QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12138 – 4 F — SAMEDI 4 FÉVRIER 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

[illegible]

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

La crise de l'Europe

Les entretiens entre M. Mitterrand et M. Kohl laissent prévoir un compromis sur les prix agricoles

De notre envoyé spécial

Edenkoben (Rhénanie-Palatinat). – *« Le premier progrès, à propos des montants compensatoires, c'est tout simplement d'en avoir parlé, alors que depuis le conseil européen d'Athènes, les choses étaient stationnaires. »*

Ainsi M. Mitterrand a-t-il, après les entretiens qu'il avait eu le jeudi 2 février, avec le chancelier Kohl, résumé avant de regagner Paris en fin d'après-midi son sentiment sur le dossier délicat des relations actuelles entre Paris et Bonn. *« Le contentieux communautaire a gelé la politique européenne jusqu'à présent »*, a ajouté le chef de l'État.

M. Mitterrand, a indiqué que, fort logiquement, la conversation avec son hôte avait commencé par l'examen de ces points de friction.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 18.)

Politique d'abord

On ne saurait reprocher à M. Mitterrand de négliger ses devoirs de président en exercice du conseil européen ni de ménager sa peine pour faire sortir la Communauté de l'impasse où *elle s'était enfermée lors du* sommet d'Athènes. Après avoir reçu Mme Thatcher à Marly-le-Roi, puis rendu visite jeudi 2 février au chancelier Kohl, il va mettre à profit son voyage aux Pays-Bas, lundi et mardi, pour sonder les intentions des dirigeants néerlandais en matière européenne et faire de même, aussitôt après, avec ceux du Luxembourg, puis du Danemark, de l'Italie, de la Grèce, de l'Irlande...

La démarche française consiste, plutôt que de susciter de grandes réunions qui n'ont que trop tendance – surtout en année électorale européenne – à tourner au psychodrame collectif, à organiser systématiquement des tête-à-tête relativement discrets, selon la technique dite « du confessionnal », à laquelle on a volontiers recours au sein de la Communauté lorsque la confrontation générale aboutit à un blocage.

Encore une telle méthode comporte-t-elle un risque majeur : celui de s'entendre dire des choses fort différentes dans le secret d'une entrevue à deux et lorsqu'il faut, ensuite, se retrouver à dix. En outre, les positions des uns et des autres sont suffisamment connues pour qu'il puisse sembler un peu superflu de se les faire à nouveau expliquer en détail. De ces séances de clarification ne jaillit pas toujours la lumière.

Paris tient beaucoup à ce que ces consultations restent, à ce stade du processus, strictement confidentielles. C'est aux yeux de M. Mitterrand une des conditions du succès : dans le cas contraire, les opinions publiques respectives seraient promptes à réagir à *toute* amorce de concession, et donc les gouvernements, à quelques mois du renouvellement de l'Assemblée de Strasbourg, peu enclins à s'exposer à un tel risque.

Dans ces conditions, M. Mitterrand ne peut encore annoncer publiquement la nature *et* le contenu du compromis que proposera la France à ses partenaires pour surmonter la crise communautaire. Il est fort improbable, notamment, que son voyage aux Pays-Bas lui en donne l'occasion. Mais il pourrait prononcer, devant les parlementaires néerlandais, auxquels il s'adressera mardi, un discours de portée générale qui constituerait une sorte de profession de foi communautaire et une exhortation à la relance politique de la construction européenne.

Plus que jamais, M. Mitterrand *est en effet* convaincu que l'Europe sera politique ou qu'elle ne sera pas. Et que c'est cette dimension qui lui permettra de résoudre non seulement ses problèmes de défense – ou d'identité et d'indépendance envers les Deux Grands, en particulier les Etats-Unis – mais aussi les questions plus terre à terre sur lesquelles achoppe actuellement la Communauté.

Ce n'est que plus tard, si possible pour le sommet de Bruxelles, en mars, que des propositions précises seront avancées et des perspectives tracées pour la seconde moitié du mandat de la présidence française. Une présidence dont, à l'évidence, M. Mitterrand entend faire une des « grandes affaires » diplomatiques du septennat.

La baisse du dollar

Les conseillers de M. Reagan n'excluent pas une réduction des dépenses militaires

La tendance du dollar, qui est en très vif repli depuis deux jours sur les marchés des changes est-elle en train de s'inverser ? Tout en restant très prudents, et sans vouloir exclure une nouvelle poussée de fièvre (on a parlé de 9 F en mars prochain à Paris) les milieux financiers internationaux avouent être surpris.

Après une baisse traditionnelle fin décembre dernier, – lorsque fut assuré le règlement des échéances de fin d'année, – les cours du dollar, revenus à 8,33 F à Paris et à 2,72 DM à Francfort, s'étaient, dès le début de janvier 1984, vigoureusement orientés à la hausse, atteignant près de 8,70 F, record historique, et 2,83 DM, au plus haut depuis dix ans. Le mardi 31 janvier, le « billet vert » valait encore 8,61 F et 2,8140 DM. Puis en deux jours, il a chuté de 2 %, revenant à la veille du week-end, aux alentours de 8,43 F et 2,74 DM.

Les raisons de ce repli sont multiples et aucune ne s'impose encore. La principale est qu'à l'annonce de deux nouvelles favorables pour le dollar – candidature du président Reagan au renouvellement de son mandat et progression de 0,6 % des indicateur économiques en décembre 1983 aux Etats-Unis – la monnaie américaine n'a pas réagi à la hausse. On peut ainsi invoquer, pêle-mêle, la baisse des cours à Wall Street qui anticiperait un ralentissement de l'expansion et le sentiment *que le dossier du déficit budgétaire* américain n'est pas clos.

Le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein, ne vient-il pas de déclarer, que la réduction de ce déficit, absolument indispensable, passait par un freinage de l'augmentation des dépenses militaires, et aussi, des dépenses domestiques ? De façon inattendue, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et le directeur du budget, M. David Stockman, lui font écho.

Le président Reagan a, d'un autre côté, proposé à ses adversaires démocrates d'examiner, ensemble, le problème brûlant de la réduction du déficit. Electoralisme, dira-t-on. Mais si, par surprise, quelques progrès étaient effectués dans ce sens ? Alors la pression des emprunts du Trésor américain sur les marchés financiers s'allégerait, et la tension des taux d'intérêt s'atténuerait.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)

LA MISSION CHALLENGER

Les astronautes en liberté dans l'espace

La navette spatiale américaine Challenger devait quitter son pas de tir du centre spatial Kennedy vendredi 3 février, à 14 heures (heure française), avec cinq astronautes à son bord. Le commandant de la mission, Vance Brand, participa en 1975 au vol américano-soviétique Apollo-Soyouz, puis commanda la cinquième mission de la navette. *Ses compagnons, tous néo*phytes de l'espace, sont le pilote Robert Gibson et les ingénieurs Bruce McCandless, Robert Stewart et Ronald McNair (ce dernier devenant ainsi le second astronaute noir des Etats-Unis).

L'équipage doit séjourner huit jours dans l'espace et atterrir le 11 février à 14 h 20, sur la piste du centre Kennedy. Ce sera la *première utilisation de cette* piste, les atterrissages précédents ayant tous eu lieu sur la base d'Edwards, en Californie.

L'objectif directement utilitaire de cette dixième mission est la mise en orbite de deux satellites : un satellite de communications Westar-6, appartenant à la Western Union, doit quitter la soute de la navette huit heures après le lancement et être propulsé vers l'orbite géostationnaire. Une vingtaine d'heures plus tard, ce sera le tour du satellite indonésien de communications Palapa-B2.

C'est ensuite que la mission prendra son caractère original. McCandless et Stewart revêtiront des scaphandres et fixeront sur leur dos un système propulsif qui doit leur permettre d'évoluer librement dans l'espace. Les deux astronautes sortiront l'un après l'autre, un seul étant dehors à chaque sortie, l'autre étant prêt à venir le chercher.

En effet, au cours de sa sortie, l'astronaute ne sera pas attaché à la navette. Il doit s'éloigner d'une centaine de mètres, puis venir se fixer sur la plate-forme SPAS, un porte-expérience fabriqué en RFA – c'est un dérivé du programme Spacelab – que McNair aura extrait de la soute en utilisant le bras télémanipulateur. McCandless devra alors « bricoler » un appareillage électronique fixé sur SPAS, *réplique* de celui qui est en panne sur le satellite scientifique SMM (Solar maximum mission). La réparation de cet équipement est au programme, en avril, de la prochaine mission.

Stewart aura, de son côté, une tâche non moins difficile : il devra remplir de fréon les réservoirs d'une maquette de satellite. Il s'agit, là encore, de simuler le remplissage en hydrazine – bien plus dangereux à manipuler que le fréon – des réservoirs d'un satellite qui a épuisé son combustible.

MAURICE ARVONNY.

La dérive des continents

par ANDRÉ FONTAINE

Partant de cette constatation banale que les côtes de l'Afrique et de l'Amérique latine paraissent faites pour s'emboîter, le géophysicien Alfred Wegener a exposé il y a soixante-dix ans sa théorie, qui devait devenir célèbre, de la *« dérive des continents »* : ceux-ci, à l'origine, auraient formé une seule masse, la Pangea (du grec *pan*, tout et *gê*, terre) puis, sous l'effet notamment des variations thermiques, se seraient séparés. Une science en est née : la tectonique des plaques.

Elle nous enseigne que cette dérive continue : trop lentement pour être perçue par les yeux des hommes, qui devraient être plus sensibles à une autre dérive, infiniment plus rapide *et* celle-là *politique*. Le fait est que, malgré le fabuleux rétrécissement de l'espace provoqué par les non moins fabuleux progrès des moyens de communication, le fossé a tendance à s'élargir entre les deux rives de l'Atlantique.

Le discours du numéro trois du département d'État, Lawrence Eagleburger, qu'a commenté dans ces colonnes Michel Tatu (*le Monde* du 2 février) est à cet égard significatif.

En invitant les Européens, selon ses propres termes, à *« sortir de leur cocon »* pour aider les Américains, et en leur prédisant, à défaut, de graves ennuis, il reflète une tendance profonde des États-Unis d'aujourd'hui à prendre acte de ce que Henry Kissinger considère comme un *« neutralisme déguisé »*, reflet d'un déclin de la volonté de l'Europe, *et place leurs espoirs dans* un Pacifique en plein essor.

A cette évolution, il y a des causes proprement américaines.

1) Les habitants de l'Union n'en finissent pas de conquérir l'Ouest, dont la population s'est accrue pendant la décennie 1970-1980 de plus de 8 millions de personnes, tandis que celle de l'État de New-York déclinait de 3,8 %. Un transfert de puissance et d'influence a accompagné cette migration que symbolise l'élection à la magistrature suprême de deux Californiens : Richard Nixon et Ronald Reagan.

Encore le premier nommé avait-il longtemps vécu à New-York et avait-il fait appel, pour orienter la politique étrangère, en la personne de Henry Kissinger à un intellectuel de la côte est, qui connaissait comme sa poche le passé et le présent de l'Europe. De Gaulle était son héros, tout comme Churchill celui de Kennedy qui ne manquait jamais, *avant de prendre une grande déci*sion de consulter le premier ministre britannique de l'époque, Harold MacMillan : celui qui revendiquait pour la Grande-Bretagne dans un monde à prédominance américaine le rôle d'inspiratrice qu'Athènes est supposée avoir joué dans l'Empire romain.

Le moins qu'on puisse dire est qu'aucun des dirigeants actuels des États-Unis n'éprouve ce sentiment d'intimité, de parenté profonde avec l'Europe.

(Lire la suite page 4.)

M. RAYMOND BARRE

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Raymon Barre sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Statistiques et criminalité

Des experts contestent les chiffres qui alimentent le débat politique sur l'insécurité

La hausse de la criminalité se ralentirait. Selon une première évaluation, faite par le ministère de l'intérieur, à partir des données recueillies par la gendarmerie nationale, la préfecture de police de Paris et les polices urbaines de soixante-dix-sept départements, soit un échantillon qui représentait 84,36 % de la criminalité constatée en 1982, la criminalité globale n'aurait augmenté que de 5,12 % en 1983 contre *18,12 % en 1982 et 9,99 % en 1981*.

Cette tendance est confirmée par la gendarmerie nationale : selon les résultats de 1983, le taux de croissance des affaires judiciaires qu'elle traite est de 7,23 % contre 15,98 % en 1982.

Il en va désormais de la criminalité comme de l'économie : un bon pourcentage est, comme un bon indice des prix, une arme du débat politique. Brandi, contesté, manipulé, il est censé rassurer, dire la vérité sur l'état des lieux.

La tendance aujourd'hui indiquée n'est sans doute pas niable, puisqu'elle est confirmée, en zones urbaines, par les déclarations des commissaires de police ou les évolutions perçues par le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD). Mais l'insécurité, ses causes et ses effets, sont moins quantifiables que l'inflation. Aussi reste-t-il à savoir si, en la matière, les statistiques ont un sens et une pertinence, si elles traduisent bien la réalité qu'elles prétendent cerner.

Les chiffres bruts, d'abord. Selon l'échantillon significatif du ministère de l'intérieur, trois catégories d'infractions sont en régression : les attentats par explosifs (– 8,73 % en 1983 contre + 121,10 % en 1982), les vols d'automobiles (– 2,33 % contre + 12,38 %), les vols de deux-roues (– 5,77 % contre + 7,12 %). Les hausses les plus importantes concernent les vols à main armée (+ 10,91 % contre + 2,35 %), les vols avec violences (+ 9,16 % contre + 14,34 %), les destructions et dégradations de biens publics et privés (+ 6,28 % contre + 15,36 %).

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 10.)

Juan Carlos, l'homme-clé de la démocratie espagnole

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Madrid. – Un peu plus de huit ans après son premier discours de roi devant les Cortes – au cours duquel il avait annoncé le « changement » aux « procuradores » franquistes surpris et vaguement inquiets, – Juan Carlos reste *l'homme-clé de la jeune* démocratie espagnole. Il a joué un rôle déterminant pendant la transition qui a permis le passage en douceur des institutions franquistes à une monarchie parlementaire. Son attitude résolue en faveur de la Constitution a permis de stopper la tentative de coup d'État de février 1981.

Avant la mort de Franco, qui l'avait *choisi et fait éduquer pour* être un monarque « continuateur » du franquisme, on le dépeignait volontiers comme un prince timide, emprunté, sans personnalité et sans talent. Il s'est révélé un souverain éclairé, habile, compétent, conscient de ses devoirs et de l'ampleur de sa tâche. C'est vrai qu'il a eu le temps de se former à son métier de roi. Mais il le pratique avec élégance et décontraction.

Il a une connaissance parfaite, *non seulement de la classe politique* espagnole – ce qui est la moindre des choses, – mais aussi, ce qui est plus rare, des dossiers internationaux. Il a des amis personnels partout, en Europe, aux Etats-Unis, dans le monde arabe comme en Amérique latine. *« Il peut,* dit-on dans son entourage, *donner un coup de fil au roi d'Arabie Saoudite pour régler un problème pétrolier et dépanner le gouvernement... »* Et il le fait, avec succès.

Il a le tutoiement facile, celui des Bourbons. Mais sa cordialité et sa simplicité ne sont pas feintes. La même semaine, il reçoit à la Zarzuela Henry Kissinger pour lui recommander avec un sourire *« de tenter d'avoir une vision moins américaine, plus ample des conflits d'Amérique centrale »* et Maradona, le joueur argentin vedette du Football Club de Barcelone, avec lequel il s'entretient des méthodes d'entraînement, et de la situation en Argentine. Maradona sort ébloui de la Zarzuela. *« Ce roi,* dit-il, *est un phénomène. Si seulement les Argentins pouvaient en avoir un comme celui-là !... »*

(Lire la suite page 3.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Jacques Chirac définit sa stratégie électorale : « Je pense à 1988 et, avant, à 1986 »

Lire page 8 l'article d'ANDRÉ PASSERON

Le Monde

idées

L'Europe en crise

La 11e semaine européenne de l'Ecole centrale s'ouvrira le 6 février sur le thème de l'Europe industrielle. MM. Laurent Fabius, Jean Le Garrec, Etienne Davignon, entre autres, interviendront au cours des débats. A cette occasion, Robert Toulemon réclame une stratégie d'ensemble, clé, à son avis, de la survie de l'Europe. Mario Schimberni énumère les impératifs essentiels d'un plan d'action. René Foch propose d'élever les droits de douane sur le pétrole pour équilibrer le budget communautaire. Pierre Drouin rend compte d'un livre de Pierre Gerbet consacré à la construction de l'Europe, dont Laurent Modiano pense que le refus de jouer le jeu de la Grande-Bretagne la met en grand péril.

Une flamme qui vacille

par ROBERT TOULEMON (*)

LES mutations industrielles sont à l'ordre du jour. Charbonnages, sidérurgie, chantiers navals, automobile, chimie lourde, ont depuis longtemps commencé ou vont devoir entreprendre de réduire massivement leurs effectifs. Chacun s'étonne et beaucoup s'indignent. Un tel drame est-il inéluctable.

En réalité, le scandale n'est pas où une opinion encore peu familière des *réalités économiques, en dépit* de progrès récents, le situe. Que les vieilles industries nées au dix-neuvième siècle ou à l'aube du vingtième siècle, frappées simultanément par la réduction de la demande, la concurrence de nouveaux producteurs ou de nouveaux *produits, enfin et surtout par les exigences* de la robotisation, aient besoin de moins de bras et même de cerveaux n'a rien de surprenant. Ce qui l'est davantage, c'est que les activités de l'avenir n'aient pas encore pris le relais. Dans son rapport au Parlement européen, Michel Albert a montré que les *Etats-Unis ont créé* 15 millions d'emplois de 1973 à 1983 grâce à ces activités nouvelles, alors que l'Europe en perdait 3 millions.

A ce premier *scandale s'en ajoute* un autre, moins connu. Le drame que nous vivons n'était nullement fatal. Il n'est dû ni au manque de pétrole, ni à son coût, ni à l'arrivée des *femmes* sur le marché du travail, ni, bien entendu, au progrès technique, qui a toujours créé plus d'emplois qu'il n'en détruisait, *ni même à la* concurrence des nouveaux pays industriels.

Certes, tous ces facteurs constituaient autant de défis à relever. Certains l'ont *été, par exemple celui* du pétrole, grâce au nucléaire et aux économies d'énergie.

Cependant, pour faire réellement face, pour tenir la course aux côtés des *Etats-Unis* et du Japon, *il eût* fallu, dès 1974, cesser de privilégier la consommation au détriment de l'investissement et montrer plus de courage et d'audace dans bien des *domaines*.

L'un de ces domaines, et non le moindre, c'est l'Europe.

Voilà bientôt quinze ans, c'était en 1970, la Commission européenne proposait *une politique d'ensemble* qui eût permis aux entreprises du Vieux Continent de tirer enfin pleinement parti de l'existence d'un grand marché intégré.

Ces orientations *ont été reprises* aujourd'hui par le gouvernement français avant même que la présidence n'échoie à la France. Il y ajoute l'exigence d'une politique commerciale plus active à base de réciprocité et pouvant comporter des protections temporaires en faveur des nouvelles activités.

Mais que de temps perdu ! Pendant des années on a mis en avant, au nom d'un prétendu pragmatisme qui, le plus souvent, sert de paravent à l'immobilisme et au scepticisme, quelques opérations brillantes mais isolées (Airbus, Ariane) dont les promoteurs ont miraculeusement surmonté l'obstacle des cloisonnements nationaux.

L'effort financier consenti en faveur de l'innovation par l'ensemble des pays membres de la Communauté est d'un montant comparable à *celui des Américains* et des *Japonais*, mais pour un résultat dramatiquement insuffisant. On a pu calculer que le cloisonnement des marchés publics et les défauts d'harmonisation des réglementations coûtaient à l'économie de nos pays plus que l'*équivalent de la totalité du* budget communautaire.

Nous ne sommes pas les seuls frappés. Les Allemands eux-mêmes ont pris un retard considérable dans *le secteur* de l'électronique et de la robotique, dont tout dépend. On peut lire, dans un rapport officiel du IXe Plan, que l'Europe communautaire produit deux fois moins de robots évolués que les Etats-Unis et près de trois fois moins que le Japon.

La clé de l'avenir : une stratégie d'ensemble

Quelques coopérations ponctuelles ne constituent pas une réponse suffisante à un défi d'une *pareille ampleur*. Une stratégie d'ensemble incluant à la fois des projets concrets et l'amélioration du cadre de développement des entreprises à l'échelle européenne est la clé de notre avenir.

Il s'agit, comme le proposait la Commission dès 1970 et comme la France le demande aujourd'hui, de parfaire l'unité du marché en unifiant règlements et normes et en renonçant au cloisonnement national des commandes publiques, de *mettre en commun* une part significative des dépenses publiques d'appui à la recherche et à l'innovation, en particulier au profit des petites entreprises, d'encourager les mariages industriels européens ou tout au moins de cesser d'y faire obstacle.

Il s'agit enfin de dégager les ressources nécessaires, non par un accroissement des prélèvements obligatoires, mais en mettant fin au gaspillage que représentent, d'une part, l'aide à fonds perdus aux *firmes, sinon aux secteurs*, condamnés, d'autre part, le manque de coordination des aides à l'innovation. Dans ce dernier domaine, l'adoption du projet ESPRIT (*programme* de recherche dans le secteur informatique élaboré par douze entreprises de différents pays) n'a que trop tardé.

Passer des coopérations ponc*tuelles d'initiative étatique*, utiles mais de portée limitée, à la définition d'un cadre unifié libérant les *forces du marché et rendant possible* la constitution d'entreprises européennes performantes, c'est une révolution copernicienne.

Elle implique sans doute que des progrès *parallèles soient accomplis* dans le domaine politique et institutionnel.

L'Europe, à moins de se résigner au déclin, ne pourra se passer indéfi*niment* de ce gouvernement distinct des gouvernements nationaux qu'un homme aussi réaliste que Georges Pompidou appela un jour de ses vœux.

Dès 1972, les chefs de gouvernement réunis à La Haye avaient annoncé l'union européenne pour « la fin de la présente décennie ».

Le 14 février, dans la plus complète *indifférence d'une opinion* française totalement non informée, un projet d'union élaboré tout au long des quatre dernières années au sein de l'Assemblée sera soumis au vote du Parlement européen.

L'objectif proposé aux peuples d'Europe est ambitieux : sortir de la crise, réussir la nouvelle révolution industrielle, fonder une monnaie, af*fermir les libertés* et les solidarités, assurer le rayonnement de leurs cultures diverses, prendre progressivement en main leur sécurité, contribuer au progrès et à l'équilibre du monde. Il est aussi réaliste. Le droit de veto est maintenu pour dix ans mais son usage limité aux affaires majeures. L'Union, au moins au début, pourrait, en coexistant avec les Communautés actuelles, se limiter à ceux des Etats qui ont une conception politique, et non mercantile, de l'Europe.

Le silence des médias français sur *ce projet* – en chantier depuis juillet 1974 – est symptomatique de leur manque d'intérêt à l'égard de l'Europe, dès lors qu'il ne s'agit pas d'affrontements spectaculaires d'in*térêts* nationaux à court terme.

Le projet de traité d'Union est sans doute ce qui a été accompli de plus important à Strasbourg depuis l'élection de 1979.

Aussi le vote du 14 février sera-t-il un test intéressant. Derrière le brouillard des déclarations de bonne volonté européenne que multiplient les candidats, il offrira la possibilité de reconnaître ceux pour qui l'Europe n'est pas seulement un slogan électoral ni même un marché, mais le seul espoir qui demeure de ne pas voir vaciller et s'éteindre la flamme d'une grande civilisation, la nôtre !

(*) Ancien directeur général des affaires industrielles à la Commission européenne, auteur avec Jean Flory du livre *Une politique industrielle pour l'Europe*. PUF, 1974.

Le beurre et l'argent du beurre

par LAURENT MODIANO (*)

LA crise actuelle de l'Europe n'est pas un accident. *C'est* l'échéance de la traite sur l'avenir tirée, en 1972, par Georges Pompidou. Voyons pourquoi, voyons comment.

L'Angleterre est une île. De Gaulle, pour nous l'avoir rappelé après André Siegfried, passait pour un original.

En 1969, Pompidou avait besoin *des centristes de Jacques Duhamel* pour être élu président, et de ceux de Jean Lecanuet pour ne pas perdre les législatives. Il renia, *peut-être par inconscience*, la pensée et l'héritage *gaulliens, brada aux vents atlantiques* la *« réconciliation historique des Germains et des Gaulois »* et fit voter par le peuple, que l'on abuse facilement en ces matières, l'ouverture du Marché commun. La digue ébréchée s'effondra en peu d'années.

D'abord on n'osa pas imposer aux nouveaux entrants de « trahir » leurs anciens alliés de la zone de libre-échange. Sans en subir aucune des contraintes, Suisse, Suède, Autriche, Norvège, bénéficient du marché in*dustriel de la Communauté*. Par le sas britannique, les marchandises du Commonwealth, beurre néo-zélandais en premier, entrent *sur le* Marché commun agricole.

Aux inconvénients d'une politique commune (marché intérieur trop cher, excédents dus aux prix garantis) *viennent s'ajouter les méfaits* d'une véritable duperie.

Certes, l'Angleterre paye pour nous inonder de moutons australiens ou de beurre néo-zélandais, mais *Margaret Thatcher veut récupérer* ses sous. Et, de Gaulle mort, personne ne se lève pour lui dire : « Vous voulez que l'on rende l'argent des restructurations bretonnes, des *mutations allemandes, des industrialisations* italiennes ? »

Littéralement, Mme Thatcher veut et le beurre et l'argent du beurre !

Assez ! Que la France se lève et *crie : assez !*

Il convient que l'Angleterre joue, enfin, le jeu selon ses règles ou abandonne la partie.

Sinon, c'est à la France de faire savoir *qu'elle ne restera pas assise à* la table des tricheurs.

(*) *Etudiant à l'Université Yale* (Etats-Unis).

Coopération et intégration

par MARIO SCHIMBERNI (*)

LA Communauté européenne est aujourd'hui un partenaire essentiel pour toute politique de développement et de coopération à l'échelle internationale, tant au niveau économique que politique.

Son produit intérieur brut est de 2 680 milliards de dollars, contre 2 580 milliards pour les Etats-Unis *et 1 153 milliards pour le* Japon.

Si nous considérons d'autres indicateurs, nous pouvons constater que le poids économique de la CEE est de première importance sur la scène mondiale, puisque, avec 6 % de la population mondiale, son produit intérieur brut correspond à un quart du total général.

Son influence politique est également capitale dans les relations Est-Ouest et Nord-Sud.

Comment justifier l'échec du sommet d'Athènes et les déclarations pessimistes auxquelles se sont laissés aller les participants sur l'avenir de la Communauté? Ne parlant pas d'une *voix unique*, l'Europe est absente de la scène des relations de puissance et de la table des grandes négociations stratégiques. Quant à la reprise économique, de nombreuses analyses ont *été* faites sur la façon d'en concevoir les possibilités dans les différentes aires du monde industriel.

Il est acquis aujourd'hui chez bon nombre d'hommes politiques, d'entrepreneurs et des représentants plus *sensibles* des travailleurs, que l'inégalité de modernisation des économies américaine, japonaise et européenne reflète des options et des ambitions irréductibles de leurs sociétés respectives.

Chaque aire économique sécrète avec ses aspirations et ses besoins des conceptions d'avenir, spécifiques aux communautés d'appartenance. Quel type de projet pouvons-nous retenir pour l'Europe?

Un raffermissement du maintien des barrières nationales? Une défense rigide des systèmes financiers en place, limitant la libre circulation des capitaux? Un comportement des *Etats dans leurs rapports* à l'appareil industriel davantage orienté vers les préoccupations de marché, plutôt que vers des programmes de spécialisation de la production comportant une allocation différente des ressources disponibles?

Avec ce type de réflexes, il est impossible de sauvegarder, même dans le court terme, l'espace économique conquis jusqu'à présent par chaque Etat, dans son propre cadre interne.

Le processus de réexamen et de réflexion engagé dès le sommet d'Athènes sur les fondements des politiques communautaires et sur la révision des institutions qui les sauvegardent doit conduire à résoudre des problèmes de nature productive *certes, mais aussi politique*.

Ces deux types de préoccupations exigent des idées et des instruments à la mesure des problèmes en jeu. La chimie européenne révèle les mutations *industrielles* en cours; elle charpente l'ensemble des technologies par lesquelles l'homme travaille avec le vivant et les produits du vivant pour sauvegarder, développer et étendre les grands équilibres d'autoreproduction de la biosphère. En tant que chef d'entreprise et représentant de ce secteur, je tiens à réaffirmer que nous sommes profondément intéressés aux moyens et projets qui se dessinent. Nous entendons contribuer à leur conception et mise en œuvre pour les mettre au service de l'Europe.

Avant le sommet d'Athènes, je proposais par une lettre personnelle aux *chefs d'Etat et premiers ministres* responsables :

– que l'on réalise un véritable « manifeste des intérêts européens », capable de cristalliser les différentes forces sociales ;

– que l'on donne le « feu vert » à toute politique capable de drainer les ressources indispensables à ces projets et d'y engager décidément les Etats membres favorables ;

– que l'on alimente les programmes de développement-recherche en cours (FAST, ESPRIT), afin qu'ils soient pourvus de la « masse critique » indispensable pour la croissance future de la Communauté, tant au niveau économique que politique, leurs implica*tions stratégiques y étant à tous les* égards décisives pour ce qui tient à l'alimentation, à la santé, à l'énergie, aux matières premières, à la pharmacologie et aux nouveaux matériaux. C'est *également vrai pour* l'environnement, la transformation des déchets, les recherches de bio-ingénierie, pour les technologies génétiques et l'exploitation des ressources maritimes, les technologies de l'information et de la communi*cation*.

Les réactions à ces propositions ont été jusqu'à présent positives. Présidente de la Communauté, la France tient le gouvernail de ce processus d'évolution vers la recherche d'un « nouveau consensus » politi*que et vers des choix* capables de clarifier l'avenir institutionnel de l'Europe.

L'attente des chefs d'entreprise européens, fermement attachés aux acquis de la Communauté, ne peut être déçue. Leur souci d'aller de l'avant, vers une intégration croissante, ne peut rester sans écho face à la dégradation du climat politique communautaire. Ils se doivent donc d'intervenir pour sauvegarder et ap*profondir les acquis de cette Europe* en formation.

L'attente ainsi exprimée correspond aux intérêts de l'Europe et à celle des différentes opinions nationales, qui, nous l'espérons, la confirmeront lors des prochaines élections *européennes. Quatre recommandations* la résument :

- agir *vite*,
- agir courageusement,
- agir solidairement,
- agir avec conviction.

(*) Président du groupe Montedison et du Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC).

Trancher le nœud gordien

par RENÉ FOCH (*)

AU lendemain de l'échec d'Athènes, on a parlé de crise de l'Europe. Il faut garder le sens des proportions.

La vraie crise de l'Europe est d'une autre ampleur ; elle a nom : vieillissement, révolution électronique, euromissiles, Liban. De tout *cela, il n'a pas été question* à Athènes. Ce dont il s'agissait, c'était d'une crise de la Communauté, c'est-à-dire d'un budget qui représente moins de 1 % du PIB euro*péen, moins de 3 % de nos budgets* nationaux. Il se trouve simplement que ce budget est insuffisant pour financer à la fois une politique agricole devenue folle et les politiques nouvelles dont l'Europe a besoin.

En pareil cas, un gouvernement ne se lance pas dans une réforme fiscale ; il augmente tout bonnement les impôts sur le tabac ou sur l'essence. La *Communauté ferait* bien de s'inspirer de ces méthodes éprouvées.

Pour trancher le nœud gordien qui étrangle la Communauté, pour*quoi celle-ci n'élèverait-elle* pas quelque peu les droits de douane, actuellement nuls, sur les importations de pétrole ?

Celles-ci représentent quelque 100 *milliards de dollars. Un droit de* douane de 5 % rapporterait 5 milliards de dollars.

Voici un calcul simple qui changerait les chefs de gouvernement des dossiers inextricables auxquels ils ont été soumis.

Une somme de cet ordre ne serait pas déraisonnable à l'échelle d'un budget de quelque 23 milliards de dollars pour 1984. Cet argent permettrait de budgétiser le Fonds européen de développement, comme le *demande le Parlement que nous allons* réélire au printemps, et cela allégerait d'autant les budgets nationaux. Il *financerait* aussi les politiques nouvelles dont la Communauté a besoin pour assurer son avenir et par la suite les dépenses liées à l'élargissement de la Communauté.

Cette solution ne coûterait rien à la Grande-Bretagne puisque, produi*sant son pétrole, elle n'en importe* pas. Elle pourrait même vendre son pétrole plus cher dans la Communauté. Voilà qui réglerait enfin le problème de sa contribution, puisque celle-ci *bénéficierait des* politiques nouvelles sans bourse délier, et que cet avantage compenserait les inconvénients que peut entraîner pour elle la politique agricole commune.

Au plan économique, un droit de douane serait à peu près indolore au moment où les prix du pétrole sont plutôt à la baisse. Certains experts *estiment même qu'une mesure* de cette nature, en incitant aux économies sur le pétrole, pourrait contribuer à sa baisse.

Au plan institutionnel, le conseil des *ministres de la Communauté* a compétence pour prendre cette décision. Il peut même la prendre à la majorité, comme il l'a fait lorsqu'il s'est agi de doubler les droits de douane sur les disques compacts.

Cette proposition ne dispenserait pas des rudes et inévitables décisions à prendre pour freiner la surproduction agricole ou pour accueillir enfin l'Espagne et le Portugal. Mais, en réglant à la fois le problème de la contribution britannique et celui de l'augmentation des *ressources propres*, on aurait rompu le cercle vicieux des vetos réciproques. On aurait créé, comme disait Jean Monnet, une situation nouvelle.

(*) *Directeur général honoraire à la* CEE.

LU

« LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE », de Pierre Gerbet

Pédagogie en eaux calmes

L'EUROPE a autant souffert des passions qu'elle a déchaînées que de l'indiffé*rence qui les a suivies. Pierre* Gerbet a choisi des eaux calmes et transparentes pour promener son lecteur tout au long de cette entreprise de rapprochement des nations, unique en son genre depuis la seconde guerre mondiale.

La pédagogie est reine dans cette *histoire excellemment* découpée, claire, illustrée de dessins et de photos. Enfin, nous avons à portée de la main un ouvrage complet et de lecture agréable, qui éclaire les paysages de l'OECE, du Conseil de Strasbourg, de la CECA, de l'UEO, de *l'AELE, de l'EURATOM, du* Marché commun. Europe aux multiples zébrures, construite un peu de bric et de broc, avec des tentatives avortées (Communauté *européenne de défense, union* politique), des crises constitutionnelles (CEE en 1965), des succès *un peu inattendus* (système monétaire européen).

L'auteur a réussi à garder de bout en bout sa sérénité, même dans la description de moments « chauds » d'une histoire proche comme celle du premier élargissement des Communautés euro*péennes, ou de l'élection du* Parlement européen au suffrage universel.

Pour mieux présenter l'originalité des réalisations de cette deuxième partie du siècle, M. Gerbet retrace efficacement et très brièvement dans les premiers chapitres le cheminement de l'idée européenne depuis le Moyen Age et les projets esquissés entre les deux guerres mondiales. Il ne pouvait conclure évidemment sur une note très allègre. « L'Europe inachevée », *c'est le moins que l'on puisse* dire, en effet. Le chemin parcouru est considérable, mais, hélas, le point de non-retour n'est pas encore atteint, comme on le croyait du temps que l'on était « en famille », à six partenaires. M. Gerbet écrit très juste*ment : « Les Etats cherchent à tirer le plus possible de l'Europe tout en lui abandonnant le moins possible de leurs prérogatives »*. Tant qu'il n'y aura pas un vrai « centre de pouvoir » européen, on voit mal qu'il puisse en être autrement. Comme bien d'autres, *avec la modestie qui le caractérise*, notre auteur n'est pas loin de le penser aussi.

P.D.

★ Pierre Gerbet, *la Construction de l'Europe*, Imprimerie nationale, coll. « Notre Siècle », 504 pages, 190 F (broché), 215 F (relié).

● *Les Finances de la Communauté européenne*. Sous ce titre, *la Revue française des finances publiques* fait paraître un numéro spécial où une dizaine d'experts examinent sous tous ses aspects le « trésor » de la CEE constitué par ses « ressources propres » (1 % du produit intérieur brut de la Communauté), les pouvoirs budgétaires du Conseil et du Parlement de Strasbourg, le rôle de la Cour des comptes européenne, l'harmonisation de la TVA et les efforts de la commission pour rapprocher les impôts directs des *pays membres. Un solide document* de référence. (Librairie générale de droit et de jurisprudence, *242 pages. 65 F.*)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés *qui paient* par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Juan Carlos, l'homme-clé de la démocratie espagnole

(Suite de la première page.)

Juan Carlos a reçu, avec la même attention, Gerardo Iglesias, le secrétaire général en difficulté du Parti communiste espagnol, *qui lui a fait part de ses « soucis »*, et les représentants de cinq communautés autonomes, celles de La Rioja, de Castille-Leon, de Murcie, de Castilla La Manche, et de la Cantabrique (Santander). En fait, il se tient au courant de tous les problèmes, en contact permanent avec le chef du gouvernement, Felipe Gonzalez.

Il avait désigné Adolfo Suarez – un choix judicieux – pour diriger la transition. Le « jeune loup » du sérail franquiste, ami du roi et converti aux vertus de la démocratie, a joué ce jeu délicat avec détermination. Il s'y est brûlé, provisoirement sans doute. Son appétit de pouvoir avait grandi pendant ses cinq années de présidence du gouvernement. Les relations de Juan Carlos avec le duc de Suarez (il a été anobli après son départ de la Moncloa) ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient. Elles sont bien meilleures, en tout cas, avec Felipe Gonzalez, non moins représentatif des « nouvelles générations », mais qui sait rester à sa place et à un style de gouvernement moins « ondoyant » que celui de Suarez.

Juan Carlos a quarante-six ans. Déjà ou seulement ? Dans son ombre, l'infant Felipe, son fils aîné, apprend patiemment le métier de souverain et fait bonne figure dans les manifestations officielles, en Espagne ou à l'étranger. Mais il est bien frêle. Juan Carlos le sait, et a conscience des dangers et des menaces latentes, encore qu'il n'hésite pas à sauter aux commandes de son hélicoptère pour aller skier dans la sierra Nevada, comme il y a quelques jours. Mais s'il regarde derrière lui, il est plutôt satisfait. *« Si on m'avait affirmé en novembre 1975 que je serais encore roi en 1984*, dit-il, *je n'aurais pas pris le pari... »*

La nuit du 23 février

Son atout maître – et l'on ajoute *« heureusement, sans cela... »* dans son entourage – c'est son titre de chef suprême des forces armées. Il a fait ses classes militaires dans les trois armes, et a conservé de cette époque des amitiés précieuses parmi des cadets devenus commandants.

Cela l'a aidé pendant cette nuit dramatique du 23 au 24 février 1981, où, accroché à son téléphone, il appelait les garnisons les unes après les autres pour imposer le respect de la loi et de l'ordre. L'armée, profondément conservatrice, l'a accepté, en 1975, comme « héritier » du système parce que Franco l'avait voulu. Mais des secteurs, importants, de cette même armée ont mal admis, et mal compris, que des officiers « patriotes » puissent être poursuivis en justice et lourdement condamnés.

« Juan Carlos, traître » : cette inscription injurieuse a disparu des murs des caserne. mais le désenchantement persiste sous certains képis et dans les têtes chaudes, qui n'ont pas tout à fait renoncé à obtenir la réhabilitation des condamnés du 23 février. Dans son immense majorité, l'armée a « pardonné » le comportement du roi pendant cette nuit où la démocratie a failli sombrer. Mais un homme qui connaît bien les militaires, Josep Taradellas, ancien président de la Généralité de Catalogne, dit : *« Soyons prudents, on ne sait jamais... »* Et Juan Carlos, lui, s'accroche à ce « bâton » symbolique, mais essentiel, de chef suprême des forces armées.

Il a demandé, avec énergie, *« toute leur collaboration sans doutes ni réserves »* aux généraux pour le plan de réorganisation du haut commandement décidé par le gouvernement. Mais, militaire, il comprend les inquiétudes des officiers. *« Avant, les cadets calculaient la date à laquelle ils avaient une chance de devenir colonel. C'est fini. Il faut changer les mentalités. Ce n'est pas si simple. Et il est naturel que beaucoup de généraux ne soient pas très satisfaits. On ne réduit pas les effectifs des officiers de près d'un quart sans problème. »*

Le plan gouvernemental prévoit aussi une redistribution géographique des corps d'armée et des régions militaires pour tenter de casser le « caciquisme des centurions » et de limiter la toute-puissance locale des capitaines-généraux. Ce n'est pas simple non plus à faire admettre. Et la division Brunete, la division blindée d'élite, basée près de la capitale et qui avait commencé de faire mouvement vers Madrid la nuit du putsch, reste pour le moment dans ses cantonnements. Un épisode qui a laissé *« un très mauvais souvenir »* à la Sarzuela.

Chacun sait, et Juan Carlos le premier bien sûr, que les militaires s'entendent mieux avec Felipe Gonzalez, qui gouverne, qui prend des décisions rapides, qui affronte le terrorisme basque et est loin de favoriser une accélération du processus des autonomies, qu'avec Adolfo Suarez, « responsable » de la légalisation du Parti communiste et d'une multiplication, jugée excessive et dangereuse par l'armée, des autonomies. Le remaniement du haut état-major, un pas important, a été apparemment bien accueilli par les intéressés (la presse madrilène parle même de *« lune de miel entre le gouvernement et l'armée »*.

Le nouveau chef d'état-major interarmes dépend directement du gouvernement et du ministre de la défense, le Catalan Narcis Serra. Celui qui occupe le poste, l'amiral Angel Liberal Lucini, a été l'adjoint du plus « libéral » des militaires, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, resté debout à son banc lorsque les putschistes du colonel Tejero envahirent les Cortes. En outre, le père de l'amiral fut l'un des premiers officiers tués le 18 juillet 1936. Il était en garnison à Valladolid, investi par les forces insurgées du général Saliquet. Un souvenir qui compte. Mais on observe qu'un conservateur « bon teint », le général Saenz de Tejada, ancien adjoint du général putschiste Milans del Bosch, a été promu chef d'état-major de l'armée de terre... Une concession ? Comment s'étonner qu'une nette majorité d'Espagnols continue de penser que la *« démocratie est encore en danger »*, selon un sondage Gallup très récent ?

De l'avis général, le risque de putsch a pourtant beaucoup diminué. et il diminue chaque jour. Avec cette réserve qu'un attentat contre *une personnalité de premier plan* – contre le roi ou le chef du gouvernement – déclencherait un crise majeure. Les consignes de sécurité sont devenues bien plus rigoureuses à la Zarzuela. Selon certaines informations, un commando terroriste préparait la semaine dernière un attentat contre l'hélicoptère de Juan Carlos, qui, par ailleurs, ne refuse jamais les bains de foules.

On estime dans son entourage que l'armée est en fait peu intéressée par les questions de défense de l'Occident. Ce qu'elle souhaite, c'est une modernisation de ses équipements. De ce point de vue, les militaires partagent le sentiment moyen des Espagnols soucieux de rester, si possible, en dehors de la querelle des Pershing. Le référendum sur l'OTAN – promis pendant la campagne électorale par les socialistes – *« serait aujourd'hui très probablement perdu »*. D'ailleurs, le gouvernement cherche manifestement à gagner du temps. Seuls les communistes réclament le référendum, même lorsqu'ils viennent à la Zarzuela. *« Felipe l'a promis, il doit le faire. »*

La politique des autonomies régionales

L'armée – qui reste une caste – a en fait, c'est vrai, bien d'autres soucis : la moralité, l'évolution des mœurs, la situation économique, le terrorisme rampant, et surtout l'unité de la nation. La « guerre des drapeaux » au Pays basque a immédiatement rallumé la colère des ultras, et aussi des officiers foncièrement hostiles aux manifestations *« excessives »* de l'autonomie. On compte aujourd'hui en Espagne dix-sept régions autonomes. Chacune avec son petit gouvernement, son parlement, ses revendications de transferts de souverainetés, comme les « grandes » : la basque et la catalane. C'est beaucoup en effet. Juan Carlos a récemment confié à M. Mitterrand que *« c'était le grand problème de l'Espagne »*. Adolfo Suarez a tenté de « noyer » la question des autonomies, de réduire l'impact des autonomies catalane et basque, inéluctables, en offrant l'autonomie à tout le monde. *« Une politique suicidaire. »* A la Zarzuela, on n'a pas encore tout à fait pardonné ce comportement à l'ancien président du gouvernement, qui répétait : *« Ne vous faites pas de soucis, tout ira très bien... »*

« Il aurait fallu, dit-on, *accepter le risque de déplaire à certains, de prendre des pierres ou des engueulades dans certaines régions. S'accrocher à deux autonomies, peut-être trois, en Catalogne, au Pays basque, peut-être en Galice ou aux Asturies. Pas davantage. C'est trop tard, bien sûr. Cela ne sert à rien de se pencher sur le passé et de regretter. Comme on dit en espagnol*, agua que pasa no muele el molino : *l'eau qui est passée ne fait pas tourner le moulin... Mais si çà continue, les ministres de l'éducation et de la culture du gouvernement central n'auront bientôt plus rien à faire. C'est absurde... »*

Il y a même des problèmes en Catalogne. A Berga, où un bataillon est *stationné, il y a une seule école*, catalane. Les officiers se plaignent. Ils veulent que leurs enfants étudient en espagnol. *« En castillan, comme on dit maintenant... »*. Le capitaine-général de Barcelone est allé voir Jordi Pujol, le président de la Généralité, qui confirme *« l'entretien au plus haut niveau »* et répond : *« C'est une question de moyens. Berga et une localité modeste, elle ne peut avoir deux écoles... »*

Pourtant, Adolfo Suarez a un mérite certain si la version qui circule sur les raisons de sa démission à la veille du putsch de février 1981 est exacte. Il aurait en effet *« offert sa tête »* pour désamorcer un coup d'Etat de très grande ampleur ayant l'appui de la majorité des capitaines-généraux exaspérés par sa politique *« personnelle »*. Opération *« réussie »*, selon les milieux informés. L'équipe de Tajero aux Cortès, les proclamations de Milans del Bosch à Valence, la tentative d'exploitation « politique » du putsch par le général Armada, ancien précepteur du roi : de simples « étincelles » d'un feu bien plus violent qui couvait dans les casernes et que le « geste » de Suarez aurait atténué.

Serein, attentif et présent, Juan Carlos est un roi constitutionnel qui dispose de peu de pouvoirs. Mais son rôle est important. C'est d'ailleurs à la Constitution qu'il se réfère volontiers lorsqu'il s'agit de tempérer ou de conseiller le chef du gouvenement. *« Tout est dans la Constitution. Pourquoi chercher des complications ? »* Il a des idées précises, de bon sens, sur toutes les questions. Par exemple, sur le terrorisme. *« Ce que les Espagnols ne peuvent admettre, c'est l'impunité des terroristes... »* Sur les relations diplomatiques – dont il est sérieusement question – avec Israël.

« Il faut bien admettre qu'il est plus difficile d'établir que de rétablir des relations diplomatiques. Et reconnaître que les grands pays européens, comme la Grande-Bretagne, la France ou la RFA, qui ont des relations avec Israël n'en concluent pas moins des accords de coopération économique avec les pays arabes. Cela dit, l'Espagne peut jouer un rôle décisif de pont entre Israël et le monde arabe. »

Et encore sur Gibraltar. *« Franco avait raison. Il disait : « Le fruit » tombera tout seul quand il sera » mûr. »* Là aussi, Juan Carlos conseille la *« patience »* et le *« réalisme »* au gouvernement, qui redoute d'ailleurs que le roi du Maroc ne réclame Ceuta et Melilla (1) dans la minute qui suivrait la récupération du « rocher » par l'Espagne. Juan Carlos, fervent démocrate, se référant au Caudillo ? Un signe de plus que la transition est bien finie.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) La présence espagnole à Ceuta (80000 habitants) remonte à 1415. Melilla, la plus petite des deux *presides* espagnols en Afrique du Nord, a été conquise en 1497 et a une population d'environ 50000 habitants.

Italie

AFFAIBLI PAR SES DISSENSIONS INTERNES

Le gouvernement pose la question de confiance

De notre correspondant

Rome. – Polémique et tension au sein de la majorité : le gouvernement Craxi traverse des eaux agitées. Ce vendredi 3 février, il devrait poser la question de confiance pour faire passer un projet de loi sur les constructions abusives. Mercredi, à six reprises, il avait été mis en minorité à la Chambre des députés lors des votes sur la détention préventive.

En six mois le premier cabinet à présidence socialiste de l'Italie républicaine à certes démontré une volonté d'efficacité, dont témoigne par exemple l'approbation – dans les temps, pour une fois – de la loi de finances. Il est sur le point de recueillir un succès de prestige avec la signature prochaine du nouveau concordat, une large majorité au Parlement ayant permis de mener à leur terme des négociations en cours depuis des années.

Depuis une semaine pourtant le climat au sein de la majorité s'est fait plus pesant, et plus âpre l'opposition communiste. Quelque francs-tireurs dans la majorité se sont désolidarisé de la politique du gouvernement.

Ce gouvernement doit se battre sur plusieurs fronts. Sur celui des négociations sur la diminution du coût du travail et la politique de lutte contre l'inflation, il se trouve depuis mercredi face à un durcissement de la position de la CGIL, la principale confédération syndicale, qui rend plus difficile l'accord tripartite (gouvernement-patronnat-syndicat) attendu en principe pour la fin de la semaine.

La CGIL au sein de laquelle coexistent socialistes et communistes relève la tête précisément parce qu'elle sent qu'elle peut *obtenir davantage d'un gouvernement en difficulté*. Or l'accord sur les coûts salariaux est un des éléments essentiels de la politique de M. Craxi : il doit en effet démontrer qu'il est à même de mener une politique de rigueur, tout en instaurant un nouveau rapport avec le monde du travail. Ce que, évidemment, les communistes ne souhaitent pas.

La démocratie-chrétienne pour sa part paraît ne pas avoir vraiment accepté la perte de la présidence du conseil. Il ne serait pas étonnant qu'elle se lance dans une guerre d'usure, moins pour faire tomber le cabinet que pour éviter que M. Craxi ne remporte des succès électoralement payants.

La question des nominations politiques à la tête des entreprises d'Etat est à l'origine des tiraillements dans la majorité. Une première polémique a éclaté avec la nomination de M. Piga à la tête de la Consob (Commission de contrôle de la bourse) et la confirmation de M. Nesi à la tête de la Banca Nazionale del lavoro, qui sont apparues aux autres partis comme le résultat d'un échange de bons procédés entre la DC et le PSI.

L'affaire de la RAI

La seconde affaire concerne les nominations au conseil d'administration de la RAI, la télévision italienne. Dix de ses seize membres *sont nommés par un conseil composé de parlementaires*, les six autres sont désignés de manière autonome par l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), c'est-à-dire la société financière qui contrôle tous les établissements *para-étatiques. Or, le président de* l'IRI a reçu du gouvernement la liste des personnes qui devaient être nommées. Dans un sursaut d'autonomie il l'a refusée.

Au sein de la majorité, les républicains se sont insurgés contre la démarche du gouvernement au nom de la rigueur morale et du respect de la compétence. La démocratie-chrétienne a fait de même, non sans une certaine perversité car ce type de pratiques ne lui est pas totalement étranger.

Pour l'instant la situation est bloquée. Considérant sans doute qu'il s'agit là de pure hypocrisie – après tout la liste des nominations à la RAI avait été concoctée avec l'accord des partis, – M. Craxi a qualifié d'*« idioties »* les accusations de M. Spadolini, président du parti républicain et ministre de la défense...

PHILIPPE PONS

Pologne

LES AUTORITÉS ENUMÈRENT LES « MÉFAITS » DE M. WALESA

Les autorités polonaises ont répondu, de la façon la plus agressive, à la lettre envoyée, le 29 *janvier, au général Jaruzelski* par M. Lech Walesa, qui accusait le gouvernement de vouloir l'« éliminer ». La réponse officielle, publiée jeudi 2 février par l'agence de presse PAP, est adressée au *« citoyen Walesa »* et signée par un responsable du bureau des plaintes du conseil des ministres, un organisme chargé de traiter les doléances des Polonais : de toute évidence, les autorités ont voulu signifier par là au président du syndicat dissous Solidarité qu'elles le considéraient comme un individu ordinaire.

Dans sa réponse, le gouvernement réitère les accusations de malhonnêteté qu'il avait portées contre M. Walesa l'année dernière, réfute point par point les arguments de ce dernier et rejette son appel au dialogue. La lettre du bureau des plaintes contient, en outre, une liste de « méfaits » attribués à plusieurs *membres de la famille Walesa*, y compris Danuta, l'épouse du syndicaliste, méfaits qui vont de la fraude fiscale au non-respect du code de la route !

Grande-Bretagne

LE « TIMES » REPARAIT APRÈS HUIT JOURS DE GRÈVE

Le *Times* de Londres reparaîtra samedi 4 février après l'acceptation, jeudi soir, par le syndicat des ouvriers et employés d'imprimerie SOGAT 82, d'une formule de compromis présentée par la direction. Le journal avait cessé de paraître le 27 janvier, les syndicats ayant déclenché une grève pour protester contre la nomination d'un nouveau responsable des archives photographiques sans qu'ils aient été consultés (*le Monde* daté 29-30 janvier). *La direction avait riposté* aussitôt par l'envoi de sept cent-cinquante lettres de licenciement.

Le *Times* a connu plusieurs conflits depuis la grande grève de 1978-1979, qui avait entraîné sa fermeture *pendant onze mois*. Cette dernière grève lui aura coûté plus de 1,5 million de livres (18 millions de francs environ). – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

- ACCORD AGRICOLE AVEC LES ÉTATS-UNIS. – M. John Block, secrétaire américain à l'agriculture, a signé jeudi 2 février à Alger un important accord de coopération agricole, le premier du genre entre les deux pays. La presse algérienne, qui a accordé une place considérable à cette visite de trois jours, souligne que M. Block a rencontré plusieurs ministres et a fait le point des échanges bilatéraux depuis la visite de M. Malcolm Baldrige, secrétaire américain au commerce, en décembre 1982. *« L'accord signé*, a dit M. Kasdi Merbah, ministre de l'agriculture, *constitue un premier pas vers une coopération plus large et mutuellement bénéficiaire. »* – *(AP, Reuter)*.

Maroc

- PRÊT DE LA BANQUE MONDIALE. – La Banque mondiale a accordé un prêt de 150,4 millions de dollars au Maroc. En septembre dernier, le FMI avait annoncé un prêt de 300 millions de dollars, qui avait ultérieurement été suspendu, le Maroc n'ayant pas été en mesure de mettre en œuvre le plan d'austérité préconisé par l'organisation. D'autre part, le secrétaire américain à l'agriculture est arrivé à Rabat, où il doit signer un nouvel accord portant sur la livraison de 175 000 tonnes de céréales, d'une valeur de 25 millions de dollars. – *(AP, Reuter)*.

Mozambique

- LE CYCLONE « DOMOINA » AURAIT FAIT 80 MORTS. – Le cyclone « Domoina », qui a pris fin jeudi après-midi 2 février, après avoir sévi pendant cinq jours consécutifs dans le Sud-Ouest africain, aurait fait 114 morts dans trois pays et a privé la capitale mozambique d'alimentation en eau potable pour au moins une semaine. Selon la radio sud-africaine, le cyclone, qui a provoqué de graves inondations, a tué 80 personnes au Mozambique, 24 au Swaziland et 10 en Afrique du Sud. – *(AP, UPI.)*

Niger

- CRÉATION D'UN « FONDS DU SAHEL ». – La sixième conférence des chefs d'Etat des pays membres du comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), réunie depuis le lundi 30 janvier à Niamey, a décidé, mardi 31 janvier, de créer un fonds du Sahel, *« capable d'assurer »* aux pays de la région *« des ressources sûres et prévisibles »*. Dans le communiqué final, les chefs d'Etat du CILSS lancent *« un appel pressant à la communauté internationale, à la prochaine conférence des pays-industrialisés, à l'ONU, à l'organisation de la conférence islamique et à tous les pays, pour qu'ils suscitent un regain d'intérêt »* en faveur des pays sahéliens et soutiennent le nouveau fonds du Sahel. – *(AFP.)*

République Sud-Africaine

- LA PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE OPÉRATIONNELLE CETTE ANNÉE. – M. Danie Steyn, ministre sud-africain de l'énergie et des affaires minières, a annoncé, jeudi 2 février, que la première centrale nucléaire de l'Afrique du Sud devrait être opérationnelle cette année. *Le retard du programme*, a-t-il ajouté, est dû au sabotage des installations, en 1982, par des maquisards de l'ANC (Congrès national africain, mouvement nationaliste interdit). Le premier réacteur de 920 mégawatts devrait être complètement opérationnel en juillet prochain et le second en décembre. Les autorités sud-africaines ont, d'autre part, donné l'assurance aux États-Unis que Pretoria ne fournira aucun matériel nucléaire à un autre pays sans tenir compte des règlements internationaux en vigueur. – *(Reuter.)*

- NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE. – Un militaire, M. Ronald Hunter, et deux civils sud-africains, Mme Patricia Murray et M. Dereck Hanekom, ont été arrêtés pour espionnage en décembre dernier, a indiqué, jeudi 2 février, M. Louis Le Grange, ministre sud-africain de la loi et de l'ordre. M. Hunter a *été arrêté le 13 décembre*. Les deux civils ont été arrêtés le 11 décembre à la suite d'une enquête menée sur un jeune étudiant blanc, M. Carl Niehaus, qui a été condamné en novembre dernier à quinze ans de prison après avoir été convaincu de *« haute trahison »* et d'appartenance à l'ANC (Congrès national africain, mouvement nationaliste interdit). Cette nouvelle affaire intervient après la condamnation, en décembre dernier, à la détention perpétuelle du commodore (amiral) Dieter Gerhardt, convaincu de *« haute trahison »* (*Le Monde* du 31 décembre). – *(AFP, Reuter.)*

Tanzanie

- DEMISSION DU PREMIER MINISTRE DE ZANZIBAR. – A la suite de la démission de M. Jumbe, président de Zanzibar et vice-président de la République unie de Tanzanie (*le Monde* du 1er février), le général Ramhadani Faki a démissionné de ses fonctions de premier ministre de Zanzibar, a annoncé jeudi 2 février Radio-Dar-Es-Salaam. D'autre part, deux chefs de file du mouvement en faveur d'un relâchement des liens entre Zanzibar et le continent (ex-Tanganyika) ont été arrêtés. Il s'agit de Me Wolgango Dourado, avocat zanzibarite, et de M. Kwaw Swanzy, ministre de la justice de Zanzibar, d'origine ghanéenne. – *(AFP.)*

Tunisie

- PRÉCISION. – Dans le troisième article de la série « La Tunisie des frustrations » (*le Monde* du février), le prénom du dirigeant du Mouvement des démocrates socialistes, M. Mestiri, est Ahmed, et non Mahmoud.

Union Soviétique

- GRÈVE DE LA FAIM. – Un citoyen juif soviétique, M. Léonid Kleinman, a entamé, mercredi 2 février à Leningrad, une grève de la faim pour obtenir le droit d'émigrer en Israël, a annoncé jeudi son épouse Lioudmilla. Les autorités qui, en novembre dernier, avaient donné au couple et à leur fils âgé de trois ans l'autorisation de quitter l'URSS pour Israël, sont revenues sur leur décision, le 20 janvier dernier, sans fournir d'explications, a-t-elle affirmé. – *(AFP)*

- MORT D'UN PRETRE DISSIDENT. – Une centaine de Moscovites ont assisté, jeudi 2 février, dans une cathédrale de la capitale, aux obsèques du prêtre orthodoxe Serguei Jeloudkov, membre de la branche soviétique d'Amnesty International, décédé lundi dernier à l'âge de soixante-quinze ans. En raison de son appartenance à l'organisation humanitaire, le père Jeloudkov *s'était vu interdire* en 1960, par le chef de l'Eglise orthodoxe, le droit de célébrer des offices religieux. – *(AFP/AP.)*

DIPLOMATIE

La dérive des continents

(suite de la première page.)

Comme ce sont des hommes qui aiment aller de l'avant et qui croient que le succès, notamment économique, récompense toujours le vrai mérite, ils se tournent tout naturellement vers ce qui constitue pour eux le grand large, cette zone du Pacifique aujourd'hui en pleine expansion.

2) *La philosophie politico-économique de Ronald Reagan, à laquelle paraît adhérer la majorité de* ses concitoyens, contribue à la *distanciation.* L'Europe *entière* s'est ralliée après la dernière guerre, au *dogme de l'Etat providence*, que l'actuelle direction américaine juge *si contraire, non seulement au bon* fonctionnement de l'économie mais *au simple bon sens*, qu'elle a *entre*pris de le détruire. L'incompréhen*sion, dans ce domaine, est quasi to*tale.

3) Réactionnaire au sens étymologique du terme à l'intérieur, le régime Reagan l'est aussi à l'extérieur. Le plus conservateur des gouvernements européens a peine à croire qu'il suffit de parler le « langage de la vérité » sur l'« empire du mal » pour provoquer sa ruine, ou qu'on le mettra « dans les cordes » en réarmant soi-même à outrance. Que les incendies en cours aux quatre coins du tiers-monde s'expliquent pour l'essentiel par la main de Moscou. Qu'Assad ou Kadhafi soient des marionnettes dont le Kremlin se sert à sa guise. Que le simple jeu des lois du marché puisse jamais permettre aux pays nommés par antiphrase en voie de développement de se tirer d'affaire.

4) A diverse occasions, et notamment au Proche-Orient, la politique américaine a donné souvent une impression de flottement : qu'il s'agisse de la guerre irako-iranienne, d'Israël ou du Liban. Il est bien difficile de la suivre et, *a fortiori*, de la soutenir dans tous ses méandres, surtout lorsque, comme on peut le penser, la pression exercée sur le gouvernement de Beyrouth, pour l'amener à signer un accord avec celui de Jérusalem, a largement contribué l'an dernier à la relance de la guerre civile.

5) Plus que jamais, la Maison Blanche paraît s'en tenir au principe que ce qui est bon pour l'Amérique est bon pour le monde, et n'attendre de ses alliés que des applaudissements et des contributions à l'effort commun. Pourquoi faire un tel cinéma, en 1982, à propos du gazoduc sibérien si c'était pour lever, à la fin de l'an dernier, l'embargo sur la livraison de matériel pétrolier américain ?.

Un langage qui ne passe plus

Voilà pour ce qui est dû à l'Amérique. Voyons maintenant dans la dérive, ce qui est le fait de l'Europe :

1) Celle-ci croit trop, dans l'ensemble, qu'elle est restée le nombril du monde. Elle s'écoute parler, sans se rendre compte que les autres ne l'écoutent plus. La logique cartésienne n'impressionne personne aussi longtemps qu'elle ne débouche *pas sur l'action.* Idem de la dialectique allemande qui s'enivre facilement, *de nos jours, de mots* dont la longueur et la sonorité ne sauraient *durablement masquer* le creux.

2) les Américains, dans les années 50, ont cru à l'Europe. L'image, que Jean Monnet avait vendue à Kennedy, d'une alliance « à deux piliers », de « partenaires égaux », répondait à l'attente d'un peuple qui a foi, envers et contre tout, dans la possibilité de vivre en harmonie. Les petits cousins d'Europe, qu'on avait été par deux fois arracher à la griffe de l'aigle germanique et qu'on protégeait maintenant de celle de l'ours soviétique, avaient décidé de bâtir eux aussi leurs Etats-Unis : comment ne pas les y encourager ?

Mais voilà qu'eux-mêmes, après *avoir lancé cette idée magnifique*, lui tournaient le dos. Que la France, moteur de *l'Europe, refusait l'armée* européenne (à commandement américain) dont *elle avait pris l'initia*tive, en attendant de fermer pendant dix ans la porte de la *Communauté* à la Grande-Bretagne. Que ces Européens, à l'intention desquels on avait inventé, pour satisfaire leur désir de participer à la décision nucléaire, un système (compliqué) de force multilatérale (elle aussi sous commandement américain), multipliaient, jusqu'à le faire échouer, les objections et les amendements.

Qu'ils montraient une parfaite ab*sence* d'empressement à *soutenir* les Etats-Unis au Vietnam. Qu'ils s'op*posaient* à l'utilisation de *leurs* aérodromes pour venir en aide, pendant la *guerre du Kippour*, à *cet Etat* d'Israël dont ils avaient si souvent *vanté les mérites. Que leurs indus*tries concurrençaient celles des *Etats-Unis. Qu'ils se mêlaient* de commercer avec l'URSS jusqu'à lui vendre des articles réputés « sensibles », autrement dit plus ou moins stratégiques. Qu'ils se heurtaient ouvertement aux intérêts américains sur des sujets comme les subventions aux produits agricoles, la sidérurgie ou les taux d'intérêt.

Aujourd'hui, enfin, après avoir réclamé à tue-tête les euromissiles, ils s'effrayent de leur propre audace et demandent à mots plus ou moins couverts qu'on n'en mette pas trop et surtout qu'on ne fasse pas trop de peine à cette *URSS*, dont ils dénonçaient à grands cris le comporte*ment au moment* des crises tchécoslovaque ou polonaise et de l'invasion de l'Afghanistan. *Il n'est pas jusqu'à* Mme Thatcher, longtemps l'amie de cœur de Ronald Reagan et qui avait bénéficié d'un large soutien américain au moment de l'affaire des *Malouines*, qui ne se permette de s'élever contre l'occupation de *la* Grenade.

En un mot comme en cent, vous *autres Européens, nous dit-on*, vous êtres très forts pour la critique, d'au*tant plus forts* que vous vivez à l'ombre protectrice du parapluie nucléaire *américain, mais vous ne* savez pas vraiment ce que vous voulez, *et vous renvoyez peu l'ascen*seur. A preuve la perspective du retrait américain de l'UNESCO, que pas un gouvernement allié n'a fait mine de comprendre et *encore moins* d'approuver.

A ce compte-là, le dialogue de *sourds risque* de conduire au mutisme pur et simple. Déjà aux Etats-*Unis, le nombre* des *enseignements*, des travaux, des livres de toutes *sortes consacrés* à l'Europe, aussi bien prise dans son ensemble que *dans ses diverses parties*, est en chute libre. C'est un signe dont on *ne saurait échapper la gravité.*

Récriminer, s'indigner vertueusement, n'y changera rien. Il n'y a qu'un *remède pour* les Européens, c'est d'exister. D'exister en tant que *force économique*, culturelle, politique, militaire, digne de ce nom. De *montrer leur capacité à surmonter* leurs querelles byzantines et leurs *discussions* de *marchands de tapis.* De s'imposer dans la compétition industrielle, scientifique, technologique. Et même d'avancer des idées claires, débouchant sur l'action : le succès que connaît actuellement outre-Atlantique un hebdomadaire britannique comme l'*Economist* est, de ce point de vue, très encourageant.

Rien, à la vérité, n'est encore perdu. Dans beaucoup de circonstances, après tout, les Américains ont besoin de l'Europe : au Proche-Orient, en Afrique, sur le front des euromissiles. C'est bien pourquoi l'ambassadeur Galbraith, qui a tant de mal à comprendre les raisons de la présence des communistes au sein du gouvernement français, ne perd pas une occasion de faire l'éloge de cet excellent allié — le meilleur, selon *U.S. News* — qu'est à ses yeux François Mitterrand.

On ne pèse dans la prise de décision que quand on a soi-même du poids : l'Europe redeviendra influente à proportion de sa capacité à s'unir et de sa force matérielle, intellectuelle et, risquons le mot, morale. Tout le reste est (mauvaise) littérature, gaspillage d'énergie et temps perdu.

ANDRÉ FONTAINE.

Contacts secrets entre l'Argentine et la Grande-Bretagne pour normaliser leurs relations

De notre correspondant

Londres. — Le Foreign Office a révélé, dans un communiqué publié le jeudi 2 février au soir, que des contacts secrets ont été établis depuis près de deux mois entre la Grande-Bretagne et l'Argentine, par l'intermédiaire des ambassades de Suisse à Buenos-Aires et du Brésil à Londres, qui représentent les intérêts des deux pays depuis qu'ils sont en état de guerre à propos des Malouines.

Ces contacts ont commencé en décembre dernier, aussitôt après un premier geste de bonne volonté de la part de Mme Thatcher à l'égard du nouveau gouvernement argentin : lors de l'accession au pouvoir de M. Alfonsin, le premier ministre britannique lui avait adressé des vœux de réussite (*le Monde* du 13 décembre). La Grande-Bretagne est donc allée plus loin, vers un rapprochement avec l'Argentine, mais sans revenir sur l'essentiel de sa position, à savoir que la question de la souveraineté des Malouines « *n'est pas négociable* », ainsi que l'a rappelé Mme Thatcher dans un message de Noël aux habitants de l'archipel. Le communiqué du Foreign Office vient de confirmer ce point.

Le gouvernement britannique entend manifestement procéder avec prudence, en suivant une politique de « petits pas ». Selon lui, les pour*parlers actuels* n'ont *pour but* que de normaliser progressivement les rap*ports entre* les deux *pays sans qu'il* soit question pour le moment du rétablissement des relations diplomatiques. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a fait une série de propositions destinées à lever les restrictions pesant depuis deux ans sur les échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et l'Argentine. Il suggère, par exemple, la reprise des liaisons aériennes et indique que Londres est prêt à accepter que les familles des quelque deux cents soldats argentins *enterrés* aux Malouines puissent s'y rendre en visite.

Le Foreign Office estime que seules de telles mesures peuvent détendre l'atmosphère et continue de refuser toute médiation ou intervention de l'ONU. A ce sujet, le communiqué qui vient d'être publié est très clair : la Grande-Bretagne rejette catégoriquement la proposition faite par le gouvernement argentin *pour l'installation d'une force* des Nations unies aux Malouines afin *d'en assurer la démilitarisation. Le* cabinet de Mme Thatcher ne veut pas remettre *en cause son engagement* visant à faire des Malouines une « forteresse ». Malgré leur coût et les critiques de l'opposition travailliste, les travaux de fortification se poursuivent, ainsi que ceux de l'agrandissement de l'aérodrome de Port-Stanley, que M. Alfonsin voudrait voir interrompre. Le ministre de la défense, M. Michael Heseltine, s'en est assuré lui-même, la semaine dernière, au cours d'une visite sur place qui était de toute évidence destinée à montrer la détermination de son gouvernement.

FRANCIS CORNU.

ACHEVÉE DANS LA CONFUSION

L'Assemblée du Conseil de l'Europe ne s'est pas prononcée sur les pouvoirs de la délégation turque

Correspondance

Strasbourg. — La trente-cinquième session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg s'est achevée avant terme, jeudi 2 février, dans une confusion rarement observée dans l'hémicycle des « vingt et un ». Les importants débats prévus sur la situation en Turquie et à Chypre, *et sur la validation des pouvoirs* de la délégation turque désignée à *l'issue des dernières élections* par le nouveau Parlement d'Ankara, n'ont *pu se dérouler.*

Une grève des interprètes « free *lance* » (non permanents) a servi de détonateur à la suspension prématurée des travaux de l'Assemblée, jeudi en début d'après-midi. Les négociations entre ces interprètes, qui réclamaient une meilleure couverture sociale, et le secrétariat général du Conseil n'ayant pu aboutir, l'interprétation en allemand et italien, langues additionnelles de travail de l'Assemblée, n'était pas assurée. Malgré la poursuite de l'interprétation en anglais et en français, les deux langues officielles des travaux, une majorité de représentants conservateurs et démocrates-chrétiens favorables au régime d'Ankara saisirent cette occasion pour demander une suspension de séance. L'ordre du jour des travaux avait, par ailleurs, subi des retards considérables du fait de l'inflation des débats. Ainsi, une journée entière a été consacrée à la discussion des conséquences des pluies acides sur les forêts en Europe. La validation des pouvoirs des nouveaux délégués turcs avait mobilisé successivement — *toujours* sans résultat — la commission du règlement, celle des affaires politiques et celle des affaires juridiques.

Au moment de la suspension de la session, plus d'une centaine d'orateurs étaient inscrits pour les débats sur la situation en Turquie et à Chypre.

La nouvelle délégation turque, contre laquelle s'étaient élevés la gauche et *les libéraux de l'Assem*blée pour « *manquement aux règles de la démocratie* », gagne donc aux points. Selon le règlement, les députés envoyés par le Parlement d'Ankara sont membres de plein droit de *l'Assemblée en attendant* la validation de leurs pouvoirs. Mais celle-ci n'interviendra *qu'au début* de la trente-sixième session ordinaire *du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire* en mai prochain.

AMÉRIQUES

Les Etats-Unis maintiendront un contingent permanent de huit cents hommes au Honduras

Le Pentagone a l'intention de maintenir au Honduras une force permanente de sept cents à huit cents hommes, a indiqué le mercredi 1er février à Washington le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, au cours d'une audition au Sénat. C'est la première fois qu'est confirmé officiellement le maintien d'un contingent américain après les manœuvres conjointes américano-honduriennes, connues sous le nom de Big Pine II, qui doivent se terminer en février.

Le secrétaire à la défense a déclaré qu'un certain nombre d'instal*lations* — des routes, des jetées, des stations radar — avaient été *construites au cours* de ces manœuvres. Selon des sources proches du Pentagone, le contingent permanent comprendrait des contrôleurs aé*riens*, du personnel médical et des spécialistes de l'action civique.

D'autre part, la *Chambre* des représentants, dans un rapport qui n'a *pas encore été publié*, critique le Pentagone pour avoir établi des installations militaires au Honduras sans autorisation du Congrès. Le rapport relève que des spécialistes américains sont engagés dans des travaux de construction en douze endroits du pays.

A Caracas, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, s'est livré le jeudi 2 février à une violente attaque contre le régime sandiniste. Poursuivant sa tournée en Amérique latine au Venezuela, où il a assisté à la prise de fonctions du nouveau président, M. Lusinchi, M. Shultz a qualifié de « *pur produit de son imagination* », la crainte exprimée la veille par M. Daniel Ortéga, coordinateur de la junte du Nicaragua, que le rapport Kissinger ne recommande une invasion américaine du Nicaragua.

Après avoir démenti une telle allégation le secrétaire d'Etat a déclaré : « *si Ortéga ressent la nécessité d'imaginer de telles choses, c'est qu'il doit être très préoccupé, et je le serais de même à sa place* ».

« *Car ce sont eux* (les sandinistes) *qui ont trahi la la révolution, qui ont insulté le pape, qui ont décrété l'amnistie pour que nous voyions ensuite un millier d'Indiens Miskitos obligés de quitter le pays, qui ont supprimé la liberté de la presse, et qui ont renforcé l'armée bien plus que nécessaire pour les besoins intérieurs.* »

A propos de la promesse des sandinistes de tenir des élections en 1985, M. Shultz a affirmé : « *même l'Union soviétique organise des élections* ». « *Il ne s'agit pas d'exercer un contrôle seulement le jour des élections*, a-t-il ajouté *il faut surveiller tout le processus : les droits de l'opposition à se réunir, à utiliser les médias et enfin le décompte des votes.* »

Au Nicaragua, M. Eden Pastora a annoncé qu'il *maintiendrait sur* place les trois mille guérilleros de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), engagés contre les troupes sandinistes. Il avait annoncé la semaine dernière leur repli au Costa-Rica, mais le gouvernement de San-José a refusé de leur accorder un statut de réfugiés. — *(AFP.)*

El Salvador

SELON UN ANCIEN AMBASSADEUR AMÉRICAIN

Washington sait depuis trois ans que le major d'Aubuisson a fait assassiner Mgr Romero

Washington, *(AFP)*. — Le gouvernement *américain* sait *depuis* trois ans que le major Roberto d'Au*buisson, dirigeant* de l'*extrême* droite salvadorienne, a « *ordonné et planifié* » en 1980 l'assassinat de Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San-Salvador, a *affirmé*, le jeudi 2 février, M. Robert White, ambassadeur américain à San-Salvador de mars 1980 à février 1981.

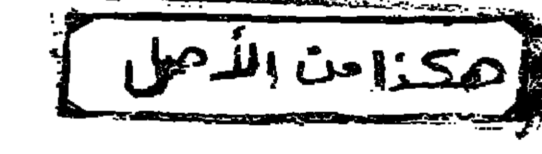
M. White, qui avait été nommé à ce poste par le président Carter a exposé à la presse le témoignage qu'il doit présenter lundi devant deux sous-commissions de la Chambre des représentants. Il a affirmé que le major d'Aubuisson, actuellement candidat à la présidence du Salvador, avait fait assassiner l'archevêque par un commando de quatre hommes. Il a fait état de télégrammes diplomatiques contenant des preuves contre le major et contre son parti, l'ARENA (Alliance républicaine nationaliste).

Des parlementaires démocrates ont aussitôt annoncé leur intention d'exiger du département d'Etat qu'il communique ces documents au Congrès. M. White a expliqué qu'il s'était tu pendant trois ans mais qu'il ne pouvait plus garder le silence, car il s'était rendu compte que le gouvernement américain *dissimulait* des documents de première importance à la commission Kissinger sur l'Amérique centrale ainsi qu'au Congrès.

De même, le gouvernement est au courant depuis *trois* ans des activités de riches Salvadoriens qui « *organisent, financent et dirigent les Escadrons de la mort* » à partir de Miami, a *poursuivi* M. White. Il connaît les noms des principaux dirigeants de cette *communauté*, a ajouté l'ambassadeur, qui sont, selon lui, MM. Viera Altamirano, Luis Escalante, Arturo Muyshondt, Roberto Daglio, et les frères Salaverria.

M. White a accusé les Escadrons de la mort d'avoir « *tué des centaines de milliers de Salvadoriens soupçonnés de sympathies pour la gauche ou simplement libéraux. Le gouvernement de M. Reagan feint d'ignorer que les Escadrons de la mort et les massacres par l'armée font partie intégrante du régime salvadorien* », a ajouté l'ancien ambassadeur.





L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

A Beyrouth

De violents affrontements ont opposé l'armée aux milices chiites

De notre correspondant

Beyrouth. – Une fois de plus, Beyrouth a été plongé, à partir du jeudi 2 février en fin d'après-midi, *dans le cauchemar de la guerre urbaine.* Après la « bataille de Noël » qui suivit l'abandon d'une de ses positions par le contingent français de la force multinationale, ce nouvel affrontement, interrompu ce vendredi par un cessez-le-feu qui semblait respecté en début de matinée, ce vendredi a été le plus dur depuis la fin de la « bataille de la montagne », le 25 septembre 1983.

Les combats entre l'armée libanaise et les milices chiites, se faisant face le long de la ligne de démarcation qui ceinture la banlieue sud, paraissaient de plus en plus inévitables, et l'Etat avait dû démentir à plusieurs reprises l'intention qu'on lui prêtait de faire investir ces quartiers populeux par la troupe. Des milices chiites extrémistes y côtoient celle du mouvement Amal, qui fait figure de modéré.

Le point de départ de la bataille a été l'attaque par Amal de positions de l'armée au point du littoral dit Saint-Michel, du nom de l'église attenante. Cette origine n'est pas contestée, mais Amal affirme que ses miliciens ont seulement réagi au harcèlement de francs-tireurs opérant à l'abri des lignes de l'armée et faisant continuellement des victimes dans ses rangs.

L'armée est rapidement passée à la contre-attaque et a repris ses positions. Pour faire valoir que ses ennemis ne sont pas, fondamentalement, les miliciens chiites d'Amal, le commandement libanais a diffusé un communiqué annonçant que deux cent cinquante combattants palestiniens du Front populaire de libération de la Palestine (commandement général dissident de M. Ahmed Jibril, lié à la Syrie) avaient pénétré avec armes et munitions, au *cours des dernières vingt*-quatre heures, dans la banlieue sud, par la trouée de Choueifate. Composée pour plus de 50 % de soldats chiites au niveau de la troupe, l'armée libanaise se montre naturellement bien plus homogène face à des combattants étrangers, surtout palestiniens, que face à des milices chiites.

Un prélude ?

La bataille en cours est-elle une séquelle du pourrissement ambiant et en constitue-t-elle un épisode mais sans lendemain, ou marque-t-elle le début de l'escalade militaire tant redoutée par la population, qui la tient depuis des semaines pour inéluctable ? C'est impossible à déterminer, bien que des informations parvenues de Damas fassent état d'une éventuelle pression militaire de grande envergure qui serait exercée dans la deuxième quinzaine de février. Selon les médias phalangistes, des blindés syriens seraient déjà montés en première ligne face à Souk-el-Gharb, et des chars libyens auraient été postés en deuxième ligne en montagne, avec pour objectif probable de faire sauter le verrou tenu par l'armée libanaise depuis la bataille de la montagne en septembre. Cela permettrait d'opérer la jonction entre les milices druzes et, éventuellement, les fedayins dissidents prosyriens d'une part, et la banlieue chiite au sud de Beyrouth de l'autre. A l'heure actuelle, le seul passage par la trouée de Choueifate est malaisé.

Bien qu'il soit relativement tombé moins d'obus sur les zones résidentielles, y compris le quartier chrétien, qu'au cours des précédentes journées plus « routinières », la bataille de jeudi a été particulièrement impressionnante par l'intensité et la puissance des armes utilisées. L'armée annonce avoir perdu seulement un homme et déplore une dizaine de blessés, les pertes de ses adversaires ne sont pas connues. Les civils ont eu, selon un bilan provisoire, quatre morts et trente-six blessés.

LUCIEN GEORGE.

● ERRATUM. – Dans le reportage à *Saïda de J.-P. Langellier, (le Monde* du 2 février), nous avons mentionné par erreur les *« Palestiniens d'Amal ».* Il s'agissait, bien sûr, des *« miliciens d'Amal »*, qui sont des Libanais chiites.

● *Fermeture du vieux campus de l'université de Bir-Zeit en Cisjordanie.* – Les autorités militaires israéliennes ont ordonné, jeudi 2 février, la fermeture pour une période de trois mois du vieux campus de l'université palestinienne de Bir-Zeit, proche de Ramallah, en Cisjordanie occupée. Les autorités militaires israéliennes ont justifié cette mesure *« par les désordres et les violences permanentes »* qui caractérisent cette université, où des *« manifestations hostiles à l'Etat d'Israël »* sont organisées par les étudiants. Le nouveau campus de cette université, qui se trouve à l'extérieur de la ville de Bir-Zeit, continuera, en revanche, de fonctionner. – *(AFP).*

Des centaines de disparus

« Dans quelle prison es-tu, mon fils ? »

Beyrouth *(AFP).* – *« Dans quelle prison es-tu, mon fils, dans quelle cellule es-tu, mon père ? »* Brandie par deux femmes habillées de noir, cette banderole revient chaque jeudi à quelques dizaines de mètres du « sérail » où sont installés les bureaux du premier ministre libanais, M. Chafic Wazzan, en plein Beyrouth-Ouest. Inlassablement, elles viennent, une trentaine – mères, épouses, sœurs ou filles, – manifester leur désespoir devant le mur de silence qui entoure le sort de leurs proches disparus, enlevés, selon elles, par les « forces libanaises » (FL, Milices chrétiennes unifiées).

Foulard noir noué sous le menton laissant échapper quelques cheveux blancs, cette Palestinienne installée au Liban depuis 1948 raconte comment, le 17 septembre 1982, ses quatre fils, dont le plus jeune était âgé de quatorze ans, prenaient leur petit déjeuner chez eux lorsque des miliciens des FL ont fait irruption dans leur domicile et les ont « arrêtés ». *« Ils les ont embarqués dans des camions qui sont restés dans le quartier jusqu'à 15 heures, puis les ont emmenés. Depuis, nous n'avons plus de nouvelles d'eux »,* explique-t-elle en brandissant les photos de ses enfants.

Telle autre manifestante tient à la main la photo d'un enfant, son fils de quatorze ans, également enlevé, selon elle, par les FL, il y a un an et demi. A ses côtés, un enfant de six ans regarde d'un air étonné l'agitation qui l'entoure. Une photo est épinglée à son gilet rouge, celle d'une jeune fille d'une vingtaine d'années, enlevée elle aussi. Ils sont 2 011 à avoir ainsi disparu entre 1975, date du début de la guerre, et 1983 (1), selon Mme Wadad Halouani, qui anime le Comité des parents des détenus et disparus au Liban, et dont le mari a été enlevé chez lui le 24 septembre 1982 par des hommes se faisant passer pour des policiers.

Parmi ces disparus, figurent 940 Libanais et 850 Palestiniens. La moitié de ces derniers ont été enlevés, selon Mme Halouani, à l'époque des massacres dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, à la mi-septembre 1982.

A plusieurs reprises déjà, ce comité a effectué des démarches auprès de M. Wazzan pour obtenir une aide de l'Etat en vue de régler ce douloureux problème. Le 14 juillet 1983, le conseil des ministres décidait la création d'une commission de recensement des personnes disparues, présidée par un magistrat, M. Sami Younes.

Recevant récemment le représentant à Beyrouth du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Michel Amiguet, le chef du gouvernement tenait à faire la distinction entre personnes « enlevées » et personnes « disparues », distinction que réfute le comité de Mme Halouani. Le comité se plaint, en outre, de ce qu'il appelle l'inaction de la commission gouvernementale qui n'a obtenu jusqu'à présent aucun résultat.

« La seule différence entre disparus et enlevés, estime un membre du comité, *c'est que pour ces derniers on est sûr qu'ils sont toujours vivants, tandis que des premiers, on ne sait rien. »*

Des représentants du CICR, pour leur part, ont pu se rendre dans des « centres de détention », tant des FL que du mouvement chiite amal et du Parti socialiste progressiste (PSP, druze) de M. Walid Joumblatt, à la demande des trois parties. De bonne source à Beyrouth, on indique que les délégués du CICR ont pu rencontrer une soixantaine de personnes enlevées chez les FL, une quinzaine auprès du mouvement Amal et moins d'une dizaine dans les centres du PSP.

Pour les FL, le phénomène des enlèvements touche toutes les communautés, et les chrétiens enlevés par les druzes dans la montagne se comptent par centaines.

(1) Selon un rapport de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) *(le Monde* du 24 janvier), le total des personnes disparues s'élève à près d'un millier de Libanais et cinq cents Palestiniens.

Le « congrès général » chrétien invite les musulmans à un « dialogue national »

De notre correspondant

Beyrouth. – Le *« congrès général »* regroupant les chefs religieux et politiques (1) des confessions constituant la communauté chrétienne du Liban – par importance numérique : maronite, grecque-orthodoxe, melkite, arménienne orthodoxe et catholique, syriaque orthodoxe et catholique, chaldéenne, assyrienne latine, protestante – qui vient de se tenir au patriarcat maronite de Bkerké (au nord de Beyrouth), a, le 31 janvier, invité l'Islam libanais à un *« dialogue nationale ».*

Les grecs orthodoxes, après quelque hésitation, ont participé à ce congrès, mais leur patriarche, Ignace IV Hazim, bien que présent au Liban (2), s'est fait représenter par l'un de ses fidèles, le ministre de la défense, M. Issam Khoury.

Au-delà de considérations formelles, il semble que la communauté grecque-orthodoxe – traditionnellement modérée et rompue tout au long de l'histoire au dialogue avec l'Islam – ait voulu garder quelque distance à l'égard d'assises chrétiennes pour être en mesure de continuer à jouer le rôle d'« intermédiaire » que joue actuellement son patriarche entre l'Etat et les maronites, d'une part, l'Islam, l'opposition libanaise et la Syrie de l'autre. Il n'est pas dit, d'ailleurs, *que ce rôle ne soit pas,* tacitement au moins, convenu avec les autres communautés chrétiennes, en particulier maronite.

Le congrès a donc souligné que *« la question du dialogue islamo-chrétien doit avoir la priorité sur toute autre »* et que les assises chrétiennes se tenaient *« pour faciliter le dialogue entre les deux ailes, chrétienne et musulmane, du pays ».*

L'appel au dialogue islamo-chrétien se fait sur la base de neuf résolutions fondées sur l'unité du Liban, sa décentralisation et sa laïcisation. Il y est souligné qu'*« aucune majorité ne doit y opprimer une minorité, ni aucune minorité y tyranniser une majorité ».*

Les autres idées-force des résolutions du Congrès chrétien sont les suivantes :

« – Le Liban, dans ses frontières (...) est une patrie définitive, souveraine, libre et indépendante qui rejette toute occupation étrangère ou tout démembrement, toute partition ou toute implantation étrangère ;

» – Il appartient à tous ses fils résidents et émigrés ;

» – Le régime du pouvoir est républicain, démocratique, parlementaire. Il respecte toutes les religions et il garantit la liberté du culte, sans toutefois avoir de religion d'Etat ;

» – Le Liban doit être libéré de toutes les occupations étrangères (...) et être mis à l'abri (par une politique étrangère claire) de toute satellisation. »

Le congrès de Bkerké a repris, pour définir le Liban, le terme-clé de *« patrie définitive »* déjà utilisé par une assemblée similaire islamique (sunnite, chiite et druze) tenue il y a deux mois à Beyrouth. Ce terme est appelé à servir de base au dialogue islamo-chrétien en gestation, d'autant que cette prise de position, importante initialement de la part d'un Islam suspecté par les chrétiens de constamment aspirer à se fondre dans une « grande patrie arabe », est maintenant adoptée par les chrétiens, qui avaient été accusés de « partitionnisme » par leurs partenaires musulmans.

L. G.

(1) A l'exception de l'ancien président Frangié, représentant des maronites de la région de Zghorta.

(2) Le patriarche grec orthodoxe réside habituellement en Syrie. Il a déclaré après le Congrès : *« Dans l'étape préliminaire actuelle, des résolutions ne sont pas opportunes, car elles limitent les perspectives d'avenir. »*

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak menace de bombarder des objectifs « sélectionnés » dans sept villes iraniennes

L'Irak a décidé d'attaquer après le 6 février prochain des objectifs *« sélectionnés »* dans sept villes iraniennes, a déclaré jeudi 2 février un porte-parole militaire irakien cité par l'Agence irakienne d'information (INA) reçue à Manama. Ces sept villes, a précisé le porte-parole, sont Dezfoul, Shoush (Suse), Andimeshk, Ahwaz, Kermanchah (Bakhtaran), Ilam et Abadan.

Selon le porte-parole, cette décision irakienne, *« prise pour défendre le peuple et les villes de l'Irak »*, répond au pilonnage par l'Iran, au cours des dix derniers jours, d'installations civiles irakiennes dans les villes de Bassorah, Al Zobeir, Al Chihabi, Zarbatiyeh, Mandali, Khanaqine, Said-Sadeq, Khormal et Chandari. Ce pilonnage, a-t-il ajouté, a provoqué des dégats et causé la mort de civils, dont des femmes et des enfants.

Le porte-parole a enfin appelé les ressortissants iraniens à s'éloigner des sept villes menacées afin de ne pas être touchés par les missiles ou les avions de combat irakiens.

A Téhéran, M. Moussavi a affirmé que l'Iran, pour sa part, attaquera *« toutes les installations industrielles de l'Irak »* si Bagdad met à exécution ses menaces.

Un cargo chypriote, le *City of Rio* (9 425 tonnes), a été touché par une mine près du port iranien de Bandar-Khomeiny dans le Golfe et ne donne plus de nouvelles, ont annoncé les Lloyds jeudi à Londres. Un autre cargo chypriote, le *Skaros* (10 677 tonneaux), avait été bombardé mardi par des avions irakiens au large de Bandar-Khomeiny, et cinq membres d'équipège avaient été blessés. – *(AFP).*

PROCHE-ORIENT

Soudan

Trois employés d'une compagnie pétrolière américaine ont été tués dans le sud par des guérilleros d'Anyanya II

Trois employés de la compagnie pétrolière américaine Chevron Oil ont été tués jeudi 2 février par des « *hommes armés* » non identifiés qui ont attaqué leur base située à Rubkona, dans le sud du Soudan. Les trois victimes sont un Britannique, George A. McFee, un Philippin, Rudy Miguilino, et un Kényan, Jackson Whthaka.

Selon un porte-parole de Chevron, les assaillants ont laissé un message dans lequel ils disent appartenir au mouvement sécessionniste Anyanya II. Le message indiquait en outre : « *Nous vous avons prévenus et maintenant nous frappons.* » En novembre dernier, deux ingénieurs britanniques de Chevron avaient été enlevés, ainsi que neuf autres personnes — deux Pakistanais et sept Français — travaillant sur le chantier naval de Jonglei. Cette action avait été attribuée, de source militaire soudanaise et de source diplomatique française, à des rebelles au gouvernement soudanais agissant dans le sud du pays. Les onze prisonniers avaient été relâchés au bout de quelques jours après une intervention de l'armée soudanaise.

Les guérilleros de l'Anyanya II considèrent le complexe pétrolier américain de Chevron comme le symbole de la « *collaboration entre le gouvernement de Khartoum et les Etats-Unis* » et estiment que le sud du pays, d'où sera extrait dans quelques années le pétrole soudanais, ne profitera pas du pactole pétrolier. Des porte-parole de l'Anyanya II ont, d'autre part, accusé récemment la compagnie Chevron d'utiliser ses avions de reconnaissance pour surveiller les déplacements des guérilleros et de communiquer les renseignements obtenus à l'armée soudanaise.

A Khartoum, le chef de la sécurité, le général Omar Tayeb, a affirmé que l'attaque faisait partie d'une « *conspiration* » visant à faire obstacle au développement au Soudan à « *l'instigation de la Libye* ». Le général Tayeb a rencontré le directeur général de la Chevron, auquel il a assuré que les forces armées soudanaises assureraient la protection des employés des compagnies pétrolières. — *(AFP, UPI.)*

ASIE

Thaïlande

Les autorités participent au refoulement des réfugiés de la mer vietnamiens

De notre correspondante

Genève. — La piraterie en mer de Chine n'est pas la seule cause des drames sanglants dont sont victimes les réfugiés de la mer vietnamiens : la passivité — ou la complicité — des autorités thaïlandaises continue à faire des victimes comme le montre un incident survenu le 11 janvier.

Dans l'ensemble, la situation demeure tragique. Si l'on s'en tient aux seuls cas connus et répertoriés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), on a déploré en 1983 1 400 meurtres, 2 300 viols et 600 enlèvements de réfugiés. On admet généralement à Genève que les autorités thaïlandaises, ne voulant plus recevoir les réfugiés de la mer, considèrent la piraterie comme un élément décisif de leur campagne de dissuasion. Ce qui ne les empêche pas de tenir un rôle de premier rang dans le programme de lutte contre la piraterie conçu par le HCR et financé par onze pays.

Les opérations ont coûté l'an passé 3,6 millions de dollars. Le budget prévu pour cette année s'élève à 2,7 millions de dollars, la contribution de la France se montant à 213 675 dollars. Mais pas le moindre pirate n'a été arrêté depuis un an. Les autorités thaïlandaises pratiquent sur une vaste échelle le refoulement immédiat des réfugiés en leur faisant comprendre qu'ils n'ont qu'à rejoindre la Malaisie, où ils seront accueillis et mieux traités. C'est dans ce contexte que s'est produit le drame du 11 janvier dernier.

Selon le HCR, après une longue errance, deux embarcations de fortune, l'une transportant trente-neuf réfugiés, l'autre trente-cinq, sont arrivées dans la région de Narathiwat. Les Vietnamiens ont aussitôt été mis de force sur deux petits bateaux et refoulés loin des côtes avec l'assentiment des autorités portuaires. L'un des bateaux était tiré par un patrouilleur, l'autre par une chalutier, tous deux appartenant à la marine royale. La mer étant démontée, les vagues ont coupé la corde qui reliait l'un des bateaux au chalutier. Celui-ci a alors foncé sur l'autre embarcation, l'a brisée en deux et les Vietnamiens ont été jetés à la mer.

Vingt-trois ont péri noyés. Leurs corps ont été retrouvés dans une fosse commune près d'une plage du district de Tak-Bai. Les seize survivants n'ont eu qu'une heure pour souffler. La police les a remis sur un petit bateau tiré par un patrouilleur dont le numéro (518) a été relevé par le HCR. Après avoir été largués à environ un kilomètre des côtes, les rescapés ont pu rejoindre la Malaisie. C'est là que les délégués du HCR ont pu recueillir séparément leurs témoignages.

L'émotion et l'indignation ont été vives au siège du HCR à Genève. Le haut commissaire, M. Poul Hartling, dès qu'il eut appris le drame, soit le 23 janvier, a adressé un télégramme au premier ministre thaïlandais, le général Prem Tin Sulanond, pour lui signifier à quel point il était « *sidéré* » par cette tragédie. Il a réclamé une enquête officielle et prié Bangkok de donner des instructions pour que soient respectées « *les traditions humanitaires thaïlandaises* », afin que des « *événements semblables ne puissent jamais plus se produire* ».

Une enquête a été ouverte par les autorités thaïlandaises.

ISABELLE VICHNIAC.

Malaisie

● *Mort du sultan du Perak.* — Le souverain de l'Etat du Perak, le sultan Idris Shah al-Mutawakkil Alallahi Shah ibni Almahrum Sultan Iskandar Shah Kadasallah, est décédé, dans la nuit de mardi 31 janvier à mercredi 1er février, à Kuala-Lumpur, des suites d'une crise cardiaque. Le sultan, qui était âgé de cinquante-neuf ans, et qui s'était opposé à la réduction des pouvoirs du roi lors de la récente crise constitutionnelle (*le Monde* du 24 janvier), était le candidat le mieux placé pour l'élection du nouveau chef de l'Etat, qui doit avoir lieu la semaine prochaine. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Zimbabwe

BANDITISME, DISSIDENCE, RÉPRESSION

La féroce guerre des ombres au Matabeleland

De notre envoyé spécial

Bulawayo. — Cecil Rhodes peut dormir en paix, profiter sans partage de « *la grandeur et de la solitude* » du lieu où il a choisi de reposer. Rares sont, en effet, les visiteurs qui s'aventurent jusqu'à la tombe du fondateur de la Rhodésie du Sud, aujourd'hui le Zimbabwe. Même dans le parc national des Matopos, à une quarantaine de kilomètres seulement de Bulawayo, la capitale du Matabeleland, la sécurité laisse à désirer : les routes secondaires restent interdites à la circulation de jour comme de nuit. A la mi-janvier, pour la huitième fois consécutive, le Parlement a prorogé l'état d'urgence pour une nouvelle période de six mois. A cette occasion, M. Simbi Mbako, ministre de l'intérieur, a regretté que, quatre ans après l'indépendance, il faille encore en passer par là.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ? L'interdiction de publier quelque information que ce soit relative à la sécurité dans le Matabeleland en novembre et en décembre 1983, qui avait été décidée par M. Herbert Ushowokunze, ancien ministre de l'intérieur, a pu donner à croire que la situation dans la partie sud-ouest du pays était en voie de normalisation. Or même les observateurs locaux les moins enclins à dramatiser assurent qu'il n'en est rien, que la loi y est presque aussi allégrement bafouée qu'au début de l'an dernier.

Ni ceux qui, à Harare, exercent le pouvoir — M. Robert Mugabe, premier ministre, et les hommes de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) — ni ceux qui, à Bulawayo, souffrent d'en être pratiquement écartés — M. Joshua Nkomo et ses partisans de l'Union africaine populaire du Zimbabwe (ZAPU) — ne semblent plus vraiment contrôler une situation qui, par bien des aspects, dégénère en véritable conflit tribal entre les Shona et les Ndebele.

Dans cette féroce guerre des ombres, allez donc savoir qui est qui, qui a fait quoi. « Les auteurs d'exactions portent, peu ou prou, les mêmes uniformes et utilisent les mêmes armes », constate un missionnaire. *La liste est longue de tous ces hors-la-loi qui battent la campagne et la terrorisent* : dissidents de la ZIPRA, l'ancienne armée de M. Nkomo, « Super-Zapus », prêts à s'allier au diable — en l'occurrence Pretoria — pour chasser M. Mugabe du pouvoir, partisans de l'évêque Muzorewa, ancien premier ministre, entraînés en Afrique du Sud, déserteurs de l'armée régulière et de la redoutable 5e brigade chargée du maintien de l'ordre, las d'être mal payés et de rester l'arme au pied, bandits de grand chemin enfin.

Les dissidents et tous les autres

Si l'on se réfère aux statistiques gouvernementales des six derniers mois, les « bandits », selon la terminologie officielle, ont assassiné soixante-quinze personnes, commis deux cent quatre-vingt-quatre vols d'armes et se sont « accrochés » soixante-quinze fois avec les forces de l'ordre. Les responsables de la ZAPU nient être mêlés, de près ou de loin, à ces violences. *« Nous n'avons rien à faire avec ces soi-disant dissidents »*, insiste l'un d'eux qui ajoute : *« Pendant les périodes d'après-guerre, il y a toujours de mauvais éléments qui traînent avec leurs fusils. Le pouvoir protège ces criminels pour déstabiliser la région, nous discréditer auprès de l'opinion publique et imposer ainsi plus facilement le système du parti unique. »*

Il n'empêche qu'un certain nombre de dissidents se réclament de la ZAPU et en viennent même, pour des raisons de tactique politique, à se battre entre eux. Pour mener la guérilla, ces « soldats perdus » ne semblent pas manquer d'armes, qu'ils les aient prises à l'ennemi, que l'Afrique du Sud leur en ait fourni ou que enfin, ils vivent sur des stocks accumulés pendant la lutte pour l'indépendance et dissimulés dans des caches dont certaines ont été récemment découvertes au Botswana.

Ce n'est un secret pour personne que le camp de réfugiés de Dukwe, dans le nord du Botswana, sert un peu de base arrière à ces guérilleros. Le Zimbabwe a déjà exercé son droit de poursuite au-delà d'une frontière que les forces gouvernementales seraient bien en peine de verrouiller si tant est qu'elles soient prêtes à s'aventurer dans le « Bush ». Ce qui reste à prouver... Les autorités de Harare tentent de maintenir « d'excellentes relations » avec leurs homologues de Gaborone même si, à les en croire, ceux-ci « *font, malgré eux, le jeu des dissidents* » et même si, de ce fait, « *la coopération militaire pose problème* » en dépit de l'existence d'une commission conjointe de sécurité.

Les exactions de ces dissidents dont sont victimes tous ceux — Noirs et Blancs — qui pactisent avec l'ennemi ou le renseignent en entraînent d'autres, beaucoup plus graves encore, commises par les soldats de la 5e brigade, qui a été chargée de « pacifier » le Matabeleland. Celle-ci s'est acquittée de sa tâche avec une rudesse peu commune, procédant, au début de l'an dernier, à de véritables massacres de civils. L'épiscopat catholique du Zimbabwe a dénoncé alors *« la mutilation et la mort de centaines et de centaines d'innocents »*, mais, selon des sources dignes de foi, il y aurait des milliers de morts. Face aux protestations, M. Mugabe s'est vu contraint de nommer une commission d'enquête sur la conduite de l'armée entre décembre 1982 et mars 1983. Celle-ci a commencé ses auditions de témoins en janvier à Bulawayo et doit, en principe, revenir prochainement sur place. Beaucoup doutent que ses conclusions puissent, de manière significative, changer le cours des événements. *« Elle s'est mise au travail trop tard et sa période d'investigation est trop limitée »*, note un membre de l'épiscopat.

Les commissaires politiques sur le terrain, les plus sceptiques car les mieux avertis de la situation locale, affirment que la 5e brigade — trois bataillons, soit environ de mille cinq cents à mille sept cents hommes — n'en continue pas moins de sévir dans la région, même si certains de ses éléments, jadis entraînés par les Nord-Coréens, sont en cours de « recyclage » selon des méthodes britanniques. Et de citer ses exactions les plus récentes et les plus sanglantes : le 24 novembre à Wana Ward, dans la région de Plumtree, exécution de vingt personnes enterrées dans une fosse commune ; le jour de Noël, à Silobela, dans le district de Gweru, mise à mort de treize villageois, etc. Sans compter les viols et les séances collectives de bastonnades, qui, souvent, tournent au tragique.

Tous les moyens sont bons pour mettre au pas la population, lui faire payer son allégeance à la ZAPU et la contraindre à adhérer à la ZANU. Pris entre deux feux, les villageois tentent de louvoyer, de « faire amis » avec tout le monde pour avoir la paix, si fragile soit-elle. Impossible pour eux de rompre avec la ZAPU qui, dans cette guerre tribale, défend leurs intérêts. Impossible, aussi, de se passer de la carte de la ZANU, qui donne accès aux rations alimentaires et aux autobus...

La 5e brigade, d'ethnie shona, sur le comportement de laquelle plus grand monde ne semble avoir prise, n'ignore évidemment rien de ce double jeu et continue de terroriser la population qui vit dans l'angoisse d'avoir à subir une de ses « descentes ». La rumeur d'un couvre-feu qui faciliterait d'éventuelles violences se répand-elle dans la région de Nkai ? Des villageois se jettent aussitôt, avec leurs ballots, sur la route de Bulawayo. Les instituteurs abandonnent leurs écoles et les infirmières leurs dispensaires. Tout le monde, ici, en effet, connaît les agissements d'un responsable militaire du secteur, un certain Mzithe qui se ferait surnommer Jésus.

Dans cette région traumatisée par une guerre qui ne dit pas son nom, la ZANU est en train de mettre en place ses structures à tous les échelons de la vie locale. *« Nos commissaires politiques sont sur le terrain »*, indique M. Ushendibaba, le nouveau président du comité provincial du Matabeleland-Nord. *« Il reste des endroits où nous devons encore convaincre les gens. Notre tâche est plus difficile qu'ailleurs car nous avons en face de nous des adversaires résolus. Si besoin est, en dernier ressort, nous nous assurons le concours d'un ministre, voire du premier ministre lui-même, pour amener les récalcitrants à la raison, au cours d'un rassemblement de masse »*, explique-t-il.

Les Ndebele accepteront-ils indéfiniment de subir des humiliations et des violences sans réagir ? *« Nous n'avons pas les moyens d'engager ouvertement le combat*, reconnaît un membre de la ZAPU. *Nous avons à faire à un pouvoir beaucoup plus fort que celui de Ian Smith pendant la guerre d'indépendance. »* Les élections générales seront-elles l'occasion d'affrontements ? *« Si, pour nous éliminer du jeu politique et nous voler notre victoire, le gouvernement utilise le trucage et l'intimidation, il est à craindre alors que nous ne puissions plus répondre de notre jeunesse... »*, conclut-il.

JACQUES DE BARRIN.

Tunisie

Tunisiens et Palestiniens se défendent d'avoir des activités anti-libyennes

De notre correspondant

Tunis. — Tunisiens et Palestiniens rejettent tout aussi catégoriquement les accusations formulées par Tripoli selon lesquelles M. Yasser Arafat utilise la Tunisie comme base d'activités anti-libyennes.

Avant même l'évacuation du président de l'OLP du Liban du Nord, le colonel Kadhafi avait fait savoir aux dirigeants tunisiens qu'il désapprouvait très fermement qu'ils acceptent de l'héberger à nouveau. L'attentat perpétré le mois dernier contre le représentant libyen à Rome, M. Mokhtar El Taggaz, lui avait donné à nouveau l'occasion de manifester son opposition à la présence palestinienne, en accusant M. Arafat d'avoir guidé de Tunis le bras des assassins. Mardi enfin, une note libyenne remise à l'ambassade de Tunisie à Tripoli protestait contre « *l'utilisation de la Tunisie comme base d'activités anti-libyennes* ».

Dans une déclaration diffusée jeudi 2 février par l'agence Wafa, M. Khaled el Hassan, *membre du* comité central du Fath, s'est élevé *contre de telles assertions. L'OLP*, a-t-il dit, est étrangère à toute action terroriste dirigée contre la Libye ou tout autre pays et a rappelé qu'elle ne dispose d'ailleurs en Tunisie d'aucun élément armé. M. Khaled el Hassan a mis au défi les dirigeants libyens d'apporter les preuves de leurs accusations.

Cette absence absolue de preuves et de « *tout argument sérieux* » est également attaquée dans les milieux *politiques tunisiens, qui ont la certitude* qu'aucune action terroriste palestinienne à l'étranger n'est organisée à partir de leur territoire et que c'est « *une fausse querelle* » qui leur est cherchée. « *La Tunisie est un Etat souverain et une terre d'accueil et le demeurera*, dit-on dans ces milieux. *Nous continuerons de recevoir qui nous voulons. La présence palestinienne répond à notre engagement de défendre les causes justes, et la cause palestinienne est une cause juste. Nous savons par ailleurs pertinemment que les Palestiniens respectent la souveraineté tunisienne, conformément à leurs engagements.* »

C'est ce langage très ferme, croit-on savoir, que les dirigeants tunisiens ont tenu jeudi à M. Abdelati el Obeidi, secrétaire libyen aux relations extérieures, venu à Tunis pour une visite de vingt-quatre heures qui était programmée depuis déjà plusieurs semaines. M. El Obeidi a semblé s'en accommoder, puisque, en quittant le bureau du premier ministre, M. Mohamed Mzali, il s'est félicité du « *climat propice qui préside aux relations tuniso-libyennes* ».

MICHEL DEURÉ.

Le conflit saharien

LE FRONT POLISARIO VEUT DEMANDER L'EXCLUSION DU MAROC DE L'OUA

Rome *(AFP)*. — Le Front Polisario demandera au prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine l'expulsion du Maroc « *parce qu'il ne respecte pas les principes de base de l'organisation* », a annoncé, jeudi 2 février, à Rome, M. Bachir Mustapha Sayed, numéro deux du Front. Il a également affirmé que cette réunion ne se tiendra pas à Conakry « *parce que M. Sekou Touré* [président de Guinée] *est allé trop loin dans ses tentatives pour détruire l'OUA* ».

« *Dans la situation actuelle, la victoire du peuple sahraoui viendra des contradictions internes du régime marocain* », a-t-il souligné en expliquant que le peuple marocain est devenu le « *principal opposant au régime monarchique* ». Il a également précisé que le Front a des contacts informels avec l'opposition.

Selon M. Sayed, la France et les Etats-Unis se partagent les rôles dans la fourniture d'armes au roi Hassan II. Les Américains livrent notamment des avions et des bombes à fragmentation, Paris fournissant la logistique. « *Sans les livraisons françaises, Rabat ne pourrait continuer son agression contre le peuple sahraoui* », a-t-il dit.

Tchad

M. Cheysson se prononce, à N'Djamena pour un retrait parallèle des forces françaises et des forces libyennes

M. Claude Cheysson était attendu, ce vendredi 3 février, à Addis-Abeba, deuxième étape de sa tournée africaine. Le ministre des relations extérieures y rencontrera le lieutenant-colonel Mengistu, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, avant de gagner Tripoli, où il « *espère* » être reçu par le colonel Kadhafi.

A N'Djamena, après un entretien de deux heures avec le président Hissène Habré, M. Cheysson a jugé « *dangereuse* » la situation au Tchad. Si les Libyens se retirent du Tchad, « *il ne se passera pas un jour sans que nous nous retirions* », a-t-il également déclaré.

M. Cheysson a estimé que « *des conversations entre Tchadiens devaient avoir lieu, dans des conditions qui respectent la souveraineté et donc le chef de l'Etat* ». « *Le Tchad*, a-t-il dit à propos de M. Hissène Habré, *a un chef d'Etat, c'est un fait irréductible qu'aucun Etat africain ne peut contester.* »

Entre-temps, une délégation du GUNT (le gouvernement rebelle de M. Goukouni Oueddeï) est arrivée à Paris pour prendre contact avec les autorités françaises. Paris a formellement démenti, d'autre part, une information diffusée par l'agence libyenne Jana annonçant la mort de quatre Français au cours des combats de ce début de semaine dans l'Est tchadien.

Enfin, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a condamné jeudi la conduite du gouvernement français, « *qui ne sait pas ce qu'il veut au Tchad* », et le général Bigeard (député, apparenté UDF) a émis des réserves identiques en dénonçant les « *hésitations* » de Paris.

Le Monde

politique

LES SANCTIONS CONTRE TROIS DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Censure

Trois députés de l'opposition « censurés » par la majorité de l'Assemblée nationale : le mot – surtout à l'occasion d'un débat sur la presse – ne pourra que frapper l'opinion, même si la sanction n'a d'effet que financier et n'empêche en rien les trois « punis » de s'exprimer.

La tournure prise par la discussion du projet de loi sur la presse, la stratégie d'obstruction voulue par quelques membres de l'opposition pouvaient laisser craindre un tel incident, grave parce fort rare dans les annales parlementaires. La majorité attendait une « faute » des trois députés les plus acharnés dans cette bataille. Elle a su saisir l'occasion qui lui a été fournie, et M. Pierre Joxe a fait ce qu'il fallait pour que l'affaire prenne de l'importance. Et cela, pour trois raisons.

D'abord, la volonté de mettre fin à une série de détournements de la procédure parlementaire qui limitent la liberté d'action de la majorité. Ensuite, le souci de montrer que « les sectaires » ne sont pas les socialistes, mais leurs adversaires ; il faut faire oublier certains propos, pour le moins malheureux, ceux de M. Fillioud, mais celui-ci s'était excusé, de M. Michel Berson, député de l'Essonne, lors du débat sur les nationalisations, ou de M. André Laignel, député de l'Indre, sur la politique qui prime le droit (1).

Surtout, les responsables socialistes veulent essayer d'arrêter, dès le départ, la tentation, qui se fait jour dans certains milieux de l'opposition, de s'attaquer à la personne, y compris privée, de M. François Mitterrand, et à certaines de ses actions passées. Pour s'en convaincre, il n'est que de se souvenir de la formule employée dans nos colonnes, au moment de l'affaire des « avions renifleurs », par M. Léotard : « Il faut leur rentrer dans le lard ».

Pour ce faire, la majorité de l'Assemblée a tapé fort, alors même que, en 1963, les députés socialistes avaient demandé, dans une proposition de loi, que soit supprimé le délit d'offense au président de la République, du fait de l'évolution de son rôle. La sanction paraît particulièrement sévère pour M. François d'Aubert, qui n'avait pas parlé précisément de l'action de M. Mitterrand pendant la guerre, contrairement – et quoi qu'ils en disent – à MM. Jacques Toubon et Alain Madelin. Tous trois ne semblent pas, pour autant, affectés. Au moment où de nombreux députés de leur groupe commençaient à ne plus cacher leur irritation devant leurs méthodes, la majorité leur offre une palme de « martyrs » dont ils comptent bien se servir le plus possible. C'est probablement pour cela qu'ils n'ont saisi aucune des portes de sortie que leur offraient, jeudi soir, M. Pierre de Bénouville et M. Lionel Jospin.

Le mot « censure » a une connotation si forte que c'est la majorité qui risque, cette fois encore, de se faire reprocher son intolérance, et particulièrement M. Louis Mermaz, qui commençait à se débarrasser de sa réputation en la matière.

La majorité avait commencé par mettre en évidence l'attitude, difficilement acceptable, de certains membres de l'opposition. D'avoir été un peu loin risque de se retourner contre elle. Si les trois députés sanctionnés continuent, elle ne pourra plus utiliser que l'arme absolue : leur exclusion temporaire de l'Assemblée. La mesure sera – il est vrai – difficile à mettre en œuvre, puisque les trois contestataires ont prévenu que, dans ce cas, ils démissionneraient, pour imposer des élections législatives partielles.

Tout cela va, probablement, compliquer encore la discussion du projet de loi sur la presse. Le gouvernement sera-t-il contraint d'utiliser l'engagement de responsabilité pour obtenir le reste du texte en évitant l'enlisement du débat ?

THIERRY BRÉHIER.

(1) M. Berson avait accusé M. Roger Frey, à l'époque président du Conseil constitutionnel, ainsi que MM. Maurice Couve de Murville et Michel Debré, d'avoir des « liens familiaux » avec les propriétaires des entreprises nationalisables (*le Monde* du 22 octobre 1981).

M. Laignel, toujours dans le débat sur les nationalisations, avait déclaré que M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) avait « *juridiquement tort, car il est politiquement minoritaire* » (*le Monde* du 15 octobre 1981).

M. Joxe (PS) : des propos scandaleux
M. Labbé (RPR) : qui a commencé ?

A l'ouverture de la séance, jeudi matin 2 février, à 9 h 30, M. Pierre Joxe cite le cinquième alinéa de l'article 73 du règlement de l'Assemblée nationale *(voir ci-contre)*, avant de juger « *injurieux* » et « *scandaleux* » les propos tenus, la veille au soir, par MM. d'Aubert et Madelin (UDF) et par M. Toubon (RPR), sur M. Mitterrand. Le président du groupe socialiste demande que le bureau de l'Assemblée soit saisi et rappelle, comme il l'avait déjà fait dans un communiqué, l'« *honneur* » et le « *passé* » de « *résistant de François Mitterrand, qui est titulaire de la rosette de la Résistance, de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre 1939-1945 et qui fut secrétaire général aux prisonniers de guerre dans le premier gouvernement du général de Gaulle* ».

M. André Labarrère prend alors la parole pour déclarer que « *les incidents très graves* » de la veille « *marquent une dégradation de la vie parlementaire* ». Dénonçant « *la provocation pure et simple marquée par une montée exceptionnelle des attaques personnelles contre le président de la République* », le ministre chargé des relations avec le Parlement cite, à son tour, l'article 73 du règlement. Avant de demander une suspension de séance d'une heure, il déclare : « *Dans cette affaire très grave, le gouvernement est navré de tout ce qui s'est passé. Mais cela va plus loin. Cela va vers une crise des institutions parlementaires (...). C'est une attitude dangereuse dans un pays où l'on assite à une montée de l'antiparlementarisme.* »

Reprise à 11 h 20, la séance s'ouvre par un rappel au règlement de M. Jacques Toubon, interrompu par le président de séance, M. Alain Chénard (PS), alors qu'il tentait de donner sa version des incidents de la veille. Après une intervention de M. Labarrère, M. Madelin demande, au nom de l'UDF, que le bureau soit également informé des accusations portées contre les députés de l'opposition. Il rappelle que, après la guerre, « *François Mitterrand dirigeait une revue intitulée* Votre beauté, *dont il invite les intéressés à regarder qui était, alors, le propriétaire* » (1), en brandissant un exemplaire de cette publication.

M. Raymond Forni (PS), président de la commission des lois, que M. Toubon traite de « *trublion* » et de « *provocateur* », demande, au nom du groupe socialiste, une suspension de séance. M. Labarrère intervient de nouveau, pour relever que MM. Claude Labbé et Jean-Claude Gaudin, présidents respectivement du groupe RPR et du groupe UDF, avaient exprimé leur intention de « *calmer le jeu* » et de limiter les excès de certains députés de l'opposition : « *Ou ils ne tiennent pas leurs troupes, ou ils jouent un double jeu* », ajoute-t-il.

Dans les couloirs, M. Labbé explique que ce n'est pas l'opposition qui « *a commencé* ». Soulignant le côté « *irréel* » et « *irréaliste* » de la session extraordinaire consacrée à l'examen d'« *un projet inutile* », le président du groupe RPR considère que l'opposition ne doit pas « *tomber dans les pièges de la provocation* ». Il affirme : « *Je ne peux accepter la mise en cause du président de la République, mais, en revanche, j'accepte celle de François Mitterrand à une époque où il n'était pas président de la République* ». Admettant que cette mise en cause « *n'était pas de meilleur goût* », M. Labbé rejette la responsabilité de la provocation sur « *le spécialiste* », M. Fillioud, et sur la majorité.

Au début de la séance de l'après-midi, M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) assure, dans un rappel au règlement, que l'attitude de l'opposition, depuis le début du débat sur la presse, « *a été volontairement et systématiquement déformée* ». Après avoir rappelé la « *provocation* » de M. Fillioud parlant de « *représentant du peuple entre guillemets* » mais qui s'était, observe-t-il, excusé (*le Monde* des 26 et 27 janvier), il proteste solennellement contre l'« *escalade* » qui tend à « *dénaturer* » et à « *marginaliser* » le combat de l'opposition pour la liberté de la presse. Il ajoute : « *Nous ne nous laisserons pas enfermer dans un jeu dangereux pour nos institutions ; nous continuerons (...) à assumer notre rôle, sans nous laisser intimider par les manœuvres et les provocations* ».

Pour M. Joxe les propos de M. Aubert ne sont pas suffisants « *pour effectuer (...) la mise en cause, par trois députés de l'opposition, à six reprises, du passé de résistant de François Mitterrand* ». Il ajoute : « *Les députés qui ont tenu ces propos doivent non seulement s'excuser, mais se dédire et être désavoués par leurs présidents de groupe, puis par le président de l'Assemblée nationale.* » Faisant part de son accord avec la déclaration de président du groupe socialiste, M. Guy Ducolonné (PC, Hauts-de-Seine) observe : « *Parmi tous les présidents de la République que j'ai connus, l'actuel est le seul qui ait été mis en cause, et faussement, à propos de son passé. C'est en cela que vous avez dépassé les bornes, c'est en cela que vous tentez de mettre en cause l'institution parlementaire elle-même : nous ne vous laisserons pas faire !* »

L'examen du projet de loi sur la presse reprend alors. A 19 heures, le bureau se réunit en l'absence, volontaire, des représentants du RPR (M. Séguin, vice-président RPR, qui présidait la séance mercredi soir, avait communiqué un rapport) et de ceux de l'UDF, absents de Paris. A la reprise de la séance, à 21 h 30, M. Mermaz affirme que « *ni la longueur des débats ni la fatigue qui en résultent ne justifient* » les « *insinuations calomnieuses* » sur le passé de M. Mitterrand. Il demande à MM. d'Aubert, Madelin et Toubon de « *retirer* » leurs propos et de « *s'en excuser sans détours devant la représentation nationale (...)*, *sinon*, dit-il, *je serai au regret de demander à l'Assemblée nationale de les sanctionner* ».

M. Pierre de Bénouville (app. RPR), compagnon de la Libération, qui rappelle l'ancienneté de ses relations avec M. Mitterrand, fait part de son « *indignation* ». Il rapporte qu'en 1943, après qu'il se fut évadé, M. Mitterrand lui avait été présenté pour qu'il soit conduit à Cluny, où résidaient clandestinement Henri Frenay et Bertie Albrecht. « *Si, ce jour, chez les parents de Danièle Mitterrand, M. et Mme Gouze, François Mitterrand avait été arrêté*, dit-il, (...) *il serait mort* » de la même mort que Bertie Albrecht.

Témoin de ces événements, il demande à ses « *jeunes camarades* » de retirer leurs propos ainsi qu'à M. Garcin. Et il conclut en affirmant : « *François Mitterrand est l'un des nôtres ; s'il ne l'avait pas été, ni le colonel Passy ni Henri Frenay n'auraient accepté de recevoir de ses mains la plaque si méritée de grand officier de la Légion d'honneur.* »

Après que M. Hamel (UDF) eut considéré que la majorité ne devait pas « *profiter de deux interpellations mineures et sorties de leur contexte (...) pour censurer l'opposition* », M. Toubon se déclare prêt à retirer ses propos si MM. Ducoloné, Forni et Garcin retirent les leurs. Au terme d'une nouvelle suspension de séance, M. Mermaz constate que les trois députés visés ne se rétractent pas. Il donne lecture du règlement. après une ultime intervention de M. de Bénouville, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, explique qu'on ne peut mettre « *sur le même plan* » les propos tenus par les trois élus de l'opposition et ceux de MM. Forni, Ducoloné et Garcin. Les premiers pouvant répondre aux seconds, alors que le président de la République ne peut, de par la constitution, répondre aux accusations proférées dans l'émicycle.

Les députés sont, alors, appelés successivement à prononcer, par assis et levés, la censure de MM. Toubon, Madelin et d'Aubert. Le déroulement de cette procédure donne lieu à de vives protestations, notamment de la part de MM. Hamel et Robert-André Vivien (RPR).

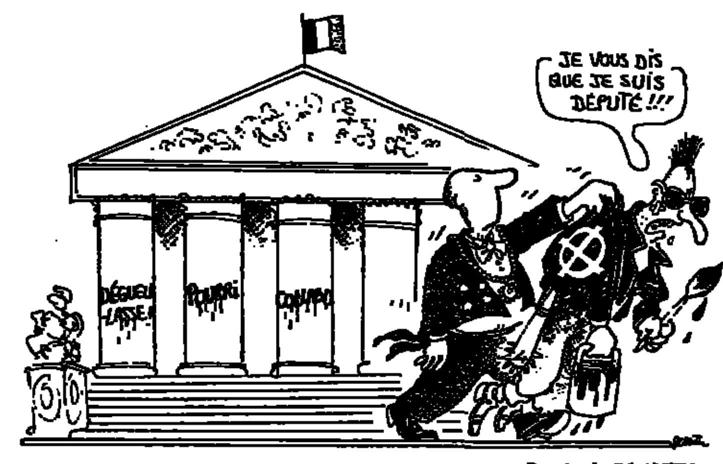
Profitant d'une nouvelle suspension de séance, les trois députés « censurés » réunissent une conférence de presse au cours de laquelle M. Toubon dénonce, dans cette séance, un « *intermédiaire* » entre le congrès de Valence et les procès de Prague. Il y voit la marque d'un pouvoir qui « *se nourrit de comédies* » et il affirme que cet « *épisode* » « *renforce* » sa « *détermination* » contre le projet sur la presse.

Avant que M. Mermaz ne lève définitivement la séance à 23 h 55, M. Gaudin rappelle une séance du 12 décembre 1980 au cours de laquelle M. Fillioud avait parlé de l'affaire des diamants, mettant en cause M. Valéry Giscard d'Estaing. Au nom de l'opposition, il élève une protestation solennelle contre les sanctions prononcées.

A. Ch.

(1) *Votre beauté*, magazine mensuel, fut créé en 1932 par un brillant chevalier d'industrie, Eugène Schueller (1881-1957), fondateur, entre autres sociétés, de l'Oréal, qui sut exploiter le développement de la publicité et déploya de grandes qualités de gestionnaire.

Eugène Schueller fut l'un des fondateurs à la fin de 1940, en zone occupée, du Mouvement social révolutionnaire (MSR). Le MSR, dont la devise était « Aime et sers », publia à ses débuts un hebdomadaire de la collaboration, *la Révolution nationale*, qui connut ensuite divers avatars. Le MSR était l'émanation de l'organisation secrète anti-républicaine connue sous le nom de « La cagoule ».



Dessin de PLANTU.

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

M. Queyranne (PS) se félicite que le texte reconnaisse la « réalité multiculturelle » de la France

L'Assemblée nationale a continué, jeudi 2 février, l'examen du projet de loi sur la presse. Elle a adopté par 329 voix (PS, PC) contre 159 (RPR, UDF) l'article 9, qui, tout en la limitant, libéralise, par rapport à l'ordonnance de 1944, la possibilité pour les étrangers d'investir dans les journaux français (*le Monde* du 3 février).

A la demande de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, le mot « indirectement » a été retiré d'un amendement, proposé par la commission des lois et par le groupe communiste et prévoyant qu'aucun étranger, hormis les ressortissants de pays du Marché commun ou ayant conclu avec la France des accords de réciprocité en matière de presse, ne peut être actionnaire de plus d'une entreprise de presse. M. Fillioud a expliqué qu'« *il ne convient pas d'empêcher l'intervention de capitaux étrangers au sein d'un groupe français, dont la presse ne serait pas l'activité principale* ».

L'opposition a renouvelé ses critiques contre les dispositions de cet article, s'attaquant, particulièrement, à l'alinéa 2, qui prévoit que « *les publications destinées à des communautés étrangères implantées en France* » ne sont pas soumises aux limitations imposées par le reste de l'article. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a affirmé que cet alinéa repose sur « *des bases juridiques inexistantes* », les « *communautés étrangères* » n'ayant pas d'existence légale. M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) a souligné que cette disposition crée « *deux catégories de publications étrangères* » et qu'il y aura donc « *inégalité devant la loi* ».

M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a répondu : « *Nous disons qu'il y a en France des communautés immigrées, qui ont une tradition et une expression culturelles et qui constituent la réalité multiculturelle de notre pays ; elles existent et s'expriment par leurs traditions et leur langue sans menacer l'unité du pays.* » Il s'et félicité que soit inscrite « *pour la première fois* » dans la législation cette notion de communautés étrangères.

Th. B.

LA STÉNOGRAPHIE DES DÉBATS

« Et M. Mitterrand ? »

La sténographie des débats, assurée par les services de l'Assemblée nationale pour publication au *Journal officiel*, permet de connaître les propos exacts tenus par les uns et les autres lors de la séance du mercredi 1er février au soir.

Tout commence quand M. Edmond Garcin (PC, Bouches-du-Rhône), défendant un amendement de son groupe sur les investissements étrangers sans la presse, déclare : « *Je fais partie de ceux qui ont combattu sous l'Occupation.* » M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) l'interrompt, en demandant : « *M. Marchais est revenu de chez Messerschmitt ?* » M. Jacques Toubon (RPR, Paris), un peu plus tard, demande : « *Et avant 1941, que faisaient les communistes ?* », puis : « *Qui a demandé la reparution de* l'Humanité *à la kommandantur ?* ».

M. Garcin réplique : « *Ne proférez pas d'insultes vis-à-vis des travailleurs français, qui, seuls, face à la grande bourgeoisie, qui a formé la cinquième colonne, à l'époque, contre la France... alors, arrêtez, s'il vous plaît, là-dessus !* » M. Toubon renouvelant sa question sur *l'Humanité*, M. Garcin répond : « *Dans les camps de concentration, de vos amis, il n'y en avait guère,mais des nôtres il y en avait beaucoup !* »

Après de nouvelles interpellations de M. Toubon et de M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), le député communiste lance : « *Où était M. Hersant ? On pourrait peut-être en parler, maintenant, puisque cette loi l'intéresse !* »

A ce moment précis, M. Toubon s'exclame : « *Et M. Mitterrand ?* ». M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) demande alors : « *Où était M. Hersant, votre patron, M. Madelin ?* » M. Madelin réplique : « *Et M. Mitterrand ?* »

Après une nouvelle intervention de M. Garcin, MM. Forni et Toubon renouvellent leurs questions sur MM. Hersant et Mitterrand. La discussion de l'amendement reprenant, et le PS se ralliant à un avis du gouvernement, M. Toubon s'exclame : « *C'est la parti des ralliés !* » M. Forni réplique : « *Il vaut mieux le parti des ralliés* (sic !) *que le parti des collaborateurs ! C'est insupportable !* » Puis, dans un rappel au règlement, il déclare notamment : « *Chacun appréciera le sérieux avec lequel* [l'opposition] *développe les arguments qui ont été exposés tout au long de ces huit jours qui viennent de s'écouler et des cent cinquante heures de travaux de commissions.* » M. Forni renouvelle sa question : « *Que faisait M. Hersant pendant la seconde guerre ?* » C'est alors que M. Madelin s'exclame : « *Allons ! Et que faisait M. Mitterrand au lendemain de la guerre ?* » M. Forni : « *Je dirai à M. Madelin que celui qui vous conduit aujourd'hui aurait tout intérêt à s'expliquer sur les positions qui étaient les siennes pendant que d'autres se battaient.* » M.Madelin redemande : « *Et M. Mitterrand, il était où ?* »

M. Georges Fillioud prend alors la parole : « *J'ai entendu, par deux fois, dans cet hémicycle, prononcer le nom de monsieur le président de la République française...* » M. Toubon l'interrompt : « *Eh oui !* », et M. François d'Aubert : « *M. Mitterrand a un passé !* » C'est alors que, à la demande du secrétaire d'Etat, la séance est levée.

La première « censure » depuis 1958

Le règlement de l'Assemblée nationale prévoit quatre « peines disciplinaires » *applicables aux députés : le rappel à l'ordre ; le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal ; la censure ; la censure avec exclusion temporaire. La première s'applique, notamment, à un* « orateur qui trouble » *l'ordre ; la deuxième à un député qui a adressé* « à un ou plusieurs de ses collègues des injures, provocations ou menaces » ; *la troisième à celui qui a provoqué* « une scène tumultueuse » ; *la quatrième, enfin, peut être prononcée* « contre tout député qui a résisté à la censure simple ou qui a subi deux fois cette sanction (...), qui s'est rendu coupable d'injures, provocations ou menaces envers le président de la République (...). »

Les conséquences de chacune de ces sanctions sont, bien entendu, différentes. Le rappel à l'ordre simple n'en a aucune ; avec inscription au procès-verbal, il entraîne la privation du quart de l'indemnité parlementaire pendant un mois ; la censure simple supprime la moitié de cette indemnité pendant un mois ; la censure avec expulsion temporaire a pour conséquence d'interdire au député sanctionné de prendre part aux travaux de l'Assemblée pendant quinze jours.

Le président de séance a le pouvoir de prononcer un rappel à l'ordre. Sur sa proposition, l'Assemblée peut décider la censure, par assis et debout et sans débat, le député concerné pouvant « être entendu » *ou* « faire entendre en son nom un de ses collègues ».

Ces sanctions ne sont que très rarement prononcées. Depuis le début de la Ve République, c'est la première fois qu'une censure est décidée, tandis qu'on relève quatre cas de rappel à l'ordre, le dernier ayant été infligé par M. Bernard Stasi (UDF, Marne), le 20 octobre 1981, à M. Michel Berson (PS, Essonne), qui avait mis en cause les liens financiers entre certains parlementaires de l'opposition et des sociétés nationalisables, cette sanction avait été « réformée » *par la majorité du bureau. Les autres rappels à l'ordre avaient été infligés à des députés qui avaient pris la parole sans l'autorisation du président de séance.*

Sous la IVe République, la censure simple avait été appliquée cinq fois, contre des députés communistes qui avaient injurié des membres du gouvernement, des collègues, ou « les combattants de Corée ». *La censure avec exclusion avait été prononcée contre trois députés communistes. Sous la IIIe République, il y avait eu trois expulsions* manu militari.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La stratégie de M. Jacques Chirac en 1984 : « Je pense à 1988 et, avant, à 1986 »

Le RPR a enregistré avec satisfaction la décision du conseil national de l'UDF de ratifier la décision de composer une liste d'union de l'opposition. On se refuse à porter un jugement de valeur sur les péripéties que viennent de vivre les composantes du mouvement allié. On note que toutes les difficultés internes n'ont peut-être pas été résolues, mais on prend acte des décisions officielles. Cette réaction formaliste permet en tout cas aux amis de M. Jacques Chirac d'affirmer que l'union de l'opposition est conclue. Cela permettra aussi, en cas de besoin, de dénoncer comme siscionniste toute autre liste émanant d'une fraction de l'opposition. M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR affirme déjà qu'une telle éventualité, *« en retirant des voix à l'opposition unie, ferait le jeu de Mitterrand »*.

Du côté du RPR, on se dit tout à fait prêt. Toutes les instances du mouvement ont déjà donné leur accord de principe pour une liste unique conduite par Mme Simone Veil. Un congrès extraordinaire est convoqué pour le samedi 3 mars à Paris. Seront alors élus par quelque trois mille porteurs de mandats une quarantaine de candidats du RPR qui seront choisis sur une liste denviron cent cinquante noms.

Depuis plusieurs mois déjà, l'état-major du RPR prépare dans la discrétion, sinon dans le secret, cette campagne : sensibilisation des cadres, assemblées de militants, mise au point des thèmes, étude des brochures et des tracts, location de quatre mille panneaux d'affichage, etc...

La présélection de ces candidats à la candidature se fera parmi les trois mille demandes reçues au siège du RPR. Selon les termes de l'accord conclu avec l'UDF, le RPR devrait disposer, comme son partenaire, de la moitié des sièges.

Sur chacune de ces fractions, 5 % seront attribués aux représentants des petites formations associées Mme Veil figurera sur le contingent UDF. M. Jacques Chirac qui conduisait en 1979 la liste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe) ne sera pas candidat, mais il présidera plusieurs meetings durant la campagne. Contrairement à ce qui s'est passé il y a cinq ans, les représentants des catégories socio-professionnelles n'auront pas de mandats garantis. Le souhait des dirigeants du RPR et de renouveler assez profondément et de rajeunir leur représentation.

Les négociations qui, à l'UDF ont retardé la conclusion de l'accord ont permis à M. Chirac de rappeler les raisons de son choix en faveur de l'union. Il en a même profité pour dire son désaccord avec M. Valéry Giscard d'Estaing qui avait affirmé devant les clubs Perspectives et réalités (*le Monde* du 31 janvier) que *« l'opposition organisée devait se fixer pour objectif de réunir nettement plus de 50 % des Français.*

M. Jacques Chirac ne fait pas du tout la même analyse. Il reconnaît qu'une liste d'union peut éventuellement faire perdre quelques points à l'opposition. Mais lui qui a été si souvent, et par ses propres alliés, accusé d'être un diviseur estime qu'il est aujourd'hui préférable de privilégier le concept d'union et de *« démontrer que sur le thème de l'Europe et plus généralement sur les grands problèmes d'orientation politique, l'opposition est capable d'assurer unie les responsabilités de l'État »*.

Mais M. Chirac conteste surtout la pertinence du critère des 50 % de voix qu'il serait nécessaire d'atteindre selon M. Giscard d'Estaing. Pour lui, cette référence n'est pas recevable dans un scrutin de type proportionnel à un tour, à la différence de ce qui se passerait pour un vote majoritaire. *« Gagner,* dit-il, *cela veut simplement dire avoir plus de voix que les adversaires. »* De surcroît l'intervention de listes considérées comme des listes de diversion, de division ou de complicité réduira la part des voix qui se répartiront entre les deux grands camps. Puisque, par l'effet de ces grignotages il devient difficile d'obtenir la moitié de tous les suffrages, *contentons-nous simplement de distancer les autres concurrents,* semble dire le maire de Paris.

Lors du crutin européen de 1979 (onze listes étaient en compétition) aucun des deux blocs n'avait obtenu la majorité absolue des suffrages en additionnant les voix recueillies par les listes de chaque camp.

Dire que l'agitation dont l'UDF a offert le spectacle depuis quelques semaines ait sincèrement affligé le R.P.R. serait exagéré. Observant ces péripéties avec curiosité ou amusement, les dirigeants du mouvement ne doutent pas que le RPR n'apparaisse, *par contraste, tout à fait* calme, résolu dans ses choix et confiant dans sa force. Mais n'est-ce pas là qu'une apparence trompeuse ? Les responsables du rpr sont tout à fait conscients que la décision de constituer une liste d'union n'a pas entièrement satisfait les militants les plus actifs, toujours impatients de se battre sous leurs propres couleurs pour faire progresser *l'audience de leur seul parti.*

Un certain nombre de sympathisants du RPR n'ont pas caché non plus leur désaccord, avec la personnalité même de Mme Simone Veil. Quelle que soit la nature des griefs passés adressés à l'ancienne dirigeante de la liste « giscardienne » des élections européennes de 1979, ses prises de positions plus récentes, notamment à l'égard du problème des immigrés, créant encore davantage de sympathies dans les rangs de *la majorité que dans ceux de l'opposition.*

Ce trouble, exploité sans nuance mais avec habilité par M. Le Pen s'est, *dans certains cas,* transformé en adhésion au Front national ou en intention de vote manifestée en faveur de l'extrême droite en particulier au sein des couches les plus populaires de l'électorat. Au RPR, on n'ignore évidemment pas ce phénomène qui pourrait avoir deux conséquences apparemment contradictoires. Il devrait conduire M. Jacques Chirac à durcir un peu plus le ton de son discours ainsi qu'il a d'ailleurs déjà commencée de le faire afin d'enrayer *l'exode de ceux qui* le trouvaient sinon trop conciliant du *moins trop résigné.* Il va en revanche permettre au président du RPR de s'efforcer de distinguer de l'extrême droite avec laquelle ses adversaires ont souvent voulu le confondre.

M. Chirac ne le cadre pas, *« l'histoire politique de notre pays ne se terminera pas au soir du 17 juin 1984. Je pense à 1988 et, avant, à 1986 »*. Cette lapalissade révèle bien quelles sont — quelle est devrait-on dire — l'échéance institutionnelle fondamentale pour laquelle il doit forger son image de rassembleur. Pour cela, il doit tout faire afin d'habituer l'électorat de l'opposition aux réflexes unitaires.

En conséquence, la campagne pour l'élection du 17 juin portera, bien sûr, sur les problèmes de l'Europe mais elle sera surtout une phase de l'offensive générale contre la gauche gouvernante.

ANDRÉ PASSERON.

L'UDF se rallie à la liste unique

La prudence a eu raison des dernières velléités du PR de constituer une liste à côté de cette de Mme Veil. Lors de la réunion du conseil national de l'UDF, jeudi, le PR, dont le bureau politique réuni le matin même s'était divisé en deux camps — partisans et adversaires des deux listes, — a voté contre le choix d'une seule liste de l'opposition aux élections européennes, tandis que le PSD, qui, jusque-là, se rangeait aux côtés du PR, s'abstenait. Mais au cours d'un deuxième vote, le parti de M. Léotard s'inclinait, acceptant le verdict de la majorité du conseil national de l'UDF. Il choisissait de fait d'éviter tout éclatement de l'UDF.

M. Giscard d'Estaing, au cours du déjeuner réunissant le bureau politique de l'UDF, était intervenu en ce sens, plaidant pour le maintien de l'unité de l'Union pour la démocratie française. Mme Veil jouait la conciliation. Elle « comprenait » que le PR avait besoin de temps pour persuader ses militants de la nécessité de s'engager dans un processus unitaire. Elle insistait même sur le fait qu'il fallait la considérer comme un « membre » de l'UDF. Vous devez, devait-elle dire en substance, vous servir de moi comme étant des vôtres.

Ce que M. Jean Lecanuet, président du l'UDF, s'empressait de faire, en insistant sur le fait que la liste RPR-UDF serait conduite par une personnalité de l'UDF. Ainsi, l'UDF a choisi de sauver les apparences jeudi, d'entériner un choix qu'elle s'est, en raison de ses hésitations et maladresses passées, laissé imposer.

La marge de manœuvre laissée à M. Léotard, secrétaire général du PR, soucieux de ne pas précipiter toute décision, semble bien faible, même si ceux qui, autour de lui, l'encouragent à présenter sa propre liste veulent croire que l'UDF pourrait encore, lors de la prochaine réunion de son conseil national le 29 février, réexaminer sa position si la dynamique unitaire ne permettait pas d'assurer à la liste unique un succès conforme à ses vœux.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le conseil national de l'UDF, réuni jeudi après-midi 2 février à *l'Assemblée nationale,* s'est prononcé *« à la majorité en faveur d'une liste d'union de l'opposition républicaine conduite par l'un de ses membres, Simone Veil »*. Dans un communiqué publié au terme de cette rencontre, à laquelle participait l'anciene présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, il est précisé que, *« à la suite de cette décision, toutes les composantes se sont engagées à agir ensemble afin de mobiliser l'opinion et d'assurer* [le] *succès* [de la liste] ; *elles sont convenues de manifester à cette occasion le rôle fondamental de l'UDF dans la vie politique française »*.

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, en rendant compte de cette décision du conseil national, a tenu à souligner que cette solution était apparue comme *« la formule la meilleure pour atteindre nos objectifs »*, autrement dit *« assurer la progression de l'Europe »* et manifester *« le refus de la majorité de l'opinion à l'égard du système socialiste et communiste »*. Il a insisté sur le fait que l'UDF s'est *« définitivement »* prononcée jeudi en faveur d'une liste unique conduite par *« l'un de ses membres »*. Le président de l'UDF n'a fait aucune allusion au calendrier qui serait établi pour la suite.

Mme Simone Veil s'est pour sa part félicitée de la volonté d'union de l'opposition. Invitée jeudi soir du journal d'Antenne 2, elle a noté : *« Les Français veulent savoir que la relève est prête pour 1986. Quand l'opposition aura repris la majorité, elle saura gouverner ensemble. C'est très rassurant pour les Français. »* Elle a ajouté : *« C'est en étant unie que l'opposition fera le mieux passer l'idée européenne. »* Mme Veil a reconnu qu'elle avait pris une *« très lourde responsabilité »* en exprimant sa préférence pour la stratégie de la liste unique. Elle s'est refusée à faire le moindre pronostic quant aux résultats qu'obtiendrait la liste unique, rappelant simplement que, lors des élections européennes de 1979, le RPR et l'UDF, en présentant des listes séparées, avaient obtenu 44 %. Ce score lui semble susceptible d'être amélioré grâce à la *« dynamique de l'union »*.

Le matin, le bureau du PR s'était montré très divisé. Le communiqué publié au terme de plus de trois heures de discussion restait très ambigue. Il confirmait *« à l'unanimité la position maintes fois exprimée par François Léotard et retracée dans sa lettre aux militants du parti du 17 janvier »*. Dans cette lettre, le secrétaire général du Parti républicain condamnait le choix d'une liste unique mais, parce qu' *« il ne peut être question pour nous de mettre en cause l'existence de l'UDF »*, il affirmait que son parti *« ne présentera pas de liste séparée »* et qu'il apporterait *« son suffrage à la liste présentée et soutenue par l'UDF »*.

Dans son communiqué publié jeudi, le bureau politique du PR ajoutait cependant que *« dans tous les cas, il mandatait Roger Chinaud et Jacques Blanc pour participer aux efforts engagés afin d'assurer par tous les moyens le succès de l'opposition, soit le franchissement de la barre des 50 % »*.

Lors du déjeuner réunissant jeudi à midi le bureau politique de l'UDF et Mme Simone Veil, M. Giscard d'Estaing, arrivé « pour le café », plaidait pour une UDF *« unie et forte, quels que soient les débats démocratiques en cours »*.

Dans un communiqué publié quelques heures plus tard, l'ancien président de la République précisait : *« La création de l'UDF en 1978 réalisait l'union des forces libérales et centristes. Elle donnait à la France un outil puissant contribuant à la stabilité ou à l'efficacité de son action politique. Dans les circonstances actuelles, et quel que soit le débat démocratique en cours, l'existence d'une UDF unie et forte est indispensable pour assurer les succès futurs de l'opposition. »* C'était une manière de faire rentrer dans le rang le PR, dont les autres composantes de l'UDF et Mme Veil voulaient bien comprendre qu'il avait besoin de temps pour mobiliser ses militants et les convaincre de la nécessité de soutenir la liste RPR-UDF.

M. Léotard, qui ne participait pas au conseil national de l'UDF, a affirmé dans la soirée même, au cours d'une réunion publique à Bourg-en-Bresse (Ain), qu'il *« persiste à penser que deux listes étaient et sont préférables »* et qu'il ira *« jusqu'à envisager toutes les hypothèses qui peuvent permettre de dépasser les 50 %. L'opposition,* a-t-il ajouté, *a besoin de cette diversité, de ce pluralisme nécessaires à son épanouissement »*. Il semble peu probable, cependant, que, en dépit de l'espoir que manifestent au PR les partisans des deux listes, l'UDF, lors de son prochain conseil national du 29 février, puisse revenir sur sa décision du 2 février.

M. Edgar Faure, sénateur (Gauche dém.) du Doubs, Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat, et M. Olivier Stirn, député UDF-rad. du Calvados, précisent que *« les arguments avancés pour justifier la constitution d'une liste unique du RPR et de l'UDF n'emportent pas* [leur] *conviction »*. *« Cette formule,* [selon eux], *tend à accentuer la schématisation de la politique française sous la forme de deux blocs placés en situation d'antagonisme perpétuel et irréductible, aboutissant ainsi à une guerre civile froide. La France serait-elle le seul pays des pays de la Communauté où la tendance européenne centriste et libérale ne pourrait pas s'exprimer sur une liste autonome ? »*, interrogent-ils.

C. F.-M.

● *PS-PCF : campagne commune.* — Le PS et le PCF tiendront une conférence de presse commune, le 13 février, pour lancer leur campagne commune de popularisation des lois Auroux sur les droits des salariés. Les deux partis étaient convenus de mettre sur pied cette campagne lors de leur rencontre du 1er décembre dernier. Un groupe de travail commun a dressé une liste de trente entreprises, à la sortie desquelles se rendront des délégations du PS et du PCF. La diffusion d'un tract commun est, également, prévue.

● RECTIFICATIF. — M. Jacques Baumel, qui a été élu mardi 31 janvier président de la commission politique de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, n'est pas président du conseil général des Hauts-de-Seine, ainsi que nous l'avons écrit dans nos éditions du 2 février. L'assemblée départementale est présidée, depuis mars 1982, par M. Paul Graziani, RPR.

Les hommes du président

M. HUBERT VÉDRINE

Les hasards de la guerre

Hubert Védrine, né le 31 juillet 1947 à Bellegarde-en-Marche (Creuse). Licencié d'histoire. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Conseiller technique à la présidence, chargé des relations extérieures.

Hubert Védrine ne voulait pas mourir idiot. Donc il ne devint point journaliste. Alors que la porte du *Monde* lui était ouverte en 1969, ce jeune diplômé de Sciences-Po décida, au dernier moment, de ne pas la franchir.

Le non-journalisme aussi mène à tout. Même à l'ENA. Admis au forceps, il devait, en 1974, sortir, en rang honorable, trente-cinquième de la promotion Simone Weil, promotion *« la plus à gauche »* de cette estimable maison.

Science-Po, l'ENA, et, pour passer le temps, une licence d'histoire. Un bagage solide, donc, et des atouts qui ne l'étaient pas moins. De tout ces « jeunes vieux » amis du président de la République, mi-hussards mi-sabras, Hubert Védrine est, sans doute possible, le plus ancien. Non pas au départ par un mérite excessif ou une intuition fulgurante, mais beaucoup plus prosaïquement par un de ces tours que peut jouer l'histoire à un enfant né dans la Creuse.

Hubert Védrine était à peine né, en 1947, qu'il connaissait *déjà* François Mitterrand, cette bonne fée politique au berceau du fils d'un compagnon de Résistance. Il se trouve, en effet, que M. Jean Védrine, le père, fut, dès 1942, l'un des proches du futur président. Cela devait *« changer la vie »* de M. Védrine père. Et probablement le destin de M. Védrine fils.

Il ne s'agit pas ici de suggérer que la principale qualité d'Hubert Védrine serait d'être le fils de son père ou l'ami de l'ami. Mais plus simplement d'expliquer combien, selon les termes mêmes de l'intéressé, *« les hasards de la guerre »* ont pu peser sur son choix. Il l'admet volontiers : *« J'ai reçu ainsi, comme un grand héritage, les relations de mon père. Et, peut-être à cause de cela, j'ai eu très tôt le sentiment que tout était possible, l'ingénuité de croire qu'il n'y avait pas de blocage social, que la société était un champ ouvert. »*

L'ingénuité, atout en politique ? Atout formidable en tout cas pour un adolescent trempé ainsi dans un bain de vie publique. Hubert Védrine rêvera très vite très grand. Et pas d'être crémier ou navigateur au long cours. Non, journaliste comme Jean Lacouture, son « maître », qui le fascine. *Ou politique comme,* voyons, comme qui ?

Ce choix, *pour être assez ambitieux,* n'en était pas moins difficile. *Dans un premier temps,* il ne choisira pas. Lycéen, Hubert Védrine s'offrira une autre passion pour un personnage à mi-chemin, Albert Camus, qu'il citait *« à tout propos grâce à une mémoire de singe savant »*. Et à qui il voua un culte tel que le lycée de Bois-Colombes s'en trouva promptement baptisé. François Mitterrand, Albert Camus, Jean Lacouture : on connaît de pires références pour faire son entrée dans le monde.

Les atouts distribués, restait à faire le choix. Car si le rêve était précoce, l'engagement fut tardif. *Après le congrès d'Epinay,* Hubert Védrine, enfin, va voir François Mitterrand *en janvier 1973.* Il ne le quittera plus, ou le moins possible. Il s'intègre au groupe des experts, travaille (le journalisme rentré) dans des revues socialistes. Il fait campagne en 1974 dans l'équipe Mitterrand, se lie avec MM. Mermaz et Hernu notamment. Il entre en politique *active en 1978,* à la demande de François Mitterrand, et est élu suppléant de M. Benoit, député-maire de Nevers. La Nièvre déjà ? La Nièvre encore, puisque le 10 mai 1981 au soir, après une nouvelle et belle campagne, Hubert Védrine est à Château-Chinon.

Et deux jours plus tard à l'Elysée. Ascension fulgurante pour cet énarque passé parallèlement de 1974 à 1980 par la culture, l'environnement, les affaires étrangères, et bombardé ainsi conseiller technique à la présidence, chargé des relations extérieures. Vaste domaine que le vaste monde. Hubert Védrine, comme d'autres, s'y attelle. C'est que *« l'étranger »* à l'Elysée concerne beaucoup de gens, Mme Guigou, MM. Bianco, Penne, Védrine, Morel, Debray, de Grossouvre, Attali. Et ne regarde en définitive qu'une personne : le président. *« Les conseillers sont des conseillers, ce ne sont pas les décideurs »*, dit Hubert Védrine. A peine parfois les payeurs.

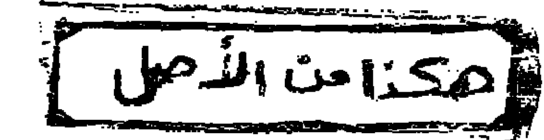
Dans cette structure, Hubert Védrine, chargé plus spécialement, mais non exclusivement, du Maghreb et des relations bilatérales en Europe, a trouvé sa place. Ou il l'a faite. Au-delà de ses activités, de cette fonction multiple, « capteur » et trieur d'informations, « pipeline » entre le Quai d'Orsay et l'Élysée, *« membre d'une équipe qui tourne bien dans un système un peu émulatoire »*, l'homme prend un instant le temps de se retourner.

Ambitieux ? « Oui, pourquoi pas ? » Mitterrandiste ? *« Certes, comment non ? »* Hubert Védrine parle avec respect de François Mitterrand, *« de ce président en charge de la protection du peuple français »*, de ce président avec lequel il se sent *« à fond en accord, notamment sur la question des rapports Est-Ouest »*. Il parle *« d'une politique clairement déterminée dès le départ »* et esquive le débat, aujourd'hui vieux comme la gauche, entre le romantisme et le pragmatisme pour ne rien renier *« même les obligations sanglantes »*.

Et il dit : *« L'apport sociologique et historique de François Mitterrand, ce sera de faire que la gauche ait réintégré le réel et que son volontarisme y résiste. On est en train de le réussir en international et en défense. »*

PIERRE GEORGES.

★ *Le Monde* a publié une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'État qui s'achève avec le portrait de M. Védrine. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Érik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier), Michel Charasse (*le Monde* du 28 janvier), Jean-Claude Colliard (*le Monde* daté 29-30 janvier), Jean Glavany (*le Monde* du 31 janvier), Christian Sautter (*le Monde* du 1er février), François-Xavier Stasse (*le Monde* du 2 février) et Michel Vauzelle (*le Monde* du 3 février).



Le deuxième congrès de l'Association française de sciences politiques

L'université des sciences sociales, et plus particulièrement l'institut d'études politiques de Grenoble dirigé par M. Yves Schemeil, a accueilli du 25 au 28 janvier les quelque deux cent cinquante participants au deuxième congrès national de l'Association française de sciences politiques. Cette rencontre de « professionnels », politologues, sociologues, historiens et géographes aura été l'occasion, selon M. Jean-Luc Parodi, secrétaire général de l'association, *« de mesurer la place de la science politique par rapport à elle-même »*. Pourquoi Grenoble ? Pour décentraliser la science politique. De ce point de vue, le pari est gagné : les participants ont été plus nombreux que lors du premier congrès qui s'était tenu à Paris.

Soixante-quatorze rapports ont été présentés, pour analyse et discussion, aux congressistes répartis en « tables rondes » autour de quatre thèmes : « Les modalités anciennes et nouvelles de la représentation », « L'autoritarisme aujourd'hui », « Tendances actuelles de la recherche et changements récents dans l'administration politique en France et à l'étranger » et enfin « Analyses du comportement électoral en France ».

Ce sont les conclusions de cette dernière « table ronde » que nous développons.

Le difficile métier de sondeur

Un ascenseur en panne ou pas d'ascenseur du tout, et voilà un sondage qui aura besoin de quelques corrections. La qualité des enquêtes tient parfois à de toutes petites choses.

Après s'être interrogés sur la fiabilité des sondages, des recensements et des listes électorales, les « politistes » rassemblés à Grenoble ont conclu à la nécessité d'une réflexion approfondie sur les instruments d'observation, d'une part, les méthodes d'analyse, d'autre part. Les instituts de sondages ne dévoilent pas tout de leurs techniques de travail sur le terrain. *« La méthode des quotas n'enregistre pas les refus de réponse et les contacts infructueux »*, a noté M. Frédéric Bon.

« Il suffit, a-t-il ajouté, *de suivre pendant quelques journées un enquêteur pour se rendre compte que le nombre des refus et des contacts infructueux est considérable. Avancer un rendement de 10 % est simplement rendre hommage au difficile métier d'enquêteur. »*

Les personnes seules, par exemple, sont difficiles à atteindre ; jeunes, elles sont rarement à leur domicile ; âgées, elles refusent souvent d'ouvrir leur porte. Quant aux sondeurs, ils hésitent parfois à grimper trop haut dans les étages d'immeubles sans ascenseur. Ou à poursuivre plus avant leur enquête, si l'on en croit l'anecdote racontée par M. Bon :

« Il y a une dizaine d'années, mon épouse eut en substance le dialogue suivant avec un enquêteur d'un institut réputé :

« Quelle est la profession du chef de ménage ?

— Chercheur.

— Chercheur ?

— Oui, enfin, il travaille à l'Université.

— Zut, j'avais besoin d'un employé... Est-ce qu'on peut mettre employé ?

— Vous savez, moi cela ne me gêne pas. »

» Au moment de franchir la porte, l'enquêteur prit une dernière précaution : « Si on vous téléphone, vous direz bien que c'est employé. » On ne téléphona pas. Nous n'eûmes point à arbitrer entre l'éthique scientifique et la morale tout court. »

Quant aux enquêteurs qui opèrent dans les zones d'habitat individuel, ils savent que leurs démarches aboutissent plus facilement l'été que l'hiver.

Très variable donc, le degré d'accessibilité aux personnes sondées entraîne la sous-représentation ou, au contraire, la sur-représentation de certaines catégories d'individus. Ces « biais » font bien sûr l'objet de corrections des instituts, corrections qui expliquent la précision de certaines enquêtes préélectorales sur les intentions de vote. Il n'en reste pas moins vrai que si les sondages mesurent bien les effets massifs, ils ne rendent compte que très imparfaitement de phénomènes plus ténus.

N. A.

Les facteurs du comportement électoral

De notre envoyée spéciale

Grenoble. – Quel bilan peut-on dresser des recherches en matière électorale ?

Un premier constat a été fait : si ces recherches contribuent au prestige de la science politique, leur place relative décroît. Sur près de dix mille thèses et mémoires universitaires de science politique présentés de 1962 à 1982, un peu plus de quatre cents seulement ont été consacrés à l'analyse électorale, soit moins de 4 %. Les congressistes ont mesuré l'apport des géographes et des historiens. Ils ont regretté que ces derniers se soient davantage intéressés aux incidences des élections qu'aux élections elles-mêmes et qu'ils aient privilégié l'étude des élections législatives au suffrage universel, négligeant d'autres scrutins (élections partielles, élections municipales, élections sénatoriales), négligeant aussi les campagnes électorales.

« Premier acte d'une élection », comme l'a souligné M. René Rémond, la campagne électorale *« n'est pas seulement manifestation au grand jour des préoccupations des électeurs ou explication des programmes des candidats et des thèmes des partis, elle est mise en œuvre de stratégies, interaction entre les calculs des hommes politiques et les mouvements d'opinion. Surtout elle modifie de jour en jour les intentions et peut-être le rapport des forces »*.

Les effets de l'âge...

L'inventaire des facteurs qui déterminent le vote a permis de mettre en lumière la complexité des quatre structures les plus utilisées dans l'analyse des comportements électoraux : l'âge, le sexe, la religion et la CSP (catégorie socio-professionnelle). Ces quatre variables « lourdes » qui continuent d'avoir des incidences très fortes sur le choix des électeurs ne peuvent – surtout si elles sont analysées séparément – ni prétendre tout expliquer du comportement électoral ni permettre à elles seules une meilleure compréhension du phénomène de l'instabilité électorale.

Ainsi le facteur de l'âge, parce qu'il recouvre des notions difficiles à isoler – opposition entre jeunes et vieux ou entre entrants et sortants du corps électoral ; cycle de vie ; génération, – a-t-il été jugé « fourre-tout » par Mme Annick Percheron. *« Nous ne disposons pas aujourd'hui en France des moyens nécessaires pour analyser, de façon autre qu'anecdotique et superficielle, les effets de l'âge »*, a-t-elle constaté.

Le facteur sexe apparaît lui aussi de moins en moins déterminant, et le clivage homme/femme semble s'estomper. Mme Janine Mossuz-Lavau a souligné que les femmes ne s'abstiennent désormais pas plus que les hommes, qu'elles ne s'inscrivent pas moins qu'eux sur les listes électorales, et qu'elles ne sont pas plus conservatrices.

A ceux qui considèrent que l'appartenance à une catégorie sociale n'a qu'un effet secondaire sur le vote, M. Étienne Schweisguth démontre que les CSP mis au point par l'INSEE sont des instruments d'observation utiles. Même imparfaits dans la mesure où les frontières entre travail manuel et travail non manuel, entre salariat et indépendance sont difficiles à établir, ils fournissent des indications précieuses sur le choix de l'électeur. La distinction introduite entre ouvriers de l'industrie et ouvriers du commerce permet d'affiner les analyses. On s'aperçoit ainsi que les seconds votent nettement moins en faveur de la gauche que les premiers. M. Schweisguth a également rappelé que l'*« opposition pertinente pour expliquer le vote des employés de bureau n'est pas l'opposition entre le secteur public et le secteur privé mais celle entre le secteur de l'industrie et celui des services »* puisqu'on peut constater que les employés de bureau du secteur tertiaire privé ou public votent pour la gauche, tandis que les employés de l'industrie votent majoritairement pour la droite.

...et du sentiment religieux

Quant aux facteurs idéologiques, religion d'une part, degré d'appartenance à une classe sociale d'autre part, ils jouent un rôle important. La proportion des votes de gauche augmente avec le degré d'appartenance à la classe ouvrière et MM. Guy Michelat et Michel Simon ont démontré que l'*« effet de classe persiste quel que soit le revenu »*. Ainsi les « riches » très intégrés à la classe ouvrière accordent-ils plus fréquemment leurs suffrages à la gauche que les « pauvres » dont l'appartenance à la classe ouvrière est faible. Ils ont également démontré qu'il existe *« une relation non négligeable entre le sentiment religieux et le choix politique »*. Et l'imbrication de ces deux facteurs leur a notamment permis de faire le constat suivant : *« quel que soit le degré d'appartenance objective à la classe ouvrière, la fréquence du vote de gauche, en particulier communiste, varie en raison inverse du niveau d'intégration religieuse, et le contraire est vrai du vote de droite »*. Il faut aussi prendre en compte des données économiques telles le patrimoine et la sécurité de l'emploi. Ainsi les locataires sont davantage enclins à voter pour la gauche que les propriétaires et le chômage incite à voter pour la droite.

Le « territoire » conditionne également les comportements électoraux. Comme l'ont fait remarquer Mme Laurent et MM. Thiebault et Wallon-Leducq, le territoire *« n'est pas une donnée abstraite et neutre »*. Qu'il s'agisse de l'espace matériel où se déroule l'opération de vote ou de l'*« espace d'efficacité institutionnelle »* (commune pour des élections municipales ; département pour des élections cantonales et législatives ; territoire national pour des élections présidentielles), le territoire est *« un élément constitutif de l'offre électorale »* qui entretient avec les électeurs *« un système de relations complexes »*.

Les auteurs de ce rapport consacré à l'espace ont notamment analysé quatre genres de territoire : le territoire acquis (le maintien du découpage des cantons ou des circonscriptions suscite souvent des choix électoraux fidèles) ; le territoire emboîté (l'électeur apprécie l'avantage du cumul des mandats) ; le territoire refusé (lorsqu'il y a parachutage d'un candidat sans attache avec l'espace qu'il convoite), et le territoire occulté (aux élections européennes de 1979, l'espace institutionnel, l'Europe, a été masqué par le rapport des forces nationales).

En ce qui concerne la conjoncture – *guerre, démission entraînant une* élection anticipée – M. Pierre Martin a distingué les élections *« sous influence »* et les *« élections de conjoncture »*. Les premières ont été définies comme *« des élections dont l'organisation n'a pas de rapport avec la conjoncture mais dont les résultats subissent l'influence de cette conjonture »*. Les élections anglaises pendant la guerre des Malouines en sont une illustration.

Les secondes ont été définies comme *« des élections dont l'organisation est directement liée à la conjoncture »* : les élections législatives françaises de 1968 par exemple. L'analyse des résultats des élections « sous influence » permet de constater que l'électorat sensible à l'événement modifie momentanément son vote mais qu'il retrouve par la suite son comportement antérieur.

L'inventaire de tous ces facteurs, que seule une science politique idéale pourrait mesurer, donne une idée des lacunes et des imprécisions des analyses du comportement électoral. Celles-ci privilégient trop souvent les facteurs sociologiques et politiques au détriment de données culturelles que prennent davantage en compte les praticiens du marketing politique.

NADINE AVELANGE.

LE COLLOQUE ANNUEL DES INTELLECTUELS JUIFS

L'homme et ses idoles

Il n'est peut-être pas de lieu plus approprié au déploiement de la pensée juive que le colloque. Comme le souligne M. Emmanuel Levinas dans la préface de ses *Quatre Lectures talmudiques* (1), le Talmud est lui-même la transcription d'une tradition orale de commentaires et de débats sur les versets bibliques, qui ainsi – et seulement ainsi – délivrent leur enseignement.

M. Levinas, à qui il revenait de donner la « leçon » de clôture du colloque annuel des intellectuels juifs de langue française, relevait, lundi 30 janvier, au terme de débats consacrés, cette année, aux « idoles », que l'une des formes de l'idolâtrie, l'une des fautes dont doit se garder le lecteur du texte biblique – la Thora juive – est de le lire sans le communiquer.

A l'opposé de tout rituel de célébration, les colloques organisés par la section française du Congrès juif mondial juxtaposent les réflexions, puisées aux sources juives, sur les sujets les plus actuels de la modernité. Ainsi, le thème des idoles, qui a occupé neuf séances, du 28 au 30 janvier, au centre Rachi, à Paris, a permis aux participants de s'interroger sur la conception juive de l'homme face aux aliénations qui le menacent, et sur les formes contemporaines de ces aliénations. C'est M. Claude Riveline, professeur de gestion à l'Ecole des mines, qui a ouvert le colloque par une « enquête » sur le sens de l'idolâtrie, dont la condamnation, dans la tradition juive, équivaut à l'observance de la Thora tout entière.

L'interdiction de l'idolâtrie, deuxième article du Décalogue, doit se comprendre, selon M. Riveline, en référence aux trois « contrées », entre lesquelles s'est joué le destin du peuple hébreu : Chanaan, Assur et l'Egypte. Chanaan était le pays de Baal, celui d'une société rustique, s'adonnant aux culte de la nature, dont elle redoutait et cherchait à se concilier les forces, ce qu'elle ne savait faire qu'en se soumettant et en tentant de s'identifier à elles. Assur, terre d'échanges et de nomadisme, vouait l'homme à un incessant et étourdissant commerce avec ses semblables. L'Egypte était le pays de la domination de la nature par l'entendement et de l'organisation des activités en fonctions anonymes d'un système technique et politique de production et d'usage des richesses.

Il n'est pas difficile de situer dans ces trois directions de la tentation idolâtrique les formes contemporaines que sont : *le culte de la sexualité* (ou, plus largement, comme le suggérera M. Emeric Deutsch, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, le culte du corps) ; le culte, moins de l'argent ou de l'économie, selon M. Riveline, que des « affaires », sorte d'activisme de l'échange et d'hypertrophie du sentiment d'importance qu'il procure ; enfin, le culte de la rationalité technicienne et de l'organisation sociale. Ni le respect des exigences de la nature, ni le commerce des hommes, ni la rationalité, ne sont, a souligné M. Riveline, de fausses valeurs. L'idolâtrie consiste à privilégier l'une d'elles et à l'ériger en loi de l'espèce.

L'horizon d'une réflexion sur l'idolâtrie – réflexion juive par excellence – ayant été, ainsi, dessiné, les conférences et les débats ultérieurs ont constitué des apports autonomes au développement de ce thème. Les « idoles modernes » ont été désignées par MM. Emeric Deutsch, David Kessler et Alain Finkielkraut. Le premier a fait un exposé volontiers humoristique sur le corps et l'argent, notamment à travers les images et les messages publicitaires. M. Kessler, jeune agrégé de philosophie, a traité des idéologies, comprises comme des ensembles de représentations, dont l'adoption suspendrait l'examen des faits et la délibération sur les principes d'une conduite. M. Kessler a souligné le risque que la fin des idéologies ne serve de prétexte à l'exaltation d'un réalisme tout aussi idolâtre, attitude que l'on peut déceler, par exemple, dans l'idée que la nécessité des mutations technologiques reléguerait dans un vain moralisme la préoccupation du progrès social.

M. Finkielkraut s'est employé à débusquer, sous l'apparente idolâtrie de l'Etat – dont la réprobation est la figure imposée de bien des débats actuels, – l'idolâtrie du peuple, en laquelle se figerait, dans la pensée révolutionnaire, le souci d'autrui. Il *ne s'agit pas, ici, de la* souveraineté populaire opposée, par les juristes des dix-septième et dix-huitième siècles, au pouvoir de droit divin, mais du peuple des *« malheureux »*, pour lequel Robespierre professait *« un zèle compatissant »* et dont l'adoration consiste, selon M. Finkielkraut, à substituer l'amour d'une figure abstraite aux exigences complexes et contradictoires de la justice. Ainsi, *« la morale la plus élémentaire, lorsqu'elle reste élémentaire, peut produire l'intolérance »* et justifier la terreur contre l'Etat de droit, pour lequel il n'existe pas de victime *a priori* désignée à la compassion.

La séance consacrée aux idoles modernes a attiré peut-être davantage d'auditeurs que les autres, mais l'assistance était nombreuse aux exposés de Mme Catherine Chalier sur « L'idolâtrie de l'être à travers la pensée d'Emmanuel Levinas » ou de M. Stéphane Moses sur « L'art et l'idole selon les sources juives », et attentive à la conférence du Père Bogaert, professeur à l'université de Louvain, sur l'idolâtrie dans la littérature dite intertestamentaire. C'est sans doute pour la leçon terminale de M. Levinas que l'auditoire était le plus imposant, talmudistes et profanes de tous âges suivant, le stylo à la main, le propos du philosophe conversant à mi-voix avec les rabbins des premiers siècles de l'ère chrétienne.

PATRICK JARREAU.

(1) Éditions de Minuit, 1968.





Le Monde

société

DÉLINQUANCE ET CRIMINALITÉ

Des experts contestent les chiffres

(Suite de la première page.)

D'autre part, les cambriolages de lieux d'habitation progressent quatre fois moins qu'en 1982 (+ 5,67 % contre + 22,35 %). Quant aux stupéfiants, l'augmentation notable du trafic constatée (+ 173,23 % contre + 20,46 %) est liée à un renforcement de l'activité des services policiers.

Inversement, la gendarmerie, dont les statistiques reflètent plus précisément l'activité répressive en milieu rural ou semi-urbain, souligne une augmentation supérieure à la moyenne des cambriolages (+ 14,91 %), des escroqueries par chèques volés (+ 12,76 %) et des vols à la roulotte (+ 8,66 %).

Eternel débat de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine : les boutefeux de l'insécurité souligneront la hausse persistante de la criminalité, les tenants de la prévention insisteront sur l'infléchissement de la courbe par rapport aux années précédentes. Mais la polémique autour de ces stastistiques, otages du débat politique, n'est-elle pas vaine ?

C'est tout le problème de la fiabilité de ces décomptes qui affirment cerner une réalité sociale, — la criminalité, — alors qu'ils traduisent, en fait, l'activité pénale des services chargés de la contrôler. N'y a-t-il pas tromperie sur la marchandise ? Le CNPD s'en est ému, en novembre 1983, au sein de l'un de ses groupes de travail qui étudiait les différentes statistiques, dispersées et parfois contradictoires.

« Chaque service mesure son activité d'abord pour ses propres besoins, notait l'un des intervenants. *L'organisation des statistiques est réglée pour la vie administrative de chaque ministère. »* En clair, la course aux moyen, aux effectifs et à la reconnaissance n'excluent pas le zèle statistique. Les policiers connaissent bien cette tentation, d'autant plus qu'on en est encore au décompte manuel, aux « écritures » et au « bâtonnage » ! Ces perspectives faussées existent aussi pour les taux d'élucidation des affaires constatées. la technique la plus ancienne et la plus comique était, jusqu'à une période récente, de placer dans une même catégorie les affaires de chèques sans provision (100 % de réussite) et celles de chèques volés (un taux d'élucidation proche de zéro). Résultat : un bon bilan de 50 % !

De plus, les statisticiens connaissent bien l'effet de « marquage ». Ces chiffres d'activité policière, plutôt *que de dire toute la réalité,* montrent celle à laquelle, par instinct, habitude ou consigne, la police s'intéresse. Il sera alors logique, car ces populations sont plus contrôlées que d'autres, d'y retrouver un pourcentage important d'immigrés ou de jeunes. Biaisées, les statistiques viendront ainsi renforcer l'opinion commune dans sa conviction que les uns et les autres forment les cohortes délinquantes.

L'illusion des chiffres

Au-delà de ces mises en garde de bon sens, les statistiques policières — celles que nourrissent les services de police et de gendarmerie — soulèvent plusieurs questions en leur état. M. Philippe Robert, directeur du service d'études pénales et criminologiques au ministère de la justice, est sans doute leur critique le plus qualifié et le plus pertinent. Auprès du CNPD comme dans diverses études, il souligne quatre dérapages :

● *Des oublis significatifs, en premier lieu.* Ces statistiques ne comptabilisent pas les dossiers qui aboutissent directement aux parquets des tribunaux, notamment les plaintes émanant d'administrations, de banques ou de sociétés commerciales. En outre, les affaires économiques ou fiscales traitées par des administrations spécialisées, qui ont parfois des pouvoirs directs de poursuites ou de transaction, échappent au décompte policier. Enfin, est aussi absent le lot de petites affaires traitées, réglées immédiatement par la police ou la gendarmerie, et ne faisant pas l'objet d'un procès-verbal.

● *Des excès, à l'inverse.* L'unité de compte est, en effet, critiquable car elle brasse une réalité hétérogène, traitant sur un pied d'égalité des individus mis en cause et des affaires non élucidées, auxquelles plusieurs individus pourraient être mêlés. De plus, les « doublons » comptables sont difficilement évitables à cause de la dispersion et de la concurrence des services, de la mobilité des auteurs d'infractions ou de la complexité même de certaines affaires.

● *La question des catégories : encore plus discutable.* Elles sont aujourd'hui au nombre de trois : la grande criminalité, groupant les infractions de profit et de comportement; la moyenne, se fondant sur un critère de « gravité »; la délinquance, enfin, qui brasse diverses infractions représentant un *« trouble de moindre importance ».* Or, des coefficients de pondération sont introduits, en fonction d'une échelle de gravité : un pour la délinquance, dix pour la moyenne criminalité, cent pour la grande. *« Ce classement aboutit à des résultats insoutenables,* explique M. Philippe Robert. *Arracher le sac à main d'une femme, c'est de la grande criminalité. Mais la tuer ou la violer n'en est que de la moyenne si elle n'est pas volée en même temps! Tuer quelqu'un est dix fois moins grave qu'on ne lui vole rien que si on lui prend 100 sous! Finalement, la « grande criminalité » se réduit pour les quatre cinquièmes à des arrachages de sac à main. »*

● Enfin, ces statistiques qui prétendent rendre compte d'une réalité sociale, économique et culturelle, n'offrent que des caractérisations sommaires des personnes mises en cause : sexe, âge, nationalité... Paradoxalement, une étude récente sur une « main courante » de commissariat a montré que les policiers saisissent une vie sociale beaucoup plus complexe. Il apparaît, en effet, que *« la police se trouve journellement confrontée à de très nombreux conflits interpersonnels dont les protagonistes se connaissent, qu'ils soient unis par des liens de famille, des rapports contractuels, ou des relations de voisinage (1) ». Bref, la police arbitre et enraye ainsi ce qui pourrait devenir des délits. Une réalité, hélas ! non décomptée !*

En somme, le réel ne se met pas totalement en chiffres. Pour dire vraiment l'insécurité, les statistiques devraient être plus fines et plus rationnelles. Et les politiques feraient bien de se méfier de l'illusion statistique.

EDWY PLENEL.

(1) Jacqueline Bernat, *Police et victimisation* : réflexions autour d'une main courante. « Archives de police criminelle », nº 6, 1983.

Faits divers

Francis Leroy et son double

Francis Leroy, quarante-trois ans, a été inculpé le 2 février *« d'homicide volontaire, tentative d'homicide, séquestrations de personnes, viols et viol sur mineur de moins de quinze ans »* par le juge d'instruction de Bergerac. Le meurtrier avait, la veille, signé des aveux complets. Il avait reconnu, outre l'homicide de Jacques Royère, le 24 janvier à Lembras (Dordogne), dix agressions depuis 1978 dans la région de Bergerac. Ces aveux ont permis aux enquêteurs d'élucider plusieurs affaires jusque-là inexpliquées.

Jeudi 2 février, une importante battue a été organisée aux alentours de Brantôme, non loin du domaine des parents de Leroy, pour tenter de retrouver Magali Forabosco, sept ans, disparue à Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne) le 27 janvier.

Peurs...

Au commencement était l'image du « fou ». L'origine de toutes les peurs et des mythes où l'homme imprévisible rejoint le cosmos insondable. Une angoisse à couper au couteau. Le loup-garou — le loup-brou en Dordogne — qui griffe et mord à la gorge sous la pleine lune. Francis Leroy l'agréable, le cavalier impeccable, le fils aimable. Francis Leroy en cagoule sous le ciel étoilé qui ligote patiemment pour voler l'inutile, pour l'effroi dans les yeux de ses victimes et ses monologues insatiables sur la guerre d'Espagne dans un accent de nulle part. Francis Leroy, le pauvre fou...

Il est pris, Périgueux respire. La double face brisée, il a retrouvé son visage de malade docile. Il avoue les crimes de l'autre devant les policiers qui le sauvent. *Je, il, nous* avons commis onze agressions. La petite enfance, l'enfance, la sexualité... Il cherche *lui aussi à comprendre. Il était* fort et sage en 1964, quand il étrangla, *dans un pré, une jeune* femme. Toujours fort et plus sage encore lorsque, quatorze ans plus tard, il entra de nouveau dans la nuit pour violer et voler. Sage quand il tua un homme, le 24 janvier, de sept coups de couteau.

Une étrange affaire. C'était le titre *du film diffusé à la télévision* ce soir-là. Dans la ville où on avait *tourné naguère le Fou de Bergerac,* un roman de Simenon. Lui, il lisait Nietzsche à *vingt* ans et se passionnait pour les sciences occultes. A Saintes, il fut « l'assassin de la pleine lune », à Bergerac, le « tueur en cagoule ». Trop de hasard, de bizarre et trop de mots dont on fait les monstres...

Aussi, quand on mena Leroy au palais de justice de Périgueux, menottes aux mains, la foule se soulagea par des cris de haine. Elle avait son coupable et son fou. Le Périgord vert retrouvait sa couleur. La Dordogne claire n'était plus souillée que par l'arme du crime. (On la sonda, sans succès.) On fera même des battues pour retrouver une enfant disparue à des kilomètres de là : Francis Leroy doit assumer tous les mystères impunis.

CHRISTIAN COLOMBANI.

... Hypothèses

Psychiatres et criminologues s'intéressent moins que les observateurs, dans cette affaire, à la mise en scène, en accord avec la *« pleine lune ».* Cet élément, *disent-ils,* habite bon nombre de mythes ruraux, encore vivaces, remonte aux religions germaniques préchrétiennes, au culte d'Astarté... *Il se peut que ce mythe ait « coloré » l'émergence des actes agressifs, sans plus. Il* est certain, en revanche, soulignent *les spécialistes, que ce mythe* fascine les intellectuels et leur fournit *parfois des clés commodes d'interprétation* des gestes irrationnels *dont* ils goûtent l'aspect gratuit, voire la dimension « poétique ». Les crimes régis par des fantasmes lunaires ou solaires abondent davantage dans les livres que dans la réalité.

Plus frappant, semble-t-il, est l'aspect « clivé » des personnalités comme celle de Francis Leroy : socialement adapté, après *un passé pénal chargé, il* exprimait ce clivage par des activités dissimulées à tous, qui auraient abouti au vol, au viol, puis au meurtre.

Ce comportement n'évoque nullement le tableau classique du crime « immotivé » du schizophrène, mû par une impulsion irrésistible. Il ne rappelle pas non plus les pulsions meurtrières provoquées par certains accès mélancoliques ou paranoïaques, ni les situations de confusion onirique au cours desquelles, dans un état proche du rêve, le malade peut se livrer à un geste meurtrier. Dans ces quatre hypothèses, le meurtre est impulsif, non préparé, fort rare, et les psychiatres sont généralement entendus lorsque, invoquant l'article 64 du code pénal, ils estiment que le malade — qui cesse dès lors de relever du circuit pénitentiaire — *« a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister ».*

Reste l'hypothèse du vaste champ de la perversion, terme auquel on a trop souvent donné une connotation morale alors qu'il évoque un arrêt précoce du développement mental, et non du développement intellectuel. Le pervers, dont le comportement social peut être extrêmement évolué et adapté, recherche la satisfaction de plaisirs archaïques — sadiques par exemple — qui dominent sa vie affective et sexuelle, éventuellement à l'insu de son entourage immédiat. C'est, disent les psychanalystes, une fixation au stade *prégénital, c'est-à-dire à une* période ancienne du développement de la personnalité qu'il n'a pas pu dépasser.

Enfin, l'hypothèse de la perversion n'exclut *pas la présence de « traits psychotiques »,* c'est-à-dire d'une *désorganisation plus* profonde, qui peut éclore, parfois, de façon fugitive et cyclique.

CLAIRE BRISSET.

CONDAMNÉ A L'OISIVETÉ

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — L'office public d'HLM du Haut-Rhin est condamné par le tribunal administratif de Strasbourg à payer 30 000 F à titre de préjudice moral à M. Joseph Marchand, ancien directeur.

En 1977, après sa nomination, M. Marchand était contraint à l'inactivité par le conseil d'administration, qui lui reprochait d'avoir désorganisé les services, d'être en conflit avec différents collaborateurs et en désaccord avec le conseil lui-même. Ce dernier nommait pour le remplacer un chargé de mission. Gardant son titre et son grade, M. Marchand était relégué dans une petite pièce sans téléphone où on ne lui confiait pas le moindre travail.

En mars 1981, M. Marchand était rétabli dans ses droits par un premier jugement du tribunal administratif annulant, pour excès de pouvoir, les décisions du conseil d'administration de l'OPHLM. Ce jugement ne fut pas exécuté. Saisi à nouveau, le tribunal administratif n'a pas suivi le plaignant dans sa demande d'indemnisation du préjudice matériel provenant de la suppression, pendant ces quatre années, des avantages, tels que voiture et téléphone de service. Mais M. Marchand a bénéficié, depuis, du paiement de certaines indemnités liées à ses anciennes fonctions de direction et le tribunal a reconnu le préjudice moral et a estimé celui-ci à 30 000 F qui seront versés à M. Marchand.

B. L.

MORT D'UN POLICIER

Le sous-brigadier Joseph Garcia, quarante-trois ans, qui avait été blessé par des malfaiteurs le 12 janvier dans le centre de Forbach (Moselle), en même temps qu'un collègue, est mort jeudi 2 février. M. Garcia était père d'un enfant.

Trois des quatre malfaiteurs, soupçonnés d'avoir attaqué les deux policiers, avaient été arrêtés quelques jours plus tard, inculpés pour « tentative d'assassinat » et écroués à Metz.

LES TRIBUNAUX COMMENCENT A APPLIQUER LES PEINES DE SUBSTITUTION

Hors les murs de la prison : les travailleurs d'un troisième type

Mulhouse. — Ce n'est pas à proprement parler de l'ergothérapie, mais l'esprit y est. Depuis la parution des décrets d'application (*Journal officiel* du 27 décembre 1983), les tribunaux correctionnels s'efforcent de mettre en œuvre la peine de travail d'intérêt général, qui est l'une des trois nouvelles peines de substitution à l'emprisonnement instituées par la loi du 10 juin 1983 (les deux autres sanctions sont le « jour-amende » et l'immobilisation temporaire de véhicules).

Ainsi, le tribunal correctionnel de Mulhouse (Haut-Rhin) vient-il, coup sur coup, les 17 et 19 janvier, de condamner deux jeunes délinquants — tous deux chômeurs, — le premier à cent heures de travail, pour une tentative de cambriolage, le second à quarante heures, pour avoir rossé un arbitre au cours d'un match de handball.

Dans les deux cas, c'est le ministère public qui a requis cette punition d'un nouveau genre, et le tribunal l'a suivi. Encore fallait-il que les prévenus soient consentants. Les travaux forcés étant abolis depuis longtemps, la loi dispose, en effet, que l'on peut refuser cette forme de condamnation et « préférer » une privation de liberté. *« Les exemples ne manqueront pas,* assure M. Paul Bonnecarrère, substitut du procureur de la République de Mulhouse. *Ceux qui n'ont ni sens moral ni goût pour l'effort n'hésiteront pas entre un mois ou deux de prison et des dizaines d'heures de travail strictement contrôlé et, bien sûr, non rémunéré. »*

Pourtant, M. Bonnecarrère, qui a requis la première peine de cent heures, déclare *« croire aux vertus du travail »,* et il approuve la lettre et l'esprit des nouvelles dispositions. La peine de travail d'intérêt général, notamment, a été unanimement approuvée par les parlementaires. Condamner un petit voleur (1) à quelques semaines de prison n'a rien de rédempteur. Eviter aux délinquants primaires le contact avec l'univers carcéral et les mettre, un temps, au service de la collectivité peut, en revanche, avoir quelque chose de salutaire. Et puis, les prisons françaises, telle la maison d'arrêt de Mulhouse, sont surpeuplées...

De notre envoyé spécial

La loi du 10 juin 1983 commence donc d'être appliquée. Mais, l'on en est évidemment au stade expérimental et, concrètement, ce n'est pas si facile qu'il y paraît. Les textes indiquent que le travail d'intérêt général doit être effectué *« au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association habilitée ».* Ces organismes doivent être « volontaires », pour accueillir ces travailleurs d'un troisième type, et proposer un labeur adapté à la personnalité physique et psychique des condamnés. Un labeur qui doit avoir une *« utilité sociale »* et offrir des *« perspectives de réinsertion professionnelle »* (2). Une formation très accélérée, en quelque sorte, qui doit, toujours selon la loi, *« établir un contact entre le délinquant et le monde du travail ».* Mais, la générosité des textes se heurte au réalisme du contexte, comme l'illustre l'exemple mulhousien.

Des communes peu empressées

Mme Marie-Emmanuelle Céréja-Badinand, une jeune femme énergique, se bat, en sa qualité de juge d'application des peines (JAP), pour trouver des employeurs. *« Je me suis déjà adressée,* dit-elle, *à une quinzaine de municipalités. J'ai reçu sept ou huit accords de principe, et seulement trois réponses, pour des travaux de voirie, d'entretien de pelouses ou de réfection de bâtiments. La mairie de Mulhouse hésite encore. Quant aux associations locales qui acceptent de faire travailler des délinquants, ce sont les mêmes, je présume, qu'on doit retrouver partout en France : l'Armée du salut, Emmaüs... »*

Il faudra encore vaincre bien des pesanteurs, bien des hostilités, pour que la loi du 10 juin 1983 garde tout son sens. Les communes alsaciennes, par exemple, ne montrent guère d'empressement pour tendre la main à des condamnés. Et celles qui sont prêtes à le faire exigent que les heures de travail soient accomplies durant la semaine et non pendant le week-end : obstacle rédhibitoire pour les condamnés, qui ne sont pas chômeurs. Et puis, les décrets d'application ne prévoient pas tout.

S'ils indiquent, entre autres, que le condamné doit se soumettre à une visite médicale avant l'embauche et qu'il bénéficie de la législation relative aux accidents du travail, ils restent, en revanche, flous ou muets sur d'autres points : que faire si celui qui subit ce genre de peine se présente régulièrement en retard à son travail ou bâcle ce qu'on lui donne à exécuter ? Le renvoyer devant le tribunal correctionnel — ce qui est prévu, s'il commet un « vrai » délit ? Certes, l'accomplissement de la peine sera contrôlé, non seulement par l'employeur mais aussi par l'agent de probation, désigné par le JAP. Mais les appréciations risquent d'être différentes, d'une situation à l'autre.

Imperfections

Autre exemple : la loi ne dit pas si le condamné qui se trouve au chômage — ce qui est le cas de beaucoup de petits délinquants — peut continuer, le temps de sa peine, de percevoir les indemnités des ASSEDIC. Et d'autres imperfections de ce genre.

C'est évidemment à l'expérience, sur le terrain, que l'on jugera la crédibilité de cette peine de substitution. A Mulhouse, comme l'a expliqué M. Paul Bonnecarrère, les magistrats, un peu sceptiques lors de la promulgation de la loi, sont aujourd'hui prêts à jouer le jeu. Mais il convient aussi que les autres institutions suivent sans renâcler.

MICHEL CASTAING.

(1) La peine de travail d'intérêt général ne peut, bien entendu, sanctionner que des délits mineurs. Elle est de quarante heures au minimum et de deux cent quarante heures au maximum (des clauses spéciales sont prévues pour les délinquants âgés de moins de dix-huit ans). *Elle doit être* accomplie dans un délai inférieur à dix-huit mois, après le prononcé du jugement. Ne peuvent en « bénéficier » que les prévenus, qui n'ont pas été condamnés, au cours des cinq ans précédents, à une peine d'emprisonnement *ferme supérieure à quatre mois.*

(2) Les travaux suggérés par la loi sont les suivants : entretien et rénovation du patrimoine; amélioration de l'environnement (nettoyage des plages, des espaces verts, etc.), travaux d'entretien, de réparation de dégâts divers *(affichage sauvage, graffiti...)*, actions de solidarité en faveur des personnes défavorisées, préparation à des actions de formation.

SPORTS

CYCLISME

Paris retrouve les Six Jours

Après une interruption de vingt-cinq ans, le public parisien va retrouver les Six Jours qui auront lieu sur la piste du nouveau Parc omnisports de Bercy, du 3 au 9 février, qui succède au vieux Vel' d'Hiv' du boulevard de Grenelle détruit en 1959. Les Six Jours ont évolué — comme le reste — depuis un quart de siècle et l'épreuve-marathon qui frappait l'imagination des foules a fait place au sport-spectacle (*le Monde* daté 22-23 janvier).

Pour son inauguration, le Vélodrome de Bercy présente une affiche attrayante avec en vedette l'Italien Francesco Moser, recordman du monde de l'heure, qui sera associé à l'Allemand Dietrich Thurau. Dix-huit équipes participeront à ces Six jours de reprise et neuf Français sont engagés : Patrick Clerc, Bernard Vallet, Jacques Michaud, Yvon Bertin, Frédéric Vichot, Serge Beucherie, Laurent Biondi, le jeune Dominique Lecrocq et l'ancien champion du monde de poursuite Alain Bondue. Ce dernier aura Gregor Braun (RFA) pour partenaire tandis que Patrick Clerc, le récent vainqueur des Six Jours de Grenoble aux côtés du Suisse Daniel Gisiger sera épaulé par le Néerlandais René Pijnen, un maître à courir qui totalise soixante-deux victoires (plus que Van Steenbergen) dans la spécialité. Seuls Patrick Sercu et Peter Post ont fait mieux.

Les nouveaux Six Jours de Paris devraient connaître un bon succès populaire, et pas seulement auprès des nostalgiques d'un passé révolu. Sur le plan sportif, ils fourniront aux coureurs un instrument de travail efficace, car c'est au contact de la piste que les champions cyclistes apprennent les finesses de leur métier. On a constaté combien les routiers français des précédentes générations avaient été pénalisés par l'absence de vélodrome couvert et si Paris peut, aujourd'hui, s'offrir des pistards de qualité, c'est parce que Vallet, Clerc ou Michaud ont eu la possibilité de faire leur apprentissage dans les Six Jours de Grenoble, la seule ville de France possédant, depuis 1970, un Palais des sports digne de ce nom.

Cependant, les responsables du Vélodrome de Bercy ne doivent pas se contenter d'organiser une ou deux courses de Six jours *par an. Il* faut que la piste soit largement ouverte aux coureurs. Comme le Vel' d'Hiv' autrefois. Ce Vel' d'Hiv' qu'il ne fallait pas démolir ou qu'il fallait reconstruire rapidement.

JACQUES AUGENDRE.

● *BASKET-BALL : Limoges s'incline à Rome.* — Le CSP Limoges a été battu, le 2 février à Rome, par l'équipe du Banco Roma (82-76)

RECTIFICATIF. — L'évaluation des dépenses pour l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992 (4,5 à 6,7 milliards de francs) ne tient pas compte de la construction du Village olympique, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 3 février.

BOXE

Le nouveau champion mi-lourds

CARAMANOLIS, LE CINQUIÈME « EUROPÉEN »

Le Marseillais Richard Caramanolis a réussi, le 2 février, ce que onze autres boxeurs n'avaient pu faire avant lui, battre le Néerlandais Rudi Koopmans et s'emparer du titre européen des poids mi-lourds. A l'appel de la neuvième reprise, le détenteur du titre depuis 1979, qui était allé deux fois au tapis pour être compté neuf à la seconde reprise, fit signe qu'il abandonnait.

Follement encouragé par les sept mille spectateurs du Parc des expositions de Marseille, le champion de France, qui avait préparé ce combat avec un grand sérieux, surprit Koopmans, âgé de trente-six ans, par la puissance des crochets délivrés des deux mains, en dépit d'une certaine raideur du geste. Le Néerlandais qui n'avait ni sa précision ni sa vitesse habituelles avait annoncé, avant le combat, son intention d'abandonner la boxe.

Son échec a permis à Caramanolis d'être, à vingt-cinq ans, après Rodriguez, Acariès, Elbilia et Montero, le cinquième Français à détenir un titre européen dans un sport qui n'est pourtant guère florissant à l'heure actuelle.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Le mécontentement des « soutiers » de l'enseignement supérieur

A l'appel de deux syndicats de l'enseignement supérieur, quelque trois cents universitaires se sont réunis, jeudi 2 février, dans la cour de la Sorbonne avant de se diriger en cortège vers le ministère de l'éducation nationale. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFD) manifestaient ainsi leur opposition au projet de réforme des carrières universitaires en préparation depuis de longs mois au ministère.

« Le mandarinat est désormais inscrit parmi les principes de la Constitution de la Vᵉ République. » La petite jeune femme qui formule cette réflexion amère reconnaît qu'elle est légèrement *« abattue »* depuis la décision du Conseil constitutionnel annulant la disposition qui prévoyait dans la loi de l'enseignement supérieur un collège unique pour l'élection au conseil d'administration. *« Bien sûr, je ne suis que maître-assistant, et de plus syndiquée. Alors, le Conseil constitutionnel me rappelle que je ne dispose pas d'un grand pouvoir de décision et qu'au-dessus de moi il y a des professeurs reconnus et protégés. »*

Ce cri de désespoir, beaucoup d'enseignants de rang non magistral le formulent. Ils sont quelques-uns à être venus de Rennes pour témoigner de leur amertume. La décision du Conseil constitutionnel a été ressentie par nombre de maîtres-assistants et d'assistants comme un camouflet. Ce n'est pas tant l'objet du litige — l'élection au collège unique — qui provoque les plus vives réactions, mais cette *« reconnaissance que les professeurs sont des êtres supérieurs, par essence au-dessus de la masse des universitaires »*, pour reprendre l'expression d'un enseignant.

Maîtres-assistants et assistants présents à Paris ce jeudi rappellent que les professeurs ne sont pas les seuls à faire fonctionner les universités. Ils parlent des premiers cycles où la présence du corps B est importante. Ils évoquent les efforts qu'ils effectuent pour diversifier les missions de l'Université, pour accueillir des publics nouveaux, pour essayer de mettre la machine universitaire à la portée de lycéens souvent égarés. Le dépit a presque entraîné certains à démissionner de leurs responsabilités dans les conseils. *« Un seul salut, une seule voie, devenir professeur, donc abandonner toute tâche d'administration et de gestion pour gagner des galons »*, ironise un enseignant. Hélas, la voie est étroite et les postes à pourvoir peu nombreux.

La colère des *« soutiers de l'enseignement supérieur »* est dirigée aussi vers le ministre de l'éducation nationale. Le SGEN lui reproche *« ses reniements successifs face aux pressions des lobbies »*. Quant au SNESUP, il déclare : *« La position du gouvernement a donné à penser à certains qu'il y avait moyen de remettre en cause la loi étape par étape. »* M. Alain Savary et surtout le directeur général des enseignements supérieurs deviennent la cible des protestataires. Ils sont *« les défenseurs du statu quo »*, ou encore ceux qui *« bloquent les carrières »*.

Au-delà d'une participation plus égalitaire à la vie des établissements, les manifestants du 2 février réclament des postes budgétaires pour permettre à des maîtres-assistants de devenir professeurs et à des assistants d'être nommés maîtres de conférence (*future appellation des maîtres-assistants*).

Lassitude et découragement gagnent les corps de rang non magistral à Montpellier comme à Angers. Ces enseignants attendent les décrets d'application de la loi, qui sont actuellement en préparation au ministère. Ils s'interrogent pour savoir si l'élection des conseils d'administration des établissements aura lieu dans deux collèges distincts, selon les décisions du Conseil constitutionnel, *« ou dans trois collèges*, s'exclame un manifestant, *une distinction pouvant être établie entre les maîtres-assistants et les assistants »*.

Un professeur présent hoche la tête, mais son sourire dissimule un certain pessimisme. Il prétend ne pas être le seul enseignant de rang magistral *« à trouver détestable cette nouvelle division de la communauté universitaire »*. A l'heure des réformes et d'une plus grande ouverture vers le monde extérieur, explique-t-il, l'enseignement supérieur ne devrait pas apparaître comme un lieu d'affrontements entre catégories.

SERGE BOLLOCH.

GRÈVE DANS LES MAISONS DE JEUNES

Le personnel des Maisons des jeunes et de la culture (MJC) était appelé par le syndicat général FERC-CGT, jeudi 2 février, à une heure de grève afin de protester *« contre la « casse » des MJC et la suppression des emplois »*. Selon ce syndicat, majoritaire dans les MJC, quarante municipalités, dont la plupart sont dirigées par l'opposition nationale depuis mars 1983, ont remis en cause l'aide accordée aux Maisons de jeunes, menaçant quelque mille trois cent cinquante emplois dont quatre-vingt-neuf postes de directeur de MJC. La CGT voit dans ces difficultés, *« les plus graves jamais rencontrées localement »*, une *« offensive concertée de la droite qui menace le droit d'association »*.

EN BREF

Relance du Touring-Club ?

Le Touring-Club de France, cette vieille dame du tourisme, va-t-il reprendre certaines de ses activités ? M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme, annoncerait, en effet, dans les prochains jours, un plan de relance de l'association, après sa liquidation judiciaire prononcée à l'automne dernier (*le Monde* du 19 novembre 1983).

Un rapprochement a eu lieu entre l'union des groupes du Touring-Club de France, qui rassemble les vingt cinq mille adhérents de l'ancien TCF, l'association Village vacances familles (VVF) et l'association des automobilistes. La Caisse des dépôts et consignation faciliterait, toujours selon le secrétariat d'Etat, l'action de ces organismes auprès des collectivités locales.

Ces partenaires se donnent pour objectif de relancer les activités de sécurité routière (l'ancien « Touring secours »), d'hébergement et de plein air du TCF. Le tribunal de grande instance devra donner son accord à ce plan de relance.

Un commentaire turc sur le procès des Arméniens est jugé inacceptable par le Quai d'Orsay

Le gouvernement français a rejeté, jeudi 2 février, les termes du communiqué publié la veille par le ministère turc des affaires étrangères, à propos de la condamnation à sept ans de prison des quatre Arméniens auteurs de la prise d'otages au consulat de Turquie à Paris.

« Nous ne pouvons pas accepter, déclare un communiqué lu par le porte-parole du Quai d'Orsay, *les termes du communiqué du ministère des affaires étrangères turc à l'égard d'une sentence judiciaire rendue au nom du peuple français. »*

Le communiqué turc de mercredi évoquait le *« prétendu procès »* des Arméniens, affirmant qu'il demeurerait *« dans l'histoire de la justice, comme une page honteuse »*. *« L'Etat français*, ajoutait-il, *n'a pas rempli ses responsabilités dans la lutte contre le terrorisme »*.

La réhabilitation des banlieues est une « priorité nationale »

M. Pierre Mauroy a installé, le 1ᵉʳ février à Paris, le nouveau bureau de la « commission nationale pour le développement social des quartiers ». Cette commission, créée à l'automne 1981 pour lancer la réhabilitation de banlieues dégradées, et alors animée par M. Hubert Dubedout, ne s'était plus réunie depuis mars 1983. Elle est désormais présidée par M. Rodolphe Pesce, député (PS) de la Drôme et maire de Valence. Le premier ministre a qualifié de *« priorité nationale »* l'action de la commission qui doit théoriquement œuvrer dans vingt-deux banlieues groupant quatre-vingt-dix mille logements et trois cent mille habitants.

Nouvelle évasion en Corse

Bastia. — Jean-Baptiste Remiti, quarante-six ans, déjà condamné pour plusieurs hold-up et un meurtre, s'est évadé le jeudi 2 février du palais de justice d'Ajaccio en prenant un juge en otage. Incarcéré à Paris depuis novembre 1983, Remiti avait été ramené en Corse la semaine dernière pour être entendu par le juge d'instruction Hubert Breton sur une affaire de violences à agent remontant à septembre 1983.

C'est après avoir été entendu par le juge sans menottes et en présence de son avocat, Mᵉ Terramorsi, que Jean-Baptiste Remiti a sorti de ses sous-vêtements un pistolet, prenant le juge Breton en otage pour qu'il lui ouvre la voie jusqu'à la sortie du palais de justice. — *(Corresp.)*

CARNET DU Monde

Décès

— Nancy. Paris.

Mme Fernand Arnaud,
Mme Maurice Courtial,
sa belle-sœur,
M. et Mme Cordoliani
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Courtial,
leurs *enfants* et *petits-enfants*,
M. Guy Courtial,
M. et Mme Antoine Chevallier
et leurs enfants,
M. et Mme André Viole
et leurs enfants,
M. Jean-Paul Courtial,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Fernand ARNAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
président-directeur général honoraire
de la Société nancéienne
de crédit industriel et commercial,
président d'honneur
de la chambre de commerce de Nancy,

le 30 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité ce jour, vendredi 3 février 1984, à la chapelle du Père-Lachaise.

34, rue de la Ravinelle,
54000 Nancy.

— Caroline Corre,
Danièle Van Eeuwer,
Lucien Henry
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort *subite du peintre*

Fred BEDARRIDE,

survenue, le 27 janvier, à Nîmes.

— Solange Charles, sa femme,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Jacques CHARLES,
ingénieur général honoraire
de la SNCF,

le 25 janvier 1984.
Il a *été* inhumé dans l'intimité auprès de sa fille Evelyne, morte en montagne le 17 juillet 1976.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Camille JOUSSELIN,

survenu à Paris le 29 janvier 1984.

De la part de
M. et Mme Jean Lombard
Et de toute la famille.

La levée de corps aura lieu le lundi 6 février 1984.

On se réunira 2, place Mazas, Paris-12e, à 13 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais.

— M. et Mme Michel Queysanne,
M. et Mme Jean Méheut,
Mme Jean-Pierre Queysanne,
ses enfants,
M. et Mme Bruno Queysanne,
Julien et Clément,
M. et Mme Bernard Queysanne
et Marie,
M. Benoît Queysanne et Olivier,
M. et Mme Alain Bouret et Sophie,
M. et Mme François Méheut,
Nicolas, Caroline et Sophie,
M. Jacques Méheut,
M. et Mme Laurent Greilsamer,
Jean-David et François,
M. et Mme Antoine Queysanne
et Bérangère,
M. et Mme Georges Kevers-Pascalis,
Mathieu, Rosalie et Simon,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre QUEYSANNE,
née Fernande Rey,

survenu le 24 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 26 janvier en l'église de Châtillon-sous-Bagneux et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la *famille* à Branne (Gironde), le 27 janvier, dans la *plus stricte intimité*.

— Alain Saillens,
Nadine Dormoy-Savage,
Richard Dormoy,
Claire Mizun,
Albert Dormoy,
Pierre Dormoy,
Stephen et Inge Blocher,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène SAILLENS,
née Dormoy,

le 31 janvier *1984*, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Un culte de souvenir *réunira ses* parents et amis en l'église réformée d'*Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e*, le 10 février 1984, à 15 heures.

« Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. »
(Apocalypse II, 10.)

Remerciements

— *Les familles Vachet, Vautré,* Monchamp, Junca,
profondément touchées par la sympathie témoignée lors du décès de

M. Léon VAUTRÉ,

tiennent à exprimer leurs sincères remerciements.

Communications diverses

— Le 1er février 1984, à la Maison des polytechniciens, *cent cinquante lauréats* du Concours général ont participé au dîner annuel de leur association, présidée par M. Maurice Druon, de l'Académie française ; le secrétaire général est le professeur Maurice Marois.

Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, et plusieurs membres de l'Institut de France ainsi que des personnalités du barreau, de l'enseignement, de la haute administration et des grandes entreprises publiques et privées avaient répondu à l'invitation des lauréats.

L'invité d'honneur était M. Jean-Claude Pecker, membre de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France, qui a fait une communication sur l'astrophysique.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Ordinateurs en herbe

Jérémy tapote sur le clavier placé devant lui. Son regard se fixe sur le petit écran où, après quelques secondes d'attente, se forme un début de cercle. A chacun sa méthode : à l'autre bout de la salle, Chantal préfère écrire au préalable les opérations qu'elle commandera à l'ordinateur pour la confection d'un carré parfait. Sophie, quant à elle, achève de reproduire sur sa console, à l'aide d'un crayon magnétique, un dessin qu'elle vient de tracer sur papier. Autant de dextérité, d'aisance, force l'admiration. Jérémy, Chantal, Sophie... des enfants de sept à douze ans qui, depuis le mois de septembre, à raison de deux heures par semaine, s'initient à l'informatique dans l'atelier de l'association La marelle (1).

Ils ont à leur disposition huit ordinateurs T07 de Thomson qu'ils utilisent suivant leurs souhaits (ou leurs aptitudes) avec le programme de création pictural Pictor ou bien avec la Sauterelle, qui permet de faire les premiers pas dans la programmation. Un autre programme, plus élaboré et en langage logo, la Tortue, devrait élargir les possibilités de l'atelier début 1984.

Ambiance feutrée dans des locaux situés au rez-de-chaussée d'un im*meuble neuf du 14e arrondissement.* Laboratoire pour futurs maestros de l'*ordinateur ? Gardons-nous de tout* excès d'enthousiasme, et si l'on se *prend à rêver devant les facilités de* Jérémy ou celles de Chantal, les sou*pirs de Ludovic ou l'attitude ennuyée* et blasée d'Anne-Marie ramènent à la *réalité. Deux moniteurs sont là en per*manence pour encadrer des groupes *de huit à seize enfants. L'un, Alain, a* suivi une formation d'animateur, l'autre, Jean-Marc, sort tout droit du monde des ingénieurs-informaticiens. *« Nous ne sommes pas trop nombreux,* confie ce dernier. *Au début, les enfants sont captivés, mais, très vite, il faut les stimuler, chercher ce qui leur plaît, relancer leur intérêt. Livrés à eux-mêmes, beaucoup décrocheraient complètement. »*

Les enfants qui viennent dans cet atelier par choix personnel sont rarissimes. La plupart du temps, ce sont les parents qui leur ont proposé cette activité. *Certains* se prennent au jeu, d'autres non. Passée la période de *compréhension* du fonctionnement de la machine, que l'en*semble* des enfants abordent avec intérêt, arrive le moment de l'utilisation et celui de la création, *qui* demande imagination, *initiative* et goût de l'abstrait. A ce moment, s'opère une *sélection qui n'a pas forcément* de rapport avec l'âge.

Stéphanie n'a que cinq ans, mais après un quart d'heure *d'observation et une explication* succincte donnée par une fillette *de dix ans, elle parvient à com*prendre les possibilités graphi*ques du programme Pictor et à* tracer avec le crayon magnétique *un dessin relativement simple.* Alain qui, lui, a huit ans, s'exaspère *et se trompe régulièrement* dans les ordres qu'il souhaite donner à l'ordinateur. Sans l'aide des animateurs, il serait très vite dégoûté de la machine.

« Notre prétention, explique Jean-Marc, *est de faire d'Alain un utilisateur-consommateur intelligent de l'ordinateur. Avec d'autres garçons et filles, nous allons plus loin dans la création de programmes plus compliqués. Nous nous adaptons aux enfants. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) La marelle. Renseignements : 8, rue de l'Isly, 75008 Paris. Tél. : 294-92-00.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 3 février 1984 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 13 avril 1982 relatif à la mise à la disposition du président du conseil régional de services extérieurs de l'Etat dans la région.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au concours d'admission à l'Ecole polytechnique.

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Paris :

● *Samedi 4, dimanche 5 février.* — 10 h 30 et 14 heures : vente judiciaire de nombreux tapis d'Orient, *par Me Chayette, 15, rue Dieu,* 75010 Paris.

● *Samedi 4 février.* — Au Nouveau Drouot : 14 h 30, estampes, lithos, gravures modernes (Brayer, Bellmer, Chagall, Lautrec, etc.).

Ile-de-France :

● *Dimanche 5 février.* — Chartres : 10 heures, vins fins ; 12 heures, monnaies d'or ; 14 heures, meubles et objets Napoléon III. L'Isle-Adam : 14 h 30, bijoux, argenterie. Pontoise : 14 h 15, meubles, objets d'art, pendules, tableaux. Provins : 14 heures, meubles, objets d'art, pianos, tapis. Versailles (Chevau-Légers) : 14 h 15, meubles, tableaux ; 15 heures, tapis.

Plus loin :

● *Samedi 4 février.* — Dijon : 14 heures, livres, reliures. Pau : 14 h 30, archéologie, art *primitif* (expert : M. Vérité). Vendôme : *14 h 30, bijoux, argenterie, fourrures.*

● *Dimanche 5 février.* — Bar-le-Duc : 14 heures, meubles, objets d'art. Louviers : 14 heures, meubles, bibelots, tableaux, livres, argenterie. Manosque : 14 heures, bronzes, céramiques, meubles, tableaux. Rouen : 14 heures, faïences, tableaux. Semur-en-Auxois : 14 heures, meubles, tableaux, art 1900-1930. Vendôme : 14 h 30, tableaux, lithos.

FOIRES ET SALONS

Challans *(85)*, Draguignan (83), Grenade (31), Montebourg (50), Ulis-II (91).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 FÉVRIER

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 H 30, entrée côté parc, Mme Holot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Raphaël », 11 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Arcus).

« Raphaël », 10 heures, Grand Palais (Arts et curiosités).

« Les Catacombes », 10 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 heures, 24, rue Pavée, Mme Ferrand.

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli, Mme Haulier.

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Histoire et archéologie).

« Hôtel de la Païva », 9 heures, 25, Champs-Elysées, P.-Y. Jaslet.

« La Madeleine », 15 heures, métro *Madeleine (Lutèce-Visites)*.

« Hôtel de Roquelaure », 15 heures, *246*, boulevard Saint-Germain (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Romann.

14 h 30 : « L'Inde, le Népal, Ceylan » ; 17 heures : « Le Maroc » (Projection), 9 bis, avenue d'Iéna.

14 h 30 : « Andorre », M. H. Bramfeld ; 16 h 30 : « George Sand » (Rencontre des peuples), 60, boulevard Latour-Maubourg.

17 h 30 : « Gandhi » (Union théosophique), 45, rue La Boétie.

LOTO

15 — 18 — 31 — 35 — 41 — 45

44

6	5	3 009 083,10 F
5	30	242 666,30 F
5	2 [illegible]	8 179,70 F
4	141 [illegible]	158,40 F
3	2 [illegible]	11,30 F

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 2 février 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : *135-190* ; Arêches-Beaufort : 190-320 ; Avoriaz : 70-250 ; *Notre-Dame-de-Bellecombe : 160-250* ; Bonneval-sur-Arc : 95-160 ; Carroz-d'*Araches/Samoëns : 90-190* ; Chamonix : 85-250 ; La Chapelle-d'Abondance : 80-150 ; Châtel : 90-230 ; La Clusaz : 110-210 ; Combloux : 110-230 ; Les Contamines-Montjoie : 120-300 ; Le Corbier : 80-180 ; Courchevel : 160-200 ; Crest-Voland : 140-240 ; Flaine : 165-265 ; Flumet : 140-190 ; Le Grand-Bornand : 90-230 ; Les Houches : 80-180 ; Megève : 140-225 ; Les Menuires : 120-150 ; Méribel : 120-200 ; Morzine-Avoriaz : 100-250 ; Peisey-Nancroix : 110-170 ; La Grande-Plagne : 165-320 ; Pralognan-la-Vanoise : 120-140 ; Praz-sur-Arly : 130-200 ; La Rosière : 155-240 ; Saint-François-Longchamp : 100-150 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50-210 ; Thollon-les-Mémises : 80-120 ; Tignes : 180-300 ; Val-Cenis : 50-130 ; Val-d'Isère : 100-170 ; Valloire : 85-150 ; Val-Thorens : 230-335.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 270-400 ; Auris-en-Oisans : 120-160 ; Autrans : 60-120 ; Chamrousse : 100-150 ; Collet-d'Allevard : 150-200 ; Les Deux-Alpes : 120-300 ; Les Sept-Laux : 150-250 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 60-220 ; Villard-de-Lans : 60-150.

ALPES DU SUD

Auron : 100-140 ; Beuil : 80-120 : La Colmiane-Valdeblore : 100-120 : La Foux-d'Allos : 120-160 ; Isola 2000 : 105-125 : Montgenèvre : 80-150 ; Orcières-Merlette : 120-220 : Les Orres : 120-150 ; Pra-Loup : 95-120 ; *Puy-Saint-Vincent : 110-170* ; *Risoul* 1850 : 90-130 ; Le Sauze : 80-170 ; *Serre-Chevalier : 130-200 : Superdévoluy* : 110-220 ; Valberg : 100-130 ; Vars : 70-110.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 45-80 ; Les Angles : 80-150 ; Ax-les-Thermes : 50-100 : Barèges : 30-170 ; Cauterets-Lys : 210-250 ; Font-Romeu : 55-85 ; Gourette : 50-220 ; Luchon-Superbagnères : 80-150 ; La Mongie : 80-120 ; Saint-Lary-Soulan : 100-110.

MASSIF CENTRAL

Super-Besse : 90-130 ; Super-Lioran : 90-150.

JURA

Métabief : 60-170 ; Les Rousses : 100-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-80 ; La Bresse : 70-100 ; Gérardmer : 40-80 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 100-150.

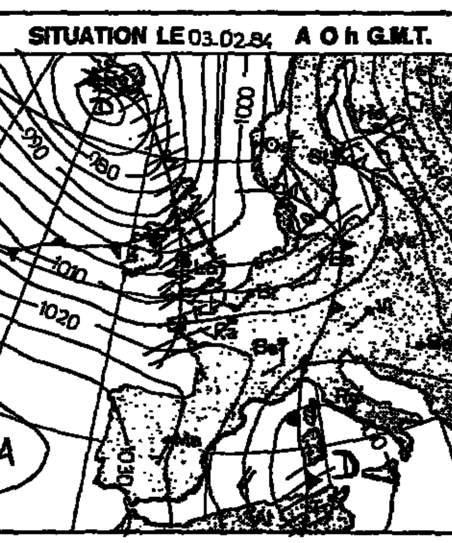
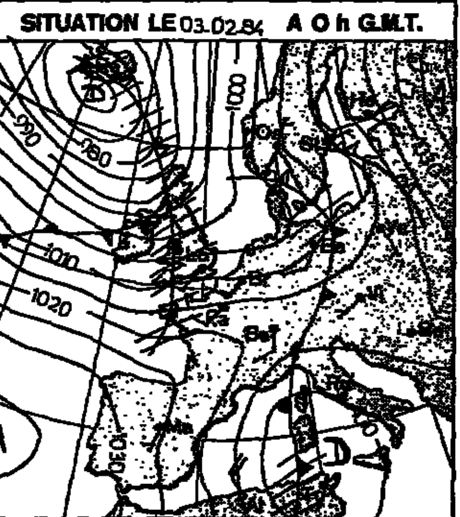
LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tou*risme de chaque pays : Allemagne :* 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

Les mots croisés
se trouvent
dans le « Monde Loisirs ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.02.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4.2.84 DÉBUT DE MATINÉE

1000
1005
1010
1015
1020

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 février à 0 heure et le samedi 4 février à 24 heures.

Les perturbations océaniques continueront à se succéder sur la France dans un flux rapide de secteur ouest à nord-ouest.

Samedi, le temps sera relativement doux mais humide et le plus souvent pluvieux, à l'exception des régions méditerranéennes qui bénéficieront de belles périodes ensoleillées. Des éclaircies également sur le quart nord-est en matinée, mais elles ne seront que de courte durée. Une zone de pluie, située le matin sur les régions côtières de l'Atlantique, s'étendra dans la journée à la plus grande partie du pays. *Les* pluies les plus abondantes auront lieu au nord de *la Loire, ainsi* que sur la Champagne et la Lorraine. Il neigera en montagne au-dessus de 1000 à *1 500 mètres. En soirée*, les vents s'orienteront au nord-ouest en Manche et deviendront forts.

Sens d'évolution pour dimanche : la *France restera sous l'influence du* rapide courant océanique doux et très humide avec succession de deux perturbations dans la journée.

Temps prévu pour dimanche : en début de matinée, seules les régions méditerranéennes connaîtront un *temps* acceptable. En effet, des pluies se produiront de l'Aquitaine au nord-est (neige au-dessus de 800 mètres). Ailleurs, quelques éclaircies commenceront à se développer, mais elles alterneront avec des averses.

*L'*après-midi, la zone de temps couvert et pluvieux se situera des Alpes à la *Corse*, tandis *que* le temps *variable* avec éclaircies et averses se généralisera aux autres régions.

Toutefois, en fin de journée, une nouvelle aggravation *pluvieuse atteindra* le quart nord-ouest.

Les vents de secteur ouest *souffleront* fort sur la moitié nord, en particulier près de la Manche.

Les températures maximales, légèrement plus basses que celles de samedi, atteindront 6 à 8 degrés dans l'Est, 8 à 9 degrés dans le Nord, 9 à 11 degrés *près de l'Atlantique, 11 à 14 degrés* près de la Méditerranée.

La Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 3 février 1984, à 7 heures, *était de 1013,2 milli*bars, soit 759,9 millimètres de mercure.

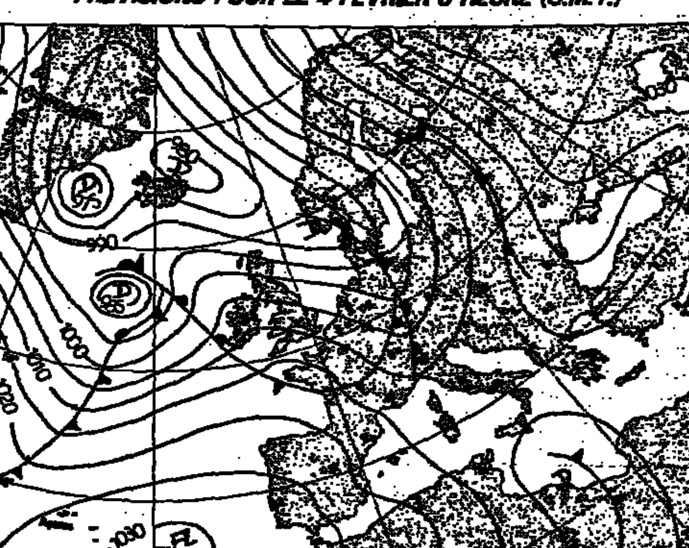
Températures (le *premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 février ; le second le minimum de la nuit du 2 février au 3 février) :

Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Bourges, 8 et 4 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 9 *et* 7 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et – 2 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble-Saint-M.-H., 8 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 2 ; Lille, 7 *et 5* ; Lyon, 7 *et 0* ; Marseille-Marignane, 11 et 4 ; Nancy, 6 et 5 ; Nantes, 10 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 6 ; Paris-Montsouris, 8 et 5 ; Paris-Orly, 8 et 5 ; Pau, 8 et 3 ; Perpignan, 10 et 7 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 9 *et* 5 ; Tours, 8 et 5 ; Toulouse, 8 et 2 ; Pointe-à-Pitre, *30 et 20*.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et *8 degrés* ; Amsterdam, 7 et 5 ; Athènes, 16 et 12 ; Berlin, 4 et 3 ; *Bonn*, 8 *et 5* ; Bruxelles, 7 *et 3* ; *Le* Caire, 10 (mini.) ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et 2 ; Dakar, 23 et 17 ; Djerba, 18 et 9 ; Genève, 7 et – 1 ; Jérusalem, 19 et 6 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 9 et 5 ; Luxembourg, 4 et 3 ; Madrid, 9 et 1 ; Moscou, – 8 et – 16 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, 13 et 1 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, 1 et *0* ; Tozeur, 18 *et* 4 ; Tunis, 19 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



Le Monde

culture

CINÉMA

« JACQUES MESRINE », d'Hervé Palud

Vivre à tombeau ouvert

Hervé Palud a réussi à rendre attractif, presque spectaculaire, ce qui, trop souvent, reste un pensum : le film-enquête, le portrait-vérité. La parole passe avant l'image, mais les paroles ne sont jamais synchrones avec les images dans le cas de Mesrine, aucune caméra n'a filmé ses déclarations. Seul le commentaire fait la liaison. Gilles Millet, journaliste à *Libération*, apporte dans un style nerveux, sans didactisme, faits et dates à l'appui, le point de vue d'un journaliste qui connaît tout sur Jacques Mesrine et l'avait rencontré.

Après une ouverture-choc sur la fusillade de la porte Clignancourt, le 2 novembre 1979, avec des vues saisissantes sur ce qui ressemble un peu à un règlement de comptes entre la police et l'« ennemi public n° 1 », le récit s'engage, chronologique, ponctué d'articles de journaux, de photographies, fixes ou animées, de lieux et des pays fréquentés par le jeune truand et, surtout, d'entretiens avec ceux et celles qui le connurent : sa mère, ses petites amies, ses victimes. Une musique rock ponctue au moment voulu cette reconstitution d'une vie menée à 100 kilomètres à l'heure.

L'originalité du film, plus que d'une possible « objectivité », inconcevable, vient des propos lâchés, ici et là, par les maîtresses, les divers otages (surtout le journaliste de *Minute*), mais d'abord des propres interventions de Mesrine sur cassette : Mesrine tient un journal parlé de sa cavale permanente, se donne le beau rôle. Risquant le tout pour le tout, il a le droit de tout dire et de tout faire. Il y a un côté étrangement godardien dans le personnage et ses faire-valoir, dans le rythme souvent tendu de l'action et des diverses interventions.

Jacques Mesrine, tel que l'interprète le cinéaste, meurt en héros. A l'ultime séquence, Sabrina, sa fille, commente sèchement sa visite à la morgue pour reconnaître son père, après la fusillade. Le commissaire Broussard, responsable de l'opération, lui offre une coupe de champagne. Nous débouchons sur le film noir.

L. M.

La « carrière »

Mesrine a fait carrière. Une carrière dans le sang – trente-neuf crimes *revendiqués*, parfois avec jubilation – dans le braquage de banques. Rien ne le destinait à ce qu'il appelait *« son métier »*. Ce fils de brodeurs, enfant de la bourgeoisie, tourna cependant truand. Truand sans trêve.

« Tôt ou tard, tu recommenceras, car tu es de la même race que moi », lui aurait dit Pierrot le Fou en prison, à Orléans. Mesrine recommença. Et il devint, dans les années 70, « Mesrine la star ». Toujours à courir le cachet, à jouer tous les *rôles* et surtout de *mauvais rôles* : l'enlèvement d'un grand-père promoteur et milliardaire, la fausse mise à mort d'un journaliste de *Minute*, etc.

En égrenant la liste de ces méfaits – minables ou spectaculaires, – on ne comprend pas. On ne saisit pas comment Mesrine arriva à tant faire parler de lui. C'est qu'il faut mieux regarder, écouter. *« Mesrine, c'est un malfaiteur plus l'agence Havas »*, a expliqué une fois un directeur adjoint de la police judiciaire, M. Honoré Gévaudan. Et c'est vrai. Mesrine aura été un homme de publicité surdoué. Un homme multimédia :

– Un écrivain mémorialiste, auteur de *l'Instinct de mort* (sa vie et ses œuvres) et de *Coupable d'être innocent* (plaidoyer visant à l'innocenter de l'assassinat d'une vieille femme). Deux livres forts, violents, le premier surtout.

– Une vedette demandée accordant – faveur rarissime – des entretiens percutants. Car Mesrine savait doser. Pour mieux convaincre, il se dénigrait avec lucidité. *« Truand d'honneur, ça n'existe pas »*, confiait-il. Ou encore : *« Je n'ai pas à être glorifié, je suis un criminel »*. Et suivaient ses pieds de nez et ses coups de poing.

– Un adepte du genre épistolaire – lettres adressées généreusement à la presse – et des enregistrements sur cassettes.

Mesrine ne lésinait pas sur les relations publiques. Il savait, d'instinct, les mots qu'il était bon d'avancer. Il céda même au vertige de la publicité, enflant son personnage au point d'en devenir prisonnier et de perturber les autorités qui ne savaient plus si elle recherchait Mesrine, Jacques, né en 1933 à Clichy, ou son image...

Le fauteuil du procureur

Mesrine, ce fut aussi un malfaiteur plus l'après-mai 68. Un vent de rébellion réactivé contre la société. La faculté de quitter le banc de l'accusé pour s'asseoir dans le fauteuil du procureur. Il ne lui suffisait pas de se défendre, il lui fallait attaquer. Il ne lui suffisait pas de se justifier, il lui fallait *légitimer* sa violence. Il se devait d'être, toujours, partout, son meilleur avocat. Et au besoin celui des autres. Cela déboucha sur son *« combat »* contre les quartiers de haute sécurité, ces QHS dans lesquels il avait, disait-il, *« appris la haine »*. Combat gagné.

Mesrine, c'était donc l'agence Havas et la révolte gauchiste. C'était aussi un déstabilisateur né. C'était, surtout, un truand dont le génie (mauvais) consistait à renverser les rôles, le moindre de ces gestes concourant bizarrement à sa légende.

Môme, Mesrine dégustait trois films policiers américains dans l'après-midi, nous apprennent Hervé Palud et Gilles Millet. Avait-il déjà choisi le clan des voyous ?

LAURENT GREILSAMER.

VARIÉTÉS

TOM NOVEMBRE au Déjazet

Le jeu de la vérité

Tom Novembre présente au théâtre Déjazet un nouveau spectacle de sketches et de chansons mis en forme par Ged Marlon et qui a pour titre *Happy Birthday*. C'est l'histoire d'un pompiste qui, le jour de son anniversaire, s'efforce d'attirer l'attention sur lui : il s'invente une radio libre, s'imagine être disc-jockey, se veut élément indispensable de la distraction des autres. Dans *les Taupes*, le premier spectacle de Tom Novembre, les gens parlaient d'un échec qu'ils avaient vécu. *Happy Birthday* raconte le cheminement d'un échec, vu, bien sûr, avec le regard d'un caricaturiste.

En un an, le travail de Novembre s'est affiné. Il a épuré ses sketches, éliminé les chansons qui se posaient gratuitement dans le spectacle et en a composé d'autres plus en situation. Il a perdu une sorte de fragilité attendrissante mais est devenu plus efficace, plus redoutable dans le rire, « *qui est*, dit-il, *comme un paravent derrière lequel je fais se déshabiller tout le monde. Rien n'est forcément drôle dans la société que nous vivons. Le propos d'un humoriste, c'est d'essayer de rééquilibrer les choses, d'atténuer la tragédie qui envahit un peu trop la vie quotidienne* ».

Tom Novembre est un comédien qui, sous l'influence du clown américain Jango Edwards, a associé musique et comédie. La chanson chez Tom Novembre n'est qu'un prétexte et s'il a déjà réalisé chez Phonogramm deux albums, c'est parce que Charlie Couture, le « gros », comme il l'appelle, était là. « *A Paris*, dit Tom Novembre, *je suis dans le personnage que je mets en avant sur scène. Mais à Nancy où j'habite avec toute la bande, mon frère et Pierre Eliane, l'auteur-compositeur, et d'autres qui sont peintres ou architectes, j'ai encore le droit d'être Jean-Thomas Couture et il y a encore un jeu de vérité. Les gens ne cherchent pas d'excuses aux déficiences.*

C. F.

■ **RENAUD ET LA POLLUTION.** – Le chanteur Renaud clôturera son spectacle au Zénith, le dimanche 5 février à 20 h 30, par une soirée au profit de l'organisation internationale Greenpeace dont la vocation est de protéger la mer des pollutions industrielles et de sauvegarder les espèces en voie de disparition. Renaud sera exceptionnellement entouré de Francis Cabrel, Charlélie Couture et d'autres artistes.

« TO BE OR NOT TO BE » SELON ERNST LUBITSCH ET MEL BROOKS

L'art et la manière

Un hasard malicieux amène simultanément sur nos écrans les deux versions, l'une très ancienne (1942) l'autre récente (1983), d'un même sujet développé à partir d'une idée originale de l'écrivain hongrois Melchior Lengyel et d'Ernst Lubitsch ; ils avaient déjà collaboré sur *Ninotchka*, deux ans plus tôt. Le résultat est étonnant.

Quand Ernst Lubitsch s'attelle la réalisation de *To be or not to be* fin 1941, les États-Unis entrent en guerre, l'Union soviétique est gravement menacée à l'Est, l'Allemagne et le Japon ont le vent en poupe. Après Charles Chaplin et son *Dictateur*, l'inventeur de la comédie sophistiquée, de cette fameuse « Lubitsch Touch » passée à la postérité, veut apporter sa contribution à l'effort de dénonciation du danger nazi, mais à sa manière, sans sacrifier ses ambitions, sa causticité, son goût des nuances. Maniant le paradoxe et désacralisant toutes les idées reçues, il ne renverse les données habituelles de l'héroïsme doré sur tranche que pour mieux dénoncer la bêtise ontologique du nazisme.

Un couple de comédiens sur le retour, dans Varsovie conquise, et avec eux toute la troupe du théâtre où ils travaillent, se livrent à un étonnant jeu de cache-cache avec l'occupant. Comme dans un film d'Alfred Hitchcock des années 30, la référence est évidente, des espions et des contre-espions viennent mettre leur nez dans la vie privée des individus. L'horreur prend des allures de canular. La politique se teinte d'humour noir. Les gradés nazis et leurs subordonnés servent de repoussoir, incarnent les parfaits Teutons des bandes dessinées. Un intermédiaire douteux, le professeur Siletski, Polonais héroïque quand il s'adresse à ses compatriotes de Londres sur les antennes de la BBC, traite odieux mais policé quand, de retour en Pologne pour une mission secrète, il affirme sa fidélité à Hitler, relie dramatiquement la Résistance à la Gestapo. Entrant dans le jeu de l'amour et du hasard, il sert en outre d'intermédiaire entre un jeune aviateur polonais engagé dans la RAF et la grande actrice varsovienne objet de son adoration. L'action tourne au vaudeville avec une réjouissante histoire de fausses barbes.

Le film d'Ernst Lubitsch n'oppose tant les extrêmes que pour mieux mettre en relief la gratuité de nos querelles quotidiennes et l'importance de l'enjeu politique. Mel Brooks, lors de son passage à Paris à la veille de la sortie de son *To be or not to be* (il en est à la fois le producteur et l'interprète principal, mais ni le scénariste ni le réalisateur, même s'il a visiblement tout supervisé de très près), comparaît devant nous l'adaptation de Lubitsch à *« de la pâtisserie viennoise, du bortsch somptueux »*, lui-même se voulant *« plus candide, plus direct, plus slave »*. Le public qui verra la nouvelle version, réalisée par Alan Johnson, après celle de Lubitsch, retrouvera les grandes lignes de l'histoire, les principaux épisodes de cette énorme mystification, et quelque chose d'autre : la farce pure avec des moments proches de la comédie musicale.

Les incartades de l'épouse

Mel Brooks a écrit lui-même la musique des trois sketches musicaux chantés et dansés de ce qui ressemble terriblement à un show de Broadway transporté directement sur les bords de la Vistule.

Les rapports intimes du couple de comédiens, qui est au cœur du récit dans les deux films, Jack Benny et Carole Lombard d'une part, Mel Brooks et Anne Bancroft (sa femme à la ville) de l'autre, acquièrent plus de consistance chez Mel Brooks, le sourire masque les pleurs. Là où Jack Benny, dans sa vanité blessée de cabotin, est uniquement soucieux de sa gloire, Mel Brooks ressent au plus profond de son être les incartades d'une épouse bien près de le tromper. L'acteur Mel Brooks envahit le devant de la scène, non seulement il prend le nom d'un personnage mineur du premier film, Bronski, mais il lui vole même son incarnation d'Hitler.

Ernst Lubitsch et Mel Brooks ont tous deux rêvé dès leur plus jeune âge de jouer la comédie. Pour le réalisateur de *Trouble in Paradise* et de *Ninotchka*, la comédie s'inscrit d'abord, se construit dans une rigueur mathématique : de ce point de vue, le premier *To be or not to be* est un chef-d'œuvre.

Mel Brooks travaille surtout sur les numéros d'acteurs, encourage une sorte d'improvisation très contrôlée certes, pour laisser davantage le champ libre à l'émotion. Il n'a jamais quitté le cabaret de ses débuts. Ernst Lubitsch, sans prétention, s'inscrit dans une autre tradition, celle du récit travaillé, très Europe centrale. Mel Brooks chatouille l'épiderme, Ernst Lubitsch sonde le cœur.

LOUIS MARCORELLES.

NOTES

Musique

LA GUITARE DE SÉBASTIAN MAROTO

Le raffinement du timbre

Présent par le disque, Sebastian Maroto l'était moins par le concert. En tout cas à Paris. Voici qu'on le retrouve enfin pour quelques soirs. Sa guitare est de celles que l'on n'oublie pas. Il n'a pas son pareil, sur le registre classique, dans la veine populaire, ou dans ses propres compositions pour faire jaillir des cordes des irisations inouïes, pour passer du fil le plus ténu, né d'une étrange araignée digitale, à l'explosion de sons jaillies d'une subite griffure. Paul Valéry parlait du « *miracle d'un mot mis en place* » pour provoquer la plus intense émotion. On peut obtenir le même résultat grâce à un son mis en place avec ce raffinement de timbre dont Maroto a le secret. Dans le riche programme proposé, on pourra retenir aussi bien le son de vielle dans la *Gavotte* de Jean-Sebastien Bach, la palette des rythmes dans les *Variations* de Sor, le sensuel tango d'Arrieta, la mélodie en dentelle de la *Danse* de Tarrega, la somptueuse *Légende d'Albeniz*, où l'on découvre des incidentes qui avaient échappé, *Lunera*, « *la Lune pleine de lune* » de Lorca, avec sa poésie farouche ou les échappées de *Flamenco* de Farruga, deux compositions du guitariste. « *Feu et glace emmêlés* » écrivait de lui Luc Bérimont. Comment dire mieux ? – P.D.

★ Son onzième disque vient de sortir sous le titre *Lunera*, chez Guitarnale (Distribution Adda). Prochains concerts les 3, 8, 9 et 10 février, à 21 heures, à la Salle Debussy-Pleyel, 252, fbg Saint-Honoré, Paris.

La réouverture du Palace

Comme l'amour ou l'amitié, le Palace est de ces choses qu'il ne faut pas briser en s'attendant à les voir renaître comme ça, à volonté, du jour au lendemain. Après la mort de Fabrice Emaer (*le Monde* du 14 juin 1983), le vieux music-hall et théâtre qu'il avait rénové et animé avec générosité avait dû fermer ses portes. Le Palace les a rouvertes dans la nuit du 1er au 2 février, apparemment sans crier gare.

Le décor et la mythologie en ont été réaménagés pour créer la surprise et peut-être de nouvelles habitudes. Le volume du haut a été réduit par une structure théoriquement amovible mais dont l'inconvénient risque bien d'être le sacrifice de la fonction théâtre. En bas, l'ancien Privilège est devenu une brasserie. Claude Aurensan et Gilles Roignant, qui ont longtemps travaillé avec Fabrice Emaer, dirigent le nouveau Palace. Ils auront beaucoup à faire pour restaurer la chaleur qu'avait su insuffler celui qu'on appelait « Fabrice ». Mais peut-être n'est-ce pas leur objectif...

F. E

NOUVELLES

■ **UNE SEMAINE ART ET CULTURE** organisée par l'Union nationale des associations à vocation artistique et culturelle (UNAVAC) se tiendra dans la ville de Clichy-la-Garenne du 4 au 10 février, au Théâtre Rutebeuf. Chaque jour sera consacré à une discipline artistique : danse, audio-visuel, cinéma, animation et folklore, théâtre et marionnettes, musique. Renseignements : UNAVAC, 12, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 633-28-21.

■ **DÉMENTI.** – Après l'article de Mathilde La Bardonnie sur le Conservatoire national supérieur de musique (*le Monde* du 2 février), le ministère de la culture *« dément formellement avoir désigné Gilbert Amy comme chargé de mission au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon. En effet, s'il est exact que les conditions dans lesquelles pourrait être renforcé, l'efficacité de cet établissement font l'objet d'une étude, aucune décision n'a encore été arrêtée »*.

MUSIQUE

L'Orchestre de Lille en son palais

En trois soirées, au Colisée de Roubaix, au théâtre Sébastopol et au Palais des congrès de la musique, l'Orchestre de Lille aura touché cinq mille auditeurs dans la capitale du Nord (1) avec un programme très relevé, comportant le fameux *Concerto pour piano* de Tchaïkovski, et le *Sacre du printemps*, de Stravinski, mais aussi une création mondiale.

Jean-Claude Casadesus et ses musiciens sont désormais bien installés dans ce vaste palais du Nouveaux Siècle, bien éclairé, d'aspect cordial et confortable, descendant vers la scène avec une excellente pente. L'acoustique, déplorable lorsque le *Requiem* de Mozart essuyait les plâtres, a été considérablement améliorée par une haute cloison de bois ouverte autour de l'orchestre en attendant la grande conque définitive, bien que les cordes soient encore un peu désavantagées par rapport aux vents. Mais la musique y respire largement.

La salle comble, a chaleureusement accueilli la commande faite par l'Orchestre de Lille à Renaud Gagneux (1947), *l'Ombre du souvenir*, excellent prologue à ce programme russe où le carillonneur du premier arrondissement de Paris déploie de riches atmosphères lumineuses qui nous emmènent jusqu'à Zagorsk et Moscou. La musique s'élève peu à peu comme le soleil levant à travers un brouillard sonore et nous fait voyager dans des paysages aux couleurs heureuses, d'un beau relief, qui s'enchaîne, harmonieusement saluant au passage le carillon de *Boris Godounov*.

Brigitte Engerer, second prix du concours Tchaïkovski il y a dix ans, célébrait cet anniversaire avec le superbe *Concerto en si bémol*, faisant admirer sa brillante technique, perfectionnée en URSS, qui garde cependant une spontanéité très française, avec peut-être un côté un peu mièvre dans les épisodes méditatifs. Jean-Claude Casadesus suscitait et domptait avec autant de précision que de lyrisme les monstres terrifiants du *Sacre du printemps*, déchaînés dans tous les groupes de ce magnifique orchestre : il recueille les fruits d'un travail intensif depuis plusieurs années.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Sans compter trois concerts à Deauville, Anvers et Amiens.

Festival tropical

Revue de mode, concert black, Exposition de théâtre africain (à Beaubourg), Exposition tropicale (Angoulême), Festival de cinéma (au République)... En l'espace de dix jours, se succèdent les manifestations et les événements. Musique noire, art noir, le look noir s'impose, comme il impose ses dernières danses à la télévision. Et un nouveau lieu va encore s'ouvrir en mars à Paris, chaque mardi, au Théâtre de l'Eldorado.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'imaginaire occidental se soit entièrement débarrassé du « mythe tropical ». De la célèbre affiche de Joséphine Baker dessinée par Paul Colin en 1925 aux photos de Grace Jones par Jean-Paul Goude aujourd'hui, il y a une constance. Le corps noir est le moyen de transport de tous les fantasmes, « la peau noire continue d'être un spectacle pour les Blancs ». « Tropical » la remarquable exposition réalisée par François Vié et Anne Paillard à Angoulême dans le cadre du Festival de la bande dessinée, qui confrontait les différents espaces du mythe (des premières gravures aux bandes dessinées actuelles, en passant par l'imagerie tropicale, pop'art africain, etc.) témoigne que la vision de l'Europe continue d'être traversée par la même idée fixe, toujours associée à l'idée de plaisir, et plus que jamais à celle de la mise en scène. Le premier Festival de création de mode et d'afro-rythmes (Xalam Akendengue, Manu Dibango) qui se tient vendredi soir à l'Espace Balard à Paris, viendra-t-il confirmer ou contredire la théorie ?

Mais l'événement de ce week-end c'est le retour de Super Biton à Paris. On l'avait découvet l'année dernière, à l'occasion du Festival de jazz à Angoulême. Mélange étincelant d'images et de couleurs, de rythmes souples, de cuivres rutilants, on sent le goût des sonorités triomphantes afro-cubaines en même temps qu'une grâce sahélienne, une élégance qui remonte à l'histoire de l'empire Bambara. Samedi dernier à Angoulême encore, Super Biton a donné un concert après Célia Cruz. Les musiciens n'ont pas chanté leur épogée bambara, peut-être ce qu'ils ont créé de plus beau, mais ils ont gagné en puissance. Et, pendant un moment, le temps, l'espace, se sont arrêtées, formant une nappe sonore continue qui s'étalait comme un cercle dans l'eau. Entente musicale parfaite, euphorique. Super Biton donnera un concert samedi au Casino de Paris.

CATHERINE HUMBLOT.

• « Alafia » les 3 et 4 février au Phil One à la Défense. Festival de création de mode et d'afro-rythmes, vendredi 3 février à 20 h 30, Espace Balard à Paris. Super Biton le samedi 4 février au Casino de Paris, 20 h 30. Expo-théâtres d'Afrique noire, bibliothèque publique d'information à Beaubourg, du8 février au 21 mai. « L'Afrique filmée », festival de cinéma, au République à Paris.

DANSE

« CORNE D'EST », de Kilina Crémona, à Lyon

Un enfant sauvage

A moins de descendre à Lyon, il y a peu de chances de connaître les dernières créations de Kilina Crémona. Les programmateurs de théâtres font preuve à son égard d'une étonnante pusillanimité. Les directeurs de festivals aussi, plutôt orientés vers le néo-classicisme ou des effets mode assuré de remplir les salles. Mais Kilina Crémona, petite personne déterminée, suit obstinément sa trajectoire.

Au départ, il y a sa rencontre avec Merce Cunningham en 1964. Celui-ci l'incite à venir à New-York dans son studio. Elle apprend d'abord comme une enfant sauvage, puis elle enseigne, ainsi que Roger Méguin, un danseur qu'elle a « débauché » lors d'un stage au BTC d'Angers. De sorte que par un savoureux paradoxe, une partie de l'actuelle compagnie de Cunnigham a été formée par ces deux Français.

En 1979, c'est le retour, l'installation à Lyon où Kilina Crémona commence à donner des cours pour gagner sa vie, mais aussi pour former ses propres danseurs. Pendant quatre ans, elle accumule des matériaux, présente quelques effets austères, dépouillés éperdus de beauté. Près d'elle, Roger Méguin, tel un artisan cherche à redonner à la mécanique du corps une pureté racinienne sclérosée par l'académisme du dix-neuvième siècle. Il parle avec ardeur de l'élasticité du « saut de chat », de l'angle aigu du « dégagé » ou de la transition poétique de « l'en-dehors ».

La technique de Kilina Crémona – très proche de celle de Cunnigham – est fondée sur les lois naturelles du corps, mais par tempérament elle y introduit le mystère. Et si ses chorégraphies s'apparentent à la danse « post moderne » par l'emploi des pas comptés et du répétitif, du moins s'en écartent-elles par la charge affective qui les brûle comme une fièvre.

Sous peine de disparaître, Crémona a dû passer à la vitesse supérieure et fonder une compagnie. Mais sa subvention est dérisoire. Les quelques privilégiés qui ont pu voir l'an dernier *Alphard*, ballet de planètes à la dérive, découvrent aujourd'hui avec *Corne d'est* un style et un propos entièrement différents.

Corne d'est – une commande de la Maison de la danse de Lyon – s'inspire peut-être du vieux fond ukrainien de la chorégraphie. La danse s'ancre dans le sol. Rite de fertilité, retour aux sources ? C'est d'abord un piétinement arc-bouté de l'espace, puis des parcours élargis avec des corps qui se suivent, se frôlent, s'évitent, entrent en résonance et s'envolent comme des soleils. Une musique en vibrato – piano et contrebasse – de Lubomir Melnyk crée des zones d'ombre, d'inquiétude.

On n'oubliera pas de sitôt un duo de Crémona et Méguin portés par une seule respiration et le solo final de Roger Méguin, homme-centaure peu à peu englouti par une bouche d'ombre.

MARCELLE MICHEL.

★ Lyon, Maison de la danse, 3-4 février, 20 h 30 ; 5 février, 16 heures.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DÉSIRÉ - Edouard II (236-00-02), 20 h 30.

BIOGRAPHIE : UN JEU - Fondation de l'Allemagne (589-53-93), 20 h 30.

LE CÉLERI JAUNE - Tintamarre (887-33-82), 22 h 30.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN - Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30.

LE MESSAGER BOITEUX - Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), 20 h 30.

TERRE ÉTRANGÈRE - Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h.

ALE EL COMEDIANTS - Créteil, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 3 février

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : l'Oiseau vert.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres musées : Entretien avec A. Rainer ; Concerts-animation : 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création ; Cinéma-Vidéo : 16 h : Lacan psychanalyse II ; 19 h : les arts martiaux ; le 1er à 15 h : Hans Bellmer à 18 h : Avec nos sabots : l'huile de noix : 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; 18 h : W. Ruttmann : « Berlin Sinfonie einer Grosstadt » ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : le babil des classes dangereuses.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 20 h 30 : Chœur national bulgare/Dimiter Rouskov (chants religieux slaves « a capella »).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Esther Lamandier.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : le Voyage à Berlin.

ALIS (357-42-14), 20 h : Grand Magasin.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : le Livre des délectations et du plaisir partagé.

ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : le Pèlerin ; 21 h.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Passeport

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de Mme Gille.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...ique.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud poèmes.

EPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : la Pendule.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.

ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William Ier.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 22 h : En suivant leu Noce.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h, Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Emourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le coup de Grisou.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.

STUDIO FORTUNE, 21 h : la petite Bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; . – II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

TH. DE LA MER (589-70-22), 21 h : L'Etau.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Les affaires sont les affaires.

TH. 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48), 21 h 45 : les Elles et les Eux ; 20 h 30 : le Prince éternel.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, D., 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée privée.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE, (357-42-14), 21 h : Lolita and Co.

CC de l'ABBAYE (354-30-75), 20 h 30 : Echolalie Dance Group.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Pilobolus.

TH. DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Cie A.-Dreyfus.

TH. 18 (226-47-47), 20 h : Ch. Delaporte, C. Borne, M. Carton ; 22 h : R. Pook.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Distorsion.

Le music-hall

ATMOSPHERE (249-74-30), 20 h 30 : C. Zarcate ; 23 h : Concerts clandestins.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.

CITHEA (357-99-26), 20 h 30 : Dorian Express ; à 22 h : Roses et Guilleton.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : V. Duarte.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 21 h : Ensemble Navasart.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRES (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : J. Edwards.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Marilyn je t'aime.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Carrasco'h'Trio.

ZENITH, par de La Villette (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les concerts

Centre Mandapa, 20 h 30 : Concert du Marais (chansons de la Renaissance).

Salle Cortot, 20 h 30 : M.-A. Domingo, J.-L. Jezequel (Fauré, Prokofiev, Tchaïkovski) ; Quatuor de flûtes de Paris (Luypaerts, Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Yassa.

Salle Debussy-Pleyel, 21 h : S. Marotto.

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tom Novembre.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Ray Lema.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), 20 h 30 : Ch. de la Saussay, R. Troadec.

DÉPOT-VENTE (624-33-33), 22 h 30. Rockin Rebels.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, E. Dervieu.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h : Shamrock.

MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : B. Few, J.-J. Avenel ; O. Johnson.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Dee Dee Bridgewater.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Alafia.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Preyssac Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Chet Baker, M. Graillier, R. Del Fra.

SAVOY (277-86-88), 21 h : J. Bardy, F. Chassagnite, A. Mattey, J.-Cl. Jouy.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter, J. Lacroix.

SUNSET (261-46-60), 23 h : B. Richard, D. Grimaldi, F. Bourrec, D. Leloup, A. Illouz, F. Sicard.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

ATHIS-MONS (048-46-18), à 21 h : G. Bedos.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Le marionnettiste de Lodz.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.

CERGY, CC A. Malraux (030-33-33), 21 h : Stockar Tubspack.

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.

CHELLES, CAC (421-20-36), 20 h 45, le 4, à 18 h 30 et 20 h 45 : le Rhinocéros.

CRÉTEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : la Balade de monsieur Tadeusz.

ERAGNY, Th. de l'Usine (030-33-33), 21 h : Oncle déglingué au Connecticut.

GENNEVILLIERS, Th. (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), 20 h 45 : Orchestre Colonne, dir. D. Russel-Davies (Wagner, Schumann, Stravinsky).

MONTREUIL, Centre J.-Lurçat (858-91-49), 21 h : Armacom/Arcim.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise ; 22 h 30 : M. Hermon.

SARTROUVILLE, Th. (914-23-77), 21 h : Marie des Brumes.

SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), 21 h : Gibier de potence.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Le Bluffeur.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Semiramis ou la fille de l'air ; Château de Vincennes, Tour du Village (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

cinéma

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Yanosik le rebelle, de Mac M. Pric ; 19 h, cinéma japonais : le Pot d'un million de Ryo, de S. Yamanaka ; 21 h, Voyage au cinéma : Nina, de V. Minelli.

BEAUBOURG (278-35-37)

15 h, Champagne Charlie, de A. Cavalcanti ; 17 h, les Yeux du témoin, de J.-L. Thompson ; 19 h, Festival de Rotterdam : In extremo, de F. Zwartjes.

Les exclusivités

ADAM ET ÈVE (Br.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

A NOS AMOURS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

CHRISTINE (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES (A., *, v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC-Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) H. Sp.

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 11e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BRAINSTORM, film américain de Douglas Trumbull (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Image, 18e (522-47-94).

CONCILE D'AMOUR, film allemand de Werner Schroeter (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JACQUES MESRINE, film français de Hervé Palud, 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de John Landis (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TO BE OR NOT TO BE, film américain de Alan Johnson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; V.O. : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-92-82) ; V.F. : Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOUISIANE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MI-FIGUE, MI-RAISIN (You., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (700-21-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE CŒUR EST UN CHASSEUR SOLITAIRE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (329-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND 007 CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Cristine, 8e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MISSING (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW YORK, NEW YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAL JOE (la Blonde ou la Rousse) (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

PANDORA (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES PRÉDATEURS (A.) (*) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

RAGING BULL (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

SENSO (It., v.o.) : Épée de Bois 5e (337-57-47).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

Les festivals

L'AFRIQUE FILMÉE : République-Cinéma, 11e (805-51-33), 19 h : Soleil O ; 16 h : la Récolte de 3000 ans ; 21 h : N'Diangane ; 22 h 30 : Djeli.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : En marge de l'enquête.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Explorateurs en folie.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : La société du spectacle.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 45 : Fellini-Roma ; 18 h 30 : Casanova ; 16 h : Huit et demi.

FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h : Fantasmes ; 22 h : Fog ; 20 h : Fondu au noir.

JEAN-LUC GODARD Olympic, 14e (545-35-38), Week-end.

HEROS D'HISTOIRE ET DE CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : Fist.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Loi du silence ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Soupçons ; 18 h : Mr and Mrs Smith.

JOHN HUSTON (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : A nous la victoire.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Du rouge pour un truand.

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), 19 h : Henri IV ; 21 h 30 : Richard III.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 30.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10.

L'ARGENT (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 17 h 25.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 19 h 50.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

FURYO (Jap. ; v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. ; v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim., 19 h 15 + Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 05.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 23 h 50.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 35.

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

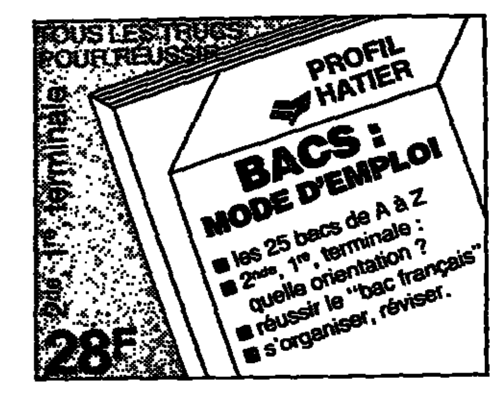
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.



COMMUNICATION

Vendredi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier.
Avec Sylvie Vartan, Bonnie Tyler, Nana Mouskouri, Gilbert Bécaud, Daniel Balavoine, Alice Dona, la Compagnie créole, Danie Tell.

21 h 50 Désirs de femmes : Un désir nommé Célia.
Émission proposée par C. Castagnot et C. Djidou.
Célia, c'est l'enfant attendue et l'histoire morne d'une grossesse, relevée d'une saynète macabre. On attendait mieux.

22 h 45 *Branchés-musique : 22, v'là le rock.*
Réalisation F. Lords.
John Lennon au Madison Square Garden. Mink Deville au Balajo. Séquence hard rock : Clémentine.

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
En 1808, Napoléon installe sur le trône d'Espagne son frère Joseph Bonaparte. Le peuple de Madrid se soulève ; un simple paysan, Juan Martin, prend la tête de la guérilla, l'insurrection gagne, dégénérant en atrocités réciproques tandis que Goya dresse un panorama saisissant des « tristes pressentiments de ce qui doit arriver ». Une coproduction ambitieuse, un peu lourde.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Racines, sont invités : Eugen Weber (*la Fin des terroirs*), Marguerite Lecat (*Quand les laboureurs courtisaient la terre*), Michel Ragon (*les Mouchoirs rouges de Cholet*), Nicolas Werth (*la Vie quotidienne des paysans russes, de la révolution à la collectivisation*), avec Jean Malaurie, pour le *Vinaigre et le fiel, la vie d'une paysanne hongroise*, par Margit Gari.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Les Dames du bois de Boulogne.
Film français de R. Bresson (1944), avec P. Bernard, M. Casarès, E. Labourdette, L. Bogaert, J. Marchat (N. Rediffusion).
Son amant s'étant détaché d'elle, une femme, pour se venger, lui fait rencontrer une jeune fille qui a mené une vie galante et qu'elle tient sous sa dépendance. Il en tombe amoureux et veut l'épouser. Sur un argument emprunté à Diderot et « modernisé », l'admirable analyse de la passion, de la jalousie, d'une machination. L'écriture cinématographique, austère, de Bresson allait vers une tragédie qui fut, à sa sortie, incomprise. Le temps lui a rendu justice.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : les Français d'abord.
Magazine d'A. Campana.
Renaud Delourme et Dominique Naspleze sont allés dans une rue du vingtième arrondissement, là où vivent beaucoup d'immigrés, en majorité des Algériens ; ils les ont filmés, eux et des Français, dans leur vie quotidienne, parlant de la cohabitation difficile, de l'insécurité, du racisme. Un jour ordinaire du début de l'année 1984. Ils ont également interviewé M. Jean-Marie Le Pen.

21 h 30 Variétés : Laissez passer la chanson.
Une émission de Pascal Sevran.
Une nouvelle série, une réponse souriante, paraît-il, aux « Enfants du rock », loin du show-business, ouverte aux chanteurs connus et à ceux qui ne le sont pas, au rock, au tango et à la « qualité française ». C'est filmé en décor hyperréaliste par Jacques Audoir.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Parole de régions.
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Sur le thème de la montagne, « Silicone Valley » à la française.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Duo n° 1 pour violon et alto *de Mozart, par H. Le Floch et B. Pasquier.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 *Dans les mains du magicien.*
17 h 12 La voix (l'origine du chant choral).
17 h 22 Monsieur l'ordinateur (n° 5 : écriture d'un programme).
17 h 35 Thalassa (reprise).
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu : Bercy.
Un reportage sur le centre omnisports de Bercy, son architecture, 12 000 mètres carrés d'herbe recouvrent la salle, un monument de forme pyramidale conçu pour accueillir 17 000 spectateurs.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 *Bois d'ébène.*
19 h 50 Dessin animé : Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h *Les « Public Schools » anglaises.*
21 h 30 Musique : Black and Blue, avec P. Carles et B. Loupias.
22 h 30 Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Jazz : le clavier bien tempéré.
20 h 20 Concert : *Ma mère l'Oye, Concerto pour piano et orchestre*, de Ravel, *Six épigraphes antiques, la Mer*, de Debussy par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Jordan, sol. J.-P. Collard, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : Haendel - Hindemith ; à 23 h 10, le corps et l'esprit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 4 FÉVRIER

— *M. Omar Bongo*, président de la République du Gabon, est invité au « Club de la presse du tiers-monde », sur RFI, à 16 heures, 9 mètres ondes courtes, 6175 kHz.

Les programmes du samedi 4 et du dimanche 5 février se trouvent dans « le Monde loisirs »

LES TEMPS DE PAROLE DES PARTIS POLITIQUES A LA TÉLÉVISION

L'opposition est apparue plus souvent en 1983

Après les temps de parole attribués aux intervenants politiques et sociaux sur les trois chaînes de télévision durant le dernier trimestre de 1983 (*le Monde* du 25 janvier), nous publions le récapitulatif pour l'ensemble de l'année écoulée avec le rappel des chiffres de 1982. Ces données sont établies par le Service d'observation des programmes (SOP) dépendant du premier ministre ; elles sont régulièrement rendues publiques depuis l'an dernier par une décision de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication.

Ces chiffres ne portent que sur les apparitions des responsables politiques et sociaux dans le cadre des journaux télévisés et magazines d'informations ou autres émissions relevant des programmes. Ils ne prennent donc pas en compte les interventions lors des retransmissions des débats des Assemblées, les émissions d'« *expression politique* » prévues aux cahiers des charges des chaînes, celles faisant l'objet de coproductions, ni les communications du gouvernement s'il y en avait eu depuis mai 1981, ce qui ne fut pas le cas, *souligne-t-on* au SOP. Ces additions ignorent aussi les émissions diffusées durant les tranches horaires de programmation régionale.

Si la présidence (le président, le secrétaire général de l'Élysée et son porte-parole, M. Michel Vauzelle) a été sollicitée un peu plus fréquemment d'une année sur l'autre, les membres du gouvernement (y compris le porte-parole, M. Max Gallo) sont apparus moins souvent à l'écran. De même, les syndicats CGT et CFDT sont intervenus *grosso modo*, pour un tiers en moins. L'*évolution la plus spectaculaire* provient de la présence nettement plus importante des formations de l'opposition dans les émissions (près de 50 % de plus), alors que celle des partis de la majorité ne s'est pas accrue.

La FNSEA a aussi vu augmenter ses apparitions sur le petit écran. On peut encore noter les chiffres assez faibles de certaines organisations, en comparaison avec d'autres plus présentes à l'antenne sans être, il est vrai, pour autant plus représentatives. C'est le cas de FO qui a manifesté son très vif mécontentement dans un communiqué où elle juge la situation qui lui est faite « *scandaleuse* » et adresse une « *ferme mise en garde* » à M. Georges Fillioud. Analysant dans *l'Humanité* du 3 février, les chiffres du dernier trimestre 1983, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, souligne que la droite est mal venue de se plaindre « *d'une mainmise « socialo-communiste » sur le service public* ». Parlant d'« *injustice* » à propos de la place faite aux communistes, M. Juquin estime que la « *disproportion actuelle ne répond pas* » à l'exigence de pluralisme exprimée par les Français en *mai* 1981.

	1982	1983 (1)
	–	–
Présidence	16 h 41	18 h 11
Gouvernement .	52 h 41	49 h 03
PS, PC, MRG .	28 h 28	28 h 35
RPR, UDF	23 h 35	35 h 19
CGT	6 h 35	4 h 39
CFDT	6 h 05	4 h 10
FO	1 h 36	1 h 12
CFTC	0 h 24	0 h 33
CGC	0 h 57	1 h 07
FEN	0 h 23	0 h 21
CNPF	3 h 27	3 h 39
PME-PMI	0 h 49	0 h 26
FNSEA	0 h 49	2 h 16

(1) Les chiffres indiqués pour 1983 ne comprennent pas les interventions faites durant la campagne des élections municipales du 18 février au 11 mars 1983, qui ont donné lieu à un décompte particulier (*le Monde* daté 29-30 mai 1983).

Rappelons toutefois que le sens de cette comptabilité n'est pas de mesurer un équilibre chiffré que les chaînes de télévision seraient censées observer. L'apparition des responsables politiques et sociaux à l'écran découle de choix effectués par les journalistes professionnels des chaînes, qui produisent les témoignagnes dont il leur semble bon d'accompagner leurs journaux ou émissions en fonction de l'actualité. En outre, seule la Haute Autorité de la communication audiovisuelle est habilitée à veiller à l'équilibre des expressions d'opinions sur les chaînes du service public de l'audiovisuel.

E. R.

Voirie contre micro-ordinateurs en Lozère

Une querelle des anciens et des modernes

De notre correspondant

Mende. — Faut-il privilégier, dans un village de 1 100 habitants, le développement et la vulgarisation de l'informatique ? s'interroge la population de Montrodat, en Lozère. Au cœur du débat : l'aménagement d'une salle d'initiation à l'informatique et l'acquisition par la commune de dix micro-ordinateurs qui seraient mis à la disposition de la population, et notamment des deux cent cinquante jeunes d'âge scolaire.

M. Charles de Chambrun, ancien secrétaire d'Etat au commerce extérieur dans le second gouvernement de Georges Pompidou, et maire de Montrodat depuis trente ans, a demandé aux parents d'élèves leur opinion sur ce projet : soixante-dix questionnaires envoyés, cinquante et une réponses et quarante-deux avis favorables. M. de Chambrun est satisfait de ce résultat, mais il doit convaincre le conseil municipal du bien-fondé de son initiative, et la tâche s'annonce rude. En effet, la plupart de ses colistiers ne dissimulent pas leur hostilité à l'égard d'une telle démarche. Ils jugent prioritaire la construction d'une salle polyvalente et surtout l'entretien de la voirie, notamment la réfection de tronçons de route en mauvais état. « *Ici, nous sommes des gens réalistes et pleins de bon sens* », explique un agriculteur, qui ne supporte plus de « *faire du gymkana sur son tracteur afin d'éviter les trous de la chaussée.* »

« *L'existence de quelques nids-de-poule me gêne moins que le fait de laisser des enfants inoccupés*, réplique Mme Lacabrerie, enseignante et conseillère municipale. *Les jeunes ne disposent pas des mêmes chances que les citadins. L'informatique contribue à mettre les élèves de la campagne sur le même pied d'égalité que ceux des villes. On n'a pas le droit de priver les enfants de l'accès à de nouveaux modes de connaissances. Il est vrai que notre commune n'est pas suffisamment riche, mais des comparaisons s'imposent : l'aménagement de 2 kilomètres de route nous a coûté 1 600 000 F et l'acquisition de micro-ordinateurs reviendrait à 100 000 F.* »

Comment arbitrer cette « querelle des anciens et des modernes » ? M. de Chambrun espère convaincre les conseillers municipaux que l'informatique est la chance de sa commune. « *Les handicaps*, dit-il, *que subissait le département à l'ère industrielle peuvent se transformer en atouts à condition de savoir tirer parti des nouvelles technologies.* »

JEAN-MARC GILLY.

En bref

● *Sursis pour les radios libres parisiennes.* — La commission consultative sur les radios locales privées, présidée par M. Jean-Michel Galabert, a décidé, jeudi 2 février, par une voix de majorité, de repousser à une prochaine réunion l'examen des dossiers des huit stations parisiennes pour lesquelles la Haute Autorité de la communication audiovisuelle souhaitait un retrait d'autorisation (*le Monde* du 28 janvier).

● *M. Francis Mercury est nommé secrétaire général du CNCA.* — M. Francis Mercury, jusqu'ici chargé de mission auprès du président du Conseil national de la communication audiovisuelle, M. Lucien Sfez, vient d'en être nommé secrétaire général. Ancien journaliste, M. Mercury avait exercé, d'octobre 1981 à novembre 1982, les fonctions de coresponsable du département des documentaires de TF 1 et était membre du comité des programmes de cette chaîne, avant de devenir délégué du directeur général adjoint chargé des programmes jusqu'en septembre 1983.

● *Le magazine* le Nouvel Homme *reparaît.* — Repris par Mme Jacqueline Beytout, PDG des *Echos*, après avoir déposé son bilan en novembre 1983, le magazine *le Nouvel Homme* reparaît le 2 février (prix : 15 F). Ce numéro-test est proposé, notamment, aux abonnés du quotidien *les Echos* et de l'hebdomadaire *le Panorama du médecin*, avec un questionnaire. Il comporte 100 pages, toutes en quadrichromie.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Sud-Ouest
- INGENIEURS MICRO-INFORMATIQUE (logiciel et matériel) — Réf. VM 22723 I
- INGENIEUR METHODE LOGICIEL — Réf. VM 22723 J
- INGENIEUR SYSTEME GOULD SEL — Réf. VM 22723 K
- INGENIEUR D'ETUDES LOGICIEL — Réf. VM 22723 L

WATERMAN Nantes
- JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION — Réf. VM 7023 DM

REMY MARTIN
- RELATIONS PUBLIQUES — Assistant du porte-parole international — Réf. VM 31001 A

Esso CHIMIE
- JEUNES INGENIEURS ANALYSTES
  - Analyste informatique industrielle — Réf. VM 5507 AA
  - Analyste gestion de prodution — Réf. VM 5507 Z

Renix — Toulouse
- 3 INGENIEURS ELECTRONICIENS
- 1 RESPONSABLE SUPPORT ELECTRONIQUE — Réf. VM 20845 D
- 1 RESPONSABLE DES PROGRAMMES TESTS — Réf. VM 20845 E
- 1 RESPONSABLE QUALITE FOURNISSEURS — Réf. VM 20845 F

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Nous vous rappelons quelques unes des offres parues ce mois-ci dans Le Monde

Contrôleur de Gestion (référence 27411)

Contrôleur Financier (référence 26409)

Directeur Financier (référence 28601)

Jeune Chef du Personnel (référence 28011)

Chef de Fabrication (référence 28412)

Contrôleur Analytique (référence 28111)

European Financial Analyst (référence 28701)

Responsable du Service Informatique (référence 28801)

Chef de Produit Junior (référence 29202)

Si vous êtes intéressé, appelez le 294 24 17 ou écrivez à TEG 18, place Henri Bergson - 75008 Paris



MATRA

rappelle aux lecteurs du Monde les postes proposés cette semaine

pour RUEIL (92)
Ingénieur Physique-Chimie Réf. NK 1121

pour VELIZY Espace (78)
Cadre HEC-ESSEC-SUP de CO pour des missions d'organisation Réf. NK 1119

pour SAINT-QUENTIN YVELINES (78)
Responsables Industriels "Manufacturing Manager" Réf. NK 1120



Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez C.V., rémunération et photo en précisant la référence au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS

régie presse

recrute

Prospectrice téléphone

pour son service « annonces classées »

« LE MONDE »

Si le téléphone est pour vous un moyen de communication et si vous avez un réel sens commercial, nous vous offrons un travail d'équipe, un fixe + intéressement.

Vous êtes disponible immédiatement ?
Alors téléphonez-nous pour un premier rendez-vous au

233-44-21 poste 314.

emplois régionaux

Ville de CASTRES (Tarn)
Recrute
ATTACHÉ COMMUNAL
Pour assurer le suivi et la coordination du service : ACTION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT
Esprit d'initiative et sens des relations publiques.
Formation économique et expérience souhaitées.
Adresser candidature, C.V. et références à
Monsieur le Député-Maire de CASTRES
Secrétariat général
81106 CASTRES CEDEX.

ARIM MIDI-PYRÉNÉES
recherche pour l'Ariège ou le Lot
CHARGÉ D'OPÉRATIONS
ET DIRECTION LOCALE
Pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.
Une des formations de base sera nécessairement :
ÉCONOMIE, URBANISME, GÉOGRAPHIE, DROIT
Une expérience de gestion, des collectivités territoriales, du milieu rural, dont des atouts importants.
Env. C.V. + photo + prétent. + disponibilité, 7, rue du Pont-Guilhemery, 31000 TOULOUSE.

représentation demandes

Votre société recherche un commercial d'élite, d'action efficace, sérieux. Sans être James Bond-V.R.P. à 32 ans, je souhaite un poste salarié avec véhicule fourni s. région S.-O. Aquitaine. Préf. industries textile, parfumerie, jouet ou divers. Étud. ttes propos. Merci. Ecr. M. GENDRÉ, 28, rue de Lalande, 33000 Bordeaux.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends R 11 GTL 5 portes modèle 84 azur (métallisé) 7.500 km sortie le 16/08/83 libre de suite PRIX : 46.500 F. (Garantie 6 mois) S'adresser M. Le MANACH au 609-33-79. ou (37) 23-10-99, bureau (même après 20 h. 30).

Vends VW Coccinelle 1300 V.P. 1969, 5 places, 7 CV. 185.000 km. Bon état, 2 pneus et batterie neufs. Révision récente. 3.000 F.

de 8 à 11 C.V.

Mécontents RENAULT 18 automatic, adressez-vous à M. DESO, 3, rue Pierre-Tinet SAINT-JEAN-DU-FALGA 09100 PAMIERS.

capitaux propositions commerciales

A vendre restaurant night club, possibilité spectacle, intérieur luxe. 1.800.000 F. Téléphone : 16-078-35-351.

Reprendre Andorre machine jeux vidéo autorisée ainsi qu'un local atelier pour stockage entretien et réparation. 700.000 F. Téléphone : 16-078-35-351.

formation professionnelle

ÉCOLE D'INGÉNIEURS (ENSEA) ORGANISE POUR INGÉNIEURS (OU ÉQUIVALENTS) STAGE DE RECONVERSION ET SPÉCIALISATION EN ÉLECTRONIQUE Télécommunications, micro-ondes et optiques. Stage organisé par l'ENSEA (École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications – Ministère de l'éducation nationale) sous le régime de la rémunération d'État et de l'indemnité de formation ASSEDIC.
Lieu : CERGY (Val-d'Oise).
Durée : 1.000 heures plus 4 mois de stage en entreprise.
Dates : 1er mars 1984 à mars 1985.
Réunion d'information : 8 février 1984 à 14 heures à l'ENSEA-CERGY.
Concerne : cadres titulaires d'un diplôme d'ingénieur (autre que électronique) ou diplôme universitaire équivalent.
Renseignements et inscription à l'ENSEA Formation continue, Allée des Chênes-Pourpres, 95000 CERGY. Téléphone : (3) 030-92-44.

propositions diverses

Cadre suisse séjournant au BRÉSIL à partir de fin février pour 2-3 mois accepterait encore des mandats. Excel. relations avec le pays. Parlant ALLEMAND, FRANÇAIS, ANGLAIS et PORTUGAIS. Premiers contacts sous n° 37-300164 à PUBLICITAS CASE POSTALE, CH 4501 SOLEURE.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

9, RUE SAINT-MERRI très bel imm. pierre de taille studio et 2 P. en duplex, ref nf, belles prestations, 13/17 h. 271-90-44, soir 828-72-71.

5e arrdt

MONGE STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS PRESTATIONS 1er ORDRE GARBI – 567-22-88.

6e arrdt

Mo PORT-ROYAL Bon imm. s/rue calme, séj., 2 chbres, cuis. américaine, bains. Chf. central individuel. 161, bd Montparnasse. Asc. Sam., dim., lundi 14/17 h.

Mo VAVIN Bon imm. ravalé s/jardinet, 3 pces, entrée, cuis., bains, calme. Prix intéressant. 28, rue Delambre. Sam., dim., lundi 14 à 17 h.

7e arrdt

2/3 P., BAC, 650.000 F coquet 50 m², charme, calme et clair, parfait état. PROMOTIC 553-14-14.

ESPLANADE INVALIDES Mo LA TOUR MAUBOURG Bel imm. pierre de t., tt cft grand séjour, salle à manger 3 chambres, cuisine, bains + salle d'eau, 120 m² 4, avenue de Tourville. Vendredi, 14 à 17 heures.

1, av. TOURVILLE - INVALIDES **COUR CLASSÉE** 137 m², calme, soleil, rez-de-cour, samedi, 13 à 17 h.

LA TOUR-MAUBOURG, 2 P. 53 m², charme, soleil, calme. 680.000 F. 307-31-62, matin.

9e arrdt

9e, 35, RUE BERGÈRE Bon immeuble. part. vend studio 27 m² environ, tt confort. meublé, 210.000 F. Voir concierge sur place ou tél. 732-88-37, après 19 h 797-51-84.

A SAISIR 5 P., 160 m², SUD 950.000 F S/PLACE SAMEDI 14 A 17 H. 10, RUE DUPERE, 9e.

Mo ANVERS Imm. ravalé, 2e ét., s/rue, 2 pces, entrée, cuis. A rénover. Prix très intéressant. 55, rue de Dunkerque. Samedi, dimanche 14/17 h.

12e arrdt

AV. ARNOLD-NETTER Imm. grand stand. Beau 5 P., gd cft, cave, park ss-sol, balc., soleil. 1.050.000 F. DELFIEL 346-95-27.

A SAISIR MAISON 3 P., NEUF 85 m². JARDIN 140 m² **950.000 F** S/PLACE SAMEDI 14 A 17 H. 6, RUE D'ALIGRE.

13e arrdt

A 800 M DE PARIS LOIN DE SES PRIX neuf, près Mo et commerces GRAND 3 à 6 PIÈCES LIVRÉ DE SUITE. Dble vitrage, chauffage central 4 pces, 86 m², à partir de 674.000 F. Prêt conventionné + APL. Visite : 75, r. du Gal-Leclerc Kremlin-Bicêtre. 670-01-44.

Mo TOLBIAC, 83, av. d'Italie imm. stand., piscine, superbe 2 pces, loggia, soleil, vue. Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

15e arrdt

R. BRANCION-CONVENTION PIERRE DE TAILLE, 2 PCES, CFT. 308.000 F. 577-96-85.

BEAUGRENELLE, RÉCENT 3 P., CFT, gde cuis. EST-OUEST Px 630.000 F. 577-96-85.

Mo VAUGIRARD Imm. récent, tt cft, 7e ét. 2 pces, entrée, cuisine, bains loggia. 69, rue d'Allerey samedi, dimanche, 14/17 h.

70, AV. E.-ZOLA, 6e étage asc., liv. dble + chbre, gde cuis. 730.000 F., les 4 et 9, 13 h/18 h.

16e arrdt

MUETTE près place Passy 2 P., 55 m², tt cft, 495.000 F à rénover, 2e ét. 520-13-57.

18e arrdt

PARIS 18e, PTE ST-OUEN 5-6 P. à rénover (gros travaux) bel imm. 395.000 F. LERMS 363-39-69. Samedi-dimanche.

Mo MARCADET beau 4 pces, 11e ét., soleil, gds espaces verts, très jolie vue impec., park s/place, samedi 14 à 17 h. 900.000 F. Téléphone : 252-07-95, soir.

20e arrdt

Mo JOURDAIN grand duplex, 3 chambres, terrasse, plein sud, park., imm. standing. 1.000.000 F. **LERMS. 355-58-88.**

91 - Essonne

DRAVEIL. Résidentiel. Prox. forêt de Sénart. Calme absolu, soleil, verdure. A VENDRE APPT 2 pièces, 48 m² + parking. Cuis., cellier, w.-c., bains : entrée. Tout confort. Chauffage eau chaude urbain. 1er étage. BON ÉTAT. Prix : 260.000 F. Tél. : 666-06-14.

92 Hauts-de-Seine

Mo Bourg-la-Reine, neuf, stand., beau séj. + 2 chbres, park., urgent, 600.000 F. frais réduits – 547-62-62.

94 Val-de-Marne

BOIS DE VINCENNES. RER Fontenay. 3 P. avec jardin privé (prév. travx). bel imm. p. de t. ravalé. 435.000 F. LERMS 363-39-69. Samedi-dimanche.

Province

NICE. Part. vds sup. appt 2 P., neuf, tt cft, meublé, ds copr. calme, piscine, tennis, garage individ. Tél. (88) 36-44-19 (h. repas) ou 16 (88) 66-58-80 ou Ecr. s/no 7.439 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE Ouest Résidentiel Particulier vend splendide 3/4 pièces, 85 m². Terrasse vue mer. Parking. 460.000 F. Téléphone : (16-42) 27-58-35.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ Spécialiste du découpage de grands appartements Prise en charge totale 544-44-45.

locations non meublées offres

Paris

S/RUE CONDORCET Bel imm., 4 P., 95 m², cft, 5.000 F charg. comp. Samedi 11 h 30-13 h. 2, RUE BOCHART-DE-SARON.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche divers appts toutes catégories. Villas. Paris banlieue 504-48-21 poste 24.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations ventes

LOCATION-VENTE ou VENTE 78 - Guyancourt 5 P. DUPLEX et 6 P. DUPLEX à 750 m S.N.C.F. et R.E.R. Livraison immédiate. Prêts conventionnés et A.P.L. possibles. Tél. après 14 h vendredi, samedi : 645-71-17, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h : 044-16-60. SINVIM.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

BURX. 246-72-72.

fonds de commerce

Locations

NICE luxueux magasin décoration cadeaux, loyer mens. 4.000 F. Prix de vente : 165.000 F. Téléphone : (93) 82-59-33.

terrains

YONNE, dans lotissement, à vendre terrain 2.278 m² viab., étang, pêche. tél. heures de bureau : 720-30-50, poste 704.

Longjumeau, terrain centre ville, surface 628 m², façade 15 m. Prix : 325.000 F. **E.T.I. Téléphone : 448-96-23. Ouvert le dimanche.**

viagers

F. CRUZ 266-19-00 8, RUE LA BOÉTIE, 8e Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

l'agenda du Monde

Animaux

Le contraire d'un chenil Vie de famille. 731-36-11.

Antiquités

Ach. meubles, tableaux, linge anc., etc. Paiement cpt. Tél. même dim. 373-38-63 - 282-80-20.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

Cours

Leçons FRANÇAIS, LATIN par professeur certifié expérimenté. Tél. 522-90-52.

Leçons

J.F. 1er prix conserv. donne à domicile, leçon piano, solf. Le soir : 236-02-79.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE ACCORD, EXPERTISE DEVIS POUR RESTAURATION Téléphone : 340-89-52.

Jeunesse vacances

VACANCES : février, Pâques, 4/12 ans. Petit effectif, vie familiale, activités diverses, dont Poney-Club. YONNE. Les LUTINS. (86) 66-05-52.

Sanitaires

SANI BROYEUR SFA 1.990 F. par SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire Paris-6e, ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE :

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F (deux places, 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 5 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
– le 160 cm : 2.056 F.
– le 180 cm : 2.389 F.

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Citeaux 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Musique

MARBEL MUSIC 127, rue du Fg-Poissonnière PARIS-9e. Tél. : 878-81.20.

DÉPANNAGE - RÉPARATION TOUTES MARQUES Instruments électroniques sonos, amplis, claviers, etc. DÉLAI RAPIDE.

Minéraux

4-5 FÉVRIER EXPOSITION **MINÉRAUX** FOSSILES VENTE - ÉCHANGE De 10 h à 19 h SALLE DES FÊTES DU MONTMESLY 7, rue G.-Duhamel, 94000 **CRÉTEIL**

Particuliers (offres)

Vends manteau marron (Dejac) neuf. Cachemire - laine T 40. 1.200 F. (valeur 2.400 F). Tél. le soir : 734-44-28.

Photo

– 40 % TRAVAUX PHOTOS DRUG' PHOT' 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 6 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-58-59.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié GERMAINE LESECHE 11 bis, r. de Surène, 75008 PARIS Téléphone : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND Séjours tout compris Haut-Champsaur (Htes-Alpes) Semaines en mars : 1.000 F. Individuels et groupes Haut-Champsaur Accueil. 05260 CHABOTTES. Téléphone : (92) 55-93-02.

LES ARCS 1.600 m (Savoie) Particulier loue studio 3-4 personnes, balcon plein Sud à partir du 1er mars. Tél. (7) 856-18-59, le soir.



Le Monde

économie

L'agriculture française ballottée entre l'ECU et le deutschemark

Le gouvernement d'Allemagne fédérale a proposé que les prix agricoles soient désormais fixés en deutschemarks en non plus en ECU. L'intérêt de cette proposition vient du fait qu'il n'y aurait plus de montants compensatoires monétaires (MCM) positifs, qui jouent comme des subventions pour les exportations des pays à monnaie forte vers les pays à monnaie *faible*. Il n'y aurait plus que des MCM négatifs, compensant l'écart de changes entre *chacune des monnaies de la Communauté* et celle qui est la plus forte, le deutschemark.

Cela veut dire, par exemple, que l'élevage français n'aurait plus à souffrir de la distorsion de *concurrence apportée par les subventions* aux exportations données aux denrées produites en R.F.A., aux *Pays-Bas ou en Grande-Bretagne.*

En revanche, subsisteraient des montants compensatoires négatifs qui continueraient de taxer les importations des produits venant des pays disposant d'un avantage de change par rapport au deutschemark, afin d'éviter que, par cet artifice, le marché de l'Allemagne fédérale ne soit envahi par les produits des pays partenaires. Mais ces MCM négatifs, et donc ces taxes à l'exportation, pourraient être aussi supprimés. Il suffirait pour cela de relever les prix agricoles en monnaie de chaque pays et de les aligner sur le prix allemand.

Au lieu de prendre comme référence l'ECU, qui est une sorte de *moyenne* de valeur des monnaies européennes comme pivot, on change le pivot. Comment les choses *se* passent-elles dans le système actuel ? Le prix est fixé en ECU, et il correspond pour chaque monnaie à une certaine valeur, puisque chacune des monnaies européennes est liée à l'ECU. Quand le franc est dévalué, cette parité change. Il faut moins de francs pour acheter le même produit. Pour éliminer dans un Marché commun, à prix commun, cet avantage de change, on devrait augmenter le prix français. Le producteur est, bien sûr, favorable à cette formule. Les pouvoirs publics, qui y voyaient un inconvénient inflationniste, ont préféré, dès 1969, laisser le prix agricole à son niveau et inventer un correctif, le montant compensatoire. Celui-ci, appliqué à la frontière, corrige le fait que le prix agricole n'a pas été augmenté. Lorsque le mark fut ensuite réévalué, on se trouvait dans la situation inverse. Par rapport au prix commun fixé en ECU, il fallait plus de marks pour le même volume de marchandise. Pour rétablir l'équilibre, il aurait suffi de baisser les prix en Allemagne, ce dont, naturellement, les producteurs allemands ne voulaient pas. Aussi, pour rétablir l'unité du marché, fut-il alors inventé le MCM *qui* subventionne la production allemande, à l'exportation.

Mais si le prix commun est désormais fixé en marks, il n'est plus nécessaire de diminuer le prix en Allemagne, *au cas où le mark* viendrait à être réévalué. Il n'y a plus, non plus, de MCM équivalents à *une subvention*. C'est ce que demandent les producteurs français. Ce système a un autre avantage : un coup de frein peut être donné à la hausse des prix agricoles en Europe. En effet, dans le système actuel, on cherche à la fois, parce qu'il y a surproduction et que le plafond du budget communautaire est atteint, à bloquer la hausse des prix agricoles et à démanteler les MCM positifs. Objectif contradictoire puisque, pour les supprimer en totalité ou en partie, il faut une hausse en ECU, valable pour tous, et suffisamment forte pour éviter en Allemagne une réduction de prix. Par contre, si l'on bloque le prix européen, fixé en DM, il n'y a pas de MCM nouveaux équivalents à une subvention, il n'y a pas non plus de diminution de prix en Allemagne, mais seulement maintien.

Les autres pays de la Communauté, eux, ont le choix. Soit ils maintiennent leurs MCM négatifs qui taxent leurs exportations vers *l'Allemagne, soit ils augmentent* leurs prix intérieurs au point de rendre ces MCM inutiles. Le niveau *des prix agricoles en Europe* redevient alors véritablement commun.

Cette formule, compliquée à expliquer, aurait l'avantage de résoudre le casse-tête européen. Les éleveurs bretons, qui l'ont compris ainsi, par exemple, n'admettent pas que le gouvernement n'ait pas immédiatement bondi sur l'occasion, afin de redonner souffle enfin à l'élevage.

Mais le gouvernement hésite *et* n'a pas une vision claire et arrêtée sur la réponse à apporter aux Allemands. Parce qu'il existe deux objections.

La première est d'ordre politico-économique, certains diront incantatoire. Au moment où l'on cherche à faire de l'ECU la monnaie européenne, c'est-à-dire que l'on vise une plus grande intégration économique et monétaire, il est quelque peu désagréable d'abandonner *l'ECU* comme monnaie de référencepour l'agriculture au profit du mark tout puissant. L'image d'une intégration européenne à l'heure allemande n'est pas loin de cette objection.

La seconde, plus technique, rejoint en fait la première. La solution allemande n'est pas une solution de rapprochement des *prix*, dans laquelle chacun des partenaires ferait un bout de chemin. Elle fait porter le poids de ce rapprochement aux pays à monnaie faible. Et l'on estime à Paris que c'est contraire à la convergence des politiques économiques que rechercheraient les Dix.

Encore convient-il de s'entendre sur ce poids ? La rue de Rivoli aurait tendance à penser que le nouveau modèle serait fâcheusement inflationniste. Entre les prix allemands et les prix français, on trouverait une différence de 10 % à 14 % selon les produits qui serait comblée soit par un matelas de MCM négatifs, soit par une hausse des prix en francs. On peut rétorquer à cet argument que le gouvernement retrouve du coup la maîtrise de sa politique agricole, qu'il a le choix entre les taxes à l'exportation et la hausse des prix et que, dans tous les cas, il ne subit plus la pression des MCM positifs.

Ce choix entre la taxation des exportations (en maintenant les MCM négatifs) et la hausse des prix agricoles en France, qui aurait naturellement un effet sur l'indice du coût de la vie et la compétitivité de la filière agro-alimentaire qu'il faut aussi prendre en compte, devient dès lors un vrai choix politique strictement national, sans paravent bruxellois. Toute la question est de savoir si le gouvernement estime nécessaire de soutenir le revenu agricole et pourquoi le soutenir.

Il y a grossièrement trois réponses. *La première est celle du* laisser-faire : l'agriculture n'investit plus, ne participe pas à l'augmenta*tion des surplus. C'est tout bénéfice* pour le budget européen, et, en n'augmentant pas les prix, on contri*bue à la diminution de l'inflation* et à celle du potentiel de l'agriculture française. La seconde : on augmente *les prix. L'agriculture retrouve une* capacité d'investissement. Les volumes de production s'accroissent. *L'inflation aussi. Les valeurs nominales* diminuent. Seuls les plus performants résistent.

Troisième réponse : on oriente la production par une augmentation des prix sélective (en jouant avec les MCM par exemple). On oriente les investissements (par le jeu de la bonification d'intérêt par exemple) vers les productions déficitaires (élevage, protéines), vers la réduction des coûts de production et la diminution du temps de travail. De fait, dans ce modèle, la hausse des prix agricoles a un effet sur l'indice des prix, mais sur le maintien de l'emploi et l'occupation du territoire aussi. Un véritable débat politique qui pourrait avoir lieu à partir de la négociation sur les MCM.

JACQUES GRALL.

La crise de l'Europe

(Suite de la première page.)

Du côté allemand, on tenait manifestement à donner à cette rencontre, en principe dépourvue de tout *ordre du jour déterminé et de tout* protocole, un caractère plus spectaculaire, plus « public », qu'on ne l'avait *annoncé. Comparativement* au tête-à-tête de Dabo, dans les Vosges, en juillet dernier, l'entrevue du château de Ludwigshöhe ressemblait beaucoup plus à un véritable sommet franco-allemand, les délégations *ministérielles en moins*. Et M. Kohl a insisté sur le caractère « *très intéressant* » des idées émises du côté français, allant jusqu'à proposer à M. Mitterrand, qui s'est aussitôt rallié à cette suggestion, de poursuivre à Paris une conversation aussi prometteuse, d'ici deux à trois semaine.

En fait, l'empressement mis du côté allemand à se féliciter de « propositions » françaises encore *bien* mystérieuses dissumule mal l'envie que l'on éprouve à Bonn de voir Paris approuver *les dernières idées* avancées par la RFA à propos des montants compensatoires, et qui *consisteraient notamment à fixer en* deutschemarks les prix agricoles (lire ci-dessus). « *Nous avons fait des progrès, même si le moment n'est pas encore venu de ranger nos dossiers* », a ajouté de son côté le chancelier, qui — c'est un usage auquel il ne manque désormais aucune occasion de sacrifier — a insisté sur le fait que « *l'atmosphère particulièrement amicale* » des pourparlers avait « *considérablement contribué* » à ces progrès.

Le cadre se prêtait, il est vrai, malgré un déploiement exceptionnel de la presse allemande, à la détente et à la célébration de l'amitié entre la France et la République fédérale. Pour le bonheur des photographes, MM. Kohl et Mitterrand avaient, en arrivant au petit château qui domine les vignes d'Edenkoben, goûté une lourde coupe d'un riesling d'une origine tout à fait appropriée à la circonstance, puisqu'il provenait de ceps qui poussent le long de la frontière. Et un tonneau du précieux nectar a été offert à M. Mitterrand, *qui l'a déclaré, sans le secours de* l'interprète, « *sehr gut* »...

Mais cet aspect à la fois folklorique *et détendu n'a pas fait oublier* au chef de l'Etat ce qui était vraiment en cause : la crise de l'Europe, et aussi, malgré cette belle amitié franco-allemande sans cesse exaltée et citée en exemple au reste du Vieux Continent, le relatif piétinement actuel des relations entre Paris et Bonn. M. Mitterrand devait d'ailleurs insister, en résumant devant la presse les entretiens qui venaient d'avoir lieu, sur le fait que la conversation n'avait pas été limitée à l'affaire des MCM. Il a notamment été question, au cours du tête-à-tête de l'après-midi, des politiques nouvelles que les Dix « *peuvent espérer mettre en œuvre une fois qu'ils auront réglé le contentieux actuel* », a-t-il indiqué. Et aussi, d'une façon plus générale, de « *la construction politique de l'Europe, qui ne peut se contenter de vivre sur des souvenirs, même si ce sont de grands souvenirs* ».

Le fait que M. Kohl rende prochainement *sa visite* à M. Mitterrand, aussitôt que ce dernier aura achevé sa « tournée » des chefs de *gouvernement des Dix, semble* tout de même indiquer qu'à défaut de parvenir rapidement à un accord sur *la question, plus délicate encore*, de la contribution budgétaire britannique — dont on a également parlé à Edenkoben, — *celle des MCM pourrait* faire prochainement l'objet d'un compromis franco-allemand. Un compromis qui permettrait à la présidence française de la Communauté de ne pas arriver au sommet européen de Bruxelles, en mars, sans un premier et appréciable résultat.

BERNARD BRIGOULEIX.

LES ÉLEVEURS DE BOVINS VONT MANIFESTER A GUÉRET

Guéret. — Sur l'initiative de la FDSEA de ce département et du CDJA de la Creuse, une manifestation des éleveurs de bovins sera organisée le lundi 6 février, à Guéret. *Le MODEF* a aussi appelé à manifester.

L'ensemble des fédérations des *treize départements* du centre de la France, où l'élevage des bovins à viande est l'activité prépondérante, s'est associé à ce mouvement.

Le « casse-tête » du financement des groupes nationalisés en 1984

La sidérurgie et les autres...

Conséquence de la confusion qui règne depuis des semaines au sein du gouvernement quant à la conduite de ce que l'on appelle les mutations industrielles : les groupes nationalisés du secteur industriel concurrentiel ne connaissent toujours pas le montant exact des dotations en capital que *l'Etat leur versera* pour 1984.

Dans la loi de finances, il est prévu une enveloppe de 12,85 milliards de francs de dotations en capital proprement dites (1). Une première clé d'attribution définie à *l'été, précisée à l'automne, avait déterminé* les sommes pour la plupart des groupes industriels. Toutefois, le *montant des dotations aux deux entreprises* sidérurgiques Usinor et Sacilor restait en suspens, hypothé*quant du même coup l'ensemble du* dispositif.

Depuis novembre, les choses n'ont guère avancé, les deux ministres *concernés, MM. Delors et Fabius,* campant chacun sur leurs positions. L'un, M. Fabius, souhaite que le *problème financier de la sidérurgie* pour 1984 fasse l'objet d'un traitement à part. Aussi propose-t-il de ne verser sur les 12,85 milliards de francs que 4 milliards à Usinor et Sacilor afin de réserver l'essentiel de l'enveloppe aux autres groupes : le cas de la sidérurgie étant réglé dans le courant de l'année dans le cadre, par *exemple*, d'un collectif budgétaire consacré aux mutations industrielles, qui affecterait 6 à 7 milliards supplémentaires à la sidérurgie.

M. Delors cherche, lui, a obtenir une *révision drastique des objectifs* du plan acier afin d'enrayer au plus tôt l'hémorragie financière. Pour ce *faire, il utilise subtilement le moyen* de pression que constituent les dotations au secteur nationalisé. Rue de *Rivoli, on développe l'argumentation* suivante : la situation financière des deux entreprises — leurs pertes *pour 1983* approchent les *10* milliards de francs — nécessite de toute façon une dotation immédiate de *6 milliards de francs* (auxquels pourraient s'ajouter 2 milliards de prêts participatifs).

Si on accepte de traiter à part les besoins de financement de la sidérurgie, le risque est grand que le gouvernement, pour des raisons purement sociales et politiques, repousse une nouvelle fois les échéances. *Pas* question donc de programmer d'autres sommes tant que l'on ne sait pas où l'on va. En revanche, si *les* deux entreprises présentent un plan cohérent, avec un échéancier prévoyant de nouvelles réductions de capacité et d'effectif, il sera toujours temps de prévoir le financement de ces opérations.

Bref, Rue de Rivoli, on est prêt à payer pour la sidérurgie, à condition d'être sûr que cet argent permettra de voir rapidement le bout du tunnel. En attendant, l'expérience et la bonne gestion des finances publiques, dans le cadre des contraintes budgétaires, imposent de prévoir, dans les dotations, un minimum de 6 milliards pour la sidérurgie.

On en est là. Pour la plupart des *groupes, ce débat n'a* que peu d'impact sur le montant prévu de leurs dotations. Ainsi, dans l'état actuel des réflexions, il semble acquis que Renault percevra 1 milliard de francs ; CDF-Chimie et EMC, *1,5 milliard de francs*, avec en plus, pour les opérations de restructuration de la chimie en cours, 2 milliards de francs : *les entreprises* (SNIAS, SNECMA) qui dépendent du ministère de la défense, *350 millions de francs* ; PUK, Saint-Gobain et Rhône-Poulenc, autour de 200 millions de francs chacun, et *l'électronique, financée par le budget* des PTT, 1,6 milliard de francs se répartissant entre Bull (1 milliard), GCCT (300 millions) et *Thomson* (300 millions). Que l'on verse 6 milliards de francs à la sidérurgie, et il ne reste rien.

Or M. Fabius estime que le groupe Thomson a besoin cette année de 2 milliards de francs en sus des 300 millions *fournis par* les PTT. Cela pour financer les opérations de fusion CGE-Thomson dans le téléphone (700 millions), le plan composants, dont Thomson est un des piliers, et les pertes de la Compagnie générale de radiologie. Ainsi, le groupe Thomson risque de faire les frais du *kriegspiel* qui se joue autour de la sidérurgie.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) A ces dotations en capital s'ajouteront, comme en 1983, des prêts participatifs de l'Etat (4 à 5 milliards de francs sans doute). Certains groupes nationalisés émettront sur le marché financier des titres participatifs pour un montant total de 4 milliards de francs.

Trop peu pour l'électronique

Le financement de la filière électronique n'est toujours pas à la hauteur des espérances. Le rapport de la mission Farnoux avait estimé, en avril 1982, à 11 milliards ou 12 milliards de francs (en francs de l'époque) l'effort annuel minimal que l'Etat devrait consentir aux industries du secteur pour le financement de leurs investissements (dotations en capital, crédits et marchés d'études, aides à la recherche). *Or* cet objectif n'est pas respecté.

En 1983, moins de 9 milliards de francs *ont été consacrés à la* filière électronique et, pour 1984, les perspectives ne sont *guère meilleures. Les PTT ont* désormais la charge du financement de ce secteur. Les marchés *d'études PTT, financés sur son* budget d'investissement, s'élèveront cette année à 2,9 *milliards de francs* : la CGE « demandant », pour sa part, les trois quarts de ces marchés.

A cela s'ajoutent 3,4 milliards de francs : 1,6 milliard pour les dotations en capital de Bull, CGCT et *Thomson*, 1,8 *milliard* pour les actions de politique industrielle (900 millions pour la DIELI, qui gère le plan *composants*, 300 millions pour l'Agence pour le développement de l'informatique et 600 millions pour le bureautique et la télématique). La part du *ministère* de la *défense* (crédits d'études) resterait voisine de 2 *milliards* de francs. Enfin, dans le budget de la recherche, quelques centaines de *millions seront* consacrés à l'électronique. Soit 8,6 milliards au total.

Dans ce schéma, il est impos*sible de financer* la totalité du plan composants et les opérations de fusion dans le télé*phone. C'est pourquoi M. Fabius* souhaite que Thomson reçoive 2 milliards supplémentaires (*voir ci-contre*). *Même s'il obtenait* gain de cause, le montant total affecté en 1984 à la filière électronique *resterait insuffisant* au regard des objectifs et des besoins. *D'autant* qu'une partie de cet argent *ne sera pas utilisé* à des actions « offensives » mais à combler des trous financiers.

J.M.Q.

Bull et Philips vont signer un accord de coopération sur la carte à mémoire

La société française Bull et le groupe néerlandais Philips vont signer, *le 7 février* à La Haye, à l'occasion de la visite du président Mitterrand, un accord de coopération sur la fabrication et le développement de la carte à mémoire. Aux termes de cet accord, Philips et Bull adoptent une définition et une technique communes de la carte à mémoire, à savoir le CP 8 de Bull, comportant une mémoire et un microprocesseur. Cette carte, fabriquée, actuellement, pour Bull, par la filiale française de l'américain Motorola, le sera, par la suite, par Eurotechnique (groupe Thomson), toujours sur la technique CP 8.

Cet accord est très important, surtout après l'annonce de deux autres accords : celui entre le GIE Carte bleue et le GIE carte à mémoire pour le lancement d'une carte mixte à pistes magnétiques et à « puce » électronique (*le Monde* du 12 janvier 1984), et celui entre les deux cent vingt banques du groupement Carte bleue et le Crédit agricole pour l'unification de leurs cartes de paiement (*le Monde* du 31 janvier 1984).

Il consacre, d'abord, le succès de l'invention d'un Français, M. Moreno, en 1974 : l'inclusion d'un microprocesseur et d'une mémoire dans une « puce » de l'épaisseur d'un ongle, insérée dans une carte, permettant l'identification du porteur et l'enregistrement d'un certain nombre de données de tous ordres : transactions commerciales, position de compte bancaire, dossier médical, renseignements divers. Il manque, ensuite, la conclusion de l'appel d'offres lancé en 1979 par le ministère des PTT (DGT) pour l'expérimentation de la carte à mémoire par trois constructeurs : Philips, Bull et Schlumberger, ces deux derniers exploitant le brevet Innovatron de M. Moreno.

Il permet, enfin, le lancement d'une coopération européenne, Philips et Bull s'engageant à adopter une attitude commune face aux instances internationales, au moment où l'Europe, notamment, est à la recherche de moyens de paiement électroniques unifiés et observe, avec intérêt, ce qui se passe en France. Ajoutons que pour Bull, déjà « en phase » avec l'allemand Siemens et le britannique ICL, un accord avec Philips permet de constituer, enfin, un front commun européen.

F. R.

● **Bière : accord Heineken et BGI.** — Le regroupement entre Heineken et le groupe brassicole BGI a été approuvé par les pouvoirs publics. La société néerlandaise Heineken sera majoritaire à 51 % dans un holding constitué avec BGI qui prendra le nom de Société générale de brasserie. Ce holding coordonnera les activités des trois entreprises, Heineken-France, Pelforth et Union de Brasseries. Le nouveau groupe représentera 25 % du marché français derrière BSN (plus de 50 %). Heineken apportera, en outre, 300 millions de francs pour financer le développement de ses activités. (*Le Monde* du 5 octobre 1983.)

Nominations

● **M. JEAN-PIERRE GAMOT** a été élu président de Synthec-Ingénierie (Chambre syndicale des *sociétés d'études* et de conseils), en remplacement de M. Jacques Célérier. Agé de cinquante-quatre ans, M. Gamot *est depuis* 1981 président-directeur général de Sogelerg (à Rungis) et de Sogreah (à Grenoble), filiales du groupe CGE.

● **M. ROGER BURNEL** a été *élu président de l'Association nationale* pour l'information sur le logement (ANIL). Il remplace M. Roland Lebel, *directeur général honoraire* de la Caisse nationale d'allocations familiales, qui occupait ce poste depuis 1976 et a été nommé président d'honneur de l'ANIL. M. Roger Burnel *est président* de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Conseil économique et social.

● **M. JEAN ANTAGNAC**, magistrat à Lyon, a été élu président de l'Association des magistrats des chambres régionales des comptes. Ces chambres — une par région — sont chargées de contrôler les comptes des collectivités locales, dans le cadre des nouvelles lois sur la décentralisation (*le Monde* du 10 janvier).

ÉTRANGER

LA REPRISE DANS LA CEE

RFA : la croissance serait de 2,5 %
prévoit le gouvernement

Bonn (*AFP*). – Le gouvernement ouest-allemand, dans son rapport économique pour 1984 approuvé le 1er février, s'attend à une *« nette augmentation »* de la croissance économique et à une amélioration du marché de l'emploi. Selon ce rapport, la croissance sera *« remarquablement plus forte »* cette année qu'en 1983, avec un taux de 2,5 % contre 1,2 %. Pour leur part, les prix à la consommation devraient rester relativement stables, avec une hausse de 3 %, comme en 1983.

Le chômage devrait se stabiliser avec un nombre moyen de demandeurs d'emploi de 2,2 millions contre 2,6 millions l'année dernière. Pour la première fois depuis quatre ans, souligne le rapport, le nombre moyen de demandeurs d'emploi n'a pas augmenté en 1983 et il devrait être fin 1984 en dessous de son niveau de décembre 1983. Le gouvernement s'attend également à une augmentation des offres d'emplois.

Le rapport est particulièrement positif sur la capacité d'investissement des entreprises, qui devraient augmenter en valeur de 8 % à 9 %, soit deux fois plus qu'en 1983, grâce aux allégements fiscaux, à la baisse des taux d'intérêt et à l'amélioration des résultats des entreprises. Le gouvernement prévoit également une amélioration de l'utilisation des capacités de production dans de nombreux secteurs industriels.

Dans son rapport, le gouvernement estime même qu'un taux de croissance supérieur à 2,5 % était possible, si les baisses des taux d'intérêt sur le marché des capitaux se poursuivent et si la demande de l'étranger reste stable. En revanche, souligne-t-il, il faudrait que les négociations salariales actuelles entre partenaires sociaux n'aboutissent à aucune grève.

LA PROGRESSION DU CHOMAGE SE RALENTIT

Le nombre de chômeurs en Allemagne fédérale a dépassé en données brutes la barre des 2,5 millions en janvier : 2 539 399 personnes recherchaient un emploi au lieu de 2 349 000 en décembre, en hausse de 8 %. Toutefois, l'Office fédéral du travail indique que l'augmentation mensuelle en données brutes est moins forte que les années précédentes, le chômage ayant augmenté de 12 % en janvier 1983 et de 14 % en janvier 1982.

En données corrigées des variations saisonnières, souligne l'Office, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué le mois dernier (2,19 millions contre 2,23). La montée du chômage en janvier a d'ailleurs été enregistrée surtout dans le bâtiment et les travaux publics, où s'est produite la réduction d'activités saisonnières, et dans le secteur des biens de consommation, les achats des ménages chutant traditionnellement après le boom des fêtes de fin d'année.

En données brutes, un Allemand salarié sur dix est sans emploi, le chômage frappant 10,2 % de la population active salariée, soit autant qu'en janvier 1983, mais plus qu'en décembre dernier (9,5 %). Sur douze mois, le chômage a augmenté de 2,1 % seulement. Son taux de hausse annuel était de 9 % en décembre et de 8 % en novembre.

Pour sa part, le nombre d'offres d'emploi (70 000) a été en hausse de 13 % par rapport à janvier 1983. Par rapport à décembre, il s'est accru de 10 %. – *(AFP, Agefi.)*

● **Le coût de la vie en R.F.A.** – L'indice du coût de la vie en Allemagne fédérale a augmenté de 0,5 % en janvier, après avoir augmenté de 0,2 % en décembre, selon les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. En un an, l'indice a enregistré une hausse de 2,9 % contre 2,6 % le mois précédent. – *(Reuter.)*

Grande-Bretagne : le produit intérieur brut augmenterait de 2,3 %
estime l'OCDE

En Grande-Bretagne, la reprise se poursuivrait au cours des dix-huit prochains mois, mais à un rythme modéré : le produit intérieur brut devrait ainsi s'accroître à un taux annuel d'environ 2,3 %, estiment les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur étude annuelle.

« Comme on s'attend, ajoutent-ils, *à un redressement des exportations* (hors pétrole, elles pourraient s'accroître de 4 % en rythme annuel) *et des investissements industriels* (+ 2,5 % à un rythme annuel), *les bases de l'expansion deviendraient plus saines. Toutefois, le taux de croissance ne permettrait au mouvement d'augmentation du chômage de s'inverser qu'à partir du milieu de 1984. »*

L'augmentation modérée du PIB suffirait tout juste, précise l'OCDE, à arrêter l'augmentation du nombre des chômeurs (non compris les jeunes en fin de scolarité). Ce nombre se stabiliserait à un niveau voisin de trois millions, soit 12,5 % des personnes actives. Pour sa part, l'inflation, après s'être accélérée, devrait recommencer à se ralentir et son taux resterait faible (6 %). Enfin, compte tenu de la reprise prévue de l'économie mondiale, il se peut, selon l'étude, que la balance courante devienne légèrement excédentaire jusqu'au milieu de 1985 (+ 2,8 milliards de dollars en 1984).

Après avoir salué la *« fermeté »* des politiques monétaire et budgétaire qui a permis de réduire l'inflation, les experts de l'OCDE soulignent la nécessité d'assurer une reprise durable de manière à diminuer fortement le chômage *« par un net redressement de la compétitivité ». « Une condition essentielle serait sans doute d'éviter que les coûts salariaux n'augmentent... Il importe que la hausse des salaires nominaux continue de se ralentir... Il importe aussi de s'attacher à abaisser les coûts qui pèsent sur les entreprises »* (fiscalité, taux d'intérêt).

L'étude conclut : *« Après quatre années de désinflation au cours desquelles la progression du revenu nominal a rapidement diminué, on peut espérer que la situation nouvelle donnera à l'offre la possibilité de répondre à l'importante marge de croissance que les ajustements apportés à l'économie depuis 1979 ont permis de dégager. »*

AUGMENTATION DU CHOMAGE EN JANVIER

Le nombre des chômeurs britanniques secourus s'est accru en janvier de 3,9 % (120 300). Il a ainsi atteint 3 199 700 personnes, soit 13,4 % de la population active contre 12,9 % en décembre.

Après élimination des variations saisonnières, il a également été enregistré une nouvelle détérioration : le chômage a augmenté de 29 000 (contre 7 600 seulement en décembre), pour toucher 2 975 000 personnes, soit 12,5 % de la population active, contre 12,3 %.

Les offres d'emplois non satisfaites ont – en chiffres corrigés – diminué de 2 900 pour revenir à 152 000. Le ministère de l'emploi n'a pas fourni d'explications particulières à cette détérioration. – *(A.F.P., Agefi.)*

Au Japon
Excédent record des paiements extérieurs en 1983

L'excédent de la balance commerciale du Japon a atteint 3,86 milliards de dollars en décembre dernier. Les exportations se sont élevées en chiffres bruts à 14,87 milliards de dollars (+ 19,4 % par rapport à décembre 1982) et les importations à 11 milliards de dollars (+ 10,8 % en un an).

Le résultat de décembre porte à 31,6 milliards de dollars l'excédent du commerce extérieur du Japon en 1983. Ce chiffre constitue un nouveau record qui efface celui de 1978 (24,6 milliards de dollars). En 1982, l'excédent du commerce extérieur du Japon avait été de 18,1 milliards de dollars. En 1983, les exportations du Japon (145,4 milliards de dollars) ont progressé de 5,6 % par rapport à 1982, tandis que les importations (113,8 milliards de dollars) baissaient de 5 %, malgré une croissance économique qui a avoisiné 3,5 % en volume. Cela dit, l'accélération du rythme de l'expansion va probablement entraîner une accélération progressive du rythme des importations, comme en témoignent déjà les résultats de décembre.

La balance des paiements courants a, quant à elle, été excédentaire de 3,3 milliards de dollars en décembre. Sur l'ensemble de l'année, l'excédent a atteint 21 milliards de dollars, soit plus du triple de l'excédent de 1982 (6,8 milliards de dollars). Le précédent record avait été établi en 1978 avec 16,5 milliards de dollars.

Le Japon obtient d'excellents résultats malgré une dépendance énergétique totale vis-à-vis de l'étranger, mais aussi malgré des « invisibles » (transport, assurance, coopération technique, grands travaux...) globalement déficitaires de 9 milliards de dollars.

LE MOZAMBIQUE VA DEMANDER LE RÉÉCHELONNEMENT DE SA DETTE

Lisbonne *(A.F.P.)* – La République populaire du Mozambique va demander à rééchelonner sa dette extérieure envers les pays occidentaux d'un montant actuel de 1,4 milliard de dollars, selon un porte-parole du gouvernement de Maputo, la France aurait accepté, à la demande des autorités mozambicaines, de coordonner un groupe *ad hoc* de pays créanciers du Mozambique, pour la plupart membres de l'OCDE.

● **L'Italie achète du gaz naturel liquéfié à la Libye.** – La société italienne SNAM et le groupe pétrolier libyen BREGA ont conclu, le 2 février, un accord pour la livraison à l'Italie de 700 millions de mètres cubes de gaz naturel liquéfié (GNL) au cours des treize prochains mois. Les deux sociétés sont également convenues de construire en commun une usine pétrochimique en Libye.

ÉTRANGER

En Chine

Les résultats de l'économie en 1983 dépassent largement les prévisions du plan

De notre correspondant

Pékin. — L'année 1983, du point de vue économique, aura été, en Chine, une année explosive. Non seulement de nombreux objectifs fixés par le plan annuel ont été dépassés, mais, dans certains cas, ce sont les prévisions avancées pour 1985, dernière année du plan quinquennal, qui ont d'ores et déjà été réalisées. Ces résultats traduisent pour une part le remarquable dynamisme de l'industrie et de l'agriculture chinoises.

Un tel bond a été provoqué par un immense appétit de consommation et la mise en place, dans certains secteurs, de réformes qui ont libéré les forces productives. D'un autre côté, l'emballement auquel on assiste montre l'extrême difficulté des planificateurs à saisir, à l'aide d'instruments statistiques encore assez pauvres, la réalité économique du pays et à en canaliser le développement.

Selon les données « préliminaires » fournies par le bureau des statistiques, la valeur de la production industrielle a augmenté, l'an dernier, de 10,2 % par rapport à 1982. L'objectif de croissance qui avait été retenu se situait entre 4 et 5 %. De même qu'en 1982 le rythme a été plus rapide dans l'industrie lourde (+ 10,2 %) que dans l'industrie légère (+ 8,4 %), mais l'écart entre les deux secteurs s'est réduit.

Sur trois ans depuis 1981, le rythme annuel du développement industriel s'établit ainsi à + 7,3 %. En valeur, la production industrielle globale s'est élevée à 614,7 milliards de yuans, dépassant l'objectif de 605 milliards fixé pour 1985. L'industrie a contribué, l'an dernier, pour près de 70 % à la valeur de la production industrielle et agricole (890 milliards de yuans) (1).

L'effort a été particulièrement remarquable dans le domaine énergétique, goulet d'étranglement traditionnel, avec les transports, de l'économie chinoise. La production de charbon a atteint 692 millions de tonnes, frôlant l'objectif des 700 millions de tonnes assigné pour 1985. Les projets de développement de l'industrie charbonnière sont d'une grande ampleur, puisque les travaux d'ouverture ou d'agrandissement de mines en 1983 représentaient une production annuelle supplémentaire de 133 millions de tonnes.

Pour la production d'électricité (énergie primaire), une capacité de production de 3 500 mégawatts a été ajoutée, dont un septième dans l'hydroélectrique, l'essentiel étant apporté par de nouvelles unités thermiques. La production, en 1983, s'est élevée à 348 milliards de kilowattheures, dépassant de 10 milliards de kilowattheures, dépassant de 10 milliards de kilowattheures l'objectif du plan.

L'extraction pétrolière a également légèrement progressé (105,9 millions de tonnes), suite à une exploitation intensive de puits arrivant en fin de carrière. Mais, en ce domaine, les responsables sont conscients qu'un plafond a été atteint et qu'il faudra attendre le début de la mise en production commerciale d'ici deux ou trois ans des gisements offshore du golfe de Bohai et de la mer de Chine du Sud pour assister à une progression sensible de la production. D'ici là, le rapport entre l'offre et la demande risque d'être très tendu. L'an dernier, le gouvernement chinois a signé dix-huit contrats avec des compagnies pétrolières étrangères. Mais, dans la plupart des cas, l'exploration des zones offshore allouées n'a pas encore commencé.

Dans les autres branches industrielles (mécanique, chimie), la plupart des prévisions ont été bousculées. La production d'acier s'est établie à près de 40 millions de tonnes, ce qui était l'objectif de 1985, contre 35,5 millions de tonnes en 1982.

Une récolte-record

Dans l'agriculture, les résultats ne sont pas moins étonnants. Il se confirme que la récolte de céréales, battant tous les records, dépassera 370 millions de tonnes, alors que le plan prévoyait, plus modestement, un chiffre de 342,5 millions de tonnes. La production de coton a atteint 4,25 millions de tonnes, en doublement par rapport à 1978, ce qui a amené le gouvernement à supprimer, à la fin de l'année dernière, les tickets de rationnement pour les ventes de cotonnades. Il s'ensuit une amélioration sensible de la condition des paysans, dont les revenus ont augmenté en moyenne de 10 %, alors que ceux des ouvriers ont progressé plus lentement (+ 6 %).

Au grand dam des dirigeants, cette croissance économique d'ensemble continue cependant d'être davantage le résultat d'une extension de la base productive que d'une amélioration de l'appareil industriel ou d'une intensification du travail. Malgré toutes les mesures restrictives prises dans le courant de l'année, le total des investissements, loin de diminuer, comme cela était recommandé, a, au contraire, sensiblement progressé. Il s'établit à 86 milliards de yuans contre 84,5 milliards en 1982 et alors que le plan prévoyait un plafond de 74,7 milliards. Les allocations provenant du budget de l'Etat sont de l'ordre de 30 milliards de yuans, soit un dépassement de 4 milliards par rapport à l'objectif du plan.

Le bureau des statistiques note, au demeurant, que si, dans l'ensemble, la situation industrielle est bonne, les résultats économiques ne sont pas encore satisfaisants. Les pertes des entreprises d'Etat ont certes diminué de 30 %, mais une entreprise sur cinq continue d'avoir ses comptes au rouge. Un assainissement de la gestion industrielle n'est, du reste, pas pensable tant que subsistera un système des prix que M. Tian Jiyun, vice-premier ministre, qualifiait récemment d'« irrationnel ». Mais toute réforme en ce domaine, confessait-il, ne pourra être que très lente.

14 millions de dollars de réserves

Un autre signe de la prudence des dirigeants est fourni par les résultats du commerce extérieur. Tablant sur une forte augmentation des importations, le plan envisageait un déficit proche de 2 milliards de dollars. Or les achats à l'étranger n'ont progressé que de 6,6 %, permettant ainsi, grâce, simultanément, à une très légère amélioration des exportations (+ 0,4 %), de dégager un solde positif de 3,5 milliards de dollars. Les débats sur le degré d'ouverture de l'économie chinoise vers l'Occident n'ont sans doute pas été sans influence sur le coup de frein ainsi donné aux importations. Celles-ci ont subi, en outre, l'effet des mesures de rétorsion prises contre certains produits agricoles américains à la suite du différend avec Washington sur les textiles.

Il résulte, en tout cas, de cette situation que, à la fin de 1983, les réserves en devises de la Chine étaient estimées à 14 milliards de dollars, ce qui, pour un pays en développement et dont les besoins en équipement sont immenses, est tout à fait paradoxal. Ainsi s'explique que Pékin ait été très sollicité ces derniers temps par toute une série de pays (Pologne, Philippines, Ethiopie entre autres), dans le but d'obtenir des prêts à des conditions avantageuses.

MANUEL LUCBERT.

(1) 1 yuan = 4,20 F = 1/2 dollar.

MONNAIES

La baisse du dollar

(Suite de la première page.)

Le même Martin Feldstein, dans un rapport du groupe des conseillers qu'il préside, a chiffré à 32 % la surévaluation du dollar par rapport aux autres monnaies, estimant toutefois, qu'il faudra, peut-être, dix ans à la monnaie américaine pour retrouver sa valeur normale.

Considérant tout cela, les détenteurs de dollars, aux Etats-Unis et ailleurs, ont commencé à transférer leurs capitaux sur d'autres monnaies, le mark d'abord, et bientôt, sans doute, le yen. Comme les sommes placées en dollars depuis des années sont considérables, s'accumulant comme derrière un barrage (phénomène dit de « Hangover »), tout « déstockage » pourrait être brutal, et même dangereux, comme le redoute M. Fritz Leutwiller, président de la Banque nationale suisse et de la Banque des règlements internationaux.

Les grands mouvements de capitaux causent toujours des dégâts, s'ils sont trop rapides. Ainsi la vive remontée du mark par rapport au dollar est en train de distendre le Système monétaire européen où le franc belge, tombé à son cours-plancher, est soutenu par la Bundesbank, tandis que la Banque de France voit, avec inquiétude, le mark monter à Paris, passant en deux jours de 3,06 F à 3,0750 F.

Certes, les grands facteurs fondamentaux n'ont pas encore changé : les taux d'intérêt américains sont toujours très élevés, et le dollar des Etats-Unis constitue toujours un refuge en cas de crise internationale. Mais, cette semaine, tout le monde s'est aperçu que le « billet vert » était désormais vulnérable.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,4400	8,4450	+ 167	+ 197	+ 350	+ 400	+ 1010	+ 1130
$ can.	6,7737	6,7793	+ 118	+ 158	+ 265	+ 321	+ 800	+ 913
Yen (100)	3,6192	3,6229	+ 168	+ 186	+ 351	+ 380	+ 1066	+ 1127
DM	3,0669	3,0698	+ 156	+ 169	+ 331	+ 353	+ 948	+ 1000
Florin	2,7186	2,7216	+ 134	+ 147	+ 285	+ 305	+ 838	+ 886
F.B. (100)	14,9831	14,9960	− 182	− 49	− 308	− 88	− 278	+ 88
F.S.	3,8078	3,8218	+ 277	+ 298	+ 584	+ 615	+ 1633	+ 1706
L. (1 000)	4,9881	4,9949	− 253	− 214	− 475	− 425	− 1277	− 1178
£	12,0270	12,0400	+ 280	+ 332	+ 583	+ 672	+ 1695	+ 1893

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 11/16	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 3/4	10 1/8
DM	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 5/8	6	6	6 3/8
Florin	5 1/2	6	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	10 5/8	11	12 1/2	13 3/4	12 1/2	13 1/2	12 1/4	13
F.S.	2 3/8	3 1/8	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8	3 5/8	4
L. (1 000)	17	18 15/16	17 1/4	18 1/2	17	18	17 1/4	18 1/4
£	8 15/16	9 5/16	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12	12 3/4	3/4	13 1/2	13 1/2	14 1/4	14 1/4	14 3/4

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES

Les syndicats soulignent le retard du pouvoir d'achat en 1983

La reprise des négociations salariales dans la fonction publique, où un entretien est prévu le 14 février entre M. Le Pors et les fédérations de fonctionnaires, et les premières rencontres dans le secteur privé ont lieu dans un climat difficile. Les propositions pour 1984 sont en effet extrêmement restreintes par les consignes données par le premier ministre limitant l'augmentation des salaires à 5 % en niveau en 1984, en y incluant les promotions et les augmentations liées à l'ancienneté. En même temps, des désaccords subsistent sur les répercussions de la façon de prendre en compte la hausse des prix de 1983 (9,3 %).

La C.G.T., en particulier, a réagi vivement. M. Louis Viannet, secrétaire confédéral, réaffirme dans l'Humanité du 3 février que le problème de l'emploi « ne saurait occulter le problème crucial du pouvoir d'achat ». « Prétendre, ajoute-t-il, que la baisse du pouvoir d'achat pourrait d'une façon ou d'une autre favoriser l'investissement et du même coup l'emploi est doublement pervers. » La CGT a annoncé des mouvements de grève dans le secteur public pour le 16 et le 17 février, précédés par une journée d'action dans la métallurgie le 15.

Au cours de la réunion du 14 février, M. Le Pors doit faire connaître aux syndicats ses propositions sur la manière dont le gouvernement entend appliquer la clause de sauvegarde inscrite dans le relevé de conclusions pour 1983. Les syndicats considèrent que ce « rattrapage » est un préalable aux discussions pour 1984. Les fédérations CGT de la fonction publique (fonctionnaires, services poblics, santé, PTT) ont d'ores et déjà prévu des arrêts de travail le 16 pour protester contre les pertes de pouvoir d'achat, qu'elles évaluent à plus de 4 000 F en moyenne sur 1982 et 1983. Elles refusent la « désindexation des salaires sur les prix ». La Fédération de l'équipement a annoncé une journée d'action le 17 février. FO a, de son côté, appelé à une manifestation nationale le 16, pour obtenir un rattrapage « en masse et en niveau » pour les fonctionnaires.

Dans les banques, une grève d'une journée a lieu ce vendredi 3 février à l'appel des syndicats CGT, FO et CGC, majoritaires dans la branche. Ceux-ci estiment que la perte de pouvoir d'achat en niveau est de 2,47 % depuis le début de 1982. Une manifestation a réuni plusieurs centaines de personnes à Paris. De son côté, la CFDT réclame l'attribution d'une prime uniforme. Les syndicats jugent insuffisant l'accord conclu le 31 janvier par l'Association française des banques sur le maintien du pouvoir d'achat des deux cent cinquante mille salariés du secteur avec la CFTC, seul syndicat à avoir signé l'accord salarial 1982-1983. Cet accord prévoit l'attribution de huit points garantis pour tous les salariés. D'autre part, l'AFB, au cours de la réunion paritaire qui a lieu ce vendredi, entend se tenir pour 1984 aux indications données par M. Mauroy pour le secteur public.

Dans les grands magasins, où une commission paritaire se réunissait lundi 30 janvier, les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) ont refusé les propositions patronales d'augmenter les salaires de 1,5 % le 1er mars 1984 et d'autant le 1er juillet et le 1er novembre. La CFDT considère que ces propositions n'entraîneraient en fait aucune augmentation pour les smicards. Quant à la CGT, elle réclame un rattrapage de 4 % sur 1982-1983.

Chez Renault enfin, où avait lieu lundi la première rencontre sur les salaires dans une entreprise nationale, syndicats et direction sont aussi en désaccord sur l'évolution des salaires en 1983. Pour la direction, les augmentations (8,25 % plus une augmentation de 120 F du « complément mensuel uniforme » jusqu'au coefficient 230, de 40 F au-delà) ont permis un maintien du pouvoir d'achat pour soixante mille salariés (jusqu'à l'ouvrier qualifié P 2) sur cent vingt mille. Mais la CGT considère que le pouvoir d'achat a reculé pour trente mille ouvriers de la Régie, par suite des périodes de chômage technique, et que la direction a « rompu l'accord salarial 1983 ». Elle appelle à une action unitaire. La CFDT de son côté demande une augmentation de 200 F du « complément mensuel uniforme » pour solder l'année 1983.

LE SALAIRE HORAIRE OUVRIER A AUGMENTÉ DE 9,6 % EN UN AN

Selon les résultats provisoires de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier 1984, publiés le 2 février par le ministère des affaires sociales, le salaire horaire ouvrier aurait augmenté de 1,7 % au cours du quatrième trimestre de 1983.

Cette hausse trimestrielle est la plus faible enregistrée ces dernières années, si l'on excepte la période de blocage des salaires intervenue au troisième trimestre de 1982 (0,26 %). Elle confirme la nette décélération qui s'est produite au cours de l'année (+ 3,1 % au premier trimestre, + 2,5 % au deuxième, + 1,9 % au troisième) et qui aboutit à une augmentation annuelle de 9,6 %, plus faible que les années précédentes (+ 12,6 % en 1982, + 16,3 % en 1981). Ce chiffre est à comparer à l'augmentation des prix qui a été, en 1983, de 9,3 %.

Cette enquête, qui porte sur les établissements de plus de dix salariés, indique en outre que la durée hebdomadaire du travail s'établit à 39 heures, en moyenne, au 1er janvier 1984, pour l'ensemble des salariés. Cette durée est en baisse de 0,1 heure par rapport à octobre 1983 et de 0,2 heure par rapport à janvier 1983.

La direction de Citroën annoncera d'importantes suppressions d'emplois le 13 février

Un comité central d'entreprise extraordinaire d'Automobiles Citroën se réunira le 13 février pour examiner « la marche générale de l'entreprise ainsi qu'un projet éventuel de départs en préretraite ». Dans le même temps, la direction de l'usine d'Aulnay-sous-Bois a annoncé six journées de chômage technique en février (les 6, 10, 13, 20, 24 et 27). Cette usine avait déjà connu cinq journées de chômage technique en janvier.

Venant après les déclarations remarquées — et quelque peu excessives — du président d'Automobiles Citroën, M. Jacques Calvet, sur « la mort » en trois ans de cette entreprise si des réductions d'effectifs n'étaient pas réalisées, l'annonce de la réunion du comité d'entreprise marque le départ de l'« opération Citroën ». C'est à partir de la réunion de ce comité que débuteront les délais légaux des suppressions d'emplois.

Après l'attitude d'une extrême rigidité qui a présidé à la solution du dossier Talbot, la direction a visiblement voulu changer de méthode. Il n'y aura pas de licenciements mais simplement départs en préretraite, mises en formation et aides au retour pour les travailleurs immigrés.

Combien de travailleurs seront touchés ? La direction — échaudée sans doute par le dossier Talbot — parle à mots couverts de 4 500 personnes. M. Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT affirme, pour sa part, que c'est 5 500 personnes que Citroën veut faire partir. La région parisienne où sont fabriqués les modèles déclinants de la marque sera la principale affectée. Or, Aulnay ne compte que 6 500 salariés, Levallois, 3 000 ; Nanterre, 2 200 ; Clichy, 2 000 ; Asnières, 1 250 et Saint-Ouen, 1 200. 5 500 personnes représenteraient donc le tiers des effectifs en question.

Cela semble difficile à réaliser par simples départs en préretraite et excessif. La C.G.T. affirme donc, d'ores et déjà, que si « le gouvernement laisse aller le groupe Peugeot dans cette direction, c'est indiscutablement vers un déclin massif de l'automobile en France que l'on ira ».

S. D.

Faits et chiffres

● **Quatre viticulteurs inculpés dans l'Aude.** — Jeudi 2 février, un groupe de viticulteurs a répandu sur la chaussée près de Carcassonne le contenu d'un camion chargé de vin provenant de pays de la CEE. Une compagnie de CRS est intervenue. Cinq manifestants ont été interpellés dont M. André Cazes, responsable du Comité d'action viticole de l'Aude qui, lui, n'a pas été inculpé.

Les cinq hommes ont été remis en liberté dans la soirée. M. Jean Huillet, porte-parole du Comité régional d'action viticole, avait menacé de mobiliser ses troupes dans la nuit. M. Capdeville, président (PS) du conseil régional du Languedoc-Roussillon était intervenu auprès de M. Rocard.

● **La Commission de Bruxelles donne satisfaction à Londres.** — Le Royaume-Uni n'aura pas à rembourser les sommes supplémentaires payées aux offices britanniques du lait en 1978 et en 1979 (environ 5 milliards de francs). La commission européenne a décidé, le 2 février, « de passer outre » à l'avis de son contrôleur financier en approuvant les dépenses du fonds agricole de la Communauté pour le soutien du marché laitier en Grande-Bretagne au cours des deux années concernées, (le Monde du 2 février). Bruxelles considère que les Milk Marketing Boards n'étaient pas, à l'époque, en mesure d'adapter leurs pratiques à la législation de la C.E.E. — (Corresp.)

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 février

Effritement

En repli de 0,7 % à l'ouverture (retardée sur quelques groupes par l'afflux des petits ordres), le marché parisien a regagné du terrain en séance jusqu'à perdre 0,3 % seulement à quelques minutes du son de cloche final. Pour autant, les achats n'ont pas été suffisants, et l'indicateur instantané n'a pas fini par basculer dans le sens de la hausse comme cela s'était produit la veille.

A cela, une raison bien simple : mercredi, la poussée enregistrée en fin de séance était due, pour l'essentiel, à la clientèle privée en espérant que les investisseurs institutionnels allaient prendre le relais, jeudi ; par contre, cet espoir était tombé à plat et, dès les premières heures de la matinée, il apparaissait bien que les « gendarmes » étaient toujours décidés à calmer le jeu, en se gardant bien d'intervenir.

De plus, même si le palais Brongniart n'est plus relié que par un cordon ombilical de plus en plus lâche avec Wall Street, les états d'âme de la place new-yorkaise commencent à faire réfléchir plus d'un boursier parisien.

Face à ces facteurs d'incertitude et à la forte chute du dollar, l'or poursuit sa progression. A Londres, le métal fin s'est hissé à 382,75 dollars (contre 377,25 au premier fixing). Sur notre place, le lingot est passé à 104 050 F en second cours (+ 150 F), tandis que le napoléon était inchangé à 649 F. A signaler la hausse des emprunts indexés, le 7 % 1973 se négociant autour de 9 300 F (contre 9 175 F la veille), tandis que le 4,5 % 1973 cote 1 920 F (1 868 F mercredi), et des mines d'or.

Forte hausse de Chantiers-France-Dunkerque (+ 37 %) sans signification particulière pour une valeur.

Dollar-titre : 11,43/48 F, en baisse.

NEW-YORK

Timide amélioration

Pour la première fois en l'espace de quinze jours, une timide amélioration s'est produite jeudi à Wall Street. O bien timide ! A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 1,57 point à 1 213,87 et dans le bilan de la séance, le nombre de hausses (852) était légèrement supérieur à celui des baisses (743) avec 389 valeurs n'enregistrant aucune variation d'un jour à l'autre.

Amélioration ou irrégularité marquée ? On ne saurait le dire. En tout cas, une très forte activité a continué de régner et 111,33 millions de titres ont changé de main contre 107,71 millions.

Les professionnels s'avéraient incapables de dire s'il s'agissait d'une amorce de reprise ou simplement d'une interruption provisoire du processus de baisse : « *Avec la perspective d'un déficit budgétaire toujours très important,* disait un analyste, *l'optimisme n'est pas près de revenir autour du* Big Board. » Un « brocker » s'aventurait même à prédire la poursuite du repli et le retour du « Dow Jones » à 1 130 en mai prochain.

Quelques-uns faisaient néanmoins valoir qu'après la baisse de ces derniers temps, les investisseurs avaient maintenant des capitaux à réemployer et que ce phénomène pouvait peut-être favoriser un redressement. Mais leurs voix se perdaient dans les travées.

VALEURS	Cours du 1er fév.	Cours du 2 fév.
Alcoa	42	42 1/8
A.T.T.	65 3/4	65 7/8
Boeing	44 1/4	43
Chase Manhattan Bank	52	52 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 3/4
Eastman Kodak	71 1/2	72 1/8
Exxon	38 7/8	39 1/2
Ford	39 5/8	40 5/8
General Electric	55 1/8	55 1/2
General Foods	52 5/8	51 5/8
General Motors	71 7/8	72 5/8
Goodyear	28 3/8	28 7/8
I.B.M.	113 1/2	114
I.T.T.	43 1/2	43 1/4
Mobil Oil	30 1/4	30 1/2
Pfizer	35 3/4	38
Schlumberger	47 1/2	45 7/8
Texaco	39 1/8	39 5/8
U.A.L. Inc.	35 1/2	36 1/4
Union Carbide	56 7/8	56 1/2
U.S. Steel	29 3/4	29
Westinghouse	51 5/8	51 3/8
Xerox Corp.	42 3/8	41 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE CONTINENTALE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES (CEE). – Considérée comme l'une des principales entreprises internationales dans le domaine de la protection électrique moyenne tension, cette société sera introduite le 9 février prochain sur le second marché de la Bourse de Paris. L'opération se fera sous l'égide de la Société générale, de la charge d'agents de change A. Ferri, Ch. Germe SA et de la société d'ingénierie financière Pierre Chaussier Investissements au prix minimum de 115 F, 40 000 titres de la société, au minimum étant offerts au public à cette occasion, soit, les 10 % du capital requis.

Créée en 1961 par les groupes belge Electrobel et britannique English Electric, la CEE est actuellement détenue uniquement par des intérêts français : à hauteur de 74 % par Cryo Diffusion (un groupe de sociétés industrielles qui mettra les 10 % nécessaires sur le marché), de 25 % par Contimelec (société holding constituée par des cadres dirigeants de l'entreprise) et de 1 % par divers actionnaires. En 1983, la CEE qui emploie deux cents personnes environ a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de 71 millions de francs (dont plus de 80 % à l'exportation) et un bénéfice net de 4,4 millions de francs, ce qui correspond à une croissance de 27 % en moyenne depuis cinq ans.

DAFSA. – Cette société d'informations économiques et financières qui a fait son apparition le 2 juin dernier sur le second marché de la Bourse de Paris, va procéder à une augmentation de capital en numéraire. Celle-ci consistera à porter ce capital de 25,40 millions de francs à 31,75 millions de francs par l'émission, à 300 F (le titre valait 385 F le 3 février dernier) de 63 500 actions nouvelles de 100 F nominal émises à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes. Cette augmentation de capital vise à assurer les besoins de financement du groupe Dafsa dans la perspective des accords récemment passés avec les groupes américains AP Dow Jones et Quotron (*le Monde* du 8 septembre 1983). La société précise à cette occasion que son chiffre d'affaires a atteint un peu moins de 200 millions de francs en 1983, marquant ainsi une progression de 25 % sur le précédent exercice.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	1er fév.	2 fév.
Valeurs françaises	110,6	
Valeurs étrangères	111,5	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er fév.	2 fév.
Indice général	170,1	169,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 février .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er fév.	3 fév.
1 dollar (en yens)	234,40	233,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 2 FEVRIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	21 15	20 70
Vieille Montagne	681	681
Wagons-Lits	450	440
West Rand	89	91

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1550	1612
C.D.M.E.	520	520
Dafsa	383	385
Dauphin O.T.A.	1435	1481
Merlin Immobilier	1820	1860
Métallurg. Minière	133 40	....
M.M.B.	310	300
Novotel S.I.E.H.	1650	1690
Petit Bateau	385	395
Petrofigaz	514	496
Poron	580	575
S.C.G.P.M.	230	230
Far East Hotels	1 60	1 60
Sodexho	3281	3275
Sofibus	207	207

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 80	16 d
Alser	175 10	....
Cellulose du Pin	33 50	34 95
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	535	539
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 50	1 55
Imp. G.-Lang	1 15	2 10 d
La Mure	60	....
Pronuptia	179 50	....
Rorento N.V.	743	749
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	142
Total C.F.N.	51 50	59 d
Ufinex	248	250

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SICAV 2/2

Règlement mensuel

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 573	8 483	8 250	8 650
Allemagne (100 DM)	306 020	306 930	294	314
Belgique (100 F)	14 971	14 980	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	271 670	272 150	259	279
Danemark (100 krd)	84 340	84 500	80	88
Norvège (100 k)	109 080	108 250	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 060	12 036	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 315	8 300	5 250	8 500
Italie (1 000 lires)	5 024	5 009	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	382 450	381 610	369	390
Suède (100 krs)	105 080	104 610	101	108
Autriche (100 sch)	43 440	43 510	42 700	44 700
Espagne (100 pes.)	5 415	5 409	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 260	6 240	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 869	6 815	6 580	6 920
Japon (100 yens)	3 655	3 634	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	104200	104500
Or fin (en lingot)	103900	104050
Pièce française (20 fr)	649	649
Pièce française (10 fr)	449	451
Pièce suisse (20 fr)	631	635
Pièce latine (20 fr)	617	614
Souverain	771	769
Pièce de 20 dollars	4240	4260
Pièce de 10 dollars	1955	1950
Pièce de 5 dollars	1077 50	....
Pièce de 50 pesos	4115	4145
Pièce de 10 florins	638	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1984 a été tiré à 460 083 exemplaires

Le gouvernement étudie une défiscalisation de la taxe d'apprentissage

Le Sénat a achevé, jeudi 2 février, l'examen en première lecture du projet de loi portant réforme de la formation professionnelle continue (*le Monde* du 3 février). Les sénateurs ont adopté le projet, socialistes et communistes s'abstenant, compte tenu des amendements introduits par la majorité sénatoriale à l'initiative de la commission des affaires sociales.

Les travaux des sénateurs, jeudi 2 février, ont été dominés par le débat autour de la non-prise en compte, dans les modifications du texte proposées par le gouvernement, de la totalité de l'accord contractuel sur la formation alternée des jeunes, conclu le 26 octobre 1983, entre tous les partenaires sociaux, sauf la CGT (*le Monde* du 28 janvier). Les membres de la majorité sénatoriale ont intégré, dans le texte du projet de loi, le principe de la troisième formule de formation alternée, prévue par l'accord contractuel, les *« contrats d'initiation à la vie professionnelle »*, auxquels — sous cette forme — est opposé le gouvernement.

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a rappelé que le projet de loi en discussion *« est sans doute le premier qui prenne appui sur deux accords contractuels »*. Le ministre a poursuivi : *« Tout accord contractuel, même signé par tous les partenaires sociaux, ne couvre pas l'ensemble du champ des problèmes* (...) *C'est le devoir du gouvernement de prendre en compte l'ensemble du champ social. Nous devons faire une loi pour tous les Français. »*

M. Rigout a fait allusion à son appartenance au PCF pour affirmer que si le gouvernement n'a pas pris en compte la totalité de l'accord, *« ce n'est pas parce que la CGT n'a pas signé »*. *« Nous avons été amenés*, a continué le ministre, *à tenir compte* (...) *des observations des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers quant aux risques que certains termes de l'accord* (...) *peuvent comporter pour l'apprentissage. »*

Le ministre de la formation professionnelle a affirmé que l'amendement du gouvernement sur ce sujet *« couvre l'ensemble de la politique du gouvernement en faveur des jeunes sortis du système éducatif sans formation* (...). *Pour les jeunes de moins de dix-huit ans*, a-t-il ajouté, *l'objectif* (...) *est que par la voie scolaire, à chaque fois que c'est possible, par la voie de l'apprentissage ou des formations alternées mises en place par l'ordonnance du 26 mars 1982, tous les jeunes parviennent à une qualification professionnelle avant dix-huit ans. Ce souci prioritaire n'efface pas l'effort qu'il faut conduire en faveur des jeunes de plus de dix-huit ans. Ils sont quatre cent cinquante mille demandeurs d'emploi et sans formation »*.

A propos du troisième type de formation alternée, M. Rigout a affirmé : *« Ce qui est appelé troisième type de contrat, dans l'accord contractuel, n'est pas un contrat de travail* (...), *c'est l'Etat qui supporte l'essentiel de la charge financière, rémunération et charges sociales. Nous voulons prendre toutes les précautions, afin qu'en aucun cas cette troisième formule ne puisse s'apparenter aux anciens stages pratiques des pactes Barre, lesquels en leur temps, étaient condamnés par les jeunes eux-mêmes. »*

Quant au financement des actions prévues, M. Rigout a indiqué à ce sujet : *« Les modalités en seront déterminées par la loi de finances. Il en va ainsi de toutes les mesures jeunes. En particulier nous étudions actuellement les modalités d'une défiscalisation du 0,1 % lié à la taxe d'apprentissage. Mais cette décision demande des concertations complémentaires avec les partenaires sociaux, afin de déterminer avec eux quelles seront les dépenses imputables, et un dispositif qui évite de pénaliser les PME. »*.

J.-L. A.

DESTINÉS A L'ARABIE SAOUDITE

Les missiles Chahine seront transportables par avions-cargos américains

Certaines des batteries de missiles sol-air Chahine, que l'Arabie Saoudite vient de commander à la France pour 4 milliards de dollars (environ 35 milliards de francs), seront aérotransportables et elles pourront être reliées aux avions-radars Boeing-AWACS saoudiens, acquis aux Etats-Unis, qui leur serviront de PC de commandement et de contrôle des tirs éventuels.

La précision est donnée de source officielle, à Paris, par la firme maître d'œuvre de ce programme d'armement, la société Thomson-CSF, qui est associée à Matra, Brandt-armement, au Groupement industriel de l'armement terrestre (GIAT), à la Compagnie française d'assistance spécialisée (COFRAS) et à diverses entreprises de génie civil pour des infrastructures logistiques.

Dénommé « Al Thakeb » (l'étincelle), le contrat porte principalement sur la fourniture de systèmes d'armes anti-aériens par missiles Chahine (faucon). Deux versions sont prévues : l'une sur le chassis de char AMX-30 pour l'accompagnement des forces blindées de bataille, l'autre montée, pour la défense des bases stratégiques, sur des remorques aérotransportables par avions Hercules C-130. Une centaine de véhicules d'acquisition (radar et informatique) et de tir (porteurs des missiles) ont été commandés par l'Arabie Saoudite. Le missile Chahine peut détruire des avions à très basse altitude, en portant à 10 kilomètres, et chaque batterie de tir peut guider simultanément plusieurs missiles sur plusieurs objectifs adverses différents.

Grâce à une collaboration de Thomson-CSF avec la société américaine Litton, qui est responsable du système de défense aérienne de l'Arabie Saoudite, les Chahine seront entièrement intégrés aux systèmes de commandement et de contrôle déjà en place, y compris les moyens de détection lointaine aéroportée puisque l'Arabie Saoudite a acheté cinq avions-radars AWACS à la firme Boeing.

L'accord prévoit enfin la formation technique et opérationnelle de plus de mille officiers ou spécialistes en Arabie Saoudite, et cette instruction sera complétée dans des écoles françaises avec les moyens de simulation d'entraînement. D'autre part, des sociétés françaises de génie civil seront chargées de la construction, sur place, d'infrastructures pour la logistique.

LA CONFÉDÉRATION DU CADRE DE VIE JUGE INAPPLICABLE LA HAUSSE EXCEPTIONNELLE DES LOYERS SOUS-ÉVALUÉS

La Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), une des organisations de locataires, membre de la Commission nationale des rapports locatifs (CNRL), vient dans un communiqué, de juger *« inapplicable »* l'une des mesures de hausse des loyers décidées par le ministère de l'urbanisme et du logement pour 1984 (décrets parus au *Journal officiel* du 29 décembre 1983).

Il s'agit de la possibilité donnée aux propriétaires privés (secteur IV), en cas de changement de locataire, et lorsque le loyer est *« manifestement sous-évalué »* de porter ce loyer au niveau de ceux qui sont pratiqués *« pour des logements comparables faisant l'objet d'une location au même locataire depuis au moins trois ans »*.

La CSCV, qui s'est toujours opposée à prendre en compte les loyers « sous-évalués », si on ne discutait pas des loyers « surévalués » (ce dont les représentants des propriétaires ne veulent pas entendre parler), estime qu'en l'absence de critères objectifs de comparaison, aucune *« référence sérieuse »* ne peut être établie. Dans ces conditions, les commissions départementales des rapports locatifs (CDRL), auxquelles le propriétaire doit notifier l'ancien et le nouveau loyer, ne seront, dit la CSCV, que des « chambres d'archivage ». Enfin, si un nouveau locataire décide de contester auprès de la commission de conciliation de la CDRL le loyer qui lui est demandé, il n'osera pas, dit la CSCV, demander au propriétaire *« un nombre suffisant de références significatives des loyers pratiqués »* comme le décret lui en donne la possibilité.

En conclusion, la CSCV propose *« la création d'observations décentralisées du marché locatif »*, qui permettraient aux locataires et aux propriétaires d'*« étudier sérieusement la question des loyers sous et sur-évalués »* et de disposer de statistiques.

Pour la première fois en vingt ans

LE NOMBRE ANNUEL DES TUÉS SUR LA ROUTE EST INFÉRIEUR A 12 000

Pour la première fois depuis près de vingt ans, le nombre des tués dans des accidents de la route est descendu au-dessous de 12 000 en 1983 : 11 946 victimes. Il faut remonter à 1964 pour trouver un bilan de cet ordre.

Tous les « indicateurs » de la sécurité routière sont en baisse pour 1983 : non seulement celui des morts (– 3,7 % par rapport à 1982), mais celui des blessés graves (– 6 %, soit 79 447), celui des blessés légers (– 6,3 %, soit 221 975) et celui des accidents corporels d'une manière générale (– 6,3 %, soit 216 129). Or le volume de la circulation a augmenté de 1 % au cours de l'année — et de 250 % depuis 1964.

Un communiqué du ministère des transports souligne que *« ce bilan, bien qu'en progrès, demeure dramatiquement lourd »*. Il implique donc *« que soit franchie une nouvelle étape, et en particulier que soit réduit de manière beaucoup plus significative le nombre d'accidents mortels »*. Mais cette nouvelle étape exigera *« la collaboration active, la vigilance renforcée, l'effort de tous, et d'abord celui des usagers »*. Un prochain conseil interministériel devrait arrêter de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité routière.

• *Nouvelles grèves à la Comédie-Française.* — Le personnel d'accueil de la Comédie-Française (inspecteurs, contrôleurs et guichetiers), après avoir levé un premier préavis de grève afin d'étudier une contre-proposition de la direction, sera en grève le lundi 6 et le mardi 7 février. Le Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle continue de demander la mise à niveau professionnelle de cette catégorie du personnel dont le salaire net est de 2 800 F par mois pour toute ressource.

Sur le vif

Anglophobie

Ils me font bien marrer, les Anglais ! Non mais, qu'est-ce qu'ils se croient ? Vous avez vu, l'autre jour, dans le *Sun*, un quotidien qui tire à 4 millions d'exemplaires, cette page entière réservée aux meilleures blagues antifrançaises reçues au courrier des lecteurs ? Des blagues qui pesaient une tonne, du genre : Comment appelle-t-on une jolie fille en France ? — Une touriste !

La presse française s'était fait l'écho irrité de cette campagne contre les *Frogs*. C'est ainsi qu'ils nous surnomment outre-Manche, les grenouilles, parce qu'on en mange. Nouvel épisode de la guerre du mouton. Basse revanche sur la façon dont nos braves agriculteurs ont accueilli leurs gigots infects, pestiférés, à peine plus épais que des raquettes de tennis.

Si Messieurs les Anglais s'imaginent qu'on les a laissés tirer les premiers, ils se mettent le doigt dans l'œil. Ça fait déjà plus de trois semaines qu'on ne se raconte plus que ça, ici, des histoires anglaises. Vous en voulez un exemple ? Tu sais comment on sauve un Anglais de la noyade ? Non ? Tant mieux ! Ou encore : Quelle est la différence entre un accident et une catastrophe ? L'accident, c'est quand un paquebot plein d'Anglais coule. La catastrophe, c'est quand ils savent nager.

Je ne vous donne là que des échantillons associés aux plaisirs des bains de mer. Mais il y a toute la gamme : laideur, bêtise, avarice, lâcheté... Avant, on réservait nos sarcasmes aux Arabes, aux Belges, aux juifs et aux Ecossais. A présent, on en fait profiter les Rosbifs. Des anecdotes de ce style, vous devez en connaître des tas. Envoyez-les moi. J'organise un concours. Premier prix : un voyage à Londres. Deuxième prix : trois voyages à Londres.

CLAUDE SARRAUTE.

« The Day After » vu d'Hiroshima

De notre correspondant

Tokyo. — Malgré toute son horreur, la fiction cinématographique américaine sur les effets consécutifs à une attaque nucléaire, telle qu'elle est présentée dans le film *The Day After (le Jour après)*, est loin d'égaler la réalité consécutive au bombardement atomique d'Hiroshima et de Nagasaki par l'aviation américaine en août 1945. C'est l'avis unanime des témoins et victimes japonais qui ont assisté ces jours derniers à la projection de ce film.

A Hiroshima quelque cent vingt mille personnes et à Nagasaki quelque quatre-vingt mille furent tuées sur le coup, et bien d'autres victimes périrent par la suite. Il existe encore près de quatre cent mille personnes dans la catégorie des hibakusha, ou victimes de ces bombardements.

De l'avis général des témoins, le film atténue considérablement les dommages, les ravages, causés au corps humain par l'explosion et l'intense chaleur, sinon par l'irradiation atomique elle-même. On voit par exemple dans *The Day After* des gens tout habillés, sans blessures ou brûlures apparentes, évacuer des immeubles qui, eux, sont gravement endommagés ou détruits.

A Hiroshima, à Nagasaki, hélas ! les gens piégés dans le rayon infernal de l'explosion de « Little Boy » (« petit garçon » : nom donné à l'engin nucléaire...) couraient hébétés, aveuglés, dénudés, ayant souvent la peau en lambeaux, parfois les yeux pendants hors de leurs orbites. Des gens *« errants comme des fantômes ensanglantés »*, selon l'expression d'un survivant.

Les producteurs de la télévision américaine ABC ne devaient pas ignorer ces horreurs, suffisamment documentées depuis bientôt quarante années. Il semble qu'ils aient voulu, en *« embellissant »* la réalité, faire horreur tout en s'arrêtant à la limite de ce qui semble émotionnellement, visuellement, commercialement, soutenable pour l'Américain moyen. Une horreur vue par Hollywood plutôt que par Hiroshima.

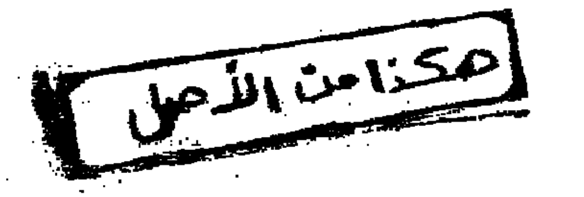
R.-P. PARINGAUX

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS ONT DOUBLÉ

Les affaires sont les affaires. Alors que les relations politiques entre les Etats-Unis et l'Iran sont toujours aussi conflictuelles, les premiers venant d'inscrire le second sur la liste noire des pays *« soutenant le terrorisme international »* (*le Monde* du 25 janvier 1984), les échanges commerciaux entre les deux pays ont doublé en 1983 par rapport à l'année précédente, indiquent les statistiques publiées par le département américain du commerce.

Le volume des échanges a dépassé l'an dernier, pour la première fois depuis 1978, un milliard de dollars (8,5 milliards de francs environ). Au cours des onze premiers mois de 1983, les Etats-Unis ont importé pour 1 milliard de dollars de produits iraniens (du pétrole essentiellement) et leurs exportations vers la République islamique ont représenté quelque 170 millions de dollars.

Les autorités américaines font néanmoins remarquer que ces échanges représentent moins du sixième du montant atteint en 1978, avant la révolution iranienne (6,6 milliards de dollars) et qu'il ne s'agit pas d'échanges directs. Le pétrole iranien importé par les Etats-Unis ne fait en effet pas l'objet de contrats entre les compagnies américaines et l'Iran, mais il est acheté par ces dernières sur le marché libre du brut.



Le Monde

Loisirs

ANNE GARDE

Supplément au numéro 12138. Ne peut être vendu séparément. Samedi 4 février 1984.

La chute du ballon "Roger"

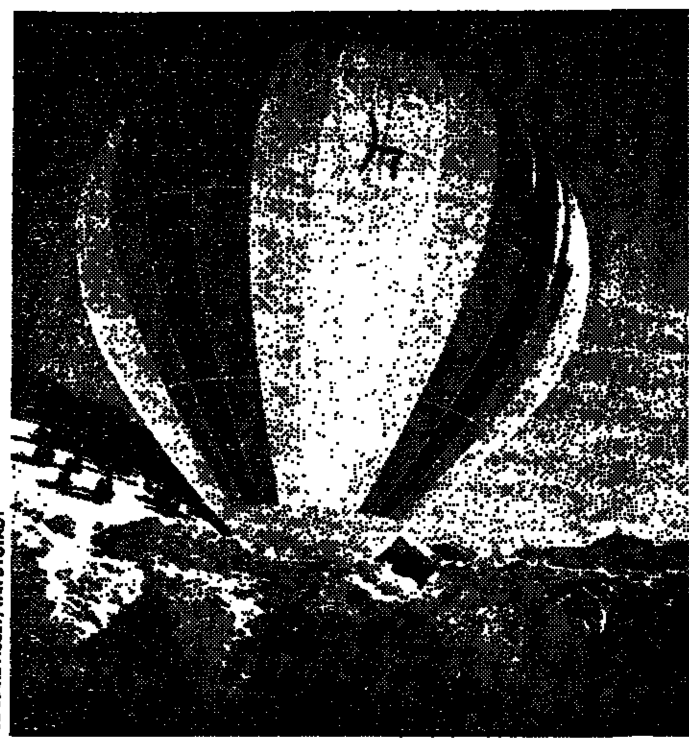
Où un reporter croit sa dernière heure arrivée...

ON vient de *crasher* en montgolfière dans deux mètres de poudreuse, et, englouti jusqu'au nez dans la fraîche, trois bouteilles de propane sur le dos, le destin et les jambes emmêlés aux quatre autres naufragés de la nacelle, on pense à son bonnet.

Porter la main à la tête ? Un bon quintal d'inertie nous emprisonne. Au bout du quintal, une bouille cramoisie et hilare : sauvés ! Ce n'est pas saint Pierre, mais Roger Fugier, boucher-charcutier à Beaufort (Savoie) et seul maître à bord de l'engin nommé ballon « Roger »

Seul responsable, donc, du désastre, avec le vent, ce vent « foldingue » en tourbillons glacés qui ne nous a plus laissé le choix qu'entre la ligne à moyenne tension, l'envol vertigineux vers les cimes d'en face ou l'atterrissage immédiat sur la crête. Premier choc sur la neige. En douceur. C'est *soft*, la mort. La nacelle se couche. *« Déchirez, déchirez ! »*, crie Roger. Cinq paires de mains tirent hystériquement la corde rouge qui, ouvrant le ballon et libérant le propane, va freiner le dérapage de l'osier dans la profonde. Traînée sur cinquante mètres par le ballon blessé à mort, la nacelle s'emplit de neige. Enfin, le monstre rend l'âme.

Emerger, à présent, du sucre glace. *« Personne n'est blessé ? »* s'enquiert le Roger, pour la forme, s'affairant déjà à fermer les bouteilles. Dédé, son compère, rigole franchement : *« Un jour, on s'est* crashé *en catastrophe dans les blés. Un passager avait laissé son bras dépasser de la nacelle : le muscle était à vif ! » « Et le jour où le conseiller général de Beaufort a eu le pied cassé par la nacelle à l'atterrissage ? »*, renchérit Roger, se tapant sur les cuisses enneigées. Hilarant, en effet ! A cinquante mètres, fraîchement débarqués du télésiège, les skieurs ignorent superbement les naufragés des neiges. Rien de pire que d'apprendre à relativiser le tragique.


BERNARD ASSET/VAN DYSTADT

« Et, dès la crête passée, Waterloo... »

Tout avait si bien commencé ! Portant beau ses quatre mille mètres cubes (la moyenne des concurrents était de deux mille deux cents), le ballon « Roger » s'était majestueusement élancé le premier de la station des Saisies. Bien sûr, un des deux brûleurs, frileux sans doute, fuyait : Roger devait en moucher les flammèches à coups de gant rageurs. Mais cela réchauffait. Bien sûr, la puissance d'inertie de ce pétrolier des airs avait inquiété les novices. A tort : Roger connaissait son animal. Tant bien que mal, le vent nous avait ravis aux regards médusés de la vallée. Et, dès la crête passée, Waterloo.

Pas quittes pour autant. *« En montgolfière, tout le monde doit donner la main ! »*, crie encore Roger. Enfonçant jusqu'aux cuisses. Il faut donc traîner sur cinquante mètres cent kilos de toile mouillée. Repliage moins sophistiqué qu'un parachute, heureusement ! Enfin, redescente, mi-triomphale mi-honteuse, en chenillette à la station.

Le mariage des Saisies et des sports aériens fut consommé en... 1944, quand soixante-douze « forteresses volantes » parachutèrent sur le col des armes et des renforts pour les maquis du Beaufortain et du Val d'Arly. Depuis 1980, chaque année, les jeux aériens des Saisies rassemblent une vingtaine de montgolfières fin janvier. Las ! L'hiver alpin n'est sans doute pas le cadre le plus propice aux ébats des « merveilleux fous volants ». Depuis quatre ans, météo et office du tourisme se livrent une guérilla qui a plus souvent tourné à l'avantage de la première.

Qu'importe ! Le touriste se rabattra sur les quelques pistes de ski alpin (pour débutants et moyens) et surtout sur les cinquante kilomètres de pistes balisées de ski de fond, orgueil de cette station candidate aux Jeux olympiques de 1992.

Quelle consécration pour une station si jeune ! Avec un peu de chance, le touriste croisera dans la grand-rue, œil malicieux et accent autrichien à couper au couteau, un superbe vieillard de soixante-dix-huit ans : Erwin Eckl, natif d'Innsbruck, fondateur des Saisies en 1936. Les ricanements unanimes de la vallée, alors, ne l'empêchèrent pas d'ouvrir sur ce col désert un chalet-hôtel.

Chaque miche de pain, chaque morceau de viande, des années durant, dut y être transporté à peaux de phoque depuis Hauteluce, six kilomètres de souffrance et de plaisir suprême. L'électricité ne vint qu'après la Libération, en récompense des services rendus par Erwin aux maquis. *« Mais j'avais déjà construit tout seul un petit barrage qui nous alimentait. »*

La route arrive dans les années 50, et en 1963, avec le second foyer, s'installe le premier téléski.

Erwin Eckl a gagné. De ces débuts pionniers, les Saisies ont gardé la volonté farouche de demeurer une station « à taille humaine ». Ni pharmacie ni médecin, une seule boîte de nuit et, pour le denier de la culture, la visite de la fromagerie de Beaufort. La station a peut-être un peu moins à offrir que ses grandes rivales, mais l'offre avec tout son cœur.

N'empêche. Le fondateur promène tout de même sur les pizzerias et les pâtisseries un regard où se lit un éclair d'incompréhension : *« Ces remonte-pentes qui viennent chercher les skieurs au pied du lit, ça fait drôle ! »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

★ MAISON DES SAISIES, 73620 Hauteluce. Tél. : (79) 31-24-53.

Partir

Vers l'Eden

Baignée par la Méditerranée et la mer Egée, la « côte d'Eden » en Turquie. Plages de sable fin désertes au mois d'août et eaux turquoise. Eden Turquie affrète un yacht au départ de Marmaris pour découvrir cette côte escarpée, accessible uniquement par la mer. Le yacht fait escale à Rhodes. Il est donc possible de combiner cette croisière d'une semaine avec un voyage en Grèce ou en Turquie. Prix : 3 500 à 5 250 francs par personne.

★ *Eden Turquie*, 11, rue Molière, 75001 Paris, tél. : 296-21-37.

Week-end à Leningrad

La ville de Pierre le Grand. Quatre jours pour découvrir Leningrad, la place du Palais d'hiver, les quais de la Neva, la célèbre perspective Nevski et ses palais du dix-huitième siècle. Sans oublier, bien sûr, le musée de l'Ermitage. Prix tout compris : 2 330 francs.

★ *CGTT*, 8, rue de Sèze, 75009 Paris, tél. : 265-10-10.

Huit jours en Guadeloupe

En Guadeloupe, un bungalow à Sainte-Anne surplombant une petite plage. Construit comme une case. Chacun possède sa terrasse, une chambre-séjour. Tout est prévu pour la cuisine et la toilette. Prix : 7 040 francs. De Paris à Paris avec le bungalow pour huit jours.

★ *Jumbo*, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 705-01-95.

Londres pour les enfants

La compagnie Brittany Ferries propose un forfait « Londres gratuit pour les enfants » jusqu'au 15 avril 1984. Si l'enfant qui accompagne un adulte a moins de seize ans, tout est gratuit pour lui : traversées maritimes (Roscoff-Plymouth ou Saint-Malo-Portsmouth), le train jusqu'à Londres, les nuits d'hôtel, s'il partage la chambre de l'adulte, et dix-huit billets d'entrée dans les musées et sites de la capitale britannique.

★ *Brittany Ferries*, toutes agences de voyages, réservation à Roscoff, tél. : (98) 69-76-22.

Chez Nicolas Fouquet

Le château de Vaux-le-Vicomte, situé près de Melun (Seine-et-Marne), rouvrira ses grilles à partir du 4 février. Architectes, jardiniers, maçons et peintres ont restauré, embelli, enrichi, une fois encore, le domaine de Nicolas Fouquet. On visite le château et le Musée des équipages, on flâne dans les jardins...

★ Du 4 février au 25 mars : samedi et dimanche de 14 h à 17 h. Du 31 mars au 1er novembre inclus : tous les jours de 10 h à 18 h.

En passant par le Jourdain

De part et d'autre du Jourdain. D'Amman à Jérusalem en passant par les châteaux du désert, Madaba, le mont Nebo et Jericho. Et surtout la superbe Petra avec ses falaises de grès rose. Quatorze jours hors du temps. Du 10 au 23 juillet. Prix : 8 800 francs.

★ *Arts et vie*, 39, rue des Favorites, 75015 Paris, tél. : 531-40-41.

Balade scandinave

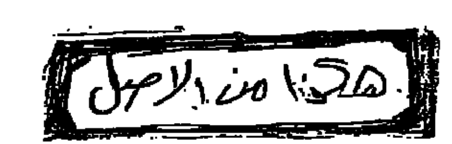
Du grand air entre la Finlande, la Norvège et la Suède. Nuits sous la tente, en chalet ou en hôtel au bord d'un lac, au creux d'un fjord ou au pied d'un glacier. Au programme : le parc d'Oulanka, la Laponie, le cap Nord, l'archipel des Vesteralen et la traversée de la Baltique. Soleil de minuit garanti. Du 7 juillet au 28 juillet. Prix : 7 900 francs.

★ *Club aventure*, 27, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris, tél. : 555-02-31.

Train + hôtel

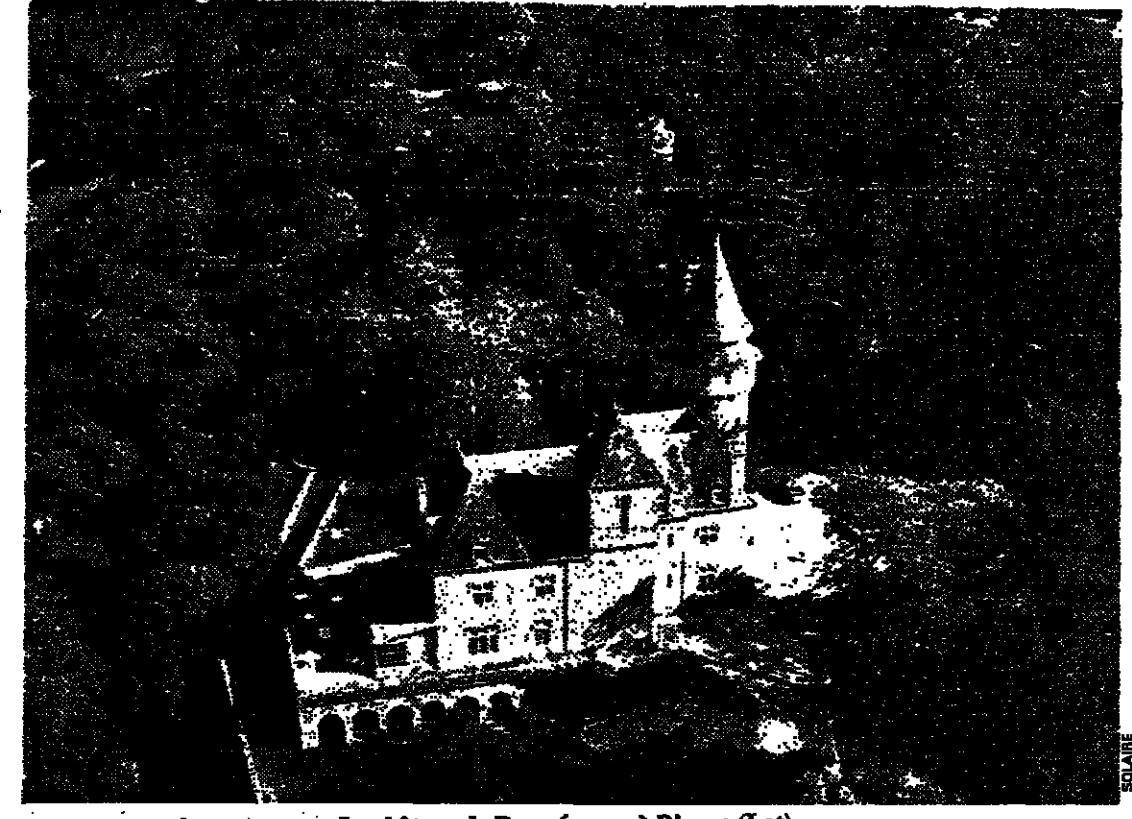
Pour faciliter les voyages professionnels et touristiques, Tourisme SNCF propose jusqu'au printemps prochain des billets de train aller et retour avec réservation de chambres d'hôtel. Ainsi, un séjour à Florence de trois jours et deux nuits, en chambre double dans un hôtel de catégorie supérieure, avec voyage en couchette au départ de Paris, coûte 1 132 francs par personne.

★ Renseignements dans toutes les gares et dans les bureaux de tourisme SNCF.



Châteaux-zhôtels

Ça marche pour eux. Pas de crise. Même la petite classe vient y prendre ses aises.



Le château de Roumégouse à Rignac (Lot).

« QUAND *on voit d'où nous sommes partis, c'est presque un conte de fées.* » Blotti dans son bureau niché au sein de l'hôtel Crillon, place de la Concorde, à Paris, M. Joseph Olivereau, président international de la chaîne Relais et Châteaux, se souvient. C'était en 1954. M. Marcel Tilloy, chansonnier reconverti dans l'hôtellerie, avait réussi à convaincre huit confrères, le long de la route Paris-Côte-d'Azur, de se joindre à lui pour former les premiers maillons d'une chaîne d'hôtels calmes, confortables et accueillants. Les Relais de campagne étaient nés.

Aujourd'hui, 337 adhérents appartenant à 29 pays se préparent à célébrer, en novembre prochain, le trentième anniversaire d'une chaîne qui représente 9 700 chambres, près de 8 millions de repas, 12 000 emplois et un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de francs dont 900 millions pour la France.

« *Un peu anachronique*, reconnaît volontiers M. Olivereau, *cette volonté de continuer, en 1984, à faire du sur mesure, du cousu-main, alors que prolifèrent les supermarchés de l'alimentation, de l'ameublement et même de l'hôtellerie.*

» *Mon prédécesseur considérait surtout la chaine comme un club d'amis. Certes, il était ravi de voir lentement s'agrandir le cercle de famille, mais il ne raisonnait pas vraiment en termes de promotion des ventes. J'ai conservé l'esprit de famille mais j'y ai ajouté une vision plus dynamique, une dimension plus commerciale. De plus, j'ai constitué une équipe restreinte mais solide d'administrateurs compétents et spécialisés, une équipe de voltigeurs grâce à laquelle nous avons réussi, en peu de temps, à faire connaître la chaîne à l'étranger.* »

Cible privilégiée : les Américains qui, selon l'étude évoquée plus haut, représentent 35 % de la clientèle. « *Nous y faisons donner la grosse artillerie* », confirme M. Olivereau, qui précise que la chaîne y dispose d'un représentant exclusif (tout comme au Japon et en Afrique du Sud) chargé non seulement de promouvoir la chaîne mais de centraliser les réservations.

L'engouement pour Relais et Châteaux s'explique par plusieurs raisons. Outre le fait de se voir conférer un label désormais prestigieux (ce que recherchent avant tout les candidats étrangers), l'appartenance à la chaîne offre d'autres avantages. Le plus évident : figurer dans le guide annuel tiré à 550 000 exemplaires et diffusé dans le monde entier. A quoi il faut ajouter le profit tiré des actions de promotion, notamment des voyages à l'étranger, et du système de réservation, fonctionnant au siège de la chaîne, pour les agences de voyages étrangères. Sans oublier les bénéfices retirés du groupement d'achats, d'un service d'entraide au personnel et d'un organisme de formation permanente réservé aux adhérents.

Jouer la vie de château à l'heure de la rigueur, est-ce bien raisonnable ? La remarque ne surprend pas M. Olivereau. « *Il y a un an*, reconnaît-il, *je me cachais derrière mon petit doigt. Côté pouvoirs publics, c'était la chasse au luxe. Un vent de panique soufflait. Chez nous mais aussi parmi nos clients. Dans ces conditions, mieux valait peut-être mettre le luxe en veilleuse et attendre des jours meilleurs. Mais, réalisme oblige, le vent a tourné. On a découvert la poule aux œufs d'or : le tourisme. Et constaté que, dans ce secteur, la locomotive, c'était le haut de gamme, l'hôtellerie personnalisée « à visage humain et de qualité* ».

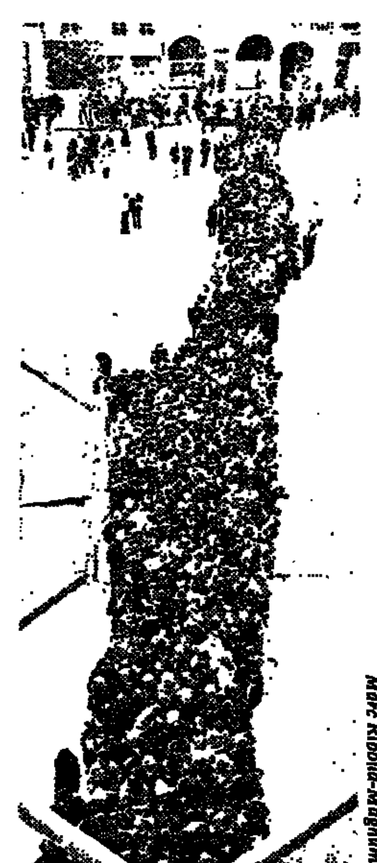
Jolie pompe à devises, en effet, que ce tourisme-là. Ainsi, pour la section française de Relais et Châteaux : 500 millions de chiffre d'affaires en devises sur un total de 900 millions. « *Hier, nous étions regardés de travers, aujourd'hui, on nous cite en exemple.* » A en croire M. Olivereau, le phénomène va encore plus loin. Comme si aujourd'hui, du fait même de la rigueur, en réaction contre elle, le luxe était devenu à la mode. Et ce d'autant plus que la clientèle constatait que, comparativement, le bon marché était cher.

« *Les clients*, constate M. Olivereau, *sont devenus beaucoup plus exigeants, voire hargneux. De plus, plus la clientèle est jeune, plus elle est difficile. Or 43 % de nos clients ont moins de quarante-quatre ans.* » Un chiffre qui explique en partie les formules visant à offrir un rapport qualité-prix très alléchant (déjeuners à 100 F et journée en pension complète de 1 000 à 1 400 F, selon la catégorie), ainsi que la multiplication des équipements sportifs, tennis et piscines.

PATRICK FRANCÈS.

Beaubourg à ras bord

Le centre Georges Pompidou reçoit deux fois plus de visiteurs que la tour Eiffel. Dangereux ?



Marc Riboud-Magnum

« Les compteurs électroniques enregistrent 25 000 passages par jour. Le bâtiment était prévu pour en accueillir 7 000 au maximum. »

QUEL est l'endroit, dans Paris – *ouvert dix heures par jour et six jours par semaine* – où l'on puisse, sans bourse délier, s'offrir dans la même journée sept expositions différentes, assister à la projection de six films vidéo, participer à un débat, lire tous les journaux du monde, passer l'après-midi devant la télévision chinoise, bouquiner dans une bibliothèque de trois cent cinquante mille volumes, draguer les minettes, piquer un roupillon sur la moquette ou faire sa toilette ? Sept millions sept cent mille personnes ont trouvé l'an dernier la bonne réponse : le Centre Pompidou.

Sept ans après son inauguration, ce *paquebot multicolore* détient imperturbablement le ruban bleu des monuments les plus fréquentés de la capitale. Il reçoit deux fois plus de visiteurs que la tour Eiffel, trois fois autant que le Louvre. Les compteurs électroniques placés au bas de son échelle de coupée – l'escalator – enregistrent en moyenne vingt-cinq mille passages par jour. Le bâtiment était prévu pour en accueillir sept mille au maximum.

Cet engouement continue à stupéfier les responsables du Centre qui, à la veille de l'ouverture, en janvier 1979, étaient en proie à une véritable angoisse. Trois rapports successifs du ministère des finances avaient mis en garde contre une sorte de « La Villette culturel ». Aujourd'hui la crainte des mille cinq cents *hommes et femmes de l'équipage* et de leur « pacha », M. Jean Maheu, c'est que leur vaisseau, déjà malmené par les vagues de l'enthousiasme, n'en devienne ingouvernable.

Et d'abord dangereux. L'obsession du service de sécurité (*cent cinquante hommes* dirigés par l'ancien commissaire divisionnaire Pierre Gounelle), c'est le feu. *Impressionnés par* le précédent du CES Edouard-Pailleron, les architectes ont, dès la conception, *accumulé* les défenses autour et à l'intérieur de ces 15 000 tonnes d'acier *forgé par Krupp* et feuilleté de béton. Sept cents portes coupe-feu, mille deux cents renifleurs *de fumée*, des arroseurs automatiques partout, seize escaliers de secours, un mobilier entièrement *métallique*, des pompiers qui prennent le quart vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour qu'en cas de malheur la charpente métallique tienne bon pendant au moins *deux heures*, ils l'ont *entièrement* manchonnée d'isolants. Luxe inouï : les vingt-huit co*lonnes métalliques qui* soutiennent le temple sont remplies d'eau de refroidissement et, à la *moindre alerte*, *fonctionnent* comme un gigantesque radiateur de voiture.

Des exercices ont montré que ces automatismes étaient au point et qu'en quelques minutes on pouvait évacuer plusieurs centaines de personnes et mobiliser autour du bâtiment trente camions de pompiers venant de dix casernes différentes. Eh bien, cela n'a pas été jugé suffisant. Dès que les compteurs dénombrent plus de quatre mille trois cents personnes dans les étages, les gardes *interdisent la montée*. Sécurité d'abord. Tant pis pour les queues qui s'allongent au rez-de-chaussée.

Au sein de ces marées humaines, tout peut arriver et tout arrive. Des larcins par centaines car les pickpockets sont à la fête, des bagarres pour une place, des trafics dans les recoins et même des règlements de compte entre bandes de loubards.

Il ne se passe pas une journée sans que l'on ramasse ici ou là quelques évanouis, immédiatement transportés à l'infirmerie. Un *maniaque*, qui trouve sans doute ces soins gratuits bien commodes, vient faire à Beaubourg son hebdomadaire coma diabétique vite compensé par une simple piqûre.

Points chauds

Des tribus de clochards abusent des lavabos du sous-sol pour leur toilette et des moquettes pour leur sieste. Une vingtaine de gardes discrètement vêtus de blazers sombres et seulement armés de talkie-walkie patrouillent en permanence. Ils sont secondés par l'œil indiscret de cent vingt caméras braquées sur les points chauds et transmettant leurs *images sur les multiples écrans* d'un PC souterrain.

L'un de ces points chauds, c'est *la bibliothèque où chacun* peut entrer, se servir et sortir à sa guise. Lors du premier inventaire, cinq ans après l'ouverture, on s'aperçut que plusieurs milliers d'ouvrages manquaient. On a donc inséré dans tous les volumes des bandes magnétiques invisibles et dressé à la sortie un portique détecteur, comme dans les aéroports. L'an dernier, six cent soixante lecteurs indélicats ont *déclenché la sonnerie dont* cinquante-trois, *qui récidivaient*, ont été traînés devant les tribunaux et condamnés à de fortes amendes. Néanmoins, il y a des obstinés qui se cachent dans les toilettes pour découper quelques pages au rasoir, notamment lorsque les photocopieuses sont en panne. Cette sale manie va obliger les responsables à déplacer les toilettes pour les installer à l'extérieur des portiques de contrôle.

L'hyperfréquentation – il n'est pas rare de faire une heure de queue avant d'entrer dans la bibliothèque – entraîne une usure rapide du matériel. Au début, les cassettes vidéo et les carrousels de diapos étaient à la disposition du public sur les rayonnages, comme les livres. Ils n'ont pas tenu le coup très longtemps. Les bouquins eux-mêmes souffrent beaucoup. Une sorte d'infirmerie panse les éclopés au rythme de vingt par jour.

L'usure prématurée de Beaubourg préoccupe Jean Maheu et son état-major. *« Certains éléments du bâtiment accusent déjà vingt-cinq ans d'âge réel »*, dit-il. Dans les sous-sols bourrés de machines et de matériel, il a fallu refaire 1,5 hectare de revêtement antidérapant. Toutes les portes coupe-feu, dont l'intérieur tom*bait en poussière, sont* en cours de remplacement. On change chaque année 5 000 mètres carrés de moquette, mais, pour bien faire, il faudrait en remplacer le double. Les planchers métalliques harassés par d'incessants va-et-vient s'affaissent. Quant aux escalators, ils ne continuent à fonctionner *que parce que, chaque mardi*, *jour de fermeture*, des équipes spéciales s'échinent à les réparer. A l'origine, le Centre *devait rester ouvert toute la semaine*. Il a fallu renoncer : le navire doit impérativement subir un *nettoyage* et un minicarénage hebdomadaire.

Comme un vrai vaisseau, Beaubourg rouille et prend l'eau. Le troisième sous-sol qui règne à 19 mètres sous la rue du Renard baigne dans la nappe d'eau souterraine de Paris. Bien qu'on ait colmaté des dizaines de suintements, l'eau passe quand même, que des pompes évacuent sans arrêt.

Dans les superstructures, le revêtement protégeant les jointures n'a pas supporté les intempéries. La rouille est apparue voici quatre ans. Cela ne compromet en rien la solidité du bâtiment et une simple couche de peinture y suffira. Mais faudra-t-il aussi déshabiller les poutres elles-mêmes de leurs manchons anti-feu ? Dans ce cas, pour qu'elles tiennent au moins deux heures en cas d'incendie, il deviendra nécessaire de changer toutes les baies du centre par du verre anti-feu. Petites causes, grands effets : le devis serait de 20 millions de francs. L'issue du procès qui est en cours avec le constructeur sera lourde de conséquence financière.

Le budget du Centre n'a pourtant pas besoin de cela. En 1984, il s'élève à 400 millions de francs, dont 8,6 % seulement sont couverts par les recettes. Le reste doit être apporté sous une forme ou sous une autre par l'Etat. Le quart de cette somme, soit une centaine de millions, est consacré à

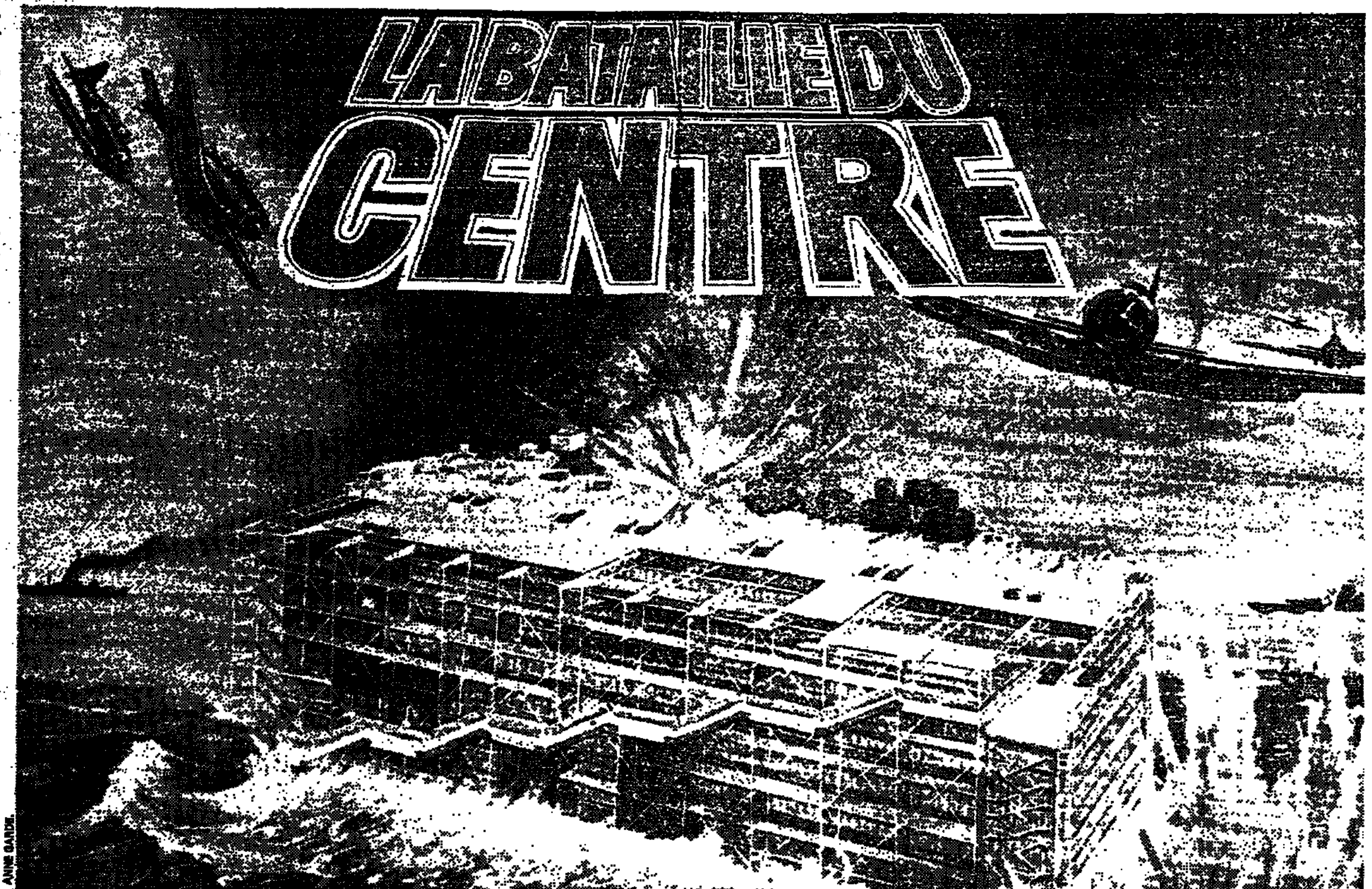
l'entretien du bâtiment et à sa sécurité. *« C'est une proportion normale dans l'industrie »*, assure Serge Louveau, le directeur financier. Mais Jean Maheu, le seul maître à bord, estime que la remise en état de son vaisseau nécessitera davantage d'argent encore et pendant plusieurs années.

L'extraordinaire réussite du Centre remet même en question certains de ses objectifs culturels. La bibliothèque, par exemple, devait être ouverte à tous. En réalité, les deux tiers des places sont occupées par des privilégiés : des lycéens et des étudiants parisiens qui viennent chercher ici ce qu'ils ne trouvent pas dans leurs établissements. Beaubourg prothèse des carences universitaires de la capitale, voilà une perversion grave et inattendue.

Le personnel d'accueil du Centre devait concourir à l'initiation artistique du public. On a donc recruté des gens parlant plusieurs langues et d'un bon niveau culturel. Or ces malheureux, submergés par la cohue, en sont réduits à indiquer à longueur de journée le chemin de *telle exposition ou... celui* des toilettes. Des machines feraient tout aussi bien l'affaire. Aucun personnel du monde n'est en état de dialoguer avec vingt-cinq mille badauds par jour.

Il faudra donc se faire une raison. Beaubourg est condamné par son succès même à rester le plus étonnant, le mieux achalandé, mais le plus coûteux des self-services culturels.

MARC AMBROISE-RENDU.



Lors de l'inauguration du centre Pompidou, Jean-Paul Pigeat, du centre de création industrielle, eut l'idée de ce photo-montage peint à la manière d'une affiche de cinéma (pastiche de « la Bataille de Midway » de Jack Smight), pour illustrer la violence de la polémique qui entoura l'ouverture de Beaubourg.

Paris en mille feuilles

A la loupe, et dans notre ordre d'arrivée, les sept derniers guides de la capitale.

□ Le « Gros Emilio »

Le lecteur de ce livre de 797 pages simples et claires, élégantes, est averti dès la couverture : on trouve « tout » dans cette bible de la vie parisienne. Et il ne s'agit pas de racolage intempestif. Le Paris de Gault et Millau est peut-être le seul guide dont on ne peut vraiment pas se passer.

S'adressant certes aux habitués de Taillevent et du faubourg Saint-Honoré, il est tellement complet que le lycéen de quinze ans trouvera aussi les bons conseils pour « sortir », manger ou s'habiller.

En tout 6000 adresses, des plus chics aux plus ordinaires. Deux d'entre elles sont fausses – une longue exploration ne nous a pas permis de les détecter, – dont la découverte permettra au malin de se faire inviter à déjeuner par les auteurs.

D'autres sont discutables – gentillesse coupable pour Benetton, quand les pull-overs d'Opox Rapax ou d'Harris ne *sont pas mentionnés*. Certaines informations sont inexactes : le Palace qui s'apprête à rouvrir ses portes mythiques n'a pas été racheté par Thomson. Tout cela n'est rien en regard de la somme impressionnante de conseils que l'on trouvera là.

Et qu'on ne croie pas que ce guide soit réservé à des « gens d'un certain âge » ou d'une « certaine condition ». Le Gault et Millau, rebaptisé « Gros Emilio » par la génération qui suit celle de ses auteurs, est certainement le plus complet et le plus drôle pour les plus exigeants des Parisiens « branchés ».

● **GUIDE DE PARIS GAULT ET MILLAU. Vente en librairie, 99 F.**

□ Beau Delpal

Voilà certainement le plus beau des guides de la capitale. 400 pages abondamment illustrées de photos en couleurs, les plans les plus clairs et les plus précis qui accompagneront les promenades les plus agréables dans le Paris d'aujourd'hui et de toujours, un style simple et une parfaite lisibilité, réussite quasi totale de Jacques-Louis Delpal, qui n'a pas oublié les enseignements reçus chez *Jeune Afrique* où il fit ses premières armes.

Ce livre un peu lourd pèche toutefois dans sa partie pratique par excès de concision. Pas de boutiques ici, de bonnes adresses dénichées lors de balades.

Le choix des hôtels et des restaurants est tout ce qu'il y a de plus convenu. Ne parlons pas de la page maigrelette consacrée à la nuit, elle est à pleurer.

Mais là n'était pas l'ambition des auteurs de ce guide, qui, acheté en complément du premier cité, permettra une découverte authentique de la capitale.

● **GUIDES COULEURS DELPAL : PARIS. Fernand Nathan. Vente en librairie, 119 F.**

□ Le juge Bleu

Difficile de ne pas retenir ce monument à la gloire de Paris dans un tiercé gagnant. Le Paris des Guides bleus, qui termine sa toilette pour être vendu dans une nouvelle édition en avril prochain, demeure incontournable.

Si Delpal a réussi à le supplanter au chapitre de la cartographie, il reste incontestablement indispensable au promeneur exigeant. Il serait vain de vouloir à nouveau faire les présentations. Reste que le parti pris d'une austérité monacale en rend la lecture de plus en plus fastidieuse. Mais l'essentiel est là pour un lecteur qui devra inventer lui-même les à-côtés de la découverte.

● ***GUIDE BLEU PARIS, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE*. Hachette. Vente en librairie, 168 F.**

□ Haute précision

Impossible de ne pas dire du bien de ce guide de 392 pages qui place *le Monde* en tête de son choix pour ses informations culturelles... L'ascenseur doit donc être renvoyé à l'équipe de Pascal Bordes et Michel Burton, qui ont réalisé un travail de haute précision et rédigé un texte très simple, évitant les bavardages et les traits d'esprit contestables de ce genre difficile.

Classement alphabétique d'une simplicité biblique, tout comme la mise en page, ce guide s'adresse plus aux Parisiens de Paris qu'aux visiteurs. Pas de plans, pas de cartes, mais beaucoup de bonnes idées et la volonté tenace de rester pratique, la rubrique loisirs étant à ce titre exemplaire.

● **PARIS PRATIQUE 84. VILLES PRATIQUES. Vente en librairie, 39 F.**

□ Celui qui déçoit

La grosse déception de cette sélection. *Paris mode d'emploi* a des prétentions intellectuelles importantes. Pratique certes, concède-t-on dans la préface, mais aussi *« un livre pour vivre la ville et ses transformations sociales, culturelles »*. *« Armez-vous de désir »*, conseille-t-on encore. Pour nous y aider, les auteurs ont concocté une mise en page moderne et truffé les textes de photos de l'agence Magnum. Les photos sont bonnes, même excellentes parfois, mais la maquette de ce guide est, elle, assez fatigante. Les caractères des titres très divers, les à-plats gris et les textes de toutes largeurs gênent considérablement la lecture et la recherche.

Les courageux trouveront pourtant ici le plus grand nombre d'informations et de renseignements qu'ils sont en droit d'attendre. Encore doivent-ils savoir que ce guide a été réalisé par l'association Autrement, figure de proue des années 70, qui a du mal à trouver un langage plus actuel. Même si le texte reflète les idées, les adresses et les envies d'aujourd'hui, trop de références linguistiques de la période « baba-cool » agacent – *tankonnalasanté, apparts, taper un bœuf.* Chaque arrondissement est présenté par un auteur au goût du jour. Bercoff pour le septième et Ardisson pour le huitième ont écrit deux textes vraiment insupportables. Heureusement, on pourra se rattraper avec Frédéric Vitoux et Jean Vautrin. En résumé, ce guide, qui pourrait être le meilleur, est pour le moment réservé aux fans d'Huguette Bouchardeau.

● **PARIS MODE D'EMPLOI. AUTREMENT. Vente en librairie, 75 francs.**

□ Tout petit Malin

Nouvelle édition dans les kiosques cette semaine du *Petit Malin* réalisé par des spécialistes du marketing qui ont gardé l'esprit boy-scout. Dominique Auzias, le patron, n'a pas réussi à se débarrasser de son horrible illustrateur ni de son sens de l'humour « guitare-feu-de-camp ». Dommage.

Ces 337 pages restent pourtant assez bien conçues, mais les imprécisions ou les rapprochements aléatoires finissent par énerver le lecteur-fouineur. Le tout est un peu court.

● **LE PETIT MALIN, éd. Dominique Auzias. Vente en kiosque, 29 francs.**

□ L'Hachette

Difficile de passer le premier cap de *Paris en jeans*, celui de la couverture. Le dessin qui l'illustre est tellement laid qu'on n'a pas envie de feuilleter ce petit guide pourtant relativement pratique. Ses prétentions sont restreintes : *« Manger, dormir, se distraire, voyager le moins cher possible. »* Tout y est ou presque, mais sous une forme à tel point elliptique que l'utilité même du guide en devient aléatoire.

Le parti pris « jeans » – traduire « jeune pas très friqué » – est assez bien tenu dans l'ensemble mais on pourra s'étonner de nombreuses insuffisances. Ainsi, à la rubrique « disquaires », pas un mot sur New Rose ou Music Action, où l'on retrouve pourtant la clientèle que veut toucher le guide. Gault et Millau indiquent ces adresses. A la rubrique « théâtres », aucun effort pour défricher les salles nouvelles où les lecteurs potentiels sont légion. Encore moins d'imagination et pas un prix à la rubrique « boire un verre », sélection discutable de self-services douteux au chapitre « manger » alors qu'apparaissent partout de très bons petits restaurants à très bas prix. Bref, Hachette a voulu faire jeune et a fait plat, plat, plat.

● **PARIS EN JEANS. Hachette. Vente en librairie, 39,50 F.**

OLIVIER SCHMITT.

La mémoire a une île, Chypre

« N'oubliez pas » : le slogan d'un pays coupé en deux.

CHYPRE ! Le seul nom évoque *mille souvenirs*, mythes, légendes, drames. Chypre, c'est une déesse, un parfum, mais aussi une source de richesses et un point *stratégique* convoité. *Ile* de beauté et de douceur de vivre, mais occupée depuis les *origines par une succession* de conquérants et, aujourd'hui encore, par des touristes au Sud, des militaires au Nord.

Les différentes civilisations ont laissé des traces, et Chypre est un véritable paradis pour les archéologues. Les nombreuses fouilles entreprises dans l'île – même si elles piétinent actuellement, faute d'argent – *font remonter la civilisation* chypriote au sixième millénaire avant Jésus-Christ. A l'âge néolithique, comme l'atteste le musée national de Nicosie, dont la collection très riche comprend des pièces uniques au monde. Des objets plus *récents en valent le détour*, telle la statue en bronze de l'empereur romain Septime Sévère *ou* la *très* belle Aphrodite de Soli, en marbre blanc, qui se compare avantageusement avec la Vénus de Milo.

Mieux vaut, cependant, contempler de telles merveilles *in situ*. A partir de Limassol, par exemple, la principale ville industrielle et côtière de l'île, on peut visiter plusieurs sites archéologiques. Aux abords de *la ville*, à *l'est, se trouvent les* ruines de l'ancienne cité Amathus, avec ses vestiges romains *et chrétiens, mais c'est* à Curium (Kourion), situé à quelques kilomètres à l'ouest de Limassol, qu'on commence à mesurer la splendeur du passé.

Ici, il faut du temps pour flaner parmi les ruines et se laisser imprégner par les siècles. Le théâtre romain du deuxième siècle, récemment restauré, sert chaque été de cadre pour des tragédies antiques et les pièces de Shakespeare, avec la Méditerranée comme toile de fond. *Juste à côté*, l'admirable maison d'Eustolios – riche citoyen ou gardien des bains publics, on l'ignore ; *il ne* nous a laissé que son nom, suivi de cette inscription en grec : *« Entrez, et bonne chance à la maison ! »* De fines mosaïques ont également résisté au temps, sur le sol des salles communes propres aux bains romains. Des dessins géométriques, des oiseaux et des poissons, et puis, dans un médaillon, le portrait d'une jeune femme qui tient à la main une mesure à calibrer : c'est Ktisis, symbole de la création.

En matière de mosaïques, toutefois, la découverte la plus *étonnante s'est faite*, et *se* renouvelle pour chaque visiteur, à Paphos, ancienne capitale de Chypre. On y *arrive en* longeant la côte, sans oublier de jeter un coup d'œil sur Petra tou Romiou, le rocher qui marque la naissance d'Aphrodite. Après une *halte* au port de Kato-Paphos (vieux Paphos), *avec ses petits restaurants face* à la mer où on peut déguster les traditionnels « mézés » de poissons, arrosés d'un vin blanc pétillant, nommé Aphrodite comme *il se doit, on arrive aux* maisons de Thésée et de Dionysos, qui abritent des mosaïques qui sont *sans* doute les plus belles du monde méditerranéen.

La *maison* de Thésée, mise au jour par une mission archéologique polonaise, est ainsi nommée à cause d'une mosaïque représentant la légende de Thésée tuant le *Minotaure* du labyrinthe de Crète. Dans cette merveille qui date du troisième *siècle, on n'a qu'à suivre*, comme Thésée, le fil d'Ariane qui attire le regard à travers les richesses iconographiques vers le centre du labyrinthe. A côté, c'est la maison de *Dionysos*, villa romaine de vingt-deux pièces découverte par hasard *en 1962 par un paysan qui* labourait son champ. Toutes les salles sont recouvertes de magnifiques dallages en mosaïque, qui rivalisent avec ceux trouvés à Antioche, Pompéi, Herculanum ou Ostie.

Quitter ces beautés païennes, baignées par la mer et le soleil, pour gravir les pentes des monts de Troodos (1 680 mètres), produit un choc géographique, climatique et culturel. Chypre a beau être un microcosme, on s'étonne d'y trouver des chalets de montagne et des stations de ski ! Plus *brutal* encore *est* le *passage du* monde hellénique ancien et son opulence charnelle aux rigueurs *et austérités des monas*tères orthodoxes. Car, on l'oublie, Chypre, premier Etat chrétien, a été converti au christianisme par les apôtres Paul et Barnabé, une quarantaine d'années seulement après la résurrection du Christ.

L'île possède un vaste ensemble, encore peu connu et souvent menacé par la dégradation, de témoignages de l'art byzantin. Cela va de mosaïques anciennes, comme celle représentant la Vierge et l'Enfant entre les archanges Michel et Gabriel dans l'église d'Anghe*loktisti* (*puisque* la légende veut qu'elle fut construite par les anges), près de Larnaca, aux fresques peintes, datant de toutes les époques. L'exemple sans doute le plus beau, et certainement le plus émouvant, de cet art naïf – autre forme de bande dessinée, mais à l'usage et pour l'édification des fidèles, cette fois – se trouve dans la petite église d'Asinou, à 45 kilomètres au sud-ouest de Nicosie, au pied du Troodos. Les *fresques*, *datant du douzième* au quatorzième siècle, d'une fraîcheur remarquable, constituent une véritable Bible illustrée, avec ses représentations réalistes des tourments qui attendent les pécheurs, tels le meunier malhonnête, l'usurier, la religieuse infidèle...



« La partition de l'île imposée en 1974 a amputé le territoire national de 40 % de sa superficie »

Les Chypriotes ont une ex*cuse, pour céder à cette frénésie* à vendre le tourisme. La partition de l'île imposée par *les Turcs en 1974* a *non seule*ment amputé le territoire national de 40 % de sa superficie, *mais surtout* de 70 % des *ri*chesses, notamment agricoles et touristiques. Il a fallu parer au *plus pressé, c'est-à-dire* loger les deux cent mille réfugiés expulsés du Nord, puis développer l'*industrie* dans le Sud, notamment celle du tourisme. D'où l'explosion dans le do*maine de la construction* immobilière.

Si le climat est tendu, au niveau des relations entre les gouvernements des deux communautés, surtout depuis la récente déclaration unilatérale d'indépendance par M. Denktash et la visite aux Nations unies du *président* Kyprianou, cela ne se ressent pas dans le pays. La frontière, qui coupe l'île en deux et traverse Nicosie, est étanche, et on sent une lassitude envers le problème chez une population gréco-chypriote qui ne demande qu'à vaquer à ses occupations. Si danger il y a, ce serait plutôt celui d'accepter le *statu quo*. C'est pourquoi les autorités, ci*viles* comme *religieuses*, n'ont qu'un slogan à la bouche : *« N'oubliez pas ! »*

ALAIN WOODROW.

★ Pour tous renseignements, écrire à l'Office de tourisme de Chypre, 15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261-42-49.

Saint Barnabé sous la botte turque

Entretien avec Mgr Chrysostomos.

TOUT, à l'archevêché de Chypre au cœur de la vieille ville de Nicosie, évoque le souvenir de Makarios III, héros national et ethnarque de l'île de 1950 à 1977. Son buste trône devant les bâtiments flambant neufs qui abritent le siège archiépiscopal de son successeur ainsi que la « Fondation Makarios », musée d'icônes byzantines réunies selon son vœu posthume. Son portrait en pied domine le salon imposant où Sa Béatitude l'archevêque de Nova Justiniana et de tout Chypre, soixante-quatrième occupant du siège de l'apôtre Barnabé, Mgr Chrysostomos, nous reçoit.

Mais, alors que Mgr Makarios, qui a lutté jusqu'à son dernier souffle, contre les Turcs puis contre les Anglais, d'abord pour *réaliser* son *rêve* impossible d'*Enosis* (Union avec la Grèce), ensuite pour l'indépendance de l'île, était un *véritable* ethnarque (chef du peuple), élu chef de l'Eglise par le peuple à trente-sept ans et président de la République neuf ans plus tard, Mgr Chrysostomos ne cumule pas les deux fonctions. M. Spyros Kyprianou est président depuis 1977.

Néanmoins – on nous avait *prévenu* – l'*archevêque s'inté*resse de près à la politique et joue un rôle influent dans une société de tradition orthodoxe où la notion d'une séparation de l'Eglise et de l'État n'a pas de sens. *« Mon activité n'est pas politique mais nationale,* explique Mgr Chrysostomos, *car l'Eglise, qui s'identifie au peuple, ne peut se désintéresser des problèmes de celui-ci. »* Et puis, il revendique haut et fort une authentique légitimité. *« Notre Eglise,* dit-il, *est la seule où l'archevêque est élu par le peuple. Un peu à la manière américaine, puisque chaque paroisse, chaque village élit ses représentants qui choisissent, à leur tour, les cent grands électeurs de l'archevêque. »* Il omet un petit détail, cependant, *qui jette une ombre sur* ce processus démocratique remarquable : seuls les hommes *ont le droit de vote...*

Si l'Eglise chypriote jouit de certains privilèges, c'est en raison de ses origines apostoliques, qui remontent à l'an 45 de notre ère. De fait, on lit dans les Actes des Apôtres : *« Barnabé et Saul* (Paul), *envoyés par l'Esprit Saint, descendirent à Séleucie, et de là ils s'embarquèrent pour l'île de Chypre. »* C'est ainsi que l'Eglise est reconnue comme « autocéphale » (autonome) et son archevêque, successeur de saint Barnabé, est indépendant du Patriarche de Constantinople. Autres prérogatives : l'archevêque *« peut signer à l'encre rouge, porter une chape pourpre ainsi qu'un sceptre pendant les cérémonies liturgiques »* – tous privilèges de caractère impérial, accordés au primat par l'empereur Zénon au cinquième siècle.

Pillages

Concrètement, dans cette situation, apparemment sans issue, d'une partition de l'île par les Turcs, *que dit* l'Eglise *au peuple ? « Notre rôle,* répond Mgr Chrysostomos, *est d'aider notre peuple non seulement à survivre, mais à regagner sa liberté ! Devant la violation des droits humains par la nation turque, nous devons aider les gens à ne pas désespérer et, surtout, à ne pas se résigner à un état de fait qui dure depuis dix ans. »* Puis, l'archevêque dénonce la spoliation des biens de l'Église par les occupants. *« Dans le partie nord de l'île,* dit-il, *cent quatre-vingts églises ont été pillées ou laissées à l'abandon. Des œuvres d'art ont été détruites, des fresques et mosaïques vendues à l'étranger, même le tombeau de notre saint patron Barnabé est sous occupation et le monastère qui l'abrite vidé de ses moines. »*

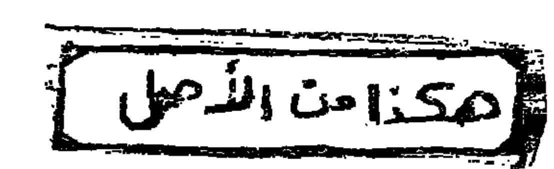
Que faire alors ? Mgr Chrysostomos, ne mâche pas ses mots : *« Il faut alerter l'opinion internationale par tous les moyens, car il y a méprise sur la nature de la situation. Beaucoup imaginent qu'il s'agit d'une querelle entre les communautés chypriotes, turque et grecque. Pourquoi, disent-ils, refusez-vous de négocier avec les Chypriotes turcs ? Or, ils ignorent la présence, dans le Nord, de trente à quarante mille soldats envoyés par la Turquie, ainsi que vingt mille familles, venues coloniser cette partie de l'île. Comment voulez-vous que les Chypriotes turcs puissent négocier librement quand chacun d'entre eux est encadré par quatre Turcs armés ? »*

Pourquoi, dans ces conditions, la communauté chypriote grecque ne se tourne-t-elle pas vers la Grèce ? A-t-on abandonné toute idée d'union ? *« Enosis n'est plus un concept viable,* répond l'archevêque, *et la Grèce se contente de jouer un rôle politique. Ce que nous attendons de la communauté internationale, et notamment des États-Unis, est qu'elle fasse respecter les nombreuses résolutions votées par les Nations unies. La première chose est d'obliger la Turquie de rapatrier ses forces d'occupation. Ensuite, il faut revenir sur la déclaration unilatérale d'indépendance par M. Denktash, qui a été dictée par la Turquie... »*

A en croire Mgr Chrysostomos, tout le mal vient de l'étranger et, sans une ingérence de l'extérieur, les deux communautés vivraient en parfaite harmonie. *« D'ailleurs,* ajoute-t-il, *les Chypriotes turcs n'existent pas ! Ce sont des Chypriotes grecs convertis à l'islam de force par les premières invasions turques. Laissées à elles-mêmes, les deux communautés devraient pouvoir trouver un compromis sous forme de fédération. »*

La France, enfin, a-t-elle un rôle à jouer ? *« Nous cherchons l'appui de tous ceux qui aiment la liberté et la justice,* dit-il, *et la France est respectée dans ce domaine. Nous comptons sur elle surtout pour nous aider à entrer dans la C.E.E., car alors notre voix sera mieux entendue. »* Nous tentons, pour conclure l'entretien, de ramener l'archevêque sur un terrain plus spirituel, en évoquant le rôle des chrétiens et de la prière. Peine perdue. *« La prière ne suffit pas !* lance Mgr Chrysostomos. *Il nous faut des actions concrètes. Maintenant. »*

A.W.



Jazz, ma non troppo

Des émissions, peu d'enthousiasme.

AU fond, tout est différent et rien n'a changé. Avec l'irruption des radios locales et quelques autres remaniements socioculturels, on pouvait se prendre à rêver de vastes bouleversements dans la conception et l'agencement des programmes de musique. Ne pleurons plus : du jazz, il y en a à peu près partout, de droite et de gauche, parce qu'il serait de mauvais goût de n'en pas diffuser du tout, et parce que, ici et là, obstinément, d'obscurs combattants de l'ombre se battent pied à pied pour une cause qu'ils croient encore méprisée quand elle *n'est qu'ignorée dans* une indifférence légère.

Alors du jazz, il y en a, mais sans insister, en passant, comme on fait ses devoirs culturels... Pour le reste, le vertige périphérique programmé sur instruction des maisons de disques par des présentateurs disposant en tout et pour tout d'un vocabulaire de quarante-sept mots (articles et prépositions compris), on n'a pas à se plaindre : le modèle fonctionne bien partout, la liberté des radios dites libres, au *début*, aura servi à ça, *la singerie microscopique* des bêtises de masse.

A la galerie des comparaisons, ce n'est pas la radio nationale qui s'en tire le plus mal. C'est dire. Sans doute les restrictions budgétaires et la confusion administrative finiront-elles bien par miner ce qui tient à peu près debout, mais, dans l'ensemble, c'est là que passent les émissions de qualité. Sur France-Inter, André Francis présente des enregistrements de concerts ou de festivals qui permettent *une régulière mise au point de l'actualité* (« Star Jazz », le samedi à 18 heures et « Hot ou Cool » le dimanche à 23 heures) ; tous les soirs, du lundi au vendredi (de 1 heure à 3 heures), Franz Priolet et Maryse Friboulet s'entretiennent souplement avec des musiciens ou des chanteurs : on y apprend autant sur le métier que sur l'art de la conversation, et les musiciens jouent en direct ; enfin il n'est pas rare que, dans leurs magazines, Philippe Caloni ou Pierre Bouteiller présentent, entre deux chroniques, quelque enregistrement historique ou une nouveauté (de 6 heures à 8 h 30 et le dimanche à 19 heures).

Après avoir tenté une audacieuse formule de « journées » entières consacrées à tel ou tel musicien, à tel thème, France-Culture continue de produire les « Libre parcours jazz » de Maurice Cullaz, enregistré le dernier vendredi de chaque mois, au Studio 105, à 19 heures, et de programmer l'excellent magazine hebdomadaire de Lucien Malson et Alain Gerber : « Black and Blue » (le vendredi à 21 h 30), où l'actualité, les disques, les débats et les sujets divers sont envisagés avec un ton posé, drôle et intelligent.

C'est probablement sur France-Musique que les programmes sont les mieux variés. « Jazz » (de 12 h 35 à 13 heures), présenté par Daniel Nevers, Claude Carrière, Jean Buzelin, J.-P. Daubresse, Laurent Goddet ou Alex Dutilh, s'attache à une érudition claire et soutenue. A 18 h 30, « Studio Concert », le jeudi, et « Où jouent-ils ? », par Philippe Carles (le mercredi : avec interview d'un musicien et programmes des concerts et des clubs). A 20 heures du lundi au vendredi, Lucien Malson, Alain Gerber, Jean-Robert Masson et Henri Renaud présentent selon des projets bien individualisés « Jazz actualités ». Le dimanche, André Francis diffuse des précieux enregistrements de concerts dans « Jazz vivant », le titre de l'émission restant pour les amateurs un sujet d'inépuisable discussion — eh quoi ! l'autre serait-il mort ? — on connaît la suite. De même que les mérites comparés de l'équipe du midi où l'on reconnaît l'ancienne rédaction de « Jazz Hot » et celle du soir partiellement plus proche de « Jazz magazine », restent un bon thème d'affrontement pour fin de soirée. Tous les mardis enfin, de 23 h 05 à 1 heure du matin, Carrière et Delmas, tout équipés de matériel, vont en club enregistrer une soirée, conversations et interviews comprises. Leur « Jazz Club » est suivi d'une heure de disques de jazz.

Tous les soirs « FIP »

L'initiative la plus neuve revient sans doute à « Jazz à FIP » sur FIP Paris-Province : tous les soirs que le Bon Dieu fait, une heure et demie de musique (à partir de 19 heures), au gré des associations de thèmes, de goûts et d'instruments. La présentation va de la saynète réussie à l'amateurisme un rien appuyé : mais les disques, nouveautés et raretés alternées, lubies ou classiques, défilent dans la joie.

Plus rien sur les périphériques : signe des temps éloquent. Après avoir formé une génération d'amateurs (« Pour ceux qui aiment le jazz », de Ténot et Filipacchi, *a pu durer deux heures par soir*...), Europe 1 a choisi la promotion de variété à grande échelle style vente en grande surface (le talent en moins et le pataquès en plus). C'est un choix. Espérons au moins qu'il rapporte.

Parlons donc des radios privées ou locales. Si l'on s'y prend bien, on peut dénombrer près de cent cinquante émissions régulières en France. Pour l'intérêt et la qualité, les présentateurs ont maintenant *réussi à assimiler une syntaxe à peu près* homogène : étriquée bien sûr, pauvrette, stéréotypée et parfois à la limite de la ventriloquie, mais, tout de même, oratoire dès qu'on la compare au bafouillage hystérique des débuts... Ah ! qui nous rendra les délices bredouillés de « Jazz indigo » sur Arc-en-ciel FM, quelque chose comme un éternuement cosmique chaviré en commencement de la parole : une sorte de bruit situé entre un reniflement d'aéroplane et *la Guerre du feu*. *Nous* sommes désormais entrés dans l'aire de la parole moyenne. Personne n'ose plus avoir l'air bête. On se bat pour faire la démonstration d'une grandiose ouverture d'esprit. C'est la course à la découverte, et, bien entendu, tout le monde découvre les mêmes raretés en même temps.

De même qu'il y a des lampes étrusques dans tout musée convenable, il y a du jazz en province sur toute chaîne qui se respecte, par doses de une demi-heure à deux heures, souvent affublées de titres calamiteux (calembours désuets, à-peu-près pénibles). Personne n'a pris le risque d'une fréquence ouverte jour et nuit, comme à New-York à la diffusion ininterrompue de jazz, et « Jazz Land », qui s'était lancée dans l'aventure a cessé d'émettre. Mais nombreuses sont les fréquences qui ouvrent leurs studios aux musiciens, aux producteurs indépendants, aux gens du métier. Dans cet espace *de parole, contre-pouvoir en miettes* au silence des grandes radios, se dessine aussi bien le lieu d'intervention et d'expression que peut réclamer le jazz aujourd'hui. Local, ponctuel et direct.

FRANCIS MARMANDE.

★ Lire en page X, une liste des programmes de jazz sur les radios locales privées de Paris et de province.

Vu pour Vous

L'histoire, valeur sûre

● L'histoire à la une : « Ces malades qui nous gouvernent », TF 1, mercredi 8 février, 21 h 35 (130 mn)

Depuis la célèbre série télévisée des années 60, « La caméra explore le temps », on sait que les émissions historiques bénéficient d'une cote d'amour auprès du public. TF 1, qui est à la recherche des téléspectateurs perdus, va renouer avec la tradition à la faveur de 1984, année fertile en anniversaires. Sous le titre « L'histoire à la une », l'émission sera programmée le deuxième mercredi de chaque mois.

La série débute par « Ces malades qui nous gouvernent », adaptation du livre de Pierre Accoce et Pierre Rentchnick (*le Monde* daté 22-23 janvier), réalisée par Claude Vajda. On connaît la démarche : de Chamberlain à Georges Pompidou, en passant par Gamelin, Mussolini, Hitler, Roosevelt, Staline, Churchill et Kennedy, il s'agit de faire la preuve que le sort de millions d'hommes dépend de quelques malades. Mais la démonstration — qui dure deux heures dix minutes — tourne court dans certains cas. Ainsi, lorsqu'on explique que Mussolini était sans doute mégalomaniaque et que Franklin D. Roosevelt souffrait d'hypertension... A ce compte-là, en effet, tous les hommes d'État sont des malades qui s'ignorent.

D'anniversaire en anniversaire, « L'histoire à la une » célébrera en mars le centenaire de la loi Waldeck-Rousseau, qui a donné naissance aux syndicats (historien : Mme Madeleine Rebérioux) ; en avril, le vingtième anniversaire de la mort de MacArthur ; en mai, le soixantième anniversaire du Cartel des gauches ; en juin, le cinquantième anniversaire de la Nuit des longs couteaux ; en juillet, le quarantième anniversaire de l'été 1944 (le débarquement et la Libération) ; en août, le soixante-dixième anniversaire de la déclaration de la guerre 1914-1918...

CLAUDE DURIEUX.

Les pastels de la mort

● Téléfilm : Battling le ténébreux, A 2, mercredi 8 février, 20 h 35 (90 mn).

Paulhan et Malraux admiraient ce livre d'Alexandre Vialatte, paru en 1928, qui racontait dans une atmosphère proche de celle du *Grand Meaulnes* la relation de trois *jeunes gens confinés dans l'ennui provincial* d'un collège. Trois lycéens ardents, insolents, pas encore des hommes, trois amis travaillés par le désir des femmes, de la même, une Allemande un peu mystérieuse, très belle et étrangement libre. Les jeux sont un peu cruels autant que délicats.

Le film de Jean-Louis Roncoroni et Louis Grospierre ne suit pas le fil de l'histoire (il démarre là où s'arrête le livre, sur la mort de Battling), mais il est fidèle à l'esprit, à ce climat *aigu* où la superficialité de façade (romantique) va de pair avec la violence intérieure, où les couleurs pastel parlent d'une mort « intérieure ». La caméra immobile observe les soulèvements. La rose crachée par Battling est d'une violence qui fouette le visage. La musique de Portal est discrète, silencieuse, présente.

CATHERINE HUMBLOT.

Quincy Jones, homme-orchestre d'époque

● « Les enfants du rock », A 2, le samedi 4 février, 22 h 05.

Ceux dont on entend parler, jusqu'à plus soif parfois, ce sont les chanteurs ou les groupes vedettes. Derrière, il y a le fantastique travail de studio, assuré par des équipes, tout en énergie, en précision méticuleuse et en vitesse. Un des maîtres d'œuvre de l'ombre depuis quatre générations, artiste de la console, du son et de l'arrangement, c'est Quincy Jones : trompettiste de jazz qui a joué pour Lionel Hampton, depuis vingt-cinq ans reconverti avec la même équipe dans le trafic le plus sophistiqué et l'ombre glacée des studios. Passons sur les disques d'or et les succès internationaux de Quincy Jones, qui font qu'on le connaît comme on fait de la prose, forcément. La première partie de l'émission diffusée le 7 janvier était si réussie (rythme, ton, documents originaux) qu'on ne saurait contourner la suite de cette vie tranquille pour une activité si brillante. C'est qu'on n'est pas à la veille d'oublier les images de Henry Mancini pianotant les thèmes de *la Panthère rose* en marquant le rythme avec une petite cuillère ; Ray Charles doublant une bande brouillon vieille de vingt ans ; ou toute l'équipe de Quincy Jones, visiblement portée par l'euphorie artificielle des studios, *en train d'imaginer pour rire la vieillesse* décrépite des danseurs de disco...

L'émission d'Eric Lipman, consacrée à un sujet futilement essentiel, semble gérée par deux vertus rares : la compétence dans le sujet et l'intelligence vraie des personnalités.

F. M.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 5 FÉVRIER

■ Josepha
De Christopher Frank (1981). Avec Miou-Miou, C. Brasseur. TF 1, 20 h 35.

The Earl of Chicago
De Richard Thorpe (1940). Avec R. Montgomery, E. Arnold. FR 3, 22 h 30.

LUNDI 6 FÉVRIER

Virginie
De Jean Boyer (1962), avec R. Pierre et J.-M. Thibault. TF 1, 14 h.

■ Tarzan l'homme-singe
De W.S. van Dyke (1932), avec J. Weissmuller et M. O'Sullivan. TF 1, 20 h 35.

■ La Fille du puisatier
De Marcel Pagnol (1940), avec Raimu, J. Day, Fernandel. FR 3, 20 h 35.

MARDI 7 FÉVRIER

■ Les bronzés font du ski.
De Patrice Leconte (1979), avec J. Balasko, G. Jugnot, C. Clavier. A 2, 20 h 40.

■ La Rose noire
De Henry Hathaway (1949), avec T. Power, O. Welles, C. Aubry. FR 3, 20 h 50.

■ Chérie, je me sens rajeunir
De Howard Hawks (1952), avec C. Grant, G. Rogers, M. Monroe. FR 3, 23 h 15

JEUDI 9 FÉVRIER

■ Treize jours en France
De Claude Lelouch et François Reichenbach (1968), avec M. Goitschel, J.-C. Killy. A 2, 14 h 55.

■ Traversées
De Mahmoud ben Mahmoud (1982), avec F. Zahiri, J. Negulesco. FR 3, 21 h 50.

VENDREDI 10 FÉVRIER

■■ Tabou
De Friedrich Wilhelm Murnau et Robert Flaherty (1931), Avec Reri et Matahi. A 2, 23 h.

Samedi
4 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 Vision plus.
10.30 La maison de TF 1.
Plantes et animaux d'appartement ; la cuisson des légumes, le ski de fond...
12.00 Bonjour, bon appétit : Une soupe d'hiver ; une bouillabaise. Magazine culinaire de M. Oliver.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Grand ring dingue.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval et du sport hippique.
16.50 Série : Joëlle Mazart.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce.
Le magazine de l'informatique.
18.30 Auto-moto : Point sur la formule 1.
19.05 D'accord pas d'accord.
Magazine de l'INC.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Monsieur le Président
d'après le roman de Miguel Angel Asturias, adaptation A. Camp et H. Carrillo, réalisation M. O. Gomez, avec M. Auclair, R. Miravalles, B. Garcin...
Une déception, cette adaptation d'un des plus grands romans latino-américains qui décrit avec férocité la dictature sanglante et dérisoire d'Estrada Cabrera. On ne retrouve ni la dimension fantastique et surréaliste du roman, ni le tellurisme, ni la syntaxe disloquée. Une adaptation à plat. — C. H.
22.05 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : les médicaments.
Emission de Michel Polac.
Avec MM. Marcel Legrain, président d'AMM (commission d'autorisation de mise sur le marché), René Teulade, président de la Fédération de la Mutualité française, Marie-Claude Tesson, directrice du Quotidien du médecin, *Frank Serusclat, sénateur (PS) du Rhône, notre collaboratrice Claire Brisset et des pharmaciens, médecins et consommateurs.*
0.05 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
Avec Ertha Kitt, Armand Duchien, Frankie Goes to Hollywood, Mathilde Santing, Eurythmics (diffusé le 1er février).
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.
14.00 La course autour du monde.
14.55 Les jeux du stade.
Cyclisme : les Six Jours de Paris ; Rugby : Ecosse-Angleterre ; Boxe : championnat d'Europe à Marseille.
17.35 Récré A 2.
18.15 Les carnets de l'aventure.
Ski espace, de D. Lafond (les différentes formes de glisse sur neige) ; La paroi en coulisse, de L. Chevallier.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker.
Spécial Michel Sardou. Avec Alain Turban, Fabienne Thibault, Marina Vlady, Roger Pierre et J.-M. Thibault, G. et E. Depardieu...
22.05 Les enfants du rock : I love Quincy.
Magazine de E. Lipmann et R. Nador.
(Lire notre article ci-contre.)
23.05 Cyclisme : Les Six Jours de Paris.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.30 Les pieds sur terre : Emission de la Mutualité agricole.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
14.00 Entrée libre... Magazine du CNDP
Avec Serge July, directeur du quotidien Libération, le portrait filmé d'Edouard Behr (journaliste), une série : B.D. Connection et un documentaire sur les travailleurs de la nuit.
16.15 Liberté 3.
Emission proposée par J.-C. Courdy.
Barcarosse, association culturelle pour l'échange et la rencontre entre les femmes ; Femmes avenir ; Mouvement d'accueil, de conseils et d'information pour divorçants et divorcés ; SOS femmes battues ; Association pour le planning familial.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Puissance, amour, haine... l'histoire d'une riche famille américaine. Le feuilleton qui a détrôné « Dallas » dans pas mal de pays est rediffusé sur la chaîne nationale après avoir passé dans les régions.
21.20 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...
De P. Sabbagh.
Un divertissement basé sur le ... mensonge ! quatre personnages connus — Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian, Jean Le Poulain — sont mis en compétition par équipe de deux. Les questions, choisies par Pierre Sabbagh, sont posées par Jean Amadou.
22.00 Journal.
22.20 La vie de château.
Emission de J.-C. Brialy.
Le comédien reçoit chez lui quelques amis : Pierre Desproges, Bernadette Laffont, Marina Vlady.
22.50 Musiclub.
Une émission spéciale d'une heure, qui retrace la vie du grand violoniste Jacques Thibaud, à l'occasion du 30e anniversaire de sa disparition. Avec la participation de J.-L. Barrault, G. Bouillon, A. Ciccolini, Y. Mehuhin, G. Guétary.

PÉRIPHÉRIE

● **R.T.L.**, 20 h, A vous de choisir : *l'Homme de la sierra*, film de S.-J. Furie, ou *la 317e Section*, de P. Schöndörffer.
22 h 10, Cinéclub : *Nosferatu*, film de F.-W. Murnau.
● **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, *Sémiramis, esclave et reine*, film de C.-L. Bragaglia.
● **R.T.B.**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *les Mutinés du « Téméraire »*, film de L. Gilbert.
● **T.S.R.**, 20 h 5, Kojak ; 21 h, Finale suisse du concours Eurovision de la chanson ; 22 h 30, sport ; 23 h 30, *la Poursuite sauvage*, film de Daniel Mann.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 5 février

9.00 Emission islamique : connaître l'islam.
9.15 A Bible ouverte : le livre de Job.
9.30 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.20 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe : *célébrée* avec la paroisse Sainte-Thérèse de Rueil-Malmaison.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Le rap, le smug, le scratch, les dernières danses pour être « in » par Sidney.
14.35 Champions. Variétés et divertissements.
17.30 Les animaux du monde : Pas si manchots (les pingouins).
18.00 Série : Frank, chasseur de fauves.
19.00 Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : le clan des Arméniens ; le grand témoin : Marek Halter.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Josépha.
Film français de Christopher Frank (1981), avec Miou-Miou, C. Brasseur (114 mn).
Le passage à la réalisation d'un romancier, déjà scénariste confirmé, adaptant, ici, une de ses œuvres. Vérité sociale de l'univers des comédiens de second plan, vérité psychologique de la fin d'un amour, usé par les déceptions professionnelles. Un beau coup d'essai. – J.S.
22.25 Sports dimanche.
Magazine de F. Janin.
23.10 Journal.

Lundi 6 février

11.30 Vision plus.
12.00 Les rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 La croisée des chansons : vingt ans, et après ?
14.00 Cinéma : Virginie.
Film français de Jean Boyer (1962) avec R. Pierre et J.-M. Thibault (N.) (87 mn).
Une croisière fantaisiste et sentimentale, d'après une pièce de boulevard. Les interprètes évitent le naufrage. – J. S.
15.10 Documentaire : Désirs de Femmes.
Un désir nommé Célia (diff. le 3 février).
16.10 C'est arrivé à Hollywood.
Les rois du spectacle, les stars des années 30.
16.25 Lundi en matinée : E. Depardieu, Tchouk Tchouk Nougâh.
17.05 Croque-vacances : dessins animés, infos-magazine, variétés.
17.45 Ordinal 1.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Expression directe : Groupe parlementaire Sénat. Groupe de l'Union Centriste des Démocrates de Progrès.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Tarzan, l'homme singe.
Hommage à Johnny Weissmuller. Film américain de W. S. Van Dyke (1932) avec J. Weissmuller et M. O.'Sullivan (N.) (130 mn).
La première rencontre mythique de Weissmuller avec le personnage de Tarzan, qui devait le marquer à jamais, et avec la douce Maureen O'Sullivan (ne pas confondre avec Maureen O'Hara !), Jane, sa compagne. Aventures dans une extraordinaire jungle de studio, pygmées féroces, découverte du cimetière des éléphants, et le fameux cri traversant l'espace. On rêve… – J. S.

22.15 Etoile et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Spécial Harold Pinter, par C. Bensoussan et notre collaboratrice Colette Godard. Avec de nombreux extraits de films.
23.10 Journal.

Mardi 7 février

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes, le magazine des handicapés.
14.05 Série : Jo Gaillard.
15.00 Trésor des cinémathèques : Nathan de Tel-Aviv.
15.45 C'est arrivé à Hollywood.
De Méliès à Mel Brooks en passant par la Guerre des étoiles, les voyages interplanétaires au cinéma.
16.05 Le forum du mardi : Les carnavals.
Le carnaval n'est pas mort. Un film de montage sur Limoux, Dunkerque, Gignac, Pézenas…
17.05 Croque-vacances : dessins animés, info-magazine, variétés.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins cinq.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.

20.35 Les mardis de l'information : La responsabilité médicale.
Magazine de la rédaction de TF 1.
Patrick a 22 ans lorsqu'il entre en clinique pour l'ablation d'une varice. Une opération de routine. Pourtant en huit jours, il subit huit interverventions avant d'arriver à l'amputation. Six ans après, il attend toujours que le médecin responsable de son infirmité comparaisse devant la justice… Patrick est l'un des témoins qui participent à cette enquête menée par Henri Chambon et Jean-Claude Fontan sur la responsabilité pénale du médecin. Le nombre des procès intentés aux médecins a doublé en dix ans, mais pour la victime, porter plainte relève du parcours du combattant.
21.40 Musique : Le dernier soliste.
Spectacle conçu par et avec Jean-Paul Farré, réal. L. Godevais.
Les rapports passionnels entre un personnage unique et un piano original, doué de réactions personnelles.
23.10 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 5 février

9.35 Récré A2 : Candy.
A partir d'aujourd'hui, Antenne 2 ouvrira l'antenne aux jeunes chaque dimanche matin.
10.00 Cheval 2 - 3, magazine du cheval.
10.30 Gym Tonic
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Papa poule.
Feuilleton sur un père débordé par ses enfants.
18.00 Dimanche magazine.
Emission de M. Thoulouze.
Au sommaire : Au Brésil, le ghetto des lépreux.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale, en direct de Monte-Carlo.
Du 21 janvier au 5 février – jour de la grande finale, – se déroulent pour la neuvième fois les épreuves de la coupe des champions des chiffres et des lettres qui opposent les meilleurs joueurs de l'année 1983.
22.05 Cyclisme : les Six Jours de Paris.
23.00 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P. Collin. – Après Hiroshima… Francis Bacon.
A l'occasion de l'exposition à la galerie Maeght, Bacon a accepté exceptionnellement de parler de sa peinture, du réalisme, du climat de guerre qui l'entoure depuis son enfance (il est Irlandais). Un aperçu de ses œuvres.
23.30 Journal.

Lundi 6 février

12.00 Journal (et à 12.45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
Racines (diff. le 3 février).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2. Pour les enfants.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Chauve-Souris.
Opérette en trois actes de Johan Strauss, sur un livret de C. Haffner et R. Genee. Adapt. J.-Cl. Carrière, mise en scène R. Foreman, dir. de la musique A. Lombard, Réal. R. Benamou. Avec G. Quilico, I. Cotubras, le ballet et les chœurs de l'Opéra de Paris (en liaison avec France-Musique).
On sait que l'émission prévue, l'Heure de vérité, avec Jean-Marie Le Pen, a été reportée au lundi suivant, le 6 février étant la date anniversaire des manifestations sanglantes de 1934 (*le Monde* du 26 janvier). *La Chauve-Souris* est l'opérette viennoise la plus typique, équivoques amoureux, intrigues dans une atmosphère de bals masqués : valses, champagne, griserie…
22.35 Cyclisme : Les six jours de Paris.
23.05 Journal.

Mardi 7 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Avec Dorothée.
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Reprise : Des chiffres et des lettres.
Finale (diffusée le 5 février).
17.10 Entre vous, de L. Beriot.
Les parfums.
17.45 Récré A2. Pour les enfants.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord. (INC).

20.40 Les dossiers de l'écran : les Bronzés font du ski.
Film français de Patrice Leconte (1979), avec J. Balasko, G. Jugnot, C. Clavier (80 mn).
La troupe le Splendid aux sports d'hiver, après le succès des *Bronzés*. Presque aussi drôle dans la satire du comportement des Français moyens. – J.-S.
22.00 Débat : La ruée vers l'or blanc.
De 1958 à 1981, la France est passée de 100 000 à 5 millions de skieurs. Les sports d'hiver sont devenus une industrie que la crise, en 1982, n'avait pas encore touchée. Va-t-elle l'être? Qui fait du ski? Avec MM. R. Carraz, secrétaire d'Etat, chargé du tourisme, M. Barnier, député (RPR) de la Savoie, et des spécialistes de la montagne.
23.10 Journal.
23.35 Cyclisme : Les Six Jours de Paris.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 5 février

10.00 Images de Tunisie
10.30 Mosaïque.
Un reportage sur l'exposition de Beaubourg, « Les enfants de l'immigration ». Plus les rubriques habituelles.
12.00 La vie en tête.
Emission de la Fédération nationale mutuelle des travailleurs.
16.35 Spectacle 3 : La cuisine.
D'A. Wesker, adapt. P. Léotard et K. Gore, enregistré au théâtre D.-Sorano à Toulouse, mise en scène M. Sarrazin, avec J. Favarel.
Une journée dans les sous-sols d'un grand restaurant. Avec les « coups de feu », les querelles, les susceptibilités, la promiscuité ; une extraordinaire peinture des rapports d'autorité et de soumission. Féroce et drôle.
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo. L'actualité dans les DOM-TOM.
20.00 Fraggle Rock.

20.35 Un pays, une musique ou la mémoire des pays francophones : Haïti.
La misère et la magie, le goût des couleurs et de la mort, les boat people, la dictature, le carnaval : Haïti, le premier volet d'une nouvelle série de Claude Fléouter sur la musique. Regard impressionniste qui saisit les gestes de la vie quoditienne, les petits riens pour rendre l'âme d'un peuple et de sa musique.
21.25 Aspect du court métrage français.
La voix du large, *de F. Porcille* ; Automne 18, *de A. Gazai* ; Rendez-vous avec L, *de G. Burfin* ; Décors, *de N. Simsolo* ; le Temps souterrain, *de A. David.*
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : The Earl of Chicago.
Cycle « Film noir ». Film américain de Richard Thorpe (1940), avec R. Montgomery, E. Arnold (v.o. sous-titré. N.) (85 mn).
La métamorphose d'un gangster de Chicago en lord anglais à la suite d'un héritage. Curieuse alliance du film noir et de la comédie de mœurs. Richard Thorpe a particulièrement bien dirigé Robert Montgomery. Inédit, en France. – J.S.
23.55 Prélude à la nuit.
Toccata de Saint-Saëns par Catherine Joly, piano.

Lundi 6 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
« Conspuée par des millions de sous-doués et plébiscitée par autant d'imbéciles » (dixit Pierre Desproges), La minute nécessaire de M. Cyclopède reprend sur FR3 à partir d'aujourd'hui. Humour surréaliste, deuxième degré, poésie lunaire, tendresse et férocité. – C. H.

20.35 Cinéma : la Fille du puisatier.
Cycle Marcel Pagnol : film français de Marcel Pagnol (1940), avec Raimu, J. Day, Fernandel (N.) (135 mn).
Un mélodrame de la plus belle eau, traversé par les événements historiques. Interrompu par la débâcle, le film fut terminé – en zone libre – dans la France de Pétain. Les malheurs de la guerre, de la défaite, unissent des familles divisées. L'esprit de l'époque passe. – J. S.
22.50 Journal.
23.10 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
23.55 Prélude à la nuit.
Diva, *de P. Geiss, interprétée par le groupe Noco Music.*

Mardi 7 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 La dernière séance.
Emission de E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont (1950) ; 20.35 Dessin animé : Hopalong Cassualty ; 22.45 Tex Avery ; réclames de l'époque ; attraction.

20.50 Cinéma : la Rose noire.
Film américain de Henry Hathaway (1949), avec T. Power, O. Welles, C. Aubry (115 mn).
Aventures en Orient et en Chine, au XVIIIe siècle. Pour du spectacle c'est du spectacle comme Hollywood savait en faire. Et Orson Welles en tyran mongol impressionne. – J.S.
23.05 Journal.

23.25 Cinéma : Chérie je me sens rajeunir.
Film américain de Howard Hawks (1952), avec C. Grand, G. Rogers, M. Monroë (N) (105 mn).
Comment rajeunir et, même, retomber en enfance, à cause d'une guenon qui a joué au chimiste. Cette désopilante comédie américaine (où Marilyn Monroe, dans un petit rôle, ne passe pas inaperçue !) montre à quel abêtissement peut descendre l'homme civilisé cédant aux chimères de la « science ». – J.S.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 5 février

- R.T.L., 20 h, *Landru*, film de C. Chabrol ; 21 h 55, Edition spéciale RTL- *Le Monde* ; 22 h 15, Visite guidée : la Transsylvanie.
- T.M.C., 20 h, Emission spéciale sur le Festival de télévision de Monte-Carlo ; 20 h 15, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 45, sport.
- R.T.B., 20 h 15, Zygomaticorama ; 21 h 30, *T'es folle ou quoi*, film de M. Gérard.
- T.S.R., 20 h15, Feuilleton : les oiseaux se cachent pour mourir ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 45, Cadences.

Lundi 6 février

- R.T.L., 20 h, L'homme de Suez ; 21 h, *Notre agent à Salzbourg*, film de L.-H. Katzin ; 22 h 40, Histoire du Vietnam.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *En toute innocence*, film de P. Wendkos ; 21 h 55, Variétés : Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran témoin : *Confidences pour confidences*, film de Pascal Thomas ; suivi d'un débat sur l'évolution de la famille.
- TÉLÉ. 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : *Houte on Po Diogène*, de J. Rathmes.
- T.S.R., 20 h 05, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma : *Une journée particulière*, film d'E. Scola ; 23 h 05, l'antenne est à vous.

Mardi 7 février

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *Oscar*, film d'E. Molinaro (avec L. de Funès).
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Papa-Poule ; 20 h 40, *Scaramouche*, film d'A. Isasmendi ; 22 h 30, Entr'amis.
- R.T.B., 20 h05, Feuilleton : les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h, Vidéogam ; *21 h 55, Écritures ; 23 h 10, Tribune économique et sociale* ; la FGTB.
- TELE 2, 20 h, Point de mire spécial : La baie James.
- T.S.R., 20 h 5, La chasse aux trésors ; 21 h 15, Bali et les secrets de Tenganan ; 22 h 30, L'imitateur ; 23 h , Hockey sur glace.

Mercredi 8 février — Jeudi 9 février — Vendredi 10 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 8 février

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Un métier pour demain.
Un métier de l'ameublement : designer.
13.50 Vitamine.
Un patchwork de petits sujets qui vont du monstre du Loch-Ness aux dessins animés et jeux vidéos. Et à 14.25, La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, en direct de Sarajevo.
16.40 Jouer le jeu de la santé.
16.45 Temps X.
17.40 Les infos.
17.55 Jack spot.
18.15 Le village dans les nuages.
18.35 Jeux Olympiques : Cérémonie d'ouverture à Sarajevo.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Feuilleton : Dallas.
Que compte faire J. R. de tout le pétrole ? Voilà qui intéresse bien du monde.

21.25 L'histoire à la Une : ces malades qui nous gouvernent.
D'après le livre de Pierre Accoce et Pierre Rentchnick, réal. Claude Vajda.
(Lire notre article page VII.)
23.40 Journal.

Jeudi 9 février

11.30 Vision plus.
11.50 Jeux Olympiques d'hiver : descente hommes (direct).
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Les convulsions fébriles.
13.55 Série : Amicalement vôtre.
14.50 Les choses du jeudi (et à 15.55).
Collection de BD, de documents sur l'histoire de Paris, des invités et des conseils pratiques (pour redonner fraîcheur à des gravures piquées ou des journaux jaunis).
15.30 Quarté en direct de Vincennes.
16.30 Images d'histoires d'hiver.
Une nouvelle série consacrée à la première guerre mondiale. Images d'archives.
17.00 Croque vacances.
Dessins animés ; l'invité de Clémentine et Isidore ; variétés, informations et le feuilleton : Salty.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeux Olympiques d'hiver.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de Jeanne Bourin, adapt. F. Verny, réalisation Y. Andrei avec H. Virlojeux, N. Jamet, M. Lejeune...
Agnès et Thomas qui ont trouvé refuge dans un cimetière sont enlevés par des Lombards qui les séquestrent et exigent une rançon. Suite d'un feuilleton médiéval filmé dans la tradition des Buttes-Chaumont. Qualité des images, classicisme.
21.35 Bravos.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Du Palais des congrès : Messe pour temps futurs, *de Maurice Béjart ; du Théâtre Marigny :* Autant en emporte le vent, *de M. Mitchell ; du Théâtre de la Potinière :* Assassino, assassino, *de J.-Y. Rogale ; du Théâtre Sacha Guitry :* Désiré ; *de l'Espace Cardin :* Jacques Villeret ; *du Théâtre des Champs-Elysées :* Lorin Maazel.
22.10 Jeux Olympiques d'hiver. En direct de Sarajevo, Hockey sur glace, Tchécoslovaquie-USA.
22.50 Journal.

Vendredi 10 février

11.30 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Amicalement vôtre.
14.40 Temps libres.
Cinéma et vidéo, livres, l'homme et la mode, voyages... Le nouveau magazine de Jean-Claude Narcy.
16.40 Destination... France ou d'un département à l'autre.
La Haute-Savoie : le ski côté coulisses, les industries locales. En invité, Maurice Herzog.
17.00 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage, infos-magazine, divertissement folklorique.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeux olympiques d'hiver.
20.00 Journal.
20.35 Formule 1 : le MIDEM.
Émission de variétés de M. et G. Carpentier.
Avec Tina Turner, Francis Cabrel, Catherine Lara, Ginette Reno, Spandou Ballet, Nicoletta, Mort Schuman, Herbie Hancock, Joan Baez, Break Machine.
21.50 Désirs de femmes : l'Empreinte du père.
de J.N. Roy.
L'histoire intime de deux femmes profondément marquées par l'image de leur père. La première par son absence (elle a perdu son père, petite), la seconde par excès. Deux itinéraires.
22.45 Branchés-musique : 22, v'la le rock.
de J.B. Hebey.
Les années 70, avec Peter Gabriel, Santana et le groupe Genesis.
23.30 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

Mercredi 8 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12.45).
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Les carnets de l'aventure.
« Deep into the blue holes », de D. Gibbins (plongée sous-marine aux Bahamas).
14.30 Jeux olympiques d'hiver.
Cérémonie d'ouverture à Sarajevo.
16.00 Sport : hockey sur glace.
17.30 Platine 45.
Avec Françoise Hardy, Limahl, Mink de Ville, White and Torch.
18.00 Divertissement : On fera mieux la prochaine fois.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Téléfilm : Battling le ténébreux.
D'après A. Vialatte, réal. J. L. Roncoroni et L. Grospierre. Avec T. Tremouroux, M. Gelin, B. Brieux, C. Butenuth...
(Lire notre article page VII.)

22.05 Magazine : Les jours de notre vie.
Cancer et vie normale, pourquoi pas ? Réal. D. Thibault.
C'est un peu comme s'ils étaient marqués au fer rouge. Ils ont vécu un moment difficile, ils se sont battus contre la maladie, la mort, l'angoisse, ils sont prêts à reprendre leur place, mais l'entourage — inconsciemment ou non — les rejette ou les empêche de vivre normalement. Le témoignage de ceux qui ont réussi malgré les obstacles, aidés par leur famille, une association, un employeur ou un médecin.
22.55 Cyclisme : Les Six Jours de Paris (en direct de Bercy).
23.25 Journal.

Jeudi 9 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Comment vous défoulez-vous ?

14.55 Cinéma : Treize jours en France.
Film français de Claude Lelouch et François Reichenbach (1968). Avec M. Goitschel, J.-C. Killy (50 mn).
Les jeux Olympiques d'hiver à Grenoble, en février 1968. Reportage non officiel. Lelouch, Reichenbach et une armée d'opérateurs ont traqué l'anecdote, l'insolite, à côté des épreuves sportives. Style magazine. — J. S.
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
de M. Cara et A. Valentini.
Suivez le guide.
17.45 Récré A2. Pour les enfants.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord. (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Labella et G. Montaldo. Avec K. Marshall.
Marco Polo est chargé de plusieurs ambassades de paix mais celle qu'il engage auprès du général mongol Nayan échoue, celui-ci refusant l'hégémonie chinoise du grand Khan. Dernier épisode d'une série d'actions et d'aventures dans l'ancien Japon.
21.40 Magazine : Musiques au cœur.
de Eve Ruggieri et P. Camus, réal. P. Jourdan.
Le diable dans la musique. Vaste sujet, superbe mythe que celui de Faust, l'un des plus féconds de ceux auxquels l'art occidental a eu recours depuis plusieurs siècles. De Joseph Strauss (avec « la Vie et les actes de Faust », premier ouvrage lyrique inspiré de Goethe) à Richard Wagner (avec son cycle de sept compositions pour le « Faust » de Gœthe) en passant par Gounod, Berlioz, Boito, Massenet, Schumann, Liszt, Malher et... Charles Trenet : « Un jour le Diable fit une java... »
22.55 Journal.

Vendredi 10 février

9.00 Jeux olympiques d'hiver : ski de fond.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie. *Spécial cinéma.*
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Les jours de notre vie. Cancer et vie normale *(diff. le 8 février).*
16.40 Itinéraires. De Sophie Richard.
Un reportage à la Guadeloupe sur le village de Guy Konket, un des plus grands chanteurs et batteurs de gro'ka ; son travail à partir de la tradition. Réal. J. Thor.
17.45 Récré A2. Pour les enfants.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
Deuxième épisode : Bonaparte, qui a placé son frère Joseph sur le trône d'Espagne, se heurte à la résistance de Juan Martin, dit El Empecinado qui tient tête, bientôt soutenu par les paysans de sa province. La révolte devient guérilla. Un feuilleton ambitieux mais lourd. — C.H.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Le » roman dans tous ses états. Sont invités : P. Grainville *(la Caverne céleste)*, F. Groult *(le Passé infini)*, P. Guyotat *(le Livre ; Vivre)*, D. Rolin *(la Voyageuse)*, Fr. Roux *(Lève ton gauche)*, R. Sabatier *(les Années secrètes de la vie d'un homme)*.
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : Tabou.
Cycle : les quatre coins du monde. Film américain de F. W. Murnau et R. Flaherty (1931) avec Reri et Matahi (N. muet, sonorisé.)
Entièrement réalisé en Polynésie dans l'île de Bora-Bora, avec des indigènes, ce film doit beaucoup plus à Murnau qu'à Flaherty (qui voulait le tourner comme un documentaire). C'est, à partir de certaines coutumes locales, une histoire d'amour tragique, placée sous le signe du destin, de la mort, du sacré, après des scènes d'un éblouissant lyrisme. Quelques jours avant la « première », Murnau périt dans un accident de voiture, en Californie, victime, selon la légende, d'une malédiction pour avoir violé les tabous religieux de Bora-Bora. — J.S.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 8 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Respectons la beauté de la guerre en apprenant à reconnaître l'ennemi.
20.35 Variétés : Ring Parade - Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Nouvelle formule avec concours et cadeaux avec Sacha Distel et d'autres chanteurs.
21.15 Journal.
21.35 Cadence 3 (suite).
22.00 Feuilleton : Exil.
De R. Müller et E. Günther, d'après le roman de L. Feuchtwanger, adapt. G. Lionel, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Sixième épisode. Les jeunes se révoltent contre la passivité qui règne chez les émigrants. Pirkheimer, un camarade de classe de Hans, décide de se rendre en Allemagne pour assassiner Hitler. Un feuilleton sur la résistance allemande, hélas pas très réussi.
22.55 Prélude à la nuit.
3e sonatine en sol mineur, de F. Schubert par les solistes J. Manzone au violon, E. Pitti au piano.

Jeudi 9 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20. 5 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Sachons reconnaître un centaure d'un percheron.
20.35 Au bord de la mer.
Une émission de la BBC. Réal. A. J.-W. Bell.
Une famille d'excentriques part pour un week-end au bord de la mer.
21.25 Journal.
21.45 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

21.50 Cinéma : Traversées.
Film tunisien de Mahmoud ben Mahmoud (1982), avec F. Jaziri, J. Negulesco (v.o. sous-titrée).
Nuit de la Saint-Sylvestre dans la solitude et l'angoisse pour deux hommes (un Arabe, un citoyen d'un pays de l'Est) qui ne pourront débarquer ni en Angleterre, ni en Belgique. Un film à l'atmosphère mystérieuse, sur les exilés politiques. — J. S.
23.20 Témoignages.
Le racisme, avec Mahmoud ben Mahmoud, réalisateur, Tahar Ben Jelloun, écrivain, et Gérard Deuil, président du Syndicat national des petites et moyennes entreprises.
23.50 Prélude à la nuit.
Mélodie : Misero, osogno, o sou desto K 431, *de Mozart par le ténor L. Alva.*

Vendredi 10 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Voyons voir si *Superman ne serait pas un peu métèque sur les bords.*

20.35 Vendredi : Rencontre avec... Edgar Faure et Maurice Faure.
Magazine d'A. Campana.
Les deux sénateurs — qui viennent de lancer un manifeste pour le renouveau du Centre gauche — sont interrogés par la rédaction.
21.50 Journal.
22.10 Bleu outre-mer.
Emission de la Société nationale de radio-télévision française d'outre-mer.
Découvert ici à l'occasion du Festival de jazz d'Angoulême, le groupe Malavoi est l'un des plus prometteurs de la Martinique : violons sensuels, dansants, vertiges créoles.
23.00 Prélude à la nuit.
Hommage à B. Bartok et G. Enesco. Extrait du concert Menuhin, « Sonate pour violon seul », 3e et 4e mouvements de B. Bartok, « Troisième sonate en la mineur », 1er et 3e mouvements de G. Enesco par Y. Menuhin.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 8 février

- R.T.L., 20 h, Le souffle de la guerre ; 21 h, *Cours après moi, shérif,* film de H. Needham ; 22 h 40, Essai automobile.
- T.M.C., 19 h 35, Alerte dans l'espace ; 20 h 40, *Céleste,* film de M. Gast.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h 5, Feuilleton : Le parrain ; 22 h, Documentaire : le club alpin.
- TELE 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 25, *Lucia di Lammermoor,* par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand-Théâtre de Genève.

Jeudi 9 février

- R.T.L., 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus : Claude Nougaro.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Quelques hommes de bonne volonté ; 20 h 40, *le Retour de Mongo,* film de M. Chomsky.
- R.T.B., 20 h, Minute papillon ; 20 h 25, *Josey Walles hors la loi,* film de C. Eastwood ; 22 h 40, *Carrousel aux images et le monde du cinéma.*
- TELE 2, 20 h, Boule Matari ; 21 h 5, Concert ; 22 h 5, Clap (l'actualité audiovisuelle).
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 40, Dynasty ; 22 h 40, *Vive la mort,* film de F. Reusser.

Vendredi 10 février

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *Ostia,* film de C. Citti (avec L. Terzieff) ; 23 h 45, Goodnigt vidéos.
- T.M.C., 19 h 35, Dynasty ; 20 h 40, *A belles dents,* film de P. Gaspard-Huit ; 22 h 30, Club 06.
- R.T.B., 20 h, A suivre : la thérapie de groupe en Belgique ; 21 h 5, Dernière séance : *la Porte de l'enfer,* film de T. Kinugasa.
- TELE 2, 20 h5, Billet de faveur : *Lorna et Ted,* de M. Rochat ; 22 h 20, Le passé composé.
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, *les Trois Jours du Condor,* film de S. Pollack ; 22 h 25, Nicolas Bouvier ; 23 h 5, Georges Gruntz (concert jazz band).

A Ecouter

Petit annuaire de jazz sur la bande FM

Suite de l'article p. VII : *voici la liste (non complète)* des programmes que publie la revue *Jazz Hot* dans son numéro 406.

Dans le numéro 17 du *Jazzophone* (83 rue Doudeauville à Paris – 75018), sera publié le deuxième volet d'une étude menée par Alain Guerrini dans le numéro 15, sur le sujet des «radios libres».

PARIS ET BANLIEUE

Radio-Libertaire 89.5 MHz, les deuxième et quatrième dimanche du mois, de 17 h à 18 h : «Blues en liberté» ; de 18 h à 20 h : «Jazz en liberté».

Canal 89, 89 MHz, «Ambiance jazzistique», le dimanche de 17 h à 19 h.

Judaïques-FM 93,9 MHz, «Jazzpirine», le mardi de 0 h 30 à 1 h 30 ; «Jazz à l'appel», de 1 h 30 à 3 h et plus.

Italo-jazz 98 MHz, le vendredi à 15 h.

Amplitude-FFI 96,6 MHz, «Syncope», le jeudi à 22 h.

Carbonne-14, 97,2 MHz, «Masque à jazz», les lundi, mercredi, *vendredi à 20 h.*

Radio-Aligre 104,8 MHz, «Jazzoduc», le dimanche à 18 h.

Radio-3, 98,4 MHz, «Histoire du jazz», le mercredi à 21 h.

Fréquence-Gaie, 90 MHz, «Anticlimax», mercredi à 14 h.

Fréquence-Libre, 100,6 MHz, le lundi à 23 h 30.

RLP, 98 MHz, le lundi : «Jazz roll» à 10 h ; «Hot club de France» à 14 h ; «Vient de paraître» à 20 h. Le mardi : «Jazz dix sur dix» à 10 h ; «Jazz around midnight» à 24 h. Le jeudi : «Ça fait du bien quand ça s'arrête» à 10 h ; La dernière bouffée» à 22 h ; «Jazz actualités» à 23 h. Le vendredi : «Zigzag» à 10 h. Le samedi : «Au niveau du pied» à 10 h.

Boulevard du rock, 92,60 MHz, «Jazz blues and brunch», le dimanche de 10 h à 12 h.

Fréquence-Libre, 103,1 MHz, «Brasileirinho», le samedi de 19 h à 21 h.

Gilda, 91 MHz, *«Jazz entre chiens et loups», du lundi au* vendredi de 20 h à 21 h ; «Grand orchestre», le mardi de 15 h à 17 h 30.

Radio-Afrique, 95.7 MHz, «Jazz sur le plateau», le mardi de 12 h 30 à 14 h.

Radio-Boucle, 104,4 MHz, «Jazz sur la boucle», le mardi à 17 h et le dimanche à 10 h.

Radio-G, le lundi à partir de 21 h, «Jazz dans le studio».

Radio-Val-de-Marne, 99,2 MHz, le dimanche de 23 h 30 à 1 h du matin, «Jazz about midnight».

Radio-Paris, «Bleue note», le lundi et le mercredi à 22 h 15 ; «Bleue note», le dimanche à 20 h 30.

Radio-Axygène-78 (Rambouillet) 95,7 MHz, «Masque à jazz», le samedi de 20 h à 22 h.

TSF-93, 93 MHz, «Jazz cocktail», le lundi de 21 h à 24 h.

Radio-77 (Marne-la-Vallée), 102 MHz, «Jazz dancing», le jeudi de 22 h à 24 h.

Radio-Horizon (Essonne), 102 MHz, «Jazz garde», le vendredi de 20 h à 21 h, le dimanche de 20 h à 22 h.

Radio-Première (Cergy-Pontoise), 88,8 MHz, «Yoyo et Bilboquet», le dimanche de 20 h 15 à 23 h.

92 Radio (Hauts-de-Seine), 92,8 MHz, «Du blues au noir», le vendredi de 20 h à 22 h.

Radio-Adel (Montreuil), 95,6 MHz, «Jazz o'clock», le mardi de 16 h à 18 h.

Radio-Seine-et-Marne, 95,1 MHz (Melun), 100 MHz *(Provins), «Les compteurs de jazz», le jeudi de 20 h 30 à 22 h.*

Radio-Media-Plus (Sartrouville), 101,3 MHz «Jazz-*vibrations», le vendredi de 16 h à 18 h.*

Radio-Corsaire (77), 98,2 MHz, «Rendez-vous du jazz», le mercredi de 19 h 30 à 21 h.

Les dérives de Guitta Pessis-Pasternak

● **France-Culture, samedi, 8 heures, dans « Les chemins de la connaissance ».**

Guitta Pessis-Pasternak nous a donné, dans notre supplément *« le Monde Dimanche »*, semaine après semaine, ses « dérives ». Le principe : une personnalité scientifique « dérive » de son sujet d'étude. Exemple : l'historien Le Roy Ladurie parle de la bicyclette, arme de séduction...

L'auteur de ces entretiens *est retourné voir chaque interviewé*, pour France-Culture. *Cela donne une nouvelle série* (réalisée par Gilberte Sambat) *d'aventures imprévues et insolites de la pensée*, qui a commencé en janvier (avec Emmanuel Le Roy Ladurie, Paul Veyne, Edgar Morin et Alain Finkielkraut). Prochaines séquences : 4 février, Georges Balandier (anthropologue), *« Le face à face avec la mort »* ; 11 février, Jean Duvignaud (anthropologue), *« Il faut savoir rire de tout »* ; 18 février, Marc Ferro (historien), *« La vie politique des animaux »* ; 25 février, Jacques Le Goff (historien), *« Pêcher le crabe c'est affronter un monstre en miniature »* ; 3 mars, Henri Atlan (biophysicien), *« La Jérusalem céleste et la Jérusalem terrestre »*. — *Y. A.*

Radio-France internationale

● **En ondes courtes 49 Mhz., en France et en Europe** : *service mondial en français* ; informations tous les quarts d'heure, de 5 h à 9 h et à 20 h 15, 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h et 2 h.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité de 14 h 15, est consacré :

— Le lundi 6 février, aux biotechnologies (la multiplication des bactéries au stade industriel permet d'obtenir aujourd'hui nourriture, énergie, vaccins : les biotechnologies vont-elles révolutionner notre vie ?) ;

— Le mardi 7 février, à l'ASEAN (une association qui regroupe plusieurs pays du Sud-Est asiatique) ; le jeudi 9 février, au football (comme phénomène de civilisation) ;

— Le vendredi 10 février, au tango argentin (comme expression d'un peuple).

● A l'occasion du lancement *de la nouvelle émission* : **Une région, des hommes, une** *journée commune RFI et Fréquence Nord*, le 11 février.

● **Priorité santé**, jeudi 9 février, à 10 h : la contraception et ses tabous, avec Mme Michèle Fellous, chercheuse au CNRS.

● **Cinéma d'aujourd'hui**, cinéma sans frontière, vendredi 10 février à 10 h ; cinéma japonais (2e volet, l'après-guerre) ; le cinéma camerounais.

● **Les émissions en langues étrangères.** *Signalons* parmi d'autres, le mercredi 8 février (en langue portugaise, à 23 h) : exposition Nordeste à l'Espace latino-américain.

France-Culture

SAMEDI 4 FÉVRIER

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : dérives, avec G. Balandier.
8.30 *Comprendre aujourd'hui pour vivre demain* : les lycées et leurs études... au seuil du XXIe siècle.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.45 Démarches avec... Franck Venaille, *pour « Désespoir clament »*.
11.02 Un portrait de Blaise Cendrars : Cendrars et ses musiciens.
12.05 Le pont des arts.
14.00 Sons.
14.05 Les samedis de France-Culture : Louis Massignon ou la quête de l'autre.
16.20 *Le degré du nombre zéro.*
18.00 Musique : « Le Transsibérien », par J.L. Cavalier, *sur un texte de* Blaise Cendrars.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Communauté des radios publiques de langue française.
20.00 La marquise des Arcis, de C. Sternheim, d'après Diderot ; avec S. Artel, D. Manuel, R. Varte.
22.05 La fugue du samedi.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

7.09 La fenêtre ouverte.
7.15 *Horizon, magazine religieux.*
7.40 Chasseurs de son : les enfants face à la vie moderne.
8.00 Orthodoxie.
8.25 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 *Divers aspects de la pensée* contemporaine : le Grand-Orient de France.
10.00 Messe à Saint-Maxime d'Antony.
11.02 Musique : journée « Raga » (et à 12 h 45, 17 h et 23 h).
12.05 Allegro.
14.25 Sons.
14.30 La Comédie-Française présente : « Félicité », de J. Audureau, mise en scène J.-P. Vincent, avec D. Gence, *F. Chaumette, C. Samie...*
18.00 Documentaire : Kathleen Raine ou *les royaumes du solitaire*, par O. Germain-Thomas.
19.10 *Le cinéma des cinéastes.*
20.00 Albatros.
20.40 *Atelier de création radiophonique* : pas de béton, du son.
23.00 Ragas de la nuit.

LUNDI 6 FÉVRIER

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : William Faulkner ou le vol au-dessus d'un nid de faucon ; à 8 h 32, Les chèvres.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : le futurisme italien.
10.45 Le texte et la marge : « Monsieur Thiers » avec le duc de Castries.
11.02 Musique : l'accroche-note (jazz).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Les tournois du royaume de la musique.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Le gynophage » de P.A. Cabrero.
14.47 Les après-midi de France-Culture : à Villeurbanne ; à 15 h 20, *Laboratoire ; à 16 h, L'art en France* depuis 1945 ; à 17 h, Raison d'être.
17.32 Instantané, magazine musical.
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles, ou de l'éducation des demoiselles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Présence des arts : les hauts lieux de la peinture ; la Ruche.
20.00 Le Ruban bleu : de J. Failler ; avec F. Maistre, A. Thomas, M. Robin...
21.00 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : la pensée de la complexité, *avec Edgar Morin.*
22.30 Nuits magnétiques : Saint-Domingue.

MARDI 7 FÉVRIER

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, les chèvres ; à 8 h 50, le serment de lune.
9.07 La matinée des autres : femmes de Sedaigne.
10.45 Maguerite Yourcenar ou l'amour de la terre.
11.02 Musique : « Auprès au loin », le domaine... (et à 17 h 32 et 21 h 15).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 *Un livre, des voix : « Août 1914 »,* A. Soljenitsyne.
14.47 *Les après-midi de France-Culture* : à 15 h 20, rubriques internationales ; à 17 h, raison d'être.
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 *Sciences* : M. Tompkins au pays des merveilles.
20.00 Dialogues : Renouveau de la médecine générale.
22.30 Nuits magnétiques. : Saint-Domingue.

MERCREDI 8 FEVRIER

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, les chèvres.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Matinée des sciences et des techniques.
10.45 Le livre, ouverture sur la vie : « A table les histoires sont servies », avec N. Poller.
11.02 Musique : Chopin après Chopin (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Les derniers feux du plaisir », de Florence Motte.
14.47 L'école des parents et des éducateurs : les jeunes et l'alcoolisme.
15.02 Les après-midi de France-Culture ; à 15 h 35, les cosmologies, mythes et sciences du monde ; à 16 h 10, science-hebdo ; 16 h 20, *le verbe entendre* ; 17 h, Emission spéciale sur l'exposition Saint-Sébastien.
18.30 Feuilleton : nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : linguistiques fantastiques ; la poétique paranoïaque.
20.00 Chopin après Chopin : évolution des interprétations ; à 21 h 35, l'orchestre dans l'œuvre de Chopin.
22.30 Nuits magnétiques : Saint-*Domingue.*

JEUDI 9 FEVRIER

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, les Chèvres ; à 8 h 50, le Serment de lune.
9.07 Matinée de la littérature.
10.45 Marguerite Yourcenar ou l'amour de la terre.
11.02 Musique : « Auprès au loin » le domaine... (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 *Un livre, des voix* : « Correspondance de Romain Rolland et A. de Chateaubriand » et « Choix de lettres 1906-1914 ».
14.47 Les après-midi de France-Culture : à 15 h 20, la responsabilité.
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.25 *Jazz à l'ancienne.*
19.30 Les progrès de la biologie et de la *médecine* : la nouvelle anatomie pathologique.
20.00 Au perroquet vert, d'A. Schnitzler ; avec H. Bret, C. Aufaure, W. Coryn...
21.00 La Mission, d'H. Muller ; avec L. Terzieff, D. Ivernel, A. Weber...
22.30 Nuits magnétiques : Saint-Domingue.

VENDREDI 10 FEVRIER

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, les les chèvres.
8.50 Échec au hasard.
9.07 La matinée des arts et du spectacle.
10.45 Le texte et la marge. : « L'éternel féminin », avec Henri de Lubac.
11.02 Musique : « Auprès au loin » le domaine... (et à 13 h 30 et 16 h).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « La maison des prophètes », de N. Saudray.
14.47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire, (Nicolas Demarets, neveu de Colbert, aux finances).
18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19.00 Actualités magazine.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : les variations du champ magnétique terrestre.
20.00 Documentaire : Le dialogue des cultures.
21.30 Musique : Black and Blue, (terrains vagues).
22.30 Nuits magnétiques : Saint-Domingue.

France-Musique

SAMEDI 4 FÉVRIER

1.00 à 6.00 Fréquences de nuit : à 1 h 35, Concert : Berlioz, Mozart, Sibelius *par le Nouvel Orchestre philharmonique.*
6.02 *Samedi matin : œuvres de Bruch,* Couperin, Liszt, Grieg, Poulenc, Brahms, Rossini.
8.05 Avis de recherche.
9.07 Carnet de notes.
11.05 Les grandes répétitions : Toscanini (Cherubini), Casals (Schubert, Bach), Stravinsky (Stravinsky).
13.30 L'arbre à chansons.
14.30 Importation : . Clémenti, Villa-Lobos, Braga-Guastavino, Skalkottas, Carulli.
16.30 Concert : traditions festives des gitans de Jerez.
18.00 Les cinglés du music-hall : hommage à Lucienne Boyer.
19.07 Les pêcheurs de perles : P. Monteux et l'orchestre de San Francisco.
20.30 Concert (festival de Berlin 1983) : Concertos pour piano *et* orchestre no 3, no 5, Symphonie no 1 en ut majeur de Beethoven, par l'Orchestre *philarmonique de Berlin, dir.* D. Russell-Davies, sol. A. Brendel, piano.
22.30 Fréquence de nuit : cycle Quatuor de Budapest (1926-1967).

DIMANCHE 5 FÉVRIER

1.00 à 6.00 Fréquence de nuit : Massenet, Brahms, Mozart, R. Strauss, Debussy.
6.02 Concert-promenade : œuvres de J. Strauss, *Lanner*, Schönherr, Sandauer, Suppe, Ziehrer, Straker, Rossini, Sarasate...
8.05 Cantate de Bach.
9.07 *D'une oreille l'autre : Vers 10.30,* Concert (hommage à A. Golea) : œuvres de Beethoven, Brahms, Holliger, Roussel, Berio, Debussy.
12.05 Magazine international.
14.04 Hors commerce.
17.00 *Comment l'entendez-vous ?* Musiques américaines.
19.05 *Jazz vivant : le sextette du pianiste* Anthony Davis.
20.30 Concert : Concerto *pour trois claviers et orchestre de Bach*, Symphonie no 7 de Bruckner, par le Berliner Rundfunk Orchester, dir. H. Abendroth, sol. A. Webersinke, E. Rebling, R. Koedler.
22.30 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23.00 Entre guillemets.

LUNDI 6 FÉVRIER

0.00 à 6.02 *Fréquence de nuit* : à 1.30, Concert : Brahms, Scriabine par le Nouvel Orchestre philharmonique.
6.02 Musique légère : œuvres de Porte, Dubois.
6.30 Musiques du matin.
7.10 Concert : Chopin par G. Erikson, piano.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine.
9.05 Le matin des musiciens : Figures de Ravel ; œuvres de Ravel, Beethoven, Reich, Aubert.
12.00 La table d'écoute.
12.35 Jazz.
13.00 Opérette.
13.30 Jeunes solistes : œuvres de Bach, Fauré, Ravel par A. Hewitt, piano.
14.04 Musique légère.
14.30 L'après-midi des musiciens : portait-puzzle de Hans von Bülow ; œuvres de Wagner, Liszt, Bellini, Auber, d'Andrieu, Raff.
17.05 Repères contemporains : G. Kurtag.
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert : musiques traditionnelles de Turquie.
20.00 *Jazz* : actualités.
20.30 Concert : (en simultané avec Antenne 2) : *la Chauve-Souris* de J. Strauss (fils) par les chœurs, l'orchestre et le ballet de *l'Opéra de* Paris, dir. P. Weikert, chef des chœurs J. Laforge, sol. I. Cotrubas, A. Titus...
23.00 Fréquence de nuit : musique à la scène avec G. *Marini*, T. Murail, J.-Y. Bosseur.

MARDI 7 FÉVRIER

6.02 Musiques du matin : œuvres de Bizet, *Tartini, Cherubini, Reger.*
7.10 Concert : œuvre de Tallis, Sweelinck, Schütz, Brahms, par le Staats et Domchor de Berlin.
7.45 Journal de musique.
8.12 Magazine.
9.05 Le matin des musiciens : figures de Ravel ; œuvres de Moussorgski, Ravel, Casella, Roger Ducasse.
12.00 Archives lyriques.
12.35 Jazz : tout Duke.
13.00 Les nouvelles muses en dialogue.
14.04 Chasseurs de son stéréo.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 L'après-midi des musiciens : portrait-puzzle de Hans Von Bülow.
17.05 Repères contemporains : *K. Makino.*
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert : œuvres de Scelsi, Taira, Tien Dao, Cage, Yoshida, Messiaen, Scherchen-Hsiao, par Y. Nara, soprano, M. Joste, piano.
20.00 Jazz.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture de Candide », de Bernstein, Concerto *pour piano et orchestre de Ravel* ; Symphonie fantastique de Berlioz par l'Orchestre national de France, dir. J. Conlon, sol. K. Woo Paik, piano.
22.30 Fréquence de nuit : feuilleton « la Guerre des pianos » ; à 23 h 10, *Jazz-club* (en direct du Petit Opportun).

MERCREDI 8 FÉVRIER

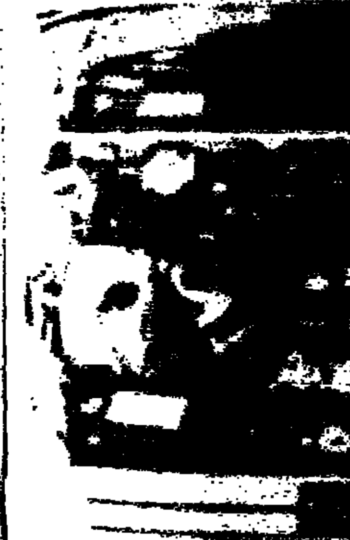
0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : Bartok, Gesualdo, Bridge, Glière.
6.02 Pittoresques et légères : Œuvres de Vigier, Cavour, Toussaint, Cosma...
6.30 *Musiques du matin : Haydn, Tarrega.*
7.10 *Concert* : Lublin, *Kotter*, *Wolf*, Josquin des Prez.
7.45 *Le Journal de musique.*
8.12 Magazine.
9.05 *Le matin des musiciens : Figures* de Ravel ; œuvres de Chausson, Hindemith, Ravel, Schoenberg, Delage, Stravinsky...
12.00 Avis de recherche.
12.35 Jazz : Tout Duke.
13.00 *Opérette magazine.*
13.30 Jeunes solistes : Beethoven, Webern, Berio, Debussy par E. Eibel, piano, L. Erbes, violoncelle.
14.04 Microcosmos : Rubriques habituelles.
17.05 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu : Jazz.
19.05 Concert : Œuvres de Scarlatti, Prokofiev par M. Pletnjov, piano.
20.00 Les chants de la terre.
20.30 Concert : (en direct du théâtre des Champs-Élysées), récital Ram *Narayan* (musique traditionnelle d'Inde).
22.30 Fréquence de nuit : Feuilleton « la guerre des pianos » ; à 23 h 10, Écriture et mouvance.

JEUDI 9 FEVRIER

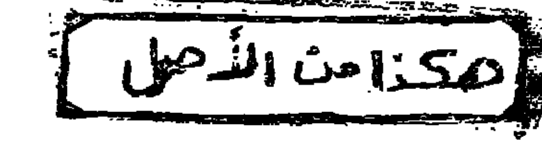
0.00 à 6.00 *Fréquence de nuit* : Brahms, R. Strauss, Chopin, Mozart.
6.02 Musique du matin : Tchaikovski, Respighi, Haendel, R. Strauss.
7.10 Concert : Mozart par le Quatuor Gotland.
7.45 Le Journal de musique.
8.12 Magazine.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Figures de Ravel ; œuvres de Couperin, Schoenberg, Ravel, Fauré, Schmitt.
12.00 Le royaume de la musique.
12.35 Jazz : Tout Duke.
13.00 Concours international de guitare.
13.30 Poissons d'or.
14.04 *Musique légère.*
14.30 L'après-midi des musiciens : *portrait-puzzle de Hans Von Bülow* ; œuvres de Liszt, Berlioz, Mendelssohn, Wagner, Bülow.
17.05 Repères contemporains :
18.00 L'*imprévu.*
19.05 Concert : Jazz en Finlande.
20.00 Jazz : Le bloc-notes.
20.30 Concert : « La défense d'aimer », opéra de Wagner par les chœurs et l'Orchestre du Bayerisches Staatsoper, dir. W. Sawallisch, chef des chœurs G. Schmidt-Bohlaender, sol. H. Prey, F.-W. Fassler, F. Lenz...
23.30 Fréquence de nuit.

VENDREDI 10 FÉVRIER

0.00 à 6.00 : *Œuvres de Zemlinsky*, Vivaldi ; à 1 h, concert : Scarlatti, Vivaldi.
6.02 Musiques du matin.
7.10 Concert : œuvres de Mendelssohn par le Staats et Domchor de Berlin dir. C. Gruba.
7.45 *Le journal de musique.*
9.05 Le matin des musiciens : Figures *de Ravel ; œuvres de Ravel, Caplet,* Debussy, Sciarrino.
12.00 *Actualité lyrique.*
12.35 Jazz s'il vous plaît.
13.00 Avis de recherche.
13.30 Jeunes solistes : œuvres de Ohana, Dumond, Drogoz par A. Dumond, guitare.
14.04 Équivalences.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 L'après-midi des musiciens : portrait-puzzle de *Hans von Bülow* ; œuvres de Liszt, R. Strauss, Stravinsky, *Brahms*, Verdi, *Beethoven*, Shakespeare.
17.05 Repères contemporains.
18.00 L'imprévu.
19.05 Concert : œuvres de Vogelweide, Reuental, Ruegen, Salzburg, Wolkenstein par l'ensemble Baeren Gesselin.
20.00 Jazz.
20.20 Concert (en direct de Baden) : Airs de concert, symphonie no 38 en ré majeur de Mozart, Symphonie no *100* en sol majeur de Haydn par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. D. Fischer-Dieskau, baryton.
22.15 Fréquence de nuit : le guerre des pianos ; à 23 h 10, l'île sonnante.





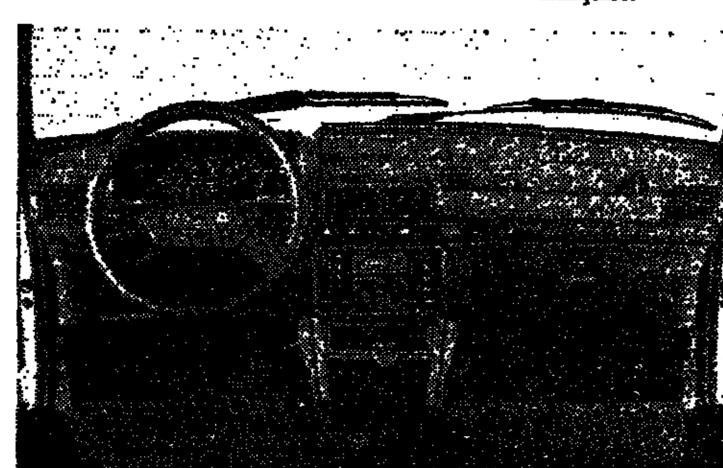


Une GTI à la française

Pour 67 600 F Peugeot propose sa nouvelle « bombe »

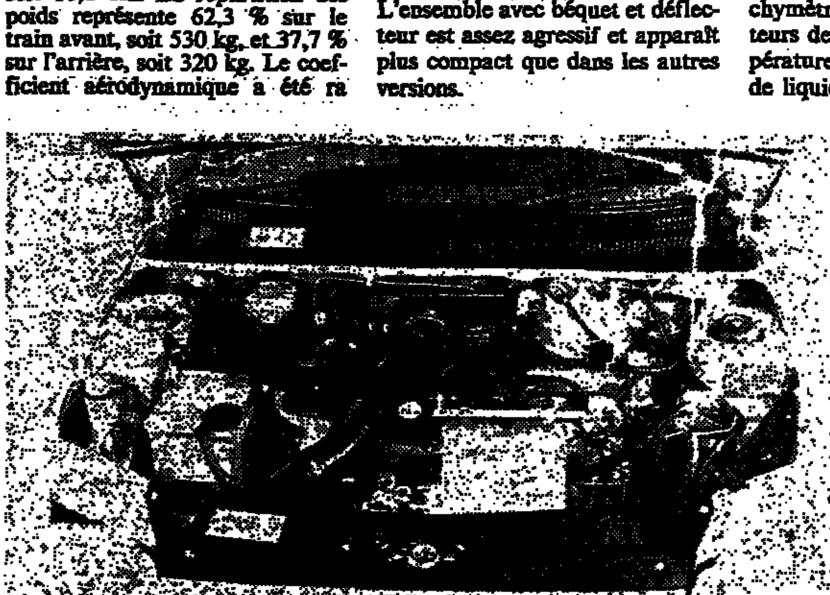
Le 1er mars prochain, le réseau Peugeot-Talbot commercialisera la 205 GTI modèle à caractère sportif qui veut se placer en force dans le créneau solidement tenu par la Golf à injection de VW, mais cherche en outre à donner de la marque l'image « jeune » que la firme de Sochaux souhaite développer. Il en coûtera 67 600 F.

A l'heure qu'il est, les essais de ce véhicule – très séduisant – se déroulent sur les routes tourmentées du sud de l'Espagne. Voici, en cinq photos, l'essentiel de ce qu'il faut savoir de cette petite « bombe » à la française.



● **LA STRUCTURE.** – La carrosserie est celle des 205, mais à trois portes. La garde au sol est, en charge, inférieure de 12 cm à celle des autres versions de la 205, soit 10,8 cm. La répartition des poids représente 62,3 % sur le train avant, soit 530 kg, et 37,7 % sur l'arrière, soit 320 kg. Le coefficient aérodynamique a été ramené à 0,34. Les voies avant et arrière ont été élargies, et la voiture est livrée avec des jantes en aluminium sur lesquelles on a monté des pneus 185/60 HR 14. L'ensemble avec béquet et déflecteur est assez agressif et apparaît plus compact que dans les autres versions.

● **LA DÉMARCHE SPORTIVE.** – Comme il se doit, l'intérieur de la voiture vise une conduite sportive. Le tableau de bord est simple, mais complet : tachymètre, compte-tours, indicateurs de pression d'huile, de température d'huile, de température de liquide de refroidissement, de niveau de carburant. Différents indicateurs d'alerte sont en outre posés. Le volant est petit.

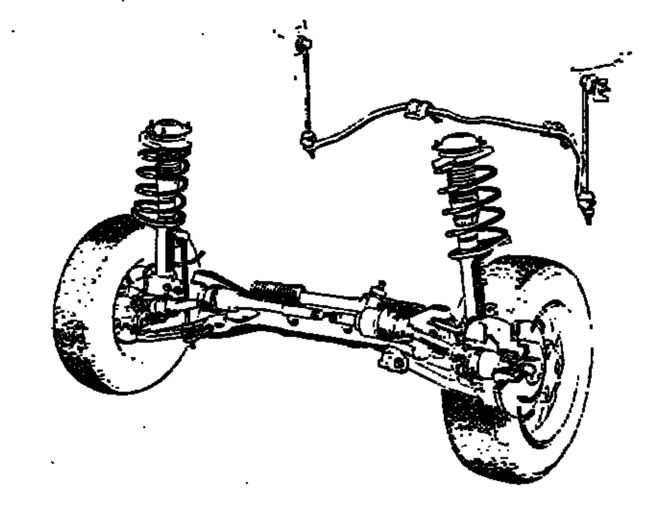


● **LE MOTEUR.** – Le groupe moteur installé dans la 205 GTI est le XU5J de 1580 cm3, à arbre à cames en tête, déjà utilisé sur la 305 GT et la BX 1,6 de Citroën. Il développe ici 105 chevaux à 6 250 tours/minute (8 CV fiscaux) pour un couple (effort de traction) fixé à 13,7 m/kg à 4 000 tours sur une courbe longue, c'est-à-dire que le couple est effectif sur une plage d'utilisation longue. Ce qu'il y a de nouveau par rapport à la 305, c'est l'alimentation par quatre injecteurs électromagnétiques que Peugeot a choisie chez Bosch (le 2 Jectronic). Une coupure de l'alimentation en essence s'effectue quand le moteur tourne à plus de 6 500 tours, zone dangereuse. (Sur la photo, on aperçoit au premier plan le répartiteur en aluminium qui regroupe les quatre conduits séparés d'admission d'air, un par cylindre.)

Le XU5J, rappelons-le, est un moteur très moderne tout en aluminium. Placé à l'avant, il agit sur les roues avant. Il est servi ici par une boîte de vitesses à 4 rapports courts, plus une longue.



● **LE CONFORT.** – Malgré son caractère sportif, la voiture se veut confortable. Les sièges conducteur/passager avant ont été conçus pour cela, avec des ailes de maintien latérales. Ils se basculent vers l'avant, et la banquette arrière est rabattable par moitié, ce qui dégage de la place, on s'en doute, pour les objets en longueur.



● **LA SUSPENSION.** – La suspension des 205 (autres versions) a été modifiée étant données les performances (plus de 190 km/h possibles) de la voiture. Elle s'inspire du système Mac Pherson à l'avant. A l'arrière, les barres de torsion ont été modifiées et la barre anti-devers a pris de l'épaisseur. Les freins sont à disques ventilés à l'avant et à tambour à l'arrière. Le réservoir de carburant contient 50 litres. Que donne cet ensemble sur la route ? C'est ce que nous verrons dans une prochaine chronique.

C. L.

Grosse nordique

Version familiale de la 760 Volvo : la 740

Une nouvelle Volvo, en fait une variante « familiale », va être distribuée en France. Il s'agit de la 740, extérieurement très comparable à la 760. La firme suédoise a voulu, avec cette commercialisation, combler un trou dans ses modèles qui se situent entre les voitures de la série 240 et les 760, le tout haut de gamme présenté il y a deux ans. Volvo a voulu également combler un espace de tarif laissé vide et situé aussi entre les plus coûteuses des 240 et les 760.

La 740 sera proposée en deux versions à roues arrière motrices, l'une dotée d'un moteur à injection turbo compressé de *1986* centimètres cubes qui sort 150 ch à 5 500 t/m (9 CH fiscaux), l'autre équipée du 2 litres 3 à injection, qui produit 131 ch à 5400 t/m (11 CV fiscaux). Les couples se situent respectivement à 23 Mkg (à 3600 t) et à 19 Mkg (à 3600 t/m). La transmission se fait par une boîte à quatre rapports et overdrive (surmultipliée électrique) pour les deux modèles. Une boîte automatique est disponible sur la version sans turbo (GLE).





Ces deux modèles comportent, en série, des disques sur les quatre roues, une direction assistée, des vitres teintées qui se montent, et s'abaissent électriquement, une fermeture électromagnétique, des portières, des sièges avant chauffants. La turbo a des phares antibrouillard intégrés au « spoiler ». Autre différence entre les deux versions, la turbo a un réservoir de carburant de 82 litres, la GLE de 65 litres. On aura deviné que à l'inverse du modèle compressé, on a cherché, sur le 2 litres 3, plus familial, à gagner en consommation. Il reste tout de même qu'elles ne descendent guère sous, 9 litres en conduite normale, pour atteindre un appétit qui se situe aux environs de 13 litres aux 100 kilomètres, si l'on flirte avec les 130/140 kilomètres/heure.

Comme pour la 760, dont la carrosserie, toutefois beaucoup plus discrète dans le détail, est la même, on a affaire à un embouti d'une seule pièce et à un plancher très rigide.

A la route, les suspensions de la 760 ayant été reprises sur les 740, – essieu rigide à l'arrière avec levier, longitudinaux et barre de traction, – on retrouve une tendance au couchage de la caisse dans les grandes courbes et à vitesses élevées. Le confort intérieur, le silence de conduite et le grand sentiment de sécurité qu'inspirent la voiture compensent ce défaut.

Avec l'introduction sur le marché de ces nouvelles 740, Volvo compte améliorer en France un chiffre de ventes, en augmentation permanente depuis 1980, puisque 8 200 voitures avaient été vendues cette année-là pour atteindre l'an dernier 14000 véhicules. Les tarifs, qui se situeront pour la 740 GLE entre 120 000 et 125000 francs, entre 125000 et 130000 francs pour la turbo, mettent directement en concurrence les nouveaux modèles avec Mercedes (230), BMW (528), Audi (100 CD) et quelques autres voitures de même classe. L'arrivée de la Renault 25, dont les prix seront moins élevés, perturbera-t-elle ces prévisions ?

C. L.

Philatélie n° 1829

La Journée mondiale de l'alimentation



Depuis 1981, chaque année, une Journée mondiale de l'alimentation a pour but de faire connaître, de rappeler, les problèmes de la nutrition mondiale et de renforcer la solidarité internationale dans la lutte contre la faim. Les 152 Etats membres de la FAO, une des institutions des Nations unies, créée le 16 octobre 1945, ont des objectifs précis engagés dans ce sens.

L'émission d'une série commémorative de six valeurs, pour cette journée, aura lieu le 15 mars prochain.

Les deux valeurs correspondantes à chaque siège sont, pour : **Genève** : 0,50 et 0,80 F.S. ; **New-York** : 0,20 et 0,40 dollar. **Vienne** : 4,50 et 6,00 schillings.

Les cachets d'oblitération « P.J. » varieront suivant le pays abritant le siège de l'ONU.

Nouvelles brèves

◆ **EXPOSITION** organisée avec le concours de M. J. Robineau, à l'agence La Muette de la BNP, 5, rue de la Pompe, Paris-16e. Ouverte jusqu'au 10 février.

◆ **SUR FR3**, « Messages », magazine hebdomadaire télévisé des PTT, ayant trouvé un créneau plus favorable, sera diffusé dorénavant chaque samedi, entre 12 h 10 et 12 h 30 (au lieu du lundi à 18 h 10, depuis 1982). Cette diffusion reprendra dès le 18 février, jusqu'au 23 juin inclus. Une séquence régulière sur la philatélie sera assurée par Emilie Raffoul.

◆ **« TIMBROSCOPIE »** est le titre d'un nouveau magazine, avec 68 pages en couleurs, destiné aux philatélistes. Son promoteur, M. G. Bartoli, vient de faire paraître le numéro 0 (48 pages) pour donner un avant-goût de ce que sera le numéro 1 paraissant sur 84 pages dès le 20 février.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **95700 Roissy-Aéroport-Charles-de-Gaulle** (parc des expos de Paris-Nord), 31 janvier au 7 février. – Arts ménagers.

⊙ **92250 La Garenne-Colombes** (salle des fêtes), 4-5 février. – 14e Exposition philatélique.

⊙ **57000 Metz** (base aérienne 128), 4-5 et 25-26 février. – Salon des arts plastiques.

⊙ **94120 Fontenay-sous-Bois** (salle J. Brel), 11-12 février. – 2e Salon industriel artisanal.

⊙ **93500 Pantin** (42, rue E. Vaillant), 11-12 février. – 4e Exposition philatélique.

⊙ **93140 Bondy** (hôtel de ville), 25 février. – 9e Festival du cinéma.

⊙ **31000 Toulouse** (foire), 3 au 5 mars. – Salon philatélique.

⊙ **62980 Vermelles** (salle des fêtes), 10-11 mars. – 3e Quinzaine culturelle.

⊙ **63100 Clermont-Ferrand** (faculté des lettres), 14 mars. – Centenaire de la société Amis de l'Université.

● **JERSEY** : série « Europa 84 », trois valeurs, sujet unique, 9,12 et 20 1/2 pence, commémorant le 25e anniversaire de la *fondation de la CEPT.*

● **FINLANDE** : deux valeurs d'usage courant ont été émises déjà en prévision des changements des tarifs prévus pour le 1er mars prochain, 1,40 FIM, armoiries et 9,00 FIM, engin de pêche le « Trident », le 2 janvier, les postes éditent des enveloppes 1er jour, prix 0,50 FIM plus valeurs faciales des timbres.



ADALBERT VITALYOS.

Créatures

Les collectionneurs anglais ne sont plus les seuls clients de l'orchidée.

DES pots d'orchidées vendus dans les supermarchés comme de *vulgaires caoutchoucs* ou cyclamens, une telle idée aurait encore fait sourire il y a dix ans. Une pratique qui devient presque banale aujourd'hui, car ces *fleurs fascinantes*, encore porteuses de mythes et de rêveries exotiques, se sont mises, en quelques années, à la disposition de tous.

Fini le temps des collectionneurs de la Belle Epoque qui finançaient à prix d'or des chasseurs de plantes pour récolter de nouvelles merveilles au fin fond des jungles. Fini aussi le temps des mystères de la culture et de la biologie de cette plante, qui ne compte pas loin de trente mille espèces *différentes réparties sur toute* la surface de notre Terre, à l'exclusion des déserts et des neiges éternelles. L'orchidée de cette fin de siècle sera démocratique, *et c'est* heureux. En choisissant bien les espèces, on découvre très vite qu'aucune plante en pot n'apporte un décor fleuri aussi prestigieux, *aussi durable, avec un minimum* de soins et de connaissances... et à des prix tout à fait abordables.

Il a cependant été nécessaire que les chercheurs travaillent pendant un bon siècle avant de parvenir aux techniques de production de masse qui ont permis la culture « industrielle » des orchidées. C'est un savant français, Noël Bernard, qui a résolu le premier mystère, *celui de la germination* des graines. Il avait constaté que les semis ne donnaient des résultats convenables que dans des pots contenant déjà une plante. *Fort de cette expérience*, il découvrit que la graine d'orchidée, dépourvue de réserves nutritives suffisantes, exigeait, pour développer son embryon, la présence d'un champignon parasite. Ce champignon, véritable mère nourricière, vit en harmonie avec la plante, sur ses racines. Cette énigme étant percée, les horticulteurs allaient pouvoir créer d'innombrables hybrides plus résistants, plus florifères et de mieux en mieux adaptés à la demande des amateurs.



Nero Wolfe le « privé » amateur d'orchidées des romans de Rex Stout, croqué par Tom Adams dans *les Grands Détectives*, de Julian Symons (Editions Atlas).

Deux autres découvertes firent progresser d'un bond les possibilités de culture : *la mise* au point, par un Américain, le Dr Lewis Knudson, d'un milieu nutritif complet qui évitait d'avoir à ensemencer les graines par leur champignon parasite et, surtout, les travaux de Georges Morel et Claude Martin qui, dans les *laboratoires de l'INRA*, allaient concevoir, dans les années 60, un mode de multiplication rapide et révolutionnaire des espèces et hybrides bien souvent stériles.

En une année, un seul bourgeon coupé en minces lamelles et cultivé sur un milieu spécial permet d'obtenir un million de plantes, toutes identiques. Cette technique *fournit* des plantes parfaitement saines et l'on voit fleurir, en dix-huit mois, une orchidée qui exigeait auparavant un minimum de cinq ans de soins !

Une belle invention, qui a non seulement ouvert la voie à l'*actuelle vulgarisation* des orchidées, mais a aussi permis de sauver de nombreuses espèces sauvages en péril. Au point que l'on multiplie en serre des orchidées botaniques pour repeupler des forêts tropicales desquelles une destruction inconsidérée les avait fait disparaître !

Quand on a goûté un jour au plaisir de voir refleurir dans son appartement une potée d'orchidée, il est *bien rare*, si l'on aime les plantes, qu'on se contente de ce premier « exploit ». Au fil des ans, les amateurs passionnés se multiplient presque aussi vite que ces belles exotiques. Nicole Bellone, qui préside avec beaucoup de dynamisme aux destinées de la Société française d'orchidophilie, connaît bien ce phénomène. Ses adhérents sont passés de 400 à 2 000 en moins d'une décennie et regroupent, dans un même enthousiasme, les âges et les milieux sociaux les plus divers. « *Ils vont*, nous dit-elle, *du petit cultivateur installant une serre près de sa maison pour satisfaire son caprice à des noms fort connus du monde de la politique ou du spectacle, en passant par d'ingénieux bricoleurs qui ont transformé leurs appartements parisiens ou provinciaux en de véritables jungles.* » Cette folie conduit certains amateurs à traverser la France dans la journée pour le simple plaisir de *suivre une conférence* ou de s'initier à une nouvelle technique enseignée par les spécialistes.

Il faut dire que, avec les orchidées, même un néophyte un peu soigneux réussit rapidement *une culture qui voit* éclore sur un plant des inflorescences restant épanouies un bon mois et au charme incomparable. Bien sûr, il faut respecter quelques exigences, variables selon les espèces, mais si l'on veut se contenter des plus robustes, *cymbidium, phalaenopsis, paphiopedilum* ou même *angraecum* et *dendrobium*, il y a largement de quoi s'*initier tout en se faisant* plaisir.

Et si l'orchidomanie commence à vous agiter, outre les expositions, partez à la découverte *des merveilles que recèlent* les serres du Fleuriste municipal d'Auteuil, du Museum et de nombreux jardins botaniques des grandes villes. Il faudra souvent demander une au*torisation car*, hélas !, *bien* des visiteurs possèdent la détestable manie de prélever des boutures sauvages (condamnées à un échec certain), sans parler de la disparition, un peu trop fréquente, de petits pots dans les *collections*.

Généralement, votre demande sera acceptée, sauf si le manque de personnel ne permet pas la mise à votre disposition d'un accompagnateur. Alors, ne ratez pas les journées « portes ouvertes », y compris dans les établissements des ténors de la production française *que sont* Vacherot et Lecoufle à Boissy-Saint-Léger (23 et 24 mars). Ces visites vous convaincront sans doute de l'incroyable diversité et de la richesse des formes et des couleurs que possèdent ces fleurs étranges.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Serres et resserres

Une date à retenir : du 25 février au 6 mars, une exposition qui promet d'être exceptionnelle dans le cadre de la fête du citron à Menton.

● Où trouver des orchidées :

— *Etablissements Despalles*, 76, bd Saint-Germain, 75005 Paris. Exposition-vente, du 30 janvier au 18 février. Conseils et notices de cultures.

— Vilmorin-Andrieux, 4, quai de la Mégisserie, 75001 Paris. Exposition-vente du 1er au 10 mars.

— Florélites Clause. Vente toute l'année dans leurs nombreuses jardineries.

● Pour s'informer :

— Société française d'orchidophilie (SFO), *84, rue de Grenelle*, 75007 Paris, qui organise cours, voyages botaniques à la découverte des orchidées sauvages de France, visites de collections, expositions. Bibliothèque ouverte au siège, les mardis de 13 h à 17 h. La société compte depuis cette année dix sections régionales ;

— Un numéro de téléphone : *(1) 374-21-48, véritable* SOS-orchidées. Au bout du fil, un adhérent de la SFO, *plein* de gentillesse et de compétence, qui répondra gracieusement à vos questions. Juste pour l'amour des orchidées ;

— Une *conférence* d'un des grands spécialistes français, *Marcel Lecoufle, le 6 février* (SNHF, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 548-81-00) sur « Les orchidées rustiques » ;

— Un ouvrage récent, pratique, *complet et largement illustré* : *les Orchidées*, de Brian Williams et *Jack Kramer*, aux éditions Solar (120 F).

Mode

Chez Chloé : Paulin succède à Lagerfeld

UN événement dans la *mode parisienne* : c'est Guy Paulin qui succède à *Karl Lagerfeld* comme modéliste chez Chloé.

Après des négociations parfois *rocambolesques*, Jacques Lenoir, PDG, et Gaby Aghion, di*rectrice de l'une des cinq* plus prestigieuses griffes de prêt-à-porter français, ont pris comme modéliste le créateur lorrain de trente-huit ans, blond aux yeux gris derrière de fines lunettes. Il a travaillé aux Etats-*Unis, en Italie et en France*, créant les collections de Rodier, Micmac, signant ses propres collections depuis quelques saisons. Son contrat avec Chloé prévoit l'exclusivité, exception faite des chaussures Heaston de Romans. Guy Paulin est connu *pour la pureté de ses silhouettes* et compte équilibrer l'élégance nonchalante de ses formes par le moelleux des tissus et la séduction des couleurs. Sa première sera l'un des *attraits des présentations* d'automne des créateurs *dans la cour Carrée du Louvre* (du 21 au 28 mars prochain).

L'importance de ce contrat se juge au chiffre d'affaires de Chloé : 80 millions de francs, hors taxes, en vêtements entièrement réalisés en *France*, au rythme de 140 000 pièces par *an, en très haut de gamme*, dont 80 % à l'exportation. Chloé reste associé à Karl Lagerfeld pour l'exploitation de ses parfums par la société de cosmétiques internationale Elizabeth Ar*den*.

Karl Lagerfeld vient de signer un contrat avec Bidermann Industries de New-York, pour la réalisation et la distribution de *ses modèles à travers le monde*, toujours dans le domaine du grand luxe. *Son nouveau studio* est au 144, Champs-Elysées. Il a l'intention de créer six collections par an, dont la croisière et le sport à New-York, à des prix plus accessibles.

Ainsi renforce-t-il sa présence sur les marchés de la mode, tout en continuant ses fourrures pour Fendi de Milan et l'orientation artistique de Chanel en *haute* couture.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Maison

Scie minute

NOMBRE de bricoleurs aiment travailler le bois. Dans l'outillage qui leur est proposé, la scie circu*laire permet* de faire des coupes nettes dans le bois. Or cet outil électrique fait peur à la plupart des bricoleurs moyens. De plus, tournant à très grande vitesse, sa lame découpe les matériaux en profondeur, alors que les pan*neaux – de fibres, de particules* ou de contre-plaqué – couramment utilisés ont moins de 25 mm d'épaisseur.

Constatant que les scies circulaires *ne représentent*, en France, que 22 % des ventes des perceuses (contre 60 % *aux* Etats-Unis) et qu'elles sont généralement trop puissantes pour les travaux à faire chez soi, Peugeot a mis au point une sorte de scie égoïne électrique.

C'est une scie de débit facile à utiliser, prête à travailler – sans réglage compliqué – dès qu'elle est branchée. Sa lame diamantée coupe jusqu'à 25 mm de profondeur ; entièrement carénée, elle est protégée à l'avant par un écran transparent. Avec cette « scie express », on peut découper des panneaux de bois et de lamifié, des revêtements en céramique, et faire des rainures dans les murs pour encastrer des fils électriques. Elle vaut 300 F environ en version *simple et* 400 F environ avec indicateur électronique de surcharge et éclairage incorporés. Dans tous les cas, l'outil peut se raccorder à un aspirateur qui éliminera la sciure pendant le travail.

● *Scie express*, Peugeot. Dans les magasins de bricolage.

J. Au.

Bacalhau

Une histoire de marins portugais.

LES marins-pêcheurs portugais furent des premiers à jouer les « terre-neuvas », ramenant au pays le cabillaud qu'ils apprirent à saler, à sécher. D'autre part, sur cette longue côte ibérique la marine à voile, aux escales, échangea contre de la nourriture fraîche le stockfish de ses cales. La morue (bacalhau en portugais) est là-bas plus qu'une tradition : une manie, a noté un peu dédaigneusement Peter S. Feibleman. A tort. Les ménagères portugaises, à travers cent recettes, ont de longtemps démontré que leur bacalhau peut être délectable.

Vous en aurez la preuve au *Saudade* (34, rue des Bourdonnais, 1er ; tél. 236-30-71) qui vient de recevoir, pour 1984, le prix Marco-Polo-Casanova consacré cette fois à la cuisine ibérique.

Saudade, c'est la nostalgie indéfinissable, le romantisme portugais, la tendresse du souvenir. C'est tout cela et bien autre chose, m'expliquait Sergio Machado, qui, sorti de l'école hôtelière de Porto, s'exila chez nous en apôtre de sa cuisine. C'était dans un salon du *Fouquet's* (siège du jury) et il avait les larmes aux yeux, Sergio. Et moi l'eau – ou plutôt le vinho verde – à la bouche en évoquant les six où sept variations sur le bacalhau de sa carte (mais c'est peut-être le « bacalhau à braz », morue effilée poêlée avec pommes allumettes et œufs battus qui m'enchante le plus).

Il *n'importe, et il vous faudra* venir et revenir, expérimenter tous ces plats (sans oublier la caldo verde – soupe au chou – ni l'estouffade de calamars, ni la bouillabaisse à la portugaise du vendredi, ni les viandes et singulièrement le « carne de porco à alentejana » – porc mariné poêlé avec coquillages). Non plus que les desserts très sucrés pour les amateurs.

Non plus que la merveilleuse collection de « vintages » de porto de Machado. Si vous ne vous laissez pas emporter par leur dégustation, votre addition ne dépassera pas 150/200 F pour ce voyage immobile de la vallée du Minhao à l'Algarve en passant par le Douro et Coimbre...

Coimbre en Portugal comme dit la romance, que l'on a sottement traduit par *Avril au Portugal* !

LA REYNIERE.

Les Tables de la Semaine

Le Relais des Pyrénées

Les hauts de Belleville, à notre époque motorisée, paraissent plus loin que naguère. Dommage ! On se prive, en oubliant le chemin de *ce Relais, d'un retour au classi*cisme du régionalisme basco-béarnais. M. Marty ne transige pas sur la qualité du produit et le respect de l'appellation : ses charcuteries remarquables (ah ! l'andouille de Morlaas !), ses œufs *et jambon à la piperade, son pou*let basquaise, sa paûme de ris de veau comme sous le beau ciel de Pau et, enfin, son cassoulet d'oie plantureux, doré, croustillant comme un Rubens, avec aussi la garbure. C'est ce que les imbéciles appellent *une cuisine « bien* convenue ». Elle vous conviendra, j'en suis sûr !

★ 1, rue du Jourdain, 75020. Tél. : 636-65-81.

Chez Nick

Ne demandez pas un tournedos Rossini : il n'y en a pas ! Non plus de poulet rôti, de sole au plat, de tartare ou de *blanquette* de veau. Il n'y en a pas, et la carte le proclame avec humour. Par contre, pour les cinq ou six tables *de Nicolas Capezza, le rituel est le* même : bel accent chantant de Marseille et bouillabaisse, pieds et paquets et grand aïoli. C'est tout mais, à prix modeste, c'est tout le soleil de la Cannebière dans l'assiette et au cœur. Belle façon de proposer sans façon une cuisine « avé l'accent ».

★ 13, rue Taylor, 75010. Tél. : 208-89-92.

La Louisiane

Puisque le film sort sur nos écrans, pourquoi ne pas aller découvrir – ou retrouver – la cuisine des « cajuns » ? Dans un décor louisianais en diable, goûtez le *jambalaya, les curries et autres* spécialités (tarte aux noix, par exemple). Et terminez avec le café brûlot, tout un rite ! Comptez 150/200 F pour ce dépaysement.

★ Hôtel Hilton, à l'aéroport d'Orly. Tél. : 687-33-88.

La Musarde

Si vous passez par Vichy en cette saison bien frileusement triste, poussez jusqu'à l'aérodrome de Charmeil et découvrez cette maison de campagne bien *baptisée La Musarde. Les Piastra* ont l'accueil réchauffant et le saucisson chaud de grenouilles, l'andouillette bourbonnaise, le canard à la Du Chambet, sont plaisants avec les vins de Saint-Pourçain et d'Auvergne. Menu 130 F et carte.

★ *Charmeil, 03110. Tél. :* 32.09.76.

Le Monastère

Rez-de-chaussée et sous-sol façon caveau. Carte à deux vitesses, je veux dire à deux prix, selon que la portion est « dégustation » ou « honnête » : salade de canard fumé œuf poché, bar cru au poivre vert, tendrons de veau aux salsifis, et l'inévitable *crottin rôti.* Comptez 200 F. Fermé dimanche.

★ 60, rue de l'Arbre-Sec (1er). Tél. : 261-63-50.

Pavillon de la Croix de Noailles

Michel Fioux, que nous connûmes à Argenteuil, a entrepris de relever cette belle maison. Menus de 98 à 260 F, mais surtout une carte où les petits rougets servis tièdes en leur marinade d'herbes fraîches et le navarin de biche forment, par *exemple, un beau repas original.* Comptez 200 F. Fermé le lundi soir.

★ Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 962-53-46.

Le Mas de la Bertrande

Découvertes d'automne-hiver à la carte de la bien jolie Elisabeth Gagnaire. Ah ! ce gigot de poulette en gelée aux fleurs et fruits d'automne ! Ah ! ces rissoles fondantes à la crème d'oignons doux ! Et n'oublions pas la bavette d'agneau au beurre d'échalote ou les aumonières de lotte au beurre d'ail. Bons desserts. Un menu de deux de ces plats, fromage ET dessert est à 140 F net.

★ *Beaurecueil (13100). Tél. : 28-90-09.*

La Tupina

C'est la meilleure adresse de cuisine sage et simple, régionale aussi, et la sanguette à la persillade, le jambon d'aile de canard, la brochette de cœurs, les pieds de porc sautés déglaçés au vinaigre, le ventre de veau sur tranche de pain aillée, sont de petites merveilles goûteuses. Fermé dimanche.

★ 6, rue de la Poste de la Monnaie à Bordeaux. Tél. : 91-56-37.

L. R.

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, r. d'Auteuil, 288-02-21. Cadre agréable. Spécialités poissons. Fermé mardi soir et mercredi. Ouvert dimanche.

BAC-MONTALEMBERT

TAN DINH, 60, rue de Verneuil, 7e, 544-04-84. Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerols. Service assuré jusqu'à 23 h 15. F/dimanche.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd des Batignolles 387-28-87. Fermé lundi, mardi. Espagnole, franç., Paëlla, Zarzuella.

PONT-CARDINET BROCHANT

IN DE NOI, 156, rue Cardinet, 17e. F/dim. - Spéc. CORSES, guitare, chants. Réserv. 226-43-81.

GOBELINS

ENTOTO 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e 587-08-51 - F/dim. Spécialités éthiopiennes

CHATELET

SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtelet), 236-30-71. Serv. j. 24 h. F/dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 83.

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 723-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég.

INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F. dim. 359-46-40. Spécialités indiennes.

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu, 256-23-96. Nouvelles spécialités thaïlandaises dans le quartier. Gastronomie chinoise, vietnamienne. F/sam. midi.

3 LIMOUSINS, 8, rue Berri, 8e, 562-35-97. T.L.J. GDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. P.M.R. 185-215 F s.c. Menu 130 F s.n.c.

Avenue des Champs-Elysées

Nº 142, COPENHAGUE. 1er étage FLORA DANICA, sur son agréable jardin. ELY. 20-41.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Nº 12, rue du Fg-Montmartre AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39. SPÉC. ALSACIENNES. BANC D'HUITRES.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière. 343-14-96. Spéc. F/sam. et dim.

GOBELINS

Cuisine française traditionnelle. CHEZ GRAND-MÈRE, 92, rue Broca, 13e, 707-13-65. F/dim. Ouv. le soir.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 236-10-92. Ses caves du XVe. Fermé *dimanche et lundi. P.M.R. 150 F.*

L'AJOUPA, 8, pl. Ste-Opportune, 1er, 233-45-85. Cuis. antillaise. Danse Ven. Sam.

LE NICOLAS FLAMEL, « bâti en 1407 ». F/dim. 51, rue de Montmorency, 3e. 272-07-11.

Robert VATTIER 14, rue Coquillière, 1er 236-51-60
24 h sur 24, même dim. et fêtes. Fruits de mer, coquillages, poissons.

INVALIDES

C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Et aussi son menu à 90 F. Exposition permanente des peintures d'Y. Maubert. Parking privé : entrée face au nº 2, rue Faber.

JUSSIEU

PRINCE DES ILES, 9, rue des Boulangers (5e), 633-17-79. Spécialités antillaises. F/dim. midi.

LA BARBACANE, 13, r. Cardinal-Lemoine (5e), 326-37-01. Spéc. antillaises, vend. sam. soir, amb. folkl.

MONTAGNE STE-GENEVIÈVE

LE VILLARS PALACE. M. Taillois propose ses spéc. : POISSONS, COQUILLAGES, banc d'HUITRES, 3 salles. Pianiste t. l. srs. Elégance, 8, r. Descartes. Ouv. T.L.J. : 326-39-08 et 75-50. Ouvert le dimanche.

MONTPARNASSE

LA CLOSERIE DES LILAS, 171, bd du Montparnasse, 326-70-50 et 354-21-68. Souper après minuit. Au piano : Y. MEYER. Tous les jours.

OPÉRA

VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-56-54. F. dim. Spécialités indiennes.

ORDENER

CHEZ TOI OU CHEZ MOI, 8, rue Marché-Ordener. 229-58-24. Ouv. t.l.j.

PLACE CLICHY

Rue de Clichy (près du Casino de Paris)

Nº 41, REST. DU CASINO, 280-34-62. DINERS AVANT SPECTACLES. Cuisine traditionnelle. Fermé sam. dim.

PLACE DU PALAIS-ROYAL

JARDIN DU LOUVRE, 2, pl. du Palais-Royal - 261-16-00. Voiturier. Déj. Dîn. Soupers jusqu'à 0 h 30. Fête permanente et cuisine légère.

PLACE PEREIRE

Nº 9 DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h du matin, 227-82-14. T.l.j. HUITRES-CRUSTACÉS-POISSONS.

LE SAINT-SIMON, 116, bd Pereire, 380-88-68. F. dim. Ses spécialités de poissons. Menu à 110 F s.n.c.

PORTE MAILLOT

CHEZ GEORGES, 273, bd Pereire, 574-31-00. Maison cinquantenaire, l'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et vins *de propriétaires. Ouvert tous les jours,* même le samedi.

PORTE SAINT-CLOUD

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 525-53-25. Fermé dim. Ouv. sam. Carte et spécialités. Menu 72 F s.c. « Une formule qui vous enchantera. » Le restaurant de XVIe.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86 - 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e. F/sam. dim.

REUILLY-DIDEROT

LE MACOUBA, 94, bd Diderot, 346-88-07. F/lun. Cuis. antillaise. Amb. musicale.

RICHELIEU-DROUOT

AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier, 770-68-68 et 770-86-50. Son étonnant MENU à 100 F. service compris. Salons. Décor 1880. Vins du Val de Loire. F/dim.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 65 F. Confit 65 F.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

RAFFATIN ET HONORINE, 16, bd St-Germain. 354-22-21. F. D., L. midi.

PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, 222-13-35. Menu 73 F. Ouvert t. l. j.

ST-GERMAIN - ST-MICHEL

ALSACE A PARIS, 326-89-36. 9, pl. St-André-des-Arts, 6e, T.L.J., grillades, choucroute, poissons. SALONS. Dégustation d'huîtres et coquillages.

SAINT-MICHEL

LAPÉROUSE, 51, q. des Gds-Augustins, 326-68-04 - 326-90-14. Menu dégust. 240 F s.n.c. Carte prix fixe 190 F vin et s.c. Grande carte.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE-CHAMPS-ÉLYSÉES

LES 3 MOUTONS, 63, av. Fr.-Roosevelt, 225-26-95. T.L.J. AGNEAU ET BŒUF. P.M.R. 192 F - 212 F s.c. Menu 150 F s.c.

Environs de Paris

MELUN

LA MARE AU DIABLE, 063-17-17. Parc (17 ha). Plessis-Picard, R.N. 6, direction Melun.

échecs

Nº 1058

L'art du contre-jeu

(Tournoi international du Kavkasian, New-York, 1983)
Blancs : HEBDEN
Noirs : HENLEY
Gambit du R. refusé

1. é4	é5	23. Cb5 (q)	ç×b2!! (r)
2. f4	d5	24. C×ç7	b×a1=D
3. é×d5	ç6 (a)	25. T×a1	F×ç7
4. Cç3 (b)	é×f4 (ç)	26. Tç1	Fb8
5. Cf3	Fd6! (d)	27. Tç5	Fd6
6. d4	Cé7! (é)	28. Tç6	Ff5! (s)
7. d×ç6	Cb×ç6	29. Dd4	Fb8
8. d5	Cb4	30. d6	Fd7
9. Fç4! (f)	0-0 (g)	31. Tç7	Fé6! (t)
10. a3! (h)	Ca6 (i)	32. Tb7	Tç8
11. 0-0	Fg4	33. T×b8 (u)	T×b8
12. Rh1	Tç8	34. D×f4	Cç4
13. Fd3! (j)	h6	35. Dd4	Tb7!
14. Cé4	Cç5 (k)	36. h4	Td7
15. C×ç5 (l)	T×ç5	37. a4	C×d6
16. ç4	b5!	38. b5	Cé8!
17. b4 (m)	T×ç4! (n)	39. Dé5	Cf6
18. F×ç4	b×ç4	40. Dç5	Cg4
19. Dd4	Dç7	41. Dç8+	Rh7
20. Fb2	Cf5	42. Dç2+	f5
21. Dé4	Cé3	43. Abandon (v)	
22. Cd4! (o)	ç3! (p)		

NOTES

a) Cette ligne de jeu, rarement jouée bien que suggérée par Nimzovitch, analysée par Tartakower et jugée tout à fait digne de considération par Keres, est la variante la moins compliquée du contre *gambit Falkbeer qui semble assurer aux* Noirs une pleine égalité.

b) 4. dxçó est favorable aux Noirs : 4..., C×ç6 ; 5. d3 (ou 5. Cf3), Fç5 ; 6. Cç3, Cf6 ; 7. Cf3, 0-0 ; 8. f×é5, C×é5 ; 9. Fg5 (ou 9. C×é5, Té8 ; 10. Ff4, Cg4), Té8 (Lazard-Tartakower, Paris 1929). Si 4. Dé2 (ou 4. Df3, é×f4), ç×d5 ; 5. f×é5 (ou 5. D×é5, Fé7), Cç6 ; 6. ç3, d4 ; 7. Cf3, Cg-é7 ; 8. d3, Cg6 ; 9. Dé4, Fç5 avec avantage aux Noirs (Alekhine-Johner, Carlsbad, 1911).

ç) Meilleur que 4..., ç×d5 et que 4..., Fb4.

d) Une idée neuve. On poursuit généralement par 5..., Cf6 ; 6. d4, Fd6 ; *7. Dé2+, Rf8* ou encore 7..., *Dé7.*

é) Évite l'échec de la D en é2 et menace 7..., ç×d5. Cette nouvelle manière de trapiter l'ouverture (5..., Fd6 et 6..., Cg-é7) présente un grand intérêt théorique.

f) Après 9. Fb5+, Fd7 ; 10. F×d7+, D×d7 ; 11. 0-0, Td8 ! ; 12. Rh1, Fb8 ; 13. Dé2, 0-0 les Noirs sont bien (Banas-*Knezevic, 1979).*

g) Selon Henley, 9..., Ff5 est à examiner ; par exemple, 10. Cd4, Fç5 ; 11. C×f5, C×f5 ; 12. Fb5+, Rf8 ; 13. F×f4, Dh4+ ; 14. g3, Dé7+ ; 15. Rf1 (si 15. Fé2, Cd4 ; 16. Tç1, Té8 ; 17. a3, Ca2 ! ; 18. d6, Dd7 ; 19. C×a2, Cf3+ ; 20. Rf1, Dh3 mat), Cé3+ ; 16. F×é3, D×é3 ; 17. Dé2, C×ç2 avec un bon jeu pour les Noirs mais les Blancs peuvent éviter ces complications par 10. Fb3 !

h) Et non 10. 0-0 à cause de 10..., Ff5 ; 11. Cd4, Fç5 !

i) Henley propose ici 10..., b5 avec les suites : 11. F×b5 (ou 11. Fb3, Ca6 ; 12. C×b5, Da5+ ; 13. Cç3, Té8+ ; 14. Rf1, Cç5), Cb×d5 ; 12. C×d5, C×d5 ; 13. Fç6, Fb7 ! ; 14. F×b7, Dé7+ ; 15. Rf1, D×b7 ; 16. ç4, Cé3+ ; 17. F×é3, f×é3 ; 18. D×d6, Db2 ! avec de nombreuses menaces comme 19..., D×a1 et 19..., Df2 mat. Ou 11. a×b4, b×ç4, et les Noirs sont bien. Ou 11. C×b5 ; Cb×d5 ; 12. F×d5, C×d5 ; 13. ç4 ! avec trois possibilités : *A) 13..., Fa6* ; 14. D×d5 (et non C×d6 à cause de 14..., D×d6 ; 15. D×d5, Ta-é8+ ; 16. Rf2 (si 16. Rd1, Db6!), Té2+ ; 17. Rg1, Db6+ ; 18. ç5, Dg6! avec une attaque gagnante), F×b5 ; 15. D×b5, Dé7+ ; 16. Rf1, Tf-é8 ; 17. ç5 et les Blancs ont une défense suffisante, ce qui explique que les Noirs doivent poursuivre par 14..., Dé7+ ; 15. Rf1, Ta-d8. *B) 13..., Té8+* ; 14. Rf1, Cé3+ ; 15. F×é3, f×é3 ; 16. D×d6, é2+ ; 17. Ré1 et les Noirs n'ont rien. *C) 13..., Fb7* ; 14. ç×d5, Da5+ ; 15. Cç3, Tf-é8+ ; 16. Rd2 !, F×d5 ; 17. Rç2 ! avec avantage aux Blancs.

j) Menace 14. F×h7+ tout en gagnant un temps pour la manœuvre Cé4 et ç4. Sur le retrait *13. Fa2,* le sacrifice de qualité 13..., T×ç3 ; 14. b×ç3, Cç5 suivi de Cf5 et de *Df6* donne aux Noirs un fort jeu.

k) Naturellement si 14..., C×d5 ? ; 15. F×a6.

l) Meilleur que 15. C×d6, D×d6 ; *16. ç4, b5 !*

m) Trop ambitieux mais 17. b3, b×ç4 ; 18. b×ç4, *Dç7* n'était pas agréable aux Blancs.

n) Un sacrifice positionnel de qualité ou l'art du contre-jeu.

o) Si 22. Tf-ç1, Ff5 ; 23. Dd4, f6 *menaçant* 24..., Cç2 comme 24..., Té8. Si 22. Fé5, F×f3 ; 23. F×d6, F×é4 ; 24. F×ç7, F×g2+ ; 25. Rg1, F×f1 ; 26. F×f4, C×d5 ; 27. T×f1, C×f4 ; 28. T×f4, Tç8 et les Noirs gagnent.

p) Beaucoup plus fort que 22..., C×f1 ; 23. T×f1 (si 23. Cb5, Cd2! ; 24. Dd4, Fé5! ; 25. D×é5 ou 25. D×d2, ç3! ; 26. F×ç3, F×ç3 ; 27. D×ç3, D×ç3 ; 28. C×ç3, f3!–, D×é5 ; 26. F×é5, f3!) ; Dd7 et les Noirs sont mieux mais le gain reste difficile.

q) Forcé. Si 23. Tf-ç1?, ç×b2 ; si 23. Ta-ç1, *C×f1* ; si 23. F×ç3, D×ç3 ; 24. Cb5, Db2! ; 25. C×d6, f3!.

r) Une jolie combinaison qui donne aux Noirs trois pièces pour la D et une meilleure position.

s) Et non 28..., Td8? ; 29. T×d6!, T×d6 ; 30. h3! avec gain de matériel.

t) Sans craindre 32. D×f4 à cause de 32..., Cd5 ; 33. Dd4, F×ç7 ; 34. d×ç7, Tç8.

u) Seule petite chance.

v) Car si 43. g3, Td1+ ; 44. Rg2, Cé3+ et si 43. Rg1, Cf6 ; 44. Dé2, Fd5, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1057 (A. TROITZKY WIENER SCHACHZEITUNG, 1912)

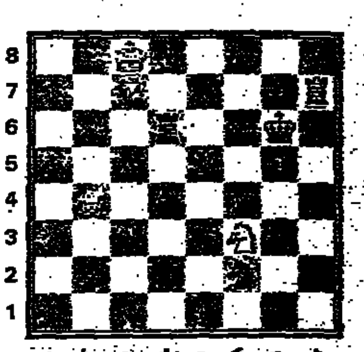
(Blancs : Ra4, Cé2 et é8, Pb6, ç2, d3, g3, h2, h3. Noirs : Rg6, Dh7, Cf1, Pç6, f6, h6 et h5.)

1. *Cf4+, Rf5* (si 1..., Rf7 ; 2. b7 avec gain et si 1..., Rg5 ; 2. Cé6+, Rf5 ; 3. f7, D×b7 ; 4. Cd6+) ; *2. b7! un pion imprenable, Dg8 ; 3. b8=D, Da2+ ; 4. Rb4, Db2+ ; 5. Rç5, D×b8 et les Noirs sont satisfaits ; 6. Cg7+, Rg5* (si 6..., *Ré5* ; 7. Cg6 mat) ; *7. Cg-é6+, Rf5 ; 8. Cd4+, Rg5* (si 8..., Ré5 ; 9. Cg6 mat) ; *9. Cf3+, Rf5 ; 10. Ch4+, Ré5* (si 10..., Rg5 ; 11. Cé6 mat) ; *11. Ch-g6+, Rf5 ; 12. Cé7+, Ré5* (si 12..., Rg5 ; 13. Cé6 mat) ; *13. C×ç6+ suivi de 14. C×b8 et les Blancs gagnent !*

ÉTUDE

A. BELIAVSKY

(1979)



BLANCS (4) : Rç8, Th7, Fb4, Cf3.

NOIRS (3) : Rg6, Td6, Cf2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1056

Un risque indispensable

Quand il n'y a aucune perdante dans les couleurs adjacentes, il peut paraître risqué de faire une impasse, mais *celle-ci était nécessaire* pour gagner le chelem suivant.

♠ A 3 2
♡ 6
♢ A D 7 3
♣ A R D 6 4

♠ V 10 8 7
♡ 3
♢ R 10 8
♣ V 9 7 5 2

N / O E / S

♠ 9 5 4
♡ D 10 8 2
♢ V 9 6 2
♣ 10 3

♠ R D 6
♡ A R V 9 7 5 4
♢ 5 4
♣ 8

Ann. O. donn. Tous. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Meunier	Bruet	Dauphin	Thalot
passe	1 ♣	passe	1 ♡
passe	2 ♢	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	6 ♡

Ouest ayant entamé le valet de Pique, le déclarant a pris avec le roi et il a tiré as et roi de Cœur, mais au second tour Ouest n'a plus fourni. Comment Thalot, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

La situation n'est pas désespérée à condition de *s'être raccourci au moins trois fois* et d'avoir la main au mort à la douzième levée :

♢ 7 ♣ 6
♡ V 9 — ♡ D 10

Le déclarant joue une carte du mort et Est ne peut faire qu'un atout (même si Sud n'a plus que le valet de Cœur sec).

Comment arriver à cette situation qui exige quatre rentrées au mort (trois pour se raccourcir et une quatrième pour terminer au mort) ? Voici *comment* Thalot *a joué : il a* tiré l'as de Trèfle, puis le roi de Trèfle sur lequel il a défaussé... un Pique, puis il a rejoué la dame de Trèfle. Est s'est bien gardé de couper, et *Sud a délibérément coupé cette carte maîtresse* (grand coup). Ensuite, il a joué la dame de Pique, prise par l'as et a coupé un Pique (second raccourcissement). Enfin, comme il avait encore besoin de deux reprises au mort, il a joué le 5 de Carreau et a fait... *l'impasse au roi !* Il a alors coupé le quatrième Trèfle et est retourné au mort grâce à l'as de Carreau. Ayant ainsi réalisé onze levées (cinq atouts dont trois en coupe, deux Trèfles, deux Piques et deux Carreaux), il a fait encore le valet de Cœur maintenant second.

L'étonnante braderie

Dans cette donne jouée au cours d'un championnat du Marché commun, un contrat sur table a chuté grâce à une *ruse* remarquable.

♠ D 9 7 6 5
♡ V 7 6
♢ D 6 4
♣ R 3

♠ R 8 2
♡ A R 5 3
♢ R V 10
♣ 9 8 7

N / O E / S

♠ V 10 3
♡ D 2
♢ 9 8 5 3 2
♣ 6 5 2

♠ A 4
♡ 10 9 8 4
♢ A 7
♣ A D V 10 4

Ann : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
de Falco	Pilon	de Na	Jaïs
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 SA	passe	3 SA	passe

Ouest ayant entamé le 9 de Trèfle, le déclarant a pris avec la dame, puis il a tiré l'as de Pique dans l'intention d'affranchir les Piques. *Grâce à quel stratagème* Pilon, en Ouest, a-t-il fait chuter ce contrat de TROIS SANS ATOUT, qui était théoriquement imperdable ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Cœur » conformément au Trèfle napolitain montrait une couleur quelconque d'au moins quatre cartes et moins de 17 points d'honneurs. La redemande de *« 2 Trèfles » indiquait une* deuxième couleur plus longue (Canapé).

DE NOS LECTEURS

Hésitation avec un singleton :

« Quelle pénalité, demande M. Fonvieille, peut-on infliger à un joueur qui hésite avec un singleton ? »

Il n'y a pas à proprement parler de sanction légale. Le code dans son dernier chapitre sur la bienséance et les convenances déclare simplement : *« Il est inconvenant d'essayer de tromper un adversaire au moyen d'un geste... par exemple hésiter avec un singleton... »*.

Le code, en effet, ne peut pas couvrir toutes les situations qui peuvent survenir... Occasionnellement les joueurs eux-mêmes doivent corriger le dommage... Un joueur qui hésite involontairement avec un singleton doit prévenir l'adversaire (au moment où il joue sa carte) *qu'il n'avait aucune raison d'hésiter.* C'est une question de fair-play. Bien *entendu un joueur qui hésiterait* volontairement chaque fois qu'il a un singleton finirait par se faire rejeter par le groupe avec lequel il joue, car le code précise que *« l'expulsion est l'ultime remède pour des fautes intentionnelles »*.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble

Nº 182

Fulminer l'anathème

Les scrabbleurs sont trop initiés aux arcanes de la langue française pour *que nous espérions contribuer* à l'actuelle campagne gouvernementale contre l'analphabétisme. Nous nous contenterons aujourd'hui de signaler certaines transitivités peu *usitées mais parfois* secourables. Ainsi, dans la partie qui s'est disputée le 10 janvier au PLM Saint-Jacques, rares sont les joueurs qui ont osé « planter » FULMINÉE. Certes le sens actuel courant est *enrager, menacer* (sans complément *direct*), *mais il existe aussi un sens* transitif ecclésiastique : *fulminer un anathème*, c'est-à-dire le publier (excommunier), et, par extension, *fulminer des reproches, des menaces* (du latin *fulminare*, foudroyer). Voici d'autres verbes dont le sens figuré courant est intransitif, mais ayant aussi parfois un sens propre transitif. Termes de marine : **ÉCOPER** un bateau (le vider) ; **GAFFER** un poisson (l'attraper avec *une gaffe*) ; **FLOTTER** du bois (pour le faire transporter par le courant). Termes agricoles : **GERBER** du blé ; **MARNER** un sol (l'amender avec de la marne). *Termes de menuiserie* : **PLANER**, **VRILLER** une planche (avec une plane, une vrille). Termes techniques : **CARBURER** un métal, un alliage ; **VIBRER** du béton, pour le tasser et l'homogénéiser ; **TRÉBUCHER** une pièce d'or (vérifier son poids au trébuchet, petite balance).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEIMNNU			
2	ACEPSSU	UNANIME	H 7	70
3	ACEIORR	AUSPICES (a)	11 D	98
4	ADEIKZ?	OCRERAIS (b)	K 4	70
5	K + ABILRS	ADO(R)IEZ	4 I	52
6	IL + EFGOY	BREAKS (c)	N 2	74
7	EFL + AETW	YOGI (d)	12 A	52
8	EEFT + DLN	YAWL	A 12	66
9	DE + EPOTX	FELENT	J 12	32
10	PT + ENNSU	EXODE	O 7	47
11	– AEEFINR	PUEZ	O 1	51
12	EHILLOU	ENFAITER (e)	15 E	86
13	DEJOTTU	HOUILLE	G 2	67
14	OU + AIQRS	DEJETTE	13 G	50
15	OQRU + EEV	ENFAITERAIS	15 E	42
16	BHLMRU?	EVOQUERAI	D 4	90
17	HM + EGINT	BRULO(T) (g)	3 C	34
18	EMNT + AST	WHIG	14 A	34
19	ENT + MOSV	MUTAS	E 2	26
20	NOTV + NT	MES	12 M	25
21	NNOTT	VS	F 10	13
		TO(T)	H 1	11
		Total	....	*1 090*

Enfin, pour boucler la boucle et rentrer dans le giron de l'Eglise, **ONDOYER** un enfant (le baptiser sans cérémonie).

Montpellier Scrabble : 10 décembre 1983
Tournois au CES de la Croix-d'Argent le lundi à 20 h 30, le mercredi et le samedi à 14 h 30

NOTES

(a) Toujours pluriel ; au « singulier », il faut jouer ÉPUÇAIS. *(b)* Ou l'anagramme CARROIES. *(c)* BRISKA, mot disparu du PLI mais toujours valable, 8 J, 54. *(d)* GOY, 12 B, 48. *(e)* ou l'anagramme FERAIENT. *(f)* WURM(S), 14 A, 29.

1. C. Berthelot, 1067 ; 2. P. Vigroux, 1046 ; 3. J. Lévy, 1005.

∴

● La partie de Manosque *(le Monde* du 7 janvier) est améliorable : il y a un scrabble au 2ᵉ coup : MOTIVERA, 10 E, 66 (M. Ferrari, Mulhouse ; M. Lévi, Montpellier, Mˡˡᵉ Pinson, Scrabblerama et B. Maupin, Saint-Malo).

● Tournois homologables et « nationalisables » : le 11 mars, Orléans. Tél. : (38) 88-09-95. Le 25 : Marseille. (91) 47-19-91.

● Le mot GAGNERIE, pâturage, caché à l'entrée GAGNAGE dans le PLI et disparu de l'édition 1984, reste jouable d'après le règlement international (Mme Huguette Bernard).

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1ᵉʳ tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse Illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

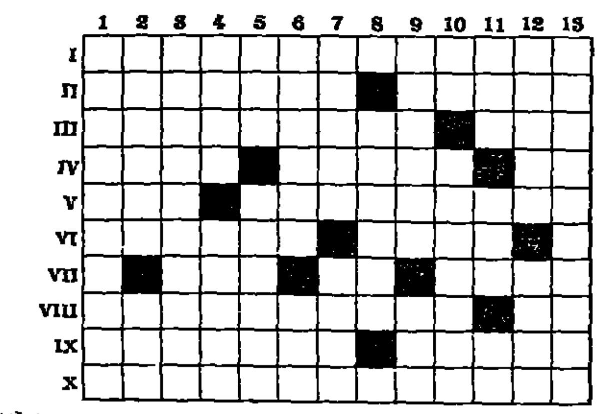
Nº 287

Horizontalement

I. On *n'y est pas soumis* à l'obligation de réserve. – II. Une sur cinq. Peut se boire d'un coup. – III. C'est une parfaite rigueur. Ils sont venus de droite à gauche. – IV. Oseilles. Homme de loi. Dans le nid. – V. Pronom. Enlève de l'huile. – VI. Elle a *pris du poids. Capitale.* – VII. Positif. Un peu de bleu. Au Cameroun. – VIII. Servirent ou se servirent d'appâts. Adverbe. – IX. Il privilégie la forme. Un champion de la chrétienté. – X. Pour retrouver son souffle.

Verticalement

1. Ce n'est pas un transport de joie. – 2. Couvert de tâches. Beaucoup le boivent dès le matin. – 3. Font les lois. – 4. Ils sont toujours contents d'eux. Couvrent mais demandent à être couverts. – 5. Trust latin. *Précieuse quand elle est rare.* – 6. Il va falloir la trouver maintenant. En fleur. – 7. On ne peut pas dire qu'ils ont attiré la foule. On peut le dire en cette saison. – 8. *Dans l'ennui.* – 9. *Fait* participer l'assistance. Tout le monde en a. – 10. Pièce. Dans l'empennage. – 11. Très dépouillé. S'offre de bas en haut. Dans le ton. – 12. Ne manque pas d'activités. *Fait participer.* – 13. Ne chantent pas toujours *lorsqu'ils suivent une fête.*



SOLUTION DU Nº 286

Horizontalement

I. Super-étendard. – II. Alouate. Situe. – III. Ici. Fascistes. – IV. Segmenta. Séis. – V. Orne. Gaspille. – VI. Néant. Chopa. – VII. Nuage. Genêt. – VIII. Inté*rieur. Tri.* – *IX. Emette. Nos. Ae.* – X. Ressentiments.

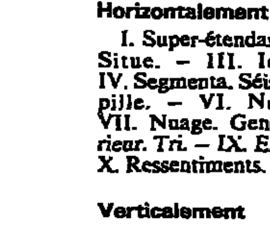
Verticalement

1. Saisonnier. – 2. Ulcéré. Nme. – 3. Poignantes. – 4. Eu. Menuets. – 5. Rafe. Tarte. – 6. Etang. Gien. – 7. Testacée. – 8. Cash. Uni. – 9. Nsi. Pogrom. – 10. Dissipe. Se. – 11. Attelant. – 12. Rueil. Taré. – 13. Desserties.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 287

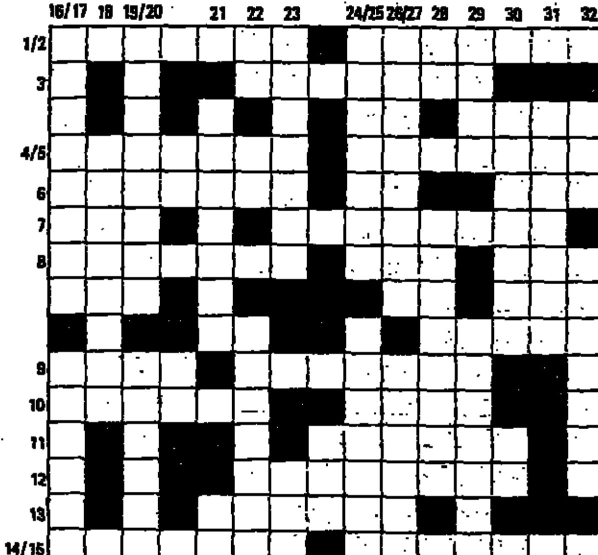


Horizontalement

1. AOPRTTU. – 2. AEGNSSU. – 3. EINOSVY. – 4. ADENOOT. – 5. AEGILLL. – 6. DEIRSSU (+ 2). – 7. AFIISSTT. – 8. ABEELOR (+ 1). – 9. EMMSSUU. – 10. EILOPR (+ 2). – 11. BEELTT. – 12. CEELOORS. – 13. AEELMN. – 14. ABEILOR (+ 2). – 15. EINOSSS (+ 1).

Verticalement

16. EELOPSSU. – 17. FILOPR. – 18. DEEILORR. – 19. AEHORSTT. – 20. ABLMOP (+ 1). – 21. ADHNORS (+ 1). – 22. CEEIMNR. – 23. EEPSSTY. – 24. EIOSSTV. – 25. EFLNOSU (+ 1). – 26. AILNOSUV. – 27. AEIRSU (+ 2). – 28. AEGIMSTT. – 29. EEISSTU (+ 2). – 30. AEGIORT (+ 1). – 31. AERRTUV. – 32. ENORSTT (+ 1).



SOLUTION DU Nº 286

Horizontalement

1. CAROLUS, ancienne monnaie. (CROULAS). – 2. DIORAMA. – 3. ANALYSE. – 4. LEONINE. – 5. NEMATODE, ver parasite. – 6. EVASATES. – 7. LATERITE (ALTERITE). – 8. *EVASIVES.* – 9. BAFOUONS. – 10. ELECTRUM, alliage or + argent. – *11.* EMPOSIEU, = aven. – 12. AESCHNE, grande libellule (ENSACHE). – 13. AUTUNITE, phosphate d'uranium et calcium. – 14. CRESSONS.

Verticalement

15. CANAPES. – 16. OBERAIT (BOITERA RABIOTE). – 17. OURALIEN (ENROULAI). – 18. RALEMENT (LAMENTER LAMERENT MATERNEL). – *19. LYONNAIS.* – 20. USNEES, lichens. – 21. FORINTS (FORTINS *FRITONS*). – 22. *SEISMALE (ELIMASSE)*. – 23. ATAVISME. – 24. ENTETA (NATTEE). – 25. DEPITS. – 26. RIBOSOME, partie de la cellule. – 27. CHETIVE. – 28. ATERMOIE. – 29. MORDORES. – 30. ALIENE (LAINEE). – 31. FIGURES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

ÉTUDE

BELIAVSKY (1979)

CLAUDE LEMOINE



« Alzira », de Verdi

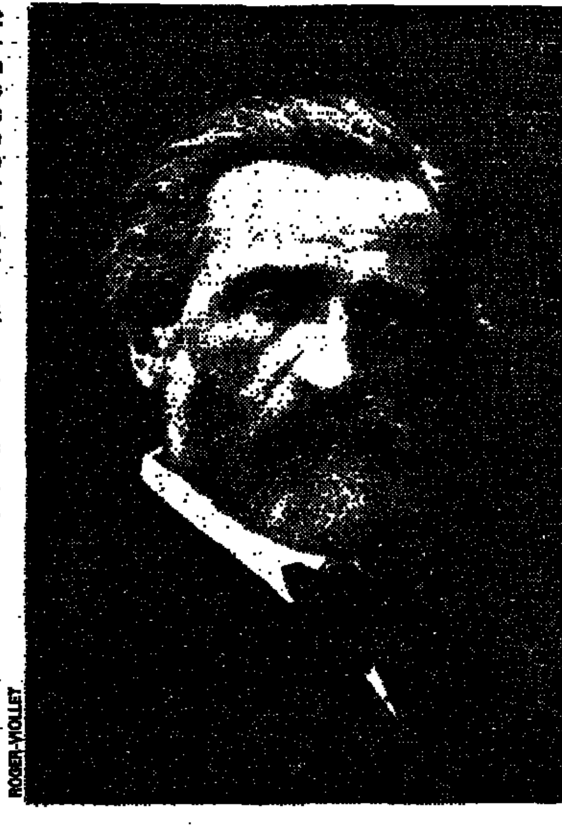
Ecrit rapidement, sur un livret inspiré de Voltaire certes, mais médiocrement adapté, et n'offrant à Verdi aucun de ces personnages fortement caractérisés qui seuls l'inspiraient, *Alzira* est loin d'être le meilleur ouvrage du maître. Encore très lié à l'héritage belcantiste, il offre toutefois à ses interprètes quelques *belles* cavatines et quelques morceaux de bravoure qui raviront les amateurs d'*agilita* et, çà et là, dans les duos et les ensembles, laisse deviner ce que le compositeur sera apte à écrire plus tard.

Un trio de grands artistes sauve l'ouvrage de sa banalité : Ileana Cotrubas, dont la fragilité vocale sied au personnage et qui réussit sans faute le périlleux parcours de sa grande scène ; Renato Bruson et Francisco Araiza, alias les traditionnels « rivaux » d'opéra, parfaitement à l'aise dans ce répertoire et donnant chacun une excellente leçon de beau chant. Avec les chœurs et l'Orchestre de la radio bavaroise, direction Lamberto Gardelli.

Pour la curiosité et la rareté.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques Orfeo-Harmonia Mundi, S 057.832.**


ROGER-VIOLLET

Giuseppe Verdi

« Le Tour d'écrou », de Britten

Attention, petit chef-d'œuvre : un livret d'une extrême qualité (inspiré d'Henry James) mêlant l'onirique à l'angoisse, l'innocence d'émotions enfantines au trouble de sensations perverses; une écriture orchestrale foisonnante d'imagination et de subtilité, traitée en musique de chambre, mais émaillée de références populaires (comptines et chansons) et d'intentions solistes; une connaissance exemplaire des richesses et pouvoirs de la voix livrant des trésors d'alliance des timbres, de beauté mélodique et d'inventions (onomatopées, changements de rythme...).

Distribution plus qu'idéale dans l'intimité avec cette œuvre et la cohérence d'équipe : Helen Donath, Heather Harper, Robert Tear et Sir Colin Davis merveilleusement attentif et raffiné. Avec aussi Ava June, Michael Ginn, Lilian Watson, Philip Langridge, et l'orchestre de Covent Garden.

A. A.

● **Deux disques Philips, 410-426.**

Pages orchestrales de Franz Schreker

Comme Alexandre von Zemlinsky, dont il a été question deux fois dans ces colonnes *(Symphonie lyrique;* et *Quatuors à cordes),* Franz Schreker (1878-1934) est un de ces compositeurs autrichiens du début du siècle qui, pour la postérité, furent longtemps condamnés à rester dans l'ombre de Schoenberg, Berg et Webern. C'est d'ailleurs lui qui, comme chef du Chœur philharmonique de Vienne, qu'il avait fondé, créa en 1913 les *Gurrelieder,* de Schoenberg.

Il fut surtout attiré vers le théâtre, et comme Wagner, écrivit ses propres livrets. Sa carrière sur ce plan — *Der ferne Klang* (1912), *Das Spielwerk und die Prinzessin* (1913), *Die Gezeichneten* (1918) — fut fulgurante, mais ses triomphes furent suivis, à partir de 1930 environ, d'un déclin brutal. Il faut néanmoins préciser que la mise à l'index de ses œuvres par Hitler, qui sans doute hâta la fin de Schreker, y fut pour quelque chose. Pourtant, diverses reprises ont eu lieu récemment dans les pays germaniques.

Les ouvrages instrumentaux de Schreker sont peu nombreux, et le disque que voici, le premier entièrement consacré à ce musicien, présente les deux principaux, à peu près contemporains : la *Symphonie de chambre pour vingt-trois instruments* (1917), et le *Prélude pour un drame,* qui n'est autre qu'un développement du prélude de *Die Gezeichneten (les Stigmatisées).* Ces pages, dont la première écriture est assez serrée et la seconde d'un lyrisme plus ample, s'inscrivent dans la grande tradition post-romantique viennoise, et sont interprétées ici par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dirigé par Michael Gielen.

MARC VIGNAL.

● **Schwann, distribution Schott, VMS 1618.**

La « Selva morale » de Monteverdi

Voici le début prometteur d'une intégrale de la *Selva morale e spirituale,* avec en prime le recueil posthume publié en 1651 sous le titre *Messa a quattro voci e salmi.* Le présent album regroupe ainsi un premier choix de *psaumes* et de *concerti sacri* où triomphe avant tout la manière moderne de Monteverdi, compositeur d'église, qui privilégie ici essentiellement la liturgie des vêpres.

Continuant dans la voie ouverte par les expériences de Giovanni Gabrieli dans ses *Symphonies sacrées,* l'auteur de l'*Orfeo,* nommé maître de chapelle à Saint-Marc de Venise, devait varier à plaisir les combinaisons vocales et les harmonies inouïes, tirant profit de la technique du concert polychoral, avec ses effets de dialogue et ses jeux d'écho se répercutant de coupole en coupole.

Ce qui frappe surtout c'est l'atmosphère de liberté, et d'exaltation aussi, où baigne la presque totalité des chefs-d'œuvre enregistrés ici. D'autant que, comme souvent chez Monteverdi, le pionner de l'Opéra est à l'affût, si j'ose dire, pour faire passer l'émotion dans toute sa force. Quant à l'interprétation, elle vit d'une ferveur et d'un bonheur sonore contagieux, dans une conception qui défend les options de la vision baroque, mais sans excès, ni radicalisation de l'approche, et avec une musicalité qui fait honneur au Kammerchor comme à l'Ensemble instrumental de Stuttgart, bien préparés par Frieder Bernius. En l'état actuel des choses, il faut préférer ce témoignage, servi, en outre, par de remarquables solistes (Emma Kirby, John Elwes), à la belle version Corboz, malheureusement trop indifférente aux occupations de la musicologie.

ROGER TELLART.

● **2 disques FSM, 83202.**

Poulenc et les instruments à vent

Les disques que la Société de musique contemporaine du Lincoln Center vient de consacrer à la musique de chambre de Poulenc pourraient bien être les plus merveilleux de ceux qu'a suscités le vingtième anniversaire de sa mort, en 1983. Il est impossible de résister à ces virtuoses, à leur entrain endiablé, à la saveur incomparable de leurs timbres, au bonheur de leurs interprétations.

Si les cordes n'avaient pas la même originalité chez Poulenc, chaque instrument à vent était un personnage, coloré, électrique, explosif comme un musicien cubiste de Picasso, mais traversé aussi par les plus exquises pensées.

Parsemées tout au long de sa vie, ces œuvres sont toutes attachantes : la petite *Sonate pour deux clarinettes* de 1918 qui *« sort du silence et y rentre comme un coucou de pendule »* (Cocteau), la *Sonate pour clarinette et basson,* comme d'un Stravinski volubile et égrillard, le *Trio d'anches* qui recherche les moules classiques, l'éblouissant *Sextuor avec piano.* Et puis les chefs-d'œuvre de la fin : la célèbre et exquise *Sonate pour flûte et piano,* la rugueuse *Elégie pour cor,* et surtout les deux dernières sonates de 1962, l'une pour clarinette, l'autre pour hautbois, dépouillées, embrumées de mélancolie, avec des mouvements vifs qui font mille folies pour donner le change, avant cette ultime *Déploration où le chant très clair* du hautbois s'estompe peu à peu dans le brouillard.


ROGER-VIOLLET

Francis Poulenc

JACQUES LONCHAMPT.

● **2 disques Erato, STU 71.359.**

Une sélection de disques compacts

Avec ce numéro, *le Monde* inaugure une sélection régulière de disques compacts, dont la plupart ont été présentés lors *de leur parution en microsillon.*

⊙ Beethoven : *sonates pour piano et violon n° 5 et 9,* par Vladimir Ashkenazy et I. Perlman (Decca 410.554-2).

⊙ Bizet : *Carmen,* solistes, chœurs et Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan (3 d.c., DG 410.088-2).

⊙ Brahms : les deux *sonates,* piano et violoncelle, par Rudolf Serkin et M. Rostropovitch (DG 410.510-2).

⊙ Liszt : *Sonate en si mineur, Deux légendes, Lugubre gondole,* par Alfred Brendel (Philips 410.042-2).

⊙ Mahler : *Huitième symphonie,* solistes, chœurs et orchestre de Boston, direction Seiji Ozawa (2 d.c., Philips 410.607-2).

⊙ Mozart : *Requiem,* solistes, chœurs et Concentus Musicus de Vienne, direction Nikolaus Harnoncourt (Teldec 8.42756).

⊙ Florent Schmitt : *Quintette piano et cordes,* par Werner Bärtschi et le Quatuor de Berne (Accord, 149.528).

⊙ Sibelius : *Cinquième symphonie* et *En Saga,* par l'Orchestre philharmonia, direction Vladimir Ashkenazy (Decca, 410.016-2).

Verdi : *Falstaff,* solistes, chœurs et orchestre de Los Angeles, direction Carlo-Maria Giulini (2 d.c., DG 410.503-2).

Rock

« Milk and Honey », de John Lennon

Milk and Honey est le titre d'un album qui réunit six chansons inédites de John Lennon et dix de Yoko Ono produites la même année que celles rassemblées dans *Double Fantasy,* l'album publié par Lennon quelque temps avant sa disparition et enregistré après un silence de cinq ans (entre 1975 et 1980). On retrouve avec *Milk and Honey* l'équilibre de *Double Fantasy* et des mélodies qui empruntent différents styles, des chansons simples et directes, en forme d'apaisement. Trois titres de John Lennon sortent du lot : *I'm stepping out,* une ballade très belle où les mots sont presque réduits à l'expression du thème ; *Nobody told me,* où l'orchestration emprunte curieusement les couleurs des Beatles tandis que le texte rappelle un peu certaines chansons de Lennon du début des années 70 ; *I don't wanna face it,* enfin, qui est un bon rock.

Parallèlement à cet album de chansons inédites, Yoko Ono fait *paraître sous la forme d'un 33 tours (Heart Play, Unfinished Dialogue)* une série de conversations entre John Lennon et elle-même qui ont eu lieu à la fin de l'été et à l'automne 1980 et qui ont été enregistrées pour un documentaire sur le couple de musiciens et une interview de *Play Boy.* Lennon évoque *Double Fantasy,* son expérience familiale, *sa vie de tous les jours,* ses idées sur le futur et naturellement l'aventure des Beatles.

A. W.


DAVID HURN/MAGNUM

John Lennon (1964)

● **33 tours Polydor 817.160.1 et 817.238.1.**

The Alarm

On les annonce déjà comme les successeurs des Clash. On n'est pas loin du compte, ce qui ne signifie pas pour autant que les Clash soient moribonds. The Alarm est à coup sûr le nouveau groupe le plus enthousiasmant et le plus convaincant qu'on ait entendu ces deux dernières années en matière de rock anglais. On découvre chez eux à peu près tous les ingrédients qui ont provoqué les passions chez les Clash : de la graine de héros, un rock au couperet, vindicatif et militant, une image et des attitudes porteuses de mythes, des compositions en forme de manifestes, sauvages et racées, une expression urbaine sur fond d'électricité cinglante, des mélodies urgentes comme un combat de rue, des rythmes pressés et pressants, des guitares qui tranchent à coups de riffs crispés.

Le traitement du chant est, lui aussi, similaire à celui des Clash : la voix de tête (Mike Peters) rappelle étonnamment celle de Joe Strummer, jetant les mots à l'arrachée, aride, nerveuse et brutale comme une montée d'adrénaline, étoffée par des chœurs en retrait, plus *soyeux mais tout aussi déterminés* et chargés de conviction.

Ce premier mini 33-tours de cinq morceaux (dont un titre enregistré en public) est une carte de visite dorée sur tranches, un brouillon tout en verve et en panache qui augure d'un prochain album (actuellement en cours de finition) susceptible de créer l'événement. L'alarme est donnée : les nouveaux rebelles sont nés, et ils ont une cause.

ALAIN WAIS.

● **CBS. ILP 25 573.**

Vidéocassettes

Télé beauté

● **Vidéomagazine de quatre-vingt-dix minutes édité et distribué par la Société d'éditions modernes parisienne. Huit numéros par an.**

Ne cherchez pas cette cassette dans votre vidéoclub : elle est uniquement diffusée dans les salons de coiffure. Il y a dix ans, Jeanne Moreau avait déjà eu l'idée de lancer *un magazine* pour la clientèle — ô combien captive ! — des femmes immobilisées sous leur séchoir. L'éphémère initiative avait été victime de la très relative fiabilité des magnétoscopes d'alors et d'un manque certain de programmes. La *Société* d'éditions modernes parisienne (groupe de presse qui édite en particulier *Votre beauté* et *la Coiffure de Paris)* a résolu ce dernier problème en empruntant largement aux vidéoclips, défilés de mode, bandes annonces de film et quelques conseils de beauté, le tout entrecoupé, toutes les huit minutes, par des spots publicitaires.

Cet ensemble sophistiqué est soigneusement composé pour séduire, comme le précise l'étude de marché, *« cette clientèle d'élite, ces 26 % de femmes qui vont chez le coiffeur en moyenne une fois par mois, y passent environ quatre-vingt-dix minutes et y laissent un minimum de 2 000 F par mois ».* La *cassette passe en continu* dans quelque deux mille salons de coiffure.

Cléo de 5 à 7

● **D'Agnès Varda, avec Corinne Marchand, Antoine Bourseiller, Michel Legrand et José Luis de Villalonga. Edité et distribué par UGC vidéo.**

Deux heures de la vie d'une femme qui trompe sa solitude en attendant les résultats d'une analyse médicale. La complicité entre une réalisatrice et son interprète, une mise en scène en forme de dérive *capricieuse et pleine d'invention* pour un des films-manifestes du cinéma féminin.

L'homme de marbre

● **D'Andrzej Wajda, avec Jerzy Radziwilowicz et Krystyna Janda. Edité et distribué par UGC vidéo.**

Enquête sur un ancien héros du travail tombé en disgrâce. La Pologne de l'après-stalinisme vue par son plus grand cinéaste. Prix de la critique internationale au Festival de Cannes en 1978.

Petit Joseph

● **De Jean-Michel Barjol, avec Jean-Marc Thibault, Juliette Brac et Naïché Candron. Edité et distribué par GCR.**

Le déchirement d'un couple à travers les yeux d'un enfant de sept ans. Un film intelligent et sensible à l'opposé des poncifs mélodramatiques habituels.

Une chambre en ville

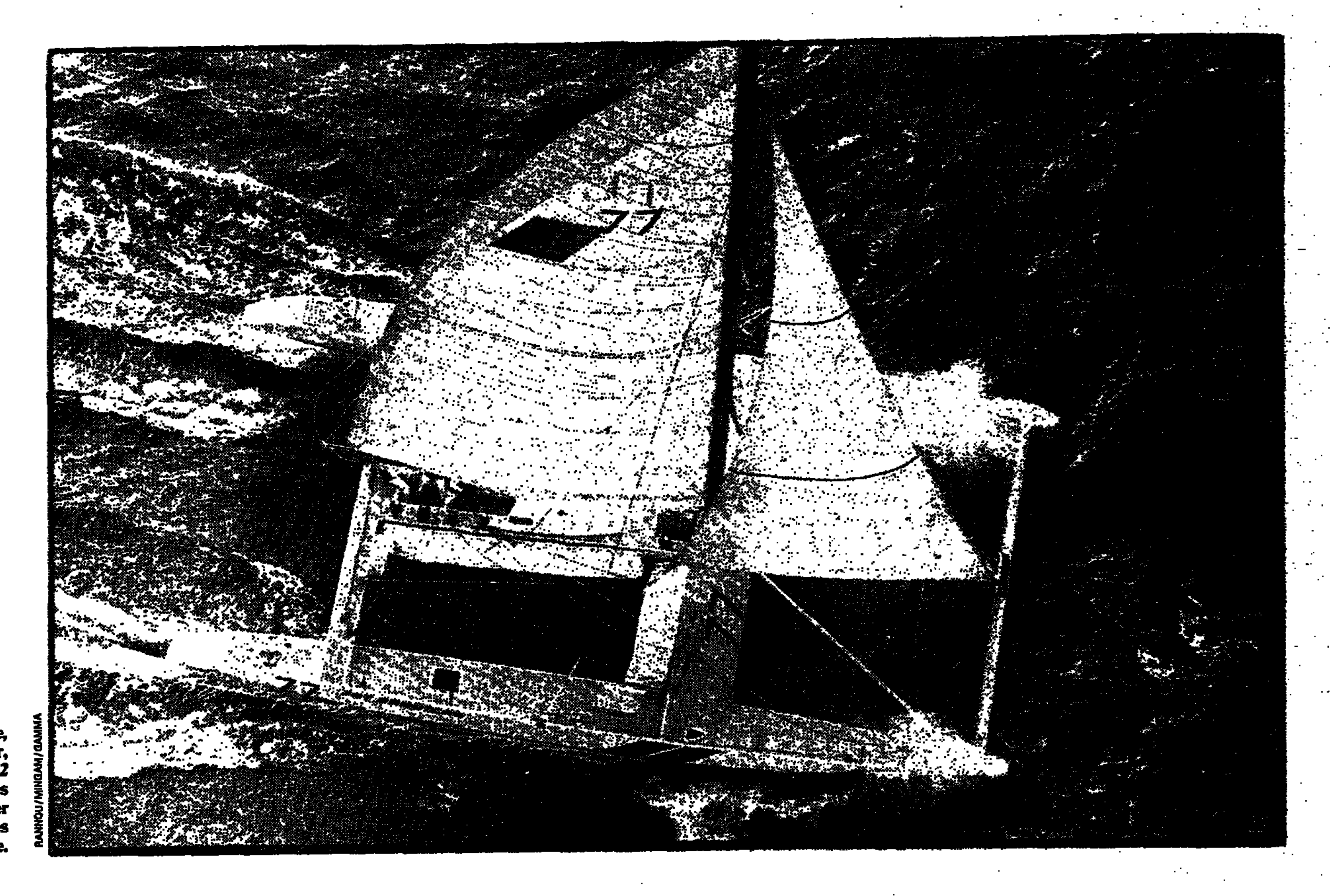
● ***De Jacques Demy, avec Dominique Sanda, Richard Berry, Danielle Darrieux, Michel Piccoli et Jean-François Stevenin. Edité par Art Music France et distribué par Trema vidéo.***

Un mélodrame musical sur fond de grève des chantiers navals à Nantes en 1955. Lors de la sortie du film en salles, une partie de la critique cinématographique a attribué son échec commercial à la politique de programmation des grands distributeurs. L'édition en cassette rendra-t-elle justice à ce film audacieux et attachant ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Catamaran airlines

Bientôt les bateaux de compétition navigueront au-dessus de l'eau.



RANNOU/MINGAM/GAMMA

Comme *Jet-Service*, conçu par Gilles Ollier, *Crédit-Agricole-2* aura des étraves droites pour mieux couper les vagues et réduire le tangage.

L'ANNÉE 1984 sera celle du grand boom des courses transocéaniques. Le 2 juin à Plymouth cent solitaires seront au rendez-vous de la tradition pour le départ de la septième Ostar, l'épreuve qui a popularisé la voile en France en consacrant Eric Tabarly en 1964 et 1976.

Cette année apportera surtout aux navigateurs de nouveaux horizons avec deux grandes courses en équipage, richement dotées, organisées pour commémorer deux événements historiques : la Transat Québec-Saint-Malo qui célébrera, le 11 août, le quatre cent-cinquantième anniversaire de la remontée du Saint-Laurent par Jacques Cartier et la Route de la découverte, qui lancera, le 2 décembre, cinquante équipages de Malaga à Saint-Domingue sur le chemin parcouru cinq siècles plus tôt par Christophe Colomb. Architectes et navigateurs se sont affairés pour préparer de nouveaux bateaux dignes de ses événements.

Charente-Maritime, vainqueur de la Transat en double Lorient-les Bermudes-Lorient, puis de La Baule-Dakar, est mort. Disloqué sur un quai de Fort-de-France par suite de la rupture d'un câble au cours d'une opération de grutage. Vive *Charente-Maritime-2* ! Sans attendre la triste fin du catamaran bleu et crème qui devait être vendu aux Québécois, Michel Joubert et Bernard Nivelt, ses architectes, avaient déjà conçu ses deux grands frères jumeaux de 25,90 mètres de long et 13,50 mètres de large. Le second, baptisé *Fleury-Michon-7*, sera confié à Philippe Poupon.

Ces deux catamarans géants (longueur maximale de la classe I internationale), qui devraient être de dangereux rivaux pour le Formule Tag du Canadien Michaël Birch dans Québec-Saint-Malo, seront identiques par leur coque (structure en forme d'œuf inversé) et par leurs bras de liaison, réalisés à partir de la même pièce mère. Ils différeront toutefois par leur plan de pont, leur gréement et leurs appendices de navigation.

« En passant de 21 à 26 mètres, nous multiplions les problèmes par deux, explique Jean-François Fountaine, le skipper de *Charente-Maritime-2*. *Notre priorité a donc été la recherche de la dimimution des freins à l'avancement plutôt que l'accroissement de la puissance, et donc des efforts subis par le bateau. Le frein principal d'un voilier c'est sa section immergée (coque, safran et dérive). Le safran aurait dû représenter 40 % de cette section. Nous avons essayé de le supprimer en le remplaçant par un gouvernail de notre invention qui consiste en deux cylindres tournants que l'on descend alternativement. »*

Foils rétractables

Comme son prédécesseur, *Charente-Maritime-2* sera construit par une quarantaine d'entreprises du département avec un budget qui ne devrait pas atteindre 3 millions de francs. Sa mise à l'eau est prévue fin avril-début mai, avec, pour premier objectif, Québec-Saint-Malo. La construction de son frère jumeau, *Fleury-Michon-7*, a été confiée à Jeanneau, le plus grand constructeur européen de bateaux de plaisance, qui réalise ainsi son premier multicoque de compétition.

A l'instar de Marc Pajot avec *ELF-Aquitaine-2*, Philippe Jeantot, avec *Crédit-Agricole-2* et Eric Loizeau avec *Roger-Gallet-62* ont opté pour des catamarans de taille plus « humaine » afin de viser le deuxième titre de champion du monde disputé de 1984 à 1987 sur les principales courses en solitaire, en double et en équipage. Eric Loizeau a fait appel à Sylvestre Langevin, l'architecte du premier *ELF-Aquitaine*. Pour ce catamaran de 21 mètres de long et 13 mètres de large, qui sera doté de ballasts et de foils rétractables, les deux hommes ont misé sur la simplicité. *« C'est un avantage dans les manœuvres, et c'est un gage supplémentaire de légèreté »*, explique le skipper. Voiles, accastillages et équipage compris, le déplacement du bateau ne devrait pas dépasser 5,5 tonnes.

Philippe Jeantot, révélation de 1983, avec sa victoire dans le Tour du monde en solitaire, disposera d'un catamaran plus sophistiqué conçu par Gilles Ollier, l'architecte de *Jet-Services*. Comme ce dernier bateau, qu'il rappellera par sa silhouette, *Crédit-Agricole-2* aura des étraves droites pour mieux couper les vagues et réduire le tangage. Dans un premier temps, la longueur des coques sera limitée à 18,30 mètres pour pouvoir participer à l'Ostar. A l'arrivée à Newport, leur longueur sera portée à 21 mètres pour la suite du programme de course. Des études en soufflerie ont permis de soigner le carénage du voilier, qui sera doté d'un mât-aile pivotant. Le lancement de ce bateau, qui ne devrait pas dépasser 7,9 tonnes avec l'équipage, est prévu fin février. Le budget est de 3 millions de francs.

Le projet le plus révolutionnaire est incontestablement celui d'Alain Gabbay. Le Marseillais avait aussi pressenti Gilles Ollier pour envisager un catamaran de 24 ou 25 mètres. Dans le même temps, il avait demandé à Gilles Vaton, qui lui avait déjà dessiné son *Charles-Heidsieck-3*, d'étudier l'idée d'un hydrofoil géant inspiré du *Paul-Ricard*, d'Eric Tabarly. Finalement, Gabbay s'est laissé séduire par le projet de Vaton et a confié la construction du bateau à Ollier dans son chantier de Nantes.

A première vue, le nouveau *Charles-Heidsieck* ressemble étrangement à... un avion. La coque centrale de 26 mètres de long, pour une largeur maximale de 4 mètres supportera un bras unique de 24 mètres, conçu comme une *aile* d'Airbus par l'Office national d'études et de réalisations aéronautiques de Toulouse. Cette aile disposera à ses deux extrémités de deux flotteurs qui supporteront les foils.

L'originalité de cet hydrofoil ne s'arrête pas là. Son mât-aile de 30 mètres de haut sera orientable, comme celui d'une planche à voile. Son basculement en tête pourra atteindre 7 mètres, et il supportera un nouveau type de grand-voile de 160 mètres carrés, gonflable par le vent. L'ensemble du dispositif devrait permettre de faire décoller le plus possible les 10 ou 11 tonnes du bateau lancé à pleine vitesse. La mise à l'eau est prévue en mai 1984. *« Si ça marche, on devrait pouvoir traverser l'Atlantique en cinq ou six jours*, annonce le skipper du *Charles-Heidsieck*, *ce sera la Gabbay Airline »*. Sinon... la maxifoiler aura toujours sa place dans le musée des plus folles inventions.

GÉRARD ALBOUY.

D.R.

Le projet le plus révolutionnaire est incontestablement celui d'Alain Gabbay. Son nouveau *Charles-Heidsieck* ressemble étrangement à un avion. L'ensemble du dispositif devrait permettre de faire décoller les 11 tonnes du bateau lancé à pleine vitesse. « Si ça marche, on traversera l'Atlantique en six jours. »

